

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1912-1913



COMMUNIQUE
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
N° 243

ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUC^r

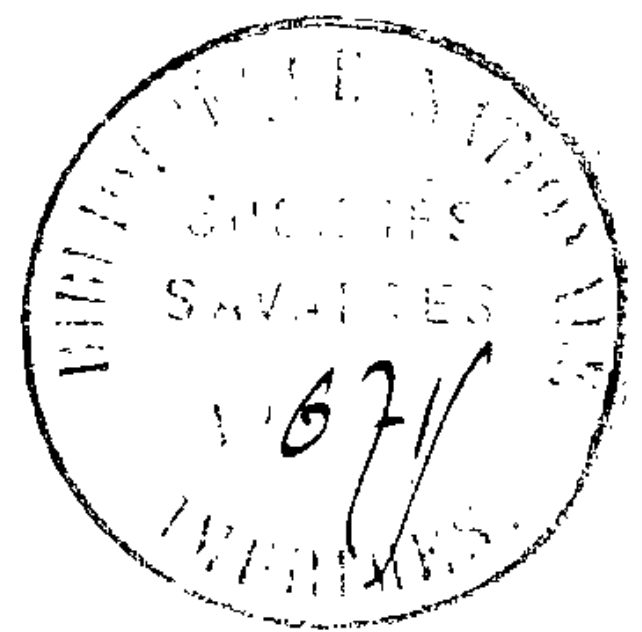
PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1914

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02476295 8



PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS
DE ROUEN
Pendant l'année 1912-1913.

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute la responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le Précis de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1912-1913



ROUEN

IMPRIMERIE CAGNIARD -:- LÉON GY -:- A. LAINÉ SUC^r

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1914

Res. 3
12351

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

TENUE LE JEUDI 18 DÉCEMBRE 1913, DANS LA GRANDE SALLE DE L'HÔTEL-DE-VILLE

Présidence de M. BORDEAUX.

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle à l'Hôtel-de-Ville, le jeudi 18 décembre 1913.

Le Bureau, accompagné des invités qui s'étaient rendus à son appel, fit son entrée à huit heures et demie, dans la grande salle du rez-de-chaussée, déjà remplie d'une nombreuse assistance.

Avaient pris place sur l'estrade : MM. le Premier Président Franqueville ; Houzard, doyen du Conseil municipal, représentant M. le Maire, empêché ; le rabbin Lévy ; le capitaine Busnel ; Vernier, archiviste du Département ; Capon, directeur de l'École de commerce ; Labrosse, bibliothécaire de la ville de Rouen ; Bocheux, maire d'Yvetot ; les curés de la Cathédrale, de Saint-Ouen, de

Saint-Romain; les chanoines Meris, Picard, Pasquet, Tougard, etc., etc.

Parmi les académiciens étaient présents : MM. le D^r Coutan, Desbuissons, Delabarre, les chanoines Prudent, Bourdon, Vacandard ; MM. Lefort, Lecaplain, Layer, Montier, Paulme, Haelling, Valin.

S'étaient excusés de ne pouvoir se rendre à l'invitation de la Compagnie : MM. Brelet, préfet de la Seine-Inférieure; Leblond, sénateur, maire de Rouen; Fortier, sénateur; Mgr Fuzet, archevêque de Rouen; M. le général de division Valabrègue, commandant le 3^e Corps d'armée; M. le général de division Mollard; M. le général de brigade Tassin; M. le colonel Valabrègue; M. le colonel Chrétien; M. Vignol, directeur du Service de santé du 3^e Corps d'armée; M. le lieutenant-colonel Geismar, chef d'Etat-Major du 3^e Corps d'armée; MM. Gensoul, procureur général; Davaine, président du Tribunal civil de Rouen; MM. les chanoines Périer, Patry; M. l'abbé Le Roy, directeur de l'Institution Join-Lambert; Léon Coutil, correspondant du Ministère de l'Instruction publique; Doliveux, inspecteur

d'Académie ; Ed. Chouillou ; MM. Lacoste, membre de la Chambre de commerce ; Néel, conseiller municipal ; Collier, directeur du Pensionnat J.-B.-de-la-Salle ; M. le Maire d'Aumale ; M. Gence, notaire ; M. l'abbé Allard, curé du Sacré-Cœur ; MM. Léonard, président du Conseil d'arrondissement ; Modeste Fontaine, Fichet, conseillers municipaux ; MM. Gascard, Sarrazin, François Hue, académiciens ; Marcel Delaunay, président fondateur de la Société des artistes rouennais ; Georges Mure.

Au Bureau siégeaient : MM. Bordeaux, président ; R. Homais, vice-président ; G. de Beaurepaire, archiviste ; Chardon, secrétaire pour la classe des Lettres ; Merry Delabost, trésorier.

M. le Président, ayant déclaré la séance ouverte, donne la parole à M. le chanoine Jouen, pour la lecture de son discours de réception.

Après avoir remercié l'Académie de l'honneur qu'elle lui avait fait en l'admettant dans son sein et rendu hommage à la mémoire de Mgr Loth, qui fut toujours si bienveillant pour lui, le récipiendaire aborde le sujet de son discours : *Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, mi-*

nistre de Louis XII, vice-roi du Milanais, légat du pape ; ce qu'il fut et ce qu'il fit, et avec la maîtrise d'un historien sûr de sa documentation, M. Jouen donne, du ministre et du prêtre, un portrait, au dessin serré, peint par touches brèves et abondantes, haut de ton, très vivant.

M. le Président répond à M. Jouen : il souhaite la bienvenue au récipiendaire, que son caractère et son talent désignaient aux suffrages de la Compagnie ; puis, après avoir rappelé et analysé les travaux des membres que la mort nous a ravis pendant l'année académique, Mgr Loth, MM. Octave Marais, Waddington, de la Buno-dièrre, M. Bordeaux, dans une oraison funèbre des plus méritées et des plus chaleureuses, paie un pieux tribut de regret à leur mémoire.

M. S. Frère lit ensuite son rapport sur le prix BOUCTOT (Beaux-Arts) qui a été décerné à M^{lle} Alice Binet.

M. Lefort a succédé à M. S. Frère, pour faire connaître l'attribution des prix PELLECAT à MM. Roland et Robinne.

M. Merry-Delabost, en qualité de trésorier, a lu un rapport rappelant les conditions, trop peu

connues, à remplir pour faire appel à la fondation Guérout.

Le prix GOSSIER (Lettres) qui n'avait pas été décerné l'année dernière, l'a été, sur le rapport de M. G. de Beaurepaire, ratifié par la Compagnie, à M. Julien d'Heucqueville.

Enfin, M. Layer lit son rapport sur les prix de vertu décernés par l'Académie, savoir :

Le prix DUMANOIR, à M. Lucien Plaquevent et à M^{me} Levasseur.

Le prix BOULET-LEMOINE, à M^{lle} Eugénie Chauveau et à M^{lle} Alphonsine Baudry.

Le prix OCTAVE ROULAND, à M^{lle} Zélie Vasseur et à M. Léonard Bellebouche.

Les prix anonymes, à M^{lle} Sidonie Courtilled et à M^{lle} Lucie Poirrier.

La séance, fréquemment interrompue par des applaudissements, est levée à onze heures.

DISCOURS DE RÉCEPTION

De M. le Chanoine JOUEN.

GEORGES I^{er} D'AMBOISE,

Archevêque de Rouen, ministre de Louis XII

MESSIEURS,

En m'appelant à siéger au sein de votre vénérable et docte Compagnie, vous me faites un honneur dont je sens d'autant plus le prix que j'ai plus conscience de l'avoir moins mérité. Aussi, sans aucune illusion personnelle, je me plais à reporter cet honneur sur le clergé rouennais : parmi ses membres, il en est, et à tous les degrés de la hiérarchie, qui, moralistes, poètes, historiens, archéologues, eussent eu plus de titres à vos suffrages. Récemment, au cours d'une visite à notre cathédrale, M. le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts — il ne l'est plus — ne disait-il pas devant le bureau de l'archiviste du Chapitre : « Les membres du clergé sont des travailleurs admirables ; qu'il s'agisse d'histoire générale ou d'histoire locale, ils sont toujours au premier rang ».

Votre choix du reste ne prend-il pas toute sa signification du fait que vous m'avez élu quelques mois après la mort d'un prêtre qui fut l'honneur de votre Compagnie en même temps que du clergé rouennais : Mgr Loth ? Il fut toujours très, trop bienveillant pour moi, vous le savez. En rendant hommage à sa mémoire je m'acquitte d'une dette douce à payer. Je ne ferai pas longuement son éloge. Votre président, au jour inoubliable des obsèques, et depuis, plusieurs d'entre vous, à *l'Histoire de Normandie* et ailleurs, ont dit mieux que je ne le saurais faire ses talents, sa piété, son inaltérable optimisme, son universelle bonté.

Il est cependant un côté de sa physionomie resté dans l'ombre : Mgr Loth fut pendant quarante ans journaliste. Rédacteur au *Bulletin religieux* dont naguère vous appeliez en vos rangs l'éminent directeur, je veux, à ce titre, saluer en Mgr Loth l'écrivain fécond et original qui fit goûter des érudits cette *Semaine religieuse* qu'il avait su rendre populaire parmi la foule des fidèles catholiques. Du revuiste, il avait la promptitude de compréhension, la facilité d'expression, l'abondance et parfois aussi la superficialité de documentation. Du journaliste, il avait les qualités les meilleures : acuité de vision, puissance d'évocation, habileté de description, et, pour animer tout cela, une phrase abondante mais claire, à la fois simple et ample, une langue toute classique, un verbe d'or ; et, pour transposer tout cela,

un enthousiasme débordant, un amour passionné de l'Eglise et de la France. Rien de plus vivant aujourd'hui encore que ses récits des fêtes religieuses, artistiques, patriotiques qui tant de fois, sous les voûtes de notre cathédrale, firent chanter, prier, pleurer l'âme de la cité. Quant aux nombreux articles historiques et archéologiques publiés par Mgr Loth dans la *Semaine* ou le *Bulletin*, un mot suffira pour en dire toute l'importance : réunis, ils ont formé les principaux ouvrages de votre regretté confrère : *l'Histoire de la Cathédrale*, *l'Histoire du Cardinal de la Rochefoucauld*.

Ce sera, il me semble, lui rendre un nouvel hommage et continuer pour ainsi dire son œuvre que d'esquisser ce soir le portrait d'un homme qu'il admira beaucoup, d'un homme dont la mémoire doit être chère à Rouen dont il fut l'insigne bienfaiteur, à l'Eglise qu'il illustra, à la France que loyalement et fidèlement il servit : Georges d'Amboise, premier du nom, archevêque de Rouen, cardinal, ministre de Louis XII, légat du pape.

Louis XII et Georges d'Amboise furent toujours populaires : Louis XII, c'était le Père du Peuple, Georges d'Amboise, c'était Georges tout court. Longtemps les historiens ratifièrent le verdict du peuple. Aujourd'hui, roi et ministre ont plutôt

une mauvaise presse, le ministre surtout. Il suffit pour s'en convaincre de lire les deux excellentes *Histoires générales* que copient tous les manuels scolaires... qui sont sérieux, celle de M. Funck-Brentano et celle de M. Lavissee. Le roi est peu intelligent, le ministre pas beaucoup plus. Celui-ci a sacrifié les intérêts de la patrie au désir d'établir la fortune de ses frères, de s'enrichir, de ceindre à tout prix la tiare. — Tout de même le peuple fut heureux sous Louis XII. — Illusion ! On vous le dit en toutes lettres : « on se crut heureux sous son règne » ; et ailleurs, en parlant de Georges d'Amboise : « il a bénéficié de l'aisance extraordinaire des peuples du temps et laissé la réputation d'un meilleur ministre peut-être qu'il n'a été ». Et pour conclure, après tant de sévérités, un aveu d'ignorance : « Ce personnage reste encore aujourd'hui plus célèbre que connu. On devine, on sait même qu'il a joué pendant le règne de Louis XII un rôle très considérable, mais en quoi ce rôle a-t-il consisté ? »

Tâchons de faire connaître sa personne et son rôle, son caractère et son action, en disant nettement ce qu'il fut et ce qu'il fit.

I

Essayons d'abord de dégager les influences qui aidèrent à la formation de sa personnalité.

Influence familiale d'abord. Elle fut considé-

nable car il eut huit frères et huit sœurs. Tous s'aimèrent et s'aidèrent, mais, contrairement à l'opinion courante, de ce côté il reçut plus qu'il ne donna, car il était le huitième des neuf garçons. Son père, Pierre de Chaumont, était un grand seigneur qui pouvait faire remonter sa généalogie jusqu'au XII^e siècle commençant. Mêlé qu'il était à toutes les intrigues de Cour qui remplirent le règne de Charles VII et les premières années du règne de Louis XI, il habitait peu son château de Chaumont-sur-Loire. C'était alors une vieille tanière féodale, et lui aimait la pompe et le luxe : « En 1445, nous dit une vieille chronique inédite, Pierre d'Amboise parut à des joutes tenues à Nancy sur un bel et puissant coursier à une housure de veloux moitié blanc, moitié bleu, très richement broché d'or et semée de larmes d'or à campannes d'argent doré. Si avait une manteline de mesme et après luy quatre paiges, plus six gentilshommes pour le servir ». Il était bien son fils, le cardinal qui dans ses entrées triomphales à Milan ou à Gênes éblouissait de son faste les Italiens eux-mêmes.

La femme de Pierre fut Jeanne de Bueil, fille du grand maître des arbalétriers. Ainsi que son frère, l'auteur du *Jouvencel*, le grand amiral, elle fut élevée par un oncle, Hardouin de Bueil, évêque d'Angers, qui leur donna l'amour des lettres, l'esprit d'économie et... une grande fortune. De sa mère, Georges tient donc cette grande

habileté à ménager les deniers publics et privés qui devait être si appréciée du « regardant » Louis XII, cet amour de la régularité, cette application à la tâche quotidienne qui lui permirent à lui, esprit assez lent, de mener de front pendant douze ans tant et de si difficiles affaires.

Ses frères aînés, Charles, le gouverneur de Bourgogne, Louis, l'évêque d'Albi, l'un administrateur de mérite, l'autre profond politique, formèrent leur jeune frère aux affaires publiques. Un autre, Jacques, abbé de Cluny, contribua, avec Louis, à donner au futur bâtisseur de Gaillon le goût passionné des arts.

Mais ce qui est plus caractéristique que ces actions individuelles, c'est l'atmosphère même qu'on respirait en cette famille.

Nombreux, intelligents, actifs, les d'Amboise surent toujours s'arranger pour compter des représentants dans tous les partis. Le père, par tempérament sans doute, était toujours, ainsi que son beau-frère de Bueil, dans l'opposition. Lors de la Praguerie, il soutient le dauphin contre le roi, le futur Louis XI contre Charles VII : Louis XI ne le lui pardonnera pas. Aussi, lors de la Ligue du Bien public, Pierre d'Amboise fera campagne avec cette ombre de révolté qu'est le duc de Berry ; il l'amènera à Rouen, fera le coup de poing, lors de la fameuse discussion de la côte Sainte-Catherine, assistera à l'éphémère résurrection de la « Duchie de Normandie ». Pendant que

Charles suivait son père, Louis, au contraire, servait pour ainsi dire de paratonnerre aux autres, en continuant à obéir fidèlement, intelligemment au difficile maître, au soupçonneux tyran. Plus tard, quand le jeune Georges et son frère de Bussy se lanceront follement dans l'opposition à la dame de Beaujeu, Louis continuera à résider à la Cour, et Charles, le neveu, épousera la fille du grand amiral, Mallet de Graville, un des conseillers les plus écoutés de la régente.

Mais si habile que l'on soit, l'équilibre est difficile à tenir, et, à l'école de l'adversité, Georges apprit le danger de servir deux maîtres.

A la paix qui suivit la Ligue du Bien public, Louis XI, furieux, par lettres datées de Pont-de-l'Arche, exclut du pardon Jean de Bueil, Pierre et Charles d'Amboise. Il confisqua les biens de Pierre, fit raser et brûler le château de Chaumont. Il est vrai que cela ne dura que six ans. Louis était là et surtout le roi avait besoin de Charles. En 1472, il lui rétablit sa pension et lui donna des sommes considérables pour qu'il pût rebâtir cette place de Chaumont qui, par son ordre, avait été démolie. Il n'en reste pas moins que Georges, tout enfant, connut la misère et put comprendre combien terrible parfois est la vengeance des rois. Il l'apprit du reste plus tard à ses dépens. Sous Anne de Beaujeu son dévouement aux intérêts du duc d'Orléans fut payé de deux ans de prison. Il fut traîné de cachot en cachot,

jusqu'à ce que, malade, il ait obtenu son transfert dans « une chambre grillagée où le jour pénètre ». Cette dure captivité mûrit son esprit et le prépara au pouvoir. L'opposition faite au Gouvernement qu'ils doivent remplacer n'est-elle pas la meilleure école des hommes d'Etat ?

De ces influences diverses se dégagèrent lentement une personnalité qui ne devait pas tarder, les circonstances aidant, à s'affirmer et à s'établir au premier plan.

Georges d'Amboise avait trente-huit ans quand le duc d'Orléans devint roi. De complexité physique moins délicate que Louis XII, il eût vécu longtemps s'il n'avait pas suivi un régime tout à fait contraire à son tempérament. Il était en effet de diathèse arthritique, et cela explique sa calvitie précoce. Or, pendant ces douze ans où, suivant le langage des ambassadeurs italiens, il fut « l'œil, l'oreille, le cœur » du roi, il dut se livrer à un travail immense, continu, écrivant, dictant, écoutant, discutant, ordonnant, sans être pour cela dispensé de suivre le roi en ses continuels déplacements — les Valois n'ont jamais su rester en place — ni d'assister aux fêtes et aux dîners de la Cour : cela n'est-il pas encore du travail diplomatique ?

Les conséquences de ce genre de vie ne tardèrent pas à se faire sentir : il fut miné par l'entérite qui, des effets de l'arthritisme, est le plus

déprimant, et par la goutte qui en est le plus douloureux.

C'était pourtant un homme solidement bâti. De grande taille, d'épaules larges mais un peu voûtées, il portait superbement les amples vêtements de pourpre propres aux cardinaux. Il était moins laid qu'on ne l'a dit, en confondant sans doute sa figure avec celle de son neveu et successeur, Georges II, qui est bien l'homme le plus vulgairement laid que l'on puisse voir. Coiffé ordinairement de la molle *birretta* rouge qui couvrait la nudité de son crâne et qu'encadrait une légère couronne de cheveux très courts, il portait un front large, un peu bombé, le front des volontaires. Ses yeux grand ouverts regardaient bien en face. Son nez, long, fin, était à peine incurvé. Une lèvre inférieure un peu proéminente surmontait un menton petit et charnu. Ses joues étaient plutôt maigres, mais vers la fin la graisse alourdit la gorge. Il avait l'oreille assez petite, admirablement dessinée, et une main dont la paume était très forte, mais dont les doigts étaient très longs et très effilés. L'ensemble était distingué et imposant.

Intellectuellement il n'était que moyennement doué; il ne manquait cependant pas d'esprit. Lorsqu'en 1502 il rentre en vainqueur courroucé à Milan, au milieu des femmes et des enfants qui crient en pleurant : France ! miséricorde ! l'ora-

teur du Sénat lui fit, pour l'apaiser, un long discours en latin où il affirmait qu'ayant imité Pierre en son reniement, les Milanais l'imiteraient en son repentir : « Oui, interrompit-il, mais surtout pas trois fois comme lui ». En 1509, après la victoire d'Agnadel, on attendait vainement Maximilien qui, cette fois là pas plus que les autres, ne devait venir, car il n'avait ni sou ni maille. Le roi s'impatientait : « Il viendra, disait en riant le légat qui n'en croyait rien ; s'il vient plus lentement, c'est qu'il n'a pas de bonnes jambes comme nous ». Le style de ses lettres nous paraît lourd, et cependant elles sont en progrès sur celles de la plupart de ses contemporains. Comme Louis XII, comme Maximilien, comme Jules II, il n'hésite pas à y employer le mot vulgaire pour y traduire plus fortement sa pensée. Il est vrai que les Précieuses n'avaient pas encore chassé de notre langue les « termes bas » qui alors étaient d'usage courant (1).

Il rachetait son peu de vivacité par une qualité autrement féconde, l'application. Ce fut un laborieux. Rien ne lui échappait. Si dans les affaires intérieures, justice, police, travaux publics, finances, cultes, il se faisait aider, il revisait toujours l'œuvre de ses subordonnés, et seuls, le roi et lui, prenaient les décisions, ou mieux le roi par

(1) Dans une lettre à du Bouchage, d'Amboise écrit, en parlant de Maximilien : « Tout est perdu si les Vénitiens ne le mettent sur le ... ». Nous dirions derrière.

lui : le peuple le savait bien qui répétait comme un axiome : « Laissez faire à Georges ». Il mettait un soin minutieux à organiser les expéditions militaires, sauf la deuxième de Naples en 1503 : l'envoi des détachements, leur point de jonction, leur ravitaillement, l'arrivée en temps opportun de leur solde, tout était prévu. Aussi, longuement préparées, s'achevaient-elles promptement et heureusement. La plus longue, celle contre les Vénitiens, en 1509, ne dura que deux mois, et la bataille décisive était livrée quinze jours après l'entrée en campagne. Le Milanais conquis en trois semaines fut reconquis en huit jours. Gênes fut reprise en deux jours. Là encore, forcément il eut des auxiliaires : condottieri étrangers, comme Trivulce : il les payait largement, mais il se faisait obéir ; généraux français, impatients du joug comme de la Trémouille, mais il savait leur en imposer, ou complètement dévoués comme son neveu, le grand maître, et il savait les récompenser.

Par contre il supporta seul le lourd poids des affaires étrangères. « Vous en parlerez à Monseigneur le Légat, disait à chaque instant le roi aux ambassadeurs ». « Le légat est absent, écrivaient ceux-ci, le légat est malade, nous n'avons pu rien faire ». « Parce que, dit la Seigneurie de Florence dans ses instructions à son ambassadeur de 1501, parce que Sa Majesté, comme on l'a toujours vu, se remet en toutes choses au révérendis-

sime cardinal de Rouen, vous irez trouver Sa Seigneurie là où elle sera ».

A une telle tâche les jours ne pouvaient suffire ; aussi ne dormait-il guère. Un de ses *ex-libris* traduit cela d'une manière parlante. Un échassier se tient sur une patte ; ainsi se posent ces volatiles pour dormir. Mais de son autre patte levée, l'oiseau tient serrée une pierre qui tombera, s'il s'endort ; et comme devise : *Non dormit qui custodit*. La maladie elle-même n'interrompt que rarement ce travail opiniâtre. Quand il ne peut plus marcher, il se fait porter. En 1509 il traverse les Alpes en litière ; il suit en litière la bataille d'Agnadel, et, rentré au camp, il se remet à la besogne : il ne suffit pas de vaincre, il faut profiter de la victoire. « Le légat, écrit le lendemain l'ambassadeur florentin, a eu cette nuit un nouvel accès de goutte pour avoir voulu hier travailler au dessus de ses forces. Le roi est allé ce matin le visiter en son logement ».

C'était là sa récompense. Rien de plus touchant en sa rareté que cette affection, dévouée d'un côté, reconnaissante de l'autre, qui, au cours de douze ans de règne commun ne connut jamais une heure de refroidissement. On essaya bien, pendant les voyages que d'Amboise fit en Allemagne ou en Italie, de le calomnier auprès du roi ; le roi se taisait, et au retour accueillait d'Amboise avec la même cordialité.

Leur caractère était cependant bien différent : le roi est bavard, aime à se vanter, s'emporte facilement et s'apaise de même. D'Amboise cause peu, ne dit de ses projets que ce qui est utile à leur réalisation, se possède merveilleusement ; ses colères sont rares, parfois feintes ; quand elles sont vraies, elles sont terribles. « Ce matin, écrit un ambassadeur, je fus avec le roi duquel, à cause de son parler libre, on retire toujours plus facilement que du révérendissime légat ce qui arrive ». « Ce serait une grande chose, dit un autre, et pourtant il était, je crois, Vénitien, de tirer un mot du légat, si cela ne lui plaît pas ».

Toutefois il n'éclipse pas le roi ; il n'a pas l'autoritarisme dédaigneux d'un Richelieu ou d'un Ximénès, il reste sujet. Ses lettres — j'en ai retrouvé quelques-unes d'inédites — sont bien significatives sous ce rapport. Malade à Milan, pendant la conquête de Naples en 1501, il s'excuse d'avoir été se reposer cinq ou six jours à l'abbaye de Morimont, et il ajoute : « Sire, demain m'en retourneray donner ordre en vos affaires à Milan afin que je me puisse depescher de les mettre en seureté pour m'en retourner devers vous le plus tôt que je pourrai, qui est la chose du monde que je désire le plus ». Dans une autre lettre écrite de Milan un an plus tard il dit : « Sire, au regard de ma demeure par deçà, j'y seré tant que vostre bon plaisir sera et que vostre affaire le requerra, vous suppliant que,

après, vous siés content que j'aye quelque temps résonnable pour pancer ung peu à mes affaires, car je vous promet, sire, que je ay bien besoing ». Comme il sait que son orthographe est fantaisiste et son écriture aussi, il s'en excuse humblement : « Sire, j'é peur que ne sachiés lire ma mauvèse lettre, laquelle a grand pène sè-je lyre moi-mesme et si vous aymez mieulx la maing d'un meilleur escrivain, le me ferez scavoir ».

Ainsi se manifeste une qualité que nul n'a déniée à Georges d'Amboise, la bonté, bonté généreuse et désintéressée. Il n'aimait pas La Trémouille et il le lui fait sentir dans ses lettres, mais il ne le dessert pas près du roi. Il n'aimait pas de Gié qui voulait le supplanter. Il a paru même faire cause commune avec la reine contre lui ; mais il fit traîner son procès en longueur, il le fit absoudre du crime de lèse-majesté et se contenta de le faire exiler dans son magnifique château du Verger et tout finit par une épigramme des Clercs de la Basoche : « Le mareschal avait voulu ferrer Rohan, mais Rohan a donné un si grand coup de pied qu'il l'a envoyé paître en son verger ».

Il était riche, excessivement riche ; mais il n'avait pas à en rougir. Les Italiens ne purent jamais le corrompre : d'eux il acceptait une fontaine de marbre, un tableau de Mantegna, peint exprès pour lui, et cela le transportait de joie au point de le rendre exubérant. Mais de l'argent,

jamais, et les Italiens n'en revenaient pas. Des deniers publics en France, il ne recevait qu'une pension de 12,000 livres. Ses richesses lui venaient des seigneuries et terres que le roi lui avait données en ce Milanais que sans lui et sans son neveu, le grand maître, Louis XII n'eût pas gardé six mois. Elles lui venaient de l'archevêché de Rouen qui était, dit un ambassadeur florentin, de très grande importance et réputation. Et encore de ces revenus d'église, faisait-il, suivant les lois de l'Eglise, trois parts, une pour lui, une pour l'entretien des bâtiments et la troisième pour les pauvres de Rouen, de Dieppe, de Louviers, de l'Aliermont, etc. Rien de plus suggestif en leur sécheresse que les comptes annuels de ses trésoriers au chapitre des « Mises pour les aumônes de Monseigneur » !

Sa piété était sincère. En 1505, le roi est très malade ; s'il meurt, la « fine Bretonne » retourne en son duché qu'elle reprend ; un enfant monte sur le trône ; la guerre européenne éclate ; il y aura une fois de plus grand pitié au royaume de France. D'Amboise accourt en poste d'Allemagne. Pendant plusieurs mois il ne quittera plus le chevet du roi, sauf pendant trois jours, et ce sera pour aller dire la messe à Notre-Dame de Cléry.

Vous connaissez le tombeau des d'Amboise dans notre cathédrale : il y a là deux priants, l'oncle et le neveu. Les lèvres du neveu sont closes, ses mains jointes sont inertes. Regardez

maintenant l'oncle. Voyez cette tête doucement inclinée, ces yeux qui se lèvent, ces mains qui se tendent, ces lèvres que l'on croit voir remuer : il prie, ce cardinal, et il sait prier.

Ecoutez maintenant les suprêmes recommandations de son testament : « Si, outre les 30,000 livres ci-dessus pour œuvres pieuses, pour mon église et pour ma chapelle de Gaillon, se trouvent autres deniers tant de mon archevesché que de mes légations de France et d'Avignon, je entends que tout soit distribué aux pauvres de Dieu comme les vrais héritiers de l'Eglise ».

Rappelez-vous enfin le mot si connu murmuré par lui sur son lit d'agonie au frère augustin qui le veillait : Frère Yves, que n'ai-je été frère Yves toute ma vie ».

Et dites-moi si ce n'est pas là une belle âme ?

Voilà l'homme, voici l'œuvre.

II

Deux mots résument cette œuvre : en France, pendant douze ans, il fut roi, pendant dix ans il fut pape. Ministre et légat, il réunit en sa personne tous les pouvoirs, et presque toujours les exerça au mieux des intérêts de la France et de la religion.

On prétend ne rien comprendre à sa diplomatie et on insinue qu'il y joua souvent métier de dupe.

Étudions les intentions et les faits. Nous nous en tiendrons là pour ce soir.

Un Vénitien a dit de Jules II qu'il voulut être le seigneur et maître du jeu de ce monde, *il signore è maestro del giuoco del mondo*. Cela est vrai aussi de d'Amboise. Or le jeu de ce monde, s'il est toujours embrouillé, l'était plus que jamais au commencement du xvi^e siècle; c'était un casse-tête chinois, aurait-on dit jadis, un casse-tête balkanique, dirait-on aujourd'hui : variabilité dans les alliances, retournements soudains, manquements à la parole donnée, solennels traités devenus lettre morte, à peine signés, voilà ce que nous avons vu, voilà ce qui était de vie courante dans la politique européenne d'alors.

Or, au milieu de cet embrouillement, d'Amboise fut hanté d'une idée fixe, la peur de l'encerclement de la France par la maison d'Autriche. Celle-ci tenait les Flandres, l'Allemagne, l'Espagne. A tout prix, il fallait lui barrer l'Italie et s'y établir.

Pour que Louis XII devint maître de l'Italie, il y avait un moyen radical, c'était que Georges d'Amboise devint pape. Ils eurent tous deux cette ambition. Certaine lettre du roi écrite avant le premier conclave de 1503 ne laisse aucun doute à ce sujet. Quant à d'Amboise, ce fut là le côté faible, Bossuet dit ridicule, de sa vie. N'a-t-il pas eu la naïveté de laisser graver une médaille où se trouvent à l'avvers la tiare pontificale avec cette

devise : *par oneri caput*, et au revers les clefs de saint Pierre avec cette autre devise : *Nec me labor iste gravabit ?* A la mort d'Alexandre VI il ne manqua à d'Amboise que quatre voix pour être élu : il ne pouvait l'être, le souvenir de l'exil d'Avignon était encore trop vivace. Six semaines après Pie III étant mort, Julien de la Rovère fut élu sans concurrent dans le plus court conclave que connaisse l'histoire de la papauté. Donc d'Amboise avait compris et abandonné son rêve. On a prétendu le contraire et que Louis XII et lui attendirent, cherchèrent l'occasion de déposer Jules II. Mais ce furent leurs ennemis qui répandirent ces bruits, Jules II tout le premier, qui peut-être n'avait pas la conscience tout à fait tranquille, et aussi Maximilien qui, à partir de 1507 (sa lettre étrange à sa fille le prouve), rêva d'unir sur sa tête branlante la couronne impériale et la tiare papale. Tout dans la conduite de Georges contredit ces accusations. Après la prise de Gênes et la fastueuse entrevue de Savone, elles redoublèrent. Pour y couper court, Louis et Georges rentrèrent immédiatement en France.

En même temps que Rome échappait à d'Amboise, Louis XII perdait Naples. On a voulu que les ambitions papales du premier aient été la cause unique de l'échec du second. En retenant autour de Rome, pour appuyer ses prétentions, l'armée de secours envoyée à Naples, il a, dit-on, rendu inévitable la ruine des Français. Cela

n'est vrai qu'en partie. Il y eut bien d'autres causes à ce désastre que Louis XII se reprocha toujours : la dualité de commandement, l'incapacité des chefs ayant à lutter contre un véritable homme de guerre, l'indiscipline des soldats, conséquence de la division des généraux, les épidémies, voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer les défaites que l'arrivée plus hâtive de troupes nouvelles aurait pu retarder mais non empêcher.

Quoi qu'il en soit, d'Amboise fit renoncer définitivement Louis XII à la chimère de Naples comme il avait renoncé lui-même à la chimère de Rome. « Le roi, dit-il en 1505 à l'ambassadeur de Florence, ne se soucie pas du royaume de Naples, il ne le rachèterait même pas pour un ducat, parce qu'il ne pourrait pas le garder et qu'il y a déjà consumé trop d'argent et d'hommes ».

Désormais d'Amboise revient à sa première politique. L'ennemi, c'est Maximilien. « Vous voyez, écrit-il, le venin (il dit le velin) de cest homme de charger le roy d'avoir voulu faire empoisonner le pape.... Ce n'est autre chose que ung fléau de Dieu pour tourmenter tout le monde et ne se fault arrester à chose qu'il dye ne qu'il fasse, sinon de penser de luy nuyre et rompre ses mauvaises intencions en tout ce qu'il nous sera possible ».

Pour n'avoir pas à le redouter, il faut se faire des amis à soi, il faut ménager ses amis à lui. L'entente cordiale avec l'Angleterre, si cher qu'il

faillie la payer à un roi besogneux comme Henri VII, des avantages territoriaux et matrimoniaux accordés ou simplement promis aux souverains d'Espagne qui sont de la maison d'Autriche, le mariage de Ferdinand d'Arragon avec une princesse française, Germaine de Foix, l'achat à tout prix des Suisses à qui Maximilien ne pouvait donner autant, les difficultés incessantes entretenues en Flandre contre Marguerite de Bourgogne, voilà déjà qui permet à d'Amboise d'avoir les mains libres en Italie.

L'anarchie des petits Etats, victimes du condottierisme, y facilita son action : on les sacrifie ou on les sauve suivant les circonstances : c'est la menue monnaie dont on paie les alliances importantes. Par là on s'attache Florence, on neutralise Rome, on ménage Venise.

L'alliance florentine est, avec la possession de Milan et Gênes, la base nécessaire de l'action italienne. « Je suis tout Florentin », dit souvent le ministre ». « Je suis Florentin de cœur », répète docilement le roi. A Florence on emprunte de l'argent, c'est facile. De Florence on tire de l'argent, il y faut beaucoup d'habileté, d'énergie, de ténacité, on en a. L'argent, c'est, avec les cessions de territoire et les contrats de mariage, le principal levier diplomatique. L'ambassadeur florentin faisait craindre un jour au légat une expédition espagnole dans l'Italie du Nord : « Que peuvent-ils, répond tranquillement le légat, ils

n'ont pas d'argent ; il n'y a d'argent qu'en France ». Et il y en avait : « Je viendrai en Italie, disait Louis XII en 1506. J'apporterai avec moi un million d'or et ce sera seulement pour le commencement de la guerre. Un autre million m'attend dans les caves de Blois ».

Or cet argent, Louis XII l'a demandé surtout à une organisation très forte, très complète du Milanais. On n'a pas assez fait attention à cela. Les guerres d'Italie ont ruiné la France, dit-on. Celles de Charles VIII, celles de François I^{er}, les dernières de Louis XII, oui ; celles de 1499 à 1510, la deuxième de Naples toujours exceptée, non. Le Milanais n'a pas seulement enrichi les particuliers, il a alimenté le trésor de guerre. A la vérité les fonds n'étaient pas toujours disponibles en temps voulu. Alors — je parle de faits peu connus — le légat avait recours — il le fit deux fois au moins — à un procédé sûrement incorrect, mais peut-être pas aussi coupable qu'il le paraît.

Voici, tirées des Archives nationales, deux quittances bien curieuses de Louis XII. Par l'une il reconnaît devoir au révérendissime cardinal de Rouen 307,876 liv. 19 s. , « qu'il a fait prester en 1503 des deniers, des décimes et jubilé pour les affaires du roi » — et par l'autre, datée de 1508, qu'il a reçu dudit cardinal « la somme de 300,000 livres, provenant de la levée d'un décime pour la guerre contre les Turcs, ledit emprunt fait pour les frais de la guerre et l'investiture du Milanais à la condition d'un prompt remboursement ».

Et de fait la première somme était remboursée avant l'emprunt de la seconde, et la seconde avant que le légat collecteur eût rendu ses comptes à Dieu.

Allié à Florence, maître de Gênes et Milan, d'Amboise avait encore besoin de la neutralité bienveillante du pape. Alexandre VI n'était pas à redouter, on le tenait par César Borgia. Mais Jules II ! Cet homme à la volonté de fer, ce pape qui maniait plus aisément l'épée de saint Paul que les clefs de saint Pierre, ce *terrible Pontéfice* qui faisait trembler l'Italie entière, d'Amboise le ménagea toujours, l'aïda quelquefois, n'en eut peur jamais. Il le respectait comme le chef suprême de l'Eglise, et même le défendait contre les colères parfois injurieuses de Louis XII. Jules II le savait : s'il insulta d'Amboise mort, il le flatta vivant. Dans toutes ses bulles, il le couvre de louanges. « Soyons unis, lui écrit-il en 1505, pour le plus grand bien de la chrétienté ». « Prenons garde, dit-il à la même date, à propos d'un conflit de bénéfices milanais, prenons garde que ceux qui cherchent à nous diviser ne prennent de là l'occasion de nous railler ». De fait, tant que d'Amboise vécut, il n'y eut pas de rupture entre la France et le Saint-Siège.

Les Vénitiens, « ces marchands qui vendent des paroles », étaient plus insaisissables encore. Personne ne les aimait ; ils avaient trompé tout le monde. La politique de d'Amboise consista

tantôt à les opposer à Maximilien pour arrêter ses velléités de descente en Italie, tantôt à leur opposer Maximilien pour les empêcher de trop empiéter sur le domaine milanais.

Mais tout a une fin. Le moment vint où, irrité de leurs trahisons, rassuré par la pauvreté croissante de Maximilien, suggestionné aussi par Jules II, d'Amboise résolut d'abandonner cette sage politique des contre-poids. D'où la Ligue de Cambrai. Pendant un mois, octobre 1508, ici, dans le palais archiépiscopal embelli, d'Amboise, Louis XII et sa fine Bretonne préparèrent les négociations prochaines, et pendant que se jouaient ses destinées, le futur vainqueur de Marignan, encore gamin, montait, pourpoint bas, dans la tour de Beurre pour admirer et entendre sonner la grosse cloche qu'avait donnée son tuteur éventuel.

Georges d'Amboise et Marguerite de Bourgogne furent bientôt à Cambrai : les discussions furent rudes, et plus d'une fois princesse et légat faillirent, au dire de Marguerite, « se prendre à poil ». Mais bientôt tout fut conclu. Venise devait être contrainte par les armes à rendre les territoires volés à l'empereur, au pape, au roi. C'était une faute, moins lourde qu'on ne l'a dit. N'a-t-on pas prétendu que d'Amboise n'avait rien vu, rien deviné. Il savait bien que la France bataillerait seule pour les autres : n'est-ce pas son habitude ? que l'Anglais est trop éloigné ; l'Espagnol, trop

fourbe ; le Romain, trop soupçonneux ; l'Allemand, trop pauvre et trop indécis ; mais il savait aussi que son maître était prêt, et que Milan agrandi suffirait, près de Venise affaiblie, à arrêter les invasions de Maximilien. Ecoutez-le dire au Florentin, le 10 janvier 1509, pendant qu'il prépare l'expédition : « Mon maître est si fort que le roi des Romains passant pour la couronne et avec son armée, s'il ne voulait pas observer les choses promises, le roi de France serait supérieur à lui et à tout celui qui s'approcherait de lui. Quand même le roi des Romains s'unirait aux Vénitiens, le roi de France serait assez fort pour être supérieur à tous, même si le pape se joignait aux deux autres ». — La voilà bien la sainte Ligue ! — Ecoutez ce récit d'une autre audience donnée en mai sur le terrain même des opérations, alors que la victoire d'Agnadel a déjà commencé à justifier ses hautaines prévisions : « Le légat me dit : les Vénitiens sont ruinés. Prenez-moi l'Espagne, l'empereur, qui vous voudrez. Tous reconnaîtront que le roi n'a rien manqué à faire au temps promis par lui ; il a porté, il porte seul le poids de toute cette affaire, et je vous dis que son armée est une forte armée ». « Et, continue l'ambassadeur, en me regardant fixement, il me dit : « Ambassadeur notez cette parole : cette forte armée, le roi la maintiendra et chaque jour l'accroîtra ».

Et l'on ose prétendre qu'il n'avait pas même

soupçonné la possibilité de la Sainte-Ligue, lui qui déjà, en 1499, l'avait empêchée, retournant en un tour de main toutes les pièces de l'échiquier européen, lui qui l'envisageait comme prochaine un mois après Cambrai, lui qui si fièrement déclarait ne pas la craindre !

A la vérité, la Sainte-Ligue se forma ; mais il n'était plus là. La France, en une révolte schismatique, se rebella contre le pape, mais il n'était plus là. Le Milanais fut perdu, mais il n'était plus là. Et cela suffit pour le juger : lui disparu tout s'écroule, et il devient vrai — mais alors seulement — que l'Italie est un gouffre où s'englouissent l'argent de France et le sang des fils de France.

Resterait à étudier l'œuvre intérieure du ministre de Louis XII, les ordonnances organiques de 1499, ce qu'il fit pour l'armée, les finances, le commerce, — son rôle dans le mariage d'Anne de Bretagne et dans le règlement de la succession au trône, — puis son action comme légat, collecteur des décimes pontificaux, réformateur de l'Université et des ordres religieux, intermédiaire autorisé entre le pouvoir civil et le pouvoir papal, souverain régulateur de l'Eglise de France, — puis l'essor que lui et ses frères donnèrent aux arts, l'influence exercée en France, en Espagne et en Portugal par l'équipe artistique des d'Amboise, aujourd'hui à Albi, demain, à l'hôtel de Cluny, à Vigny, à Gaillon, à Rouen.

Resterait enfin à faire l'histoire de Georges d'Amboise, archevêque de Rouen. Mais il faudrait un volume pour cela. Hélas ! se fera-t-il jamais ?

Qu'au moins il me soit permis en finissant de saluer en lui l'intelligent bienfaiteur de notre ville. Au point de vue civil, il confirma ses privilèges commerciaux et rendit plus vivantes ses foires qui depuis... mais alors elles avaient une réputation mondiale. Il y établit, en le rendant permanent, l'antique échiquier de Normandie et contribua à lui élever cette demeure unique qu'est le Palais-de-Justice. Il fit ou mieux refit la canalisation du Robec, cette source modeste de tant de fortunes rouennaises. Il amena à Rouen les eaux de Darnétal et dota la ville des fontaines de Saint-Hilaire, de la Croix-de-Pierre et de Saint-Maclou. Il réserva toujours un accueil plus que bienveillant aux délégués de sa municipalité, soutenant près du roi ses revendications et lui obtenant souvent des réductions d'impôts. Au point de vue religieux, il réforma avec plus de soin qu'ailleurs, et du reste avec autant de difficultés, les communautés religieuses, les ordres mendiants en particulier. Toujours déférent envers les traditions de son église et de son Chapitre, il enrichit l'une d'indulgences et combla l'autre de bienfaits, lui confirmant le privilège de la fierte et le droit de mueson. Pendant que de tous côtés s'élevaient, à travers la ville, les gables, les tours et les flèches

des prieurés et des églises paroissiales, il transforma et acheva le palais archiépiscopal de d'Estouteville — on vous le dit éloquemment jadis — il contribua à la construction de l'avant grand portail de la cathédrale, cette merveille de l'art ogival finissant, et à l'achèvement de la tour de Beurre.

Dans cette tour il plaça une cloche qui était alors une des merveilles du monde. Depuis longtemps sa voix bourdonnante s'est tue. Bientôt, grâce à l'initiative d'un prélat, digne successeur de d'Amboise et à d'admirables générosités, elle revivra ; elle s'appellera Jeanne-d'Arc. Il y a un lien entre ces deux cloches : Louis XII ne fut-il pas, à l'instigation de Georges d'Amboise, le premier roi de France qui rendit hommage à la martyre de Rouen, en ordonnant la publication résumée des procès de condamnation et de réhabilitation. Puisse-t-elle, en rappelant ce souvenir vieux de quatre siècles, annoncer pour la cité des jours de prospérité et de bonheur, et sonner l'heure de la réconciliation, de la concorde et de la paix pour tous les Français !

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. LE CHANOINE JOUEN

Par M. BORDEAUX, président.

MONSIEUR,

Dans l'introduction historique d'un ouvrage que vous connaissez bien, je lis le passage suivant :

« *Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Rouen.* — Une autre institution littéraire, gloire de la cité rouennaise, tint plusieurs fois, à partir de 1760, ses assises solennelles en la grande salle du Palais archiépiscopal : c'est l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Il y avait vingt ans qu'elle était fondée. Le roi venait, par lettres patentes de 1766, de lui imposer de nouveaux statuts qui, en augmentant son éclat, lui laissaient moins de liberté; elle devenait, comme l'Académie française, une institution royale; un protecteur lui était donné, ce fut le maréchal de Luxembourg.

« L'unique séance solennelle de 1760 eut lieu le 6 août, dans la salle des États, sous la présidence de ce noble protecteur. Les lectures faites au cours de cette séance prouvent l'éclectisme intelligent et quelque peu chimérique, l'universalité superficielle dont se faisaient gloire les bons esprits de cette époque. Après un compte rendu d'observations météorologiques, le naturaliste Pinard fit une lecture sur « les amours des « plantes ». Les académiciens entendirent ensuite un discours sur « les devoirs de société » et une épître sur « les plaisirs ». Enfin, M. Rondeaux de Sétry lut une « description du château de Robert « le Diable », utile à relire pour les restaurateurs de notre siècle. Un concours relatif à la navigation de la Seine, ouvert l'année précédente, fut prorogé faute de concurrents. En même temps on proposa comme sujet d'un autre concours « un poème de deux à trois cents vers sur la délivrance de Salerne par quarante chevaliers « Normands et la fondation du royaume de « Sicile ». Pour clore la séance, on distribua les prix des écoles de dessin, de médecine, de mathématiques, et l'un d'eux récompensa le talent naissant du sculpteur Jadouille.

« L'année suivante, l'Académie, pour suivre la mode qui était aux préoccupations rurales, tint, le 11 juillet, en la salle des États, une séance extraordinaire entièrement consacrée à l'Agriculture. Dans un discours préliminaire, M. de Brou,

intendant de la généralité de Rouen, s'efforça de prouver le rôle important que joue l'agriculture dans la vie d'un peuple. Après la lecture d'une églogue sur l'agriculture, M. Rondeaux de Sétry présenta un rapport sur « l'utilité de faire pâturer les moutons dans les prairies ». M. d'Ambournay déclama un « poème sur la Société d'Agriculture », et l'Académie, retirant définitivement du concours la question de la navigabilité de la Seine, y substitua un sujet d'agriculture pratique : « déterminer la meilleure manière d'amender les terres selon leurs diverses natures et qualités ».

« Ce fut en cette séance extraordinaire que le cardinal de la Rochefoucauld fut admis à siéger pour la première fois comme académicien titulaire ou résidant.

« La séance publique ordinaire de cette année 1761 eut lieu, elle aussi, dans la salle des États, le 5 août. M. Rondeaux de Sétry, dont la compétence est vraiment universelle, y présenta « des mémoires sur les médailles trouvées près de Neufchâtel ». D'autres académiciens parlèrent et du passage de Vénus, et des devoirs des poètes envers la Patrie, et d'un semoir nouveau. Enfin, M. Lemesle, l'auteur de l'églogue lue à la séance du 11 juillet, donna à l'Académie la primeur du « premier chant de la mort d'Abel ».

« En 1764, le maréchal de Luxembourg daigna une fois encore présider la séance publique. Elle

se tint, le 11 août, dans la salle des Etats et fut remplie, comme les précédentes, de lectures diverses sur « la sèche », sur « l'analogie entre les « animaux et les végétaux », sur le « mausolée « de M. le Maréchal comte de Saxe », sur « les « avantages de la vie privée pour la culture des « Belles-Lettres » et terminée par une allégorie en vers, intitulée « les Abeilles ».

« Les réunions publiques qui suivirent jusqu'à la Révolution se tinrent aux Carmes et à l'Hôtel-de-Ville ».

Si j'ai reproduit cet extrait, dont la forme élégante et spirituellement caustique vous aura charmé en même temps que les détails vous auront frappé par leur précision historique, c'est qu'il rappelle en même temps que nos origines ce qu'était autrefois la Compagnie au nom de laquelle j'ai, ce soir, Monsieur, l'agréable mission de vous souhaiter la bienvenue, et permet de comparer le passé avec le présent. Si ses titres de noblesse remontent aux lettres patentes de 1766, elle n'en a pas moins suivi la loi du progrès qui s'impose aux Institutions comme aux individus et ses statuts ont été mis en harmonie avec la législation moderne et les aspirations de notre époque; si elle ne siège plus au manoir archiépiscopal ni aux Carmes, c'est dans le Palais municipal qu'elle tient cette séance solennelle, et c'est dans l'hôtel de l'ancien Président du Parlement de Normandie, devenu de par

la munificence du Conseil général et de l'Administration départementale « hôtel des Sociétés « savantes » que vous participerez à ses réunions ordinaires ; si, balayée comme toutes les corporations, par le raz-de-marée de 1793, elle a pu renaître en 1803 de ses cendres, elle le doit tout autant à cet « éclectisme intellectuel » dont parlait le savant auteur de votre préface et au large esprit de tolérance qui n'a cessé de l'animer, qu'au besoin d'ordre et de réorganisation générale qui prévalut alors, le premier Consul aidant. Il n'y a plus de maréchal de Luxembourg pour restreindre sa liberté ; son règlement s'est modernisé et son haut protecteur, M. le Préfet, n'use de son autorité que pour augmenter son action, en l'autorisant à recevoir des libéralités qui, à son rayonnement littéraire, scientifique, artistique, ajoute sa participation au progrès social. En dehors, en effet, de ses encouragements aux Belles-Lettres, aux Arts, aux Sciences, elle récompense — grâce à de généreux donateurs qui n'auront jamais assez d'imitateurs — la vertu, le dévouement, le courage, et si des Sociétés se sont spécialement constituées pour l'étude approfondie et l'application pratique des connaissances exactes, restaurant des cours qui avaient été, à l'origine, l'œuvre de l'Académie, vous rencontrerez chez elle des littérateurs, des peintres, des musiciens, des poètes, des mathématiciens, des médecins, des chimistes, des philanthropes et

même on n'a jamais trop su pourquoi, un ancien administrateur, en un mot des représentants de toutes les branches de l'activité intellectuelle, heureux d'échanger leurs idées, de participer, chacun dans sa sphère et suivant ses moyens, au mouvement littéraire, artistique, scientifique, et de s'associer à tout ce qui peut contribuer au bien-être matériel et moral des petits et des humbles. Vous en aurez la preuve en écoutant ce soir les rapporteurs de nos prix, en applaudissant à ces héros de la vie journalière qui accomplissent en silence et sans paraître se douter de la beauté de leur geste, ces actes de dévouement, de charité et de solidarité qui élèvent l'homme et divinisent à certaines heures notre pauvre humanité; à côté de ce rôle social de notre œuvre, vous applaudirez aux encouragements donnés à d'ingénieux inventeurs, et vous pourrez vous convaincre que si l'Académie, tout en conservant la juste fierté de son passé et le culte de la tradition, s'est modifiée comme tout dans ce siècle de métamorphoses et de progrès, elle n'en a pas moins conservé son esprit originel que nous traduirons, si vous le voulez bien, par l'aspiration de plus en plus affinée vers cet idéal de beauté, de savoir et de justice qui est au fond de nos consciences. Et dans nos séances intimes, dans nos réunions hebdomadaires, vous verrez que, respectueux de toutes les croyances et de toutes les opinions, nous demeurons systématiquement

étrangers à tout ce qui peut nous diviser et nous affaiblir, réalisant l'union des esprits et nous attachant à tout ce qui est susceptible d'amener un progrès matériel, intellectuel ou moral. Vous êtes de la maison, Monsieur, par votre passé laborieux, par vos études critiques et historiques, par votre pratique du bien, et nos libres suffrages n'ont fait que sanctionner ce que pensent de votre personne, de votre caractère et de votre talent tous ceux qui vous connaissent et ont pu pénétrer votre œuvre ; elle est en pleine floraison, et il nous est permis d'espérer, sans commettre d'indiscrétion, pour vous de nouveaux lauriers, et pour notre Compagnie le lustre qui en rejaillira nécessairement sur elle. Aussi ne serez-vous pas étonné de la satisfaction qu'a produite votre élection et de l'accueil sympathique qui vous est réservé parmi nous.

Combien toutefois n'aurez-vous pas à regretter, avec nous, le commerce aimable autant que profitable de confrères comme ceux dont nous avons déploré la perte pendant l'année qui vient de s'écouler :

Avec M. Octave Marais qui n'était pas qu'un éminent jurisconsulte et un avocat réputé, mais qui alliait — ce qui est fréquent au barreau — à sa science approfondie du droit et de la jurisprudence les dons d'un fin lettré et des connais-

sances artistiques aussi variées que sûres, vous auriez touché aux sujets les plus divers et pu ainsi apprécier à leur juste valeur les ressources d'un esprit ouvert à toutes les manifestations de l'intelligence et du goût, et la chaleur d'un cœur compatissant à toutes les infortunes. Vous seriez passé d'un discours « sur la réalité dans le roman français », prélude du réalisme moderne, à une savante dissertation sur l'œuvre de Plaute, ce qui provoqua de sa part une étude complète de l'esclavage et de la condition des femmes à Rome. Dans ses *Souvenirs de Caunterets* vous auriez fait un voyage non seulement dans les Pyrénées, mais encore dans le pays des contes avec des « nouvelles » comme *le Tambour de Ville* et les *Petits métiers de l'Esplanade*, dont vous auriez goûté la saveur locale en même temps que la fine psychologie.

Un rapport sur le prix Bouctot fut pour notre distingué confrère l'occasion d'une étude complète de la presse depuis Babylone et ses historiographes, Rome avec ses *Acta diurna* devenus quotidiens à partir de Jules César, jusqu'au journalisme moderne avec les gazettes — du mot *gazetta*, monnaie vénitienne, *la Gazette de France*, *le Mercure*, les journaux français et plus particulièrement notre presse locale. Une notice sur les Bibliothèques municipales donne sur leurs origines les détails les plus circonstanciés et constitue une véritable consultation sur

la propriété des fonds ancien et moderne; vous ne serez pas étonné si dans cette étude il est fait allusion à l'ancienne bibliothèque de l'Académie, confisquée à la Révolution et versée à la Bibliothèque municipale de Rouen. Ses comptes rendus de « l'assistance par le travail », qu'il avait fondée à Rouen, montrent l'homme de bien qu'était M. Marais, et je ne crois pouvoir mieux terminer cet aperçu sommaire et forcément insuffisant de son trop court passage à l'Académie qu'en reproduisant la phrase du poète de l'antiquité qu'il rappelait lui-même à la fin d'un de ses rapports, et qui s'applique si bien à son action bienfaisante : « en matière d'infortunes, il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire ».

Notre regretté confrère n'était pas seulement un grand esprit et une grande intelligence : c'était un grand cœur.

Et avec Mgr Loth, quelle abondance, quelle variété, que de sujets !

Dans son discours de réception, en avril 1872, il s'étend sur *L'Ambassade en Portugal, en 1688, de Robert Le Roux, chevalier baron d'Esneval, d'Acquigny, vidame de Normandie*. C'est pour l'historien qu'était M. Loth l'occasion, en évoquant les origines de la famille d'Esneval, de faire valoir la petite patrie, tout en servant la grande; cette préoccupation a été constante dans toute la vie de notre regretté doyen, et

elle est trop à son honneur pour que nous ne nous fassions pas un devoir de l'indiquer au frontispice de ce résumé de sa carrière académique. L'esprit dans lequel d'Esneval s'acquitta de sa mission, s'efforçant de préparer le mariage du fils de Louis XIV avec l'infante dona Isabelle, projet que la mort de la princesse fit échouer, se dégage d'une volumineuse correspondance, avec des lettres inédites de Louis XIV et des dépêches peu connues de Colbert, de Pontchartrain, de Seignelay. Après avoir décrit la triste fin de la princesse, notre confrère conclut philosophiquement « qu'il vaut mieux écrire l'histoire des grands que d'y prendre personnellement part ».

Puis ce sont des notices sur des Normands célèbres, sur des académiciens :

Sur l'historien Farin, le peintre matriculier de la paroisse Saint-Godard, le zélé et consciencieux auteur de *l'Histoire de Rouen*, de la *Normandie chrétienne*, tout à la fois musicien et poète ;

Sur M. de Lespinois, l'historien de Chartres, archéologue, poète, critique d'art, ancien conservateur des Hypothèques à Rouen, fondateur de l'Histoire de Normandie ;

Sur M. Edouard Frère, nom triplement cher à notre Compagnie, secrétaire-archiviste de la Chambre de commerce, qui publia le *Manuel du Bibliographe normand*, fit paraître le résultat de ses recherches sur les premiers temps de

l'imprimerie à Rouen, auteur des fragments littéraires de lady Jeanne Gray, reine d'Angleterre, et d'une étude sur *le Ménestrel* en France et en Angleterre, sur la littérature scandinave, sur l'histoire des Palinods;

Sur Amédée de Mereaux, envisagé comme professeur, comme critique et comme compositeur; ce fut pour notre confrère l'occasion de faire ressortir l'influence de la musique sur l'éducation morale des peuples;

Sur l'abbé Colas, collectionneur avisé de livres rares, d'objets d'art, de faïences anciennes, ancien conservateur du Musée de céramique et collaborateur de M. Pottier dans son remarquable ouvrage sur *la Faïence de Rouen*;

Sur l'abbé Cochet, qui acquit « une renommée impérissable en demandant aux entrailles de la terre les vestiges des âges et des monuments disparus » et qui, « en fouillant notre vieux sol normand, labouré par tant de races, d'invasions et de révolutions successives, y a trouvé non seulement les tombeaux de nos pères, les débris des siècles écoulés, mais surtout l'histoire du travail, des mœurs, des institutions, des progrès des générations qui nous ont précédées, l'histoire elle-même de la civilisation, créant ce qu'on a appelé justement « la science de la Normandie souterraine »;

Sur M. Gosselin, auteur de monographies, composées d'après les sources, sur les coutumes,

les usages, les traditions, les annales de l'ancien Parlement;

Sur l'abbé de Boismont, chanoine de Rouen, membre de l'Académie française, né à Bos-Bé-
nard-Commin, petite commune du canton de
Bourgtheroulde, orateur célèbre qui prononça
les oraisons funèbres du dauphin, fils de
Louis XV, en 1768; de Louis XV, en 1774; et
couronna sa carrière de prédicateur en pronon-
çant, à la fondation d'un hôpital créé par M^{me} de
la Rochefoucault, un sermon où il parle de la
patrie et de la religion dans des termes inou-
bliables; retiré au Landin, il se délasse dans des
études d'histoire locale et meurt après avoir aidé
la jeunesse, formé le talent et encouragé les
débutants de l'abbé Maury;

Sur l'abbé Lecomte, auteur de *Messire de
Cliou, les Eglises et le clergé de la ville du
Hâvre-de-Grâce de 1516 à 1851*, et de mono-
graphies sur Pierre d'Esnambusc, sur Mgr Fran-
çois de Harlay, archevêque de Rouen, sur l'école
de l'abbaye du Bec, etc.;

Sur M. de Duranville qui publia *Les moyens
de populariser en Normandie les connaissances
historiques et archéologiques*;

Sur Charles Vervoitte, ancien maître de
chapelle de la Métropole, ancien inspecteur gé-
néral des Maîtrises de France, ancien président
de la Société académique de musique sacrée qui,
après des débuts plutôt pénibles, fournit ensuite

une carrière si honorable. J'ai eu la bonne fortune de connaître M. Charles Vervoitte, il y a quelques quarante ans ; il descendait, dans les dernières années de sa vie, quand il venait à Rouen, chez un de mes oncles (1), qui fit partie de l'Académie et eut l'honneur, comme moi ce soir, d'occuper le fauteuil de la présidence, et j'ai conservé le souvenir vivant de cet homme à la haute carrure, à la face réjouie, au verbe étincelant, qui, sous les dehors d'une joie débordante, cachait une plaie intime dont il devait mourir ; c'était un sensitif, dans le sens le plus complet du mot ; sensitif, quand il racontait ses premières années, son père, manœuvre, ne comprenant que le travail manuel, brisant, un jour où il avait surpris l'enfant jouant de la guitare, l'instrument que ce dernier avait acquis à force de privations, et en jetant les morceaux au feu ; Ch. Vervoitte, à cinquante ans de distance, en avait encore les larmes aux yeux ; sensitif, celui qui était déjà compositeur à douze ans, à vingt-six ans maître de chapelle à la paroisse Saint-Joseph de Boulogne ; sensitif, le maître de chapelle de la Métropole qui substitua le chant à plusieurs parties établi dans une tonalité accessible à toutes les voix au plain-chant que l'usage renfermait dans la seule étendue des voix de basse ; sensitif, l'auteur de tant de motets qui parlaient à l'âme et

(1) M. Eugène Niel.

faisaient mouiller les yeux; sensitif, le grand artiste qui faisait chanter et savait rire quand son cœur saignait !

Sur un préfet du Consulat, M. Beugnot, premier préfet de la Seine-Inférieure, qui prit une part si active au rétablissement de l'Académie, dont il fut vice-directeur, puis directeur (c'est ainsi qu'on appelait alors le président), en faisant approuver par le Ministre de l'Intérieur, le 12 germinal 1804, ses nouveaux Statuts. On trouve, dans cette étude, des renseignements précieux sur les vingt-quatre membres qui composaient le Conseil général de 1800, nommés par le premier Consul. Les petites causes produisent parfois de gros effets : au cours d'un dîner à la Préfecture, Beugnot avait eu avec Napoléon une discussion assez vive sur le traité de commerce de 1786, discussion qui influa sur toute la carrière de ce fonctionnaire. L'Empereur avait la mémoire longue et en 1813, à Mayence, il disait encore à Beugnot : « Vous êtes de ces savants à tous crins qui décident à tort et à travers » ;

Sur le fameux abbé Baston, académicien, qui seconda si efficacement l'abbé Lallemand — celui qui avait présidé la dernière séance de 1792 — dans les démarches qu'il fit dès son retour de la déportation, pour la reconstitution de l'Académie. Tout d'une pièce, d'une franchise parfois brutale, il ne se consola jamais — après avoir réussi à faire rouvrir nos portes, — de n'avoir pu nous

faire recouvrer nos livres et certaines de nos fondations. Ses réflexions, au lendemain de la séance solennelle de réouverture, sont amères : « Le 24 juin, s'écriait Baston, notre Compagnie renaissait à la vie; le préfet et le maire prononçaient des discours; la libéralité du Gouvernement se borne à des paroles; il ne nous rend même pas ce qui fut jadis notre propriété, pas même notre bibliothèque. Le Jardin-des-Plantes, notre création, nous est enlevé : en échange, la Ville s'engage, il est vrai, à nous servir une pauvre rente de 1,200 ou 1,300 francs, et pour combien de temps? »

Son esprit chagrin le fit promptement s'irriter de tout et de tous; il critiqua la diversité de notre composition, qui constitue au contraire notre honneur et notre force; il instaura, il est vrai, les discours de réception, tradition désormais obligatoire dont vous ne vous serez pas plaint avec le récipiendaire de ce jour, mais qui vous paraîtra, je le crains, plutôt fâcheuse, en ce qui concerne le président; et c'est de sa direction que date l'appellation « Monsieur » substituée à celle de « Citoyen » dans nos rapports confraternels. Ce n'est pas parce que, dans un accès de misanthropie, nous dirions aujourd'hui une crise de neurasthénie, il quitta l'Académie, donnant sa démission sans même en faire connaître les motifs, que nous ne devons pas conserver de ses services le souvenir reconnaissant et respectueux qu'ils

méritent. Son seul tort fut de n'avoir pas compris qu'au lendemain de la tourmente nous ne pouvions pas renaître tout entiers ! La vie nous était rendue, ce qui était l'essentiel ; l'avenir nous appartenait, et avec un peu de patience et de bonne volonté, le travail, l'initiative et le talent de ses membres aidant, l'Académie pouvait racheter par quelques sacrifices matériels — d'ailleurs forcés, — cette suprématie morale et intellectuelle qu'elle avait connue sous l'ancien régime, qui, vite reconquise, ne l'a plus abandonnée, et qui ne peut que grandir sous le règne de la Liberté.

L'activité intellectuelle de notre confrère ne se spécialisait pas dans ces biographies, fouillées cependant avec un soin méticuleux et qui empruntent leur valeur non seulement à un style abondant et facile, mais surtout à l'authenticité des sources où il a puisé : papiers de famille, notes manuscrites, souvenirs d'amis et de contemporains, renseignements personnels ; elle a porté sur des sujets plus étendus et des travaux de longue haleine, embrassant l'histoire, l'archéologie, la philosophie et même l'économie politique, et je ne parle que des mémoires qu'il a présentés à l'Académie ; or, vous savez tous que ce n'est qu'une partie de son bagage littéraire, Mgr Loth ayant appartenu à de nombreuses Sociétés savantes dont les *Bulletins* ont publié quantité d'œuvres. Qui ne se souvient de son ouvrage *l'Assemblée du Clergé de Rouen pour les États*

généraux de 1789, véritable histoire du diocèse de Rouen pendant la Révolution; vous y trouverez un portrait remarquable de cet abbé de Tressan qui, dans une vision lumineuse des nécessités de l'époque, déclarait le moment venu pour le clergé de renoncer au privilège de l'exemption de l'impôt; vous y verrez aussi une évaluation très instructive de ce que l'on a appelé alors « les richesses du clergé », richesses fort exagérées, comme l'ont été, plus récemment, les biens des congrégations.

Dans un autre genre, à l'occasion d'une étude délicate de la jeunesse, de l'éducation et de la conversion de saint Paul, notre érudit confrère a brossé de véritables tableaux de genre dans ses chapitres de l'arrivée de Paul à Athènes, vers l'an 52 de notre ère, et Paul devant l'aréopage.

A la suite d'un voyage dans les pays septentrionaux, la Norvège a tenté sa plume, et il a décrit en détail sa population, son industrie, ses institutions politiques et religieuses.

Un autre jour, il procède à une réfutation en règle du fameux libelle d'Anacharsis Cloots : *La République universelle ou adresse aux tyrannicides, à Paris, chez les marchands de nouveautés, l'an 4 de la Rédemption*, avec dédicace à Sophie Arnould.

Il publie ensuite : *Quelques années du journal de M^{me} de Julienne*, tante du chevalier de Neuville, histoire intime du xviii^e siècle; c'était le

temps où le poète Pierre-Charles Roy écrivait sur l'éventail de M^{lle} Dancourt où étaient représentés un paysage d'hiver et des patineurs :

Sur le fleuve glacé, l'hiver conduit nos pas,
Le précipice est sous la glace,
Telle est de nos plaisirs la légère surface,
Glissez, mortels, n'appuyez pas.

M^{me} de Julienne était bien de son temps, et la frivolité de l'époque apparaît à tous les feuillets de son journal.

En 1908, Mgr Loth s'occupe de *Dom Pommerays*, une des gloires des bénédictins de Saint-Ouen, et publie un opuscule sur un épisode peu connu de l'histoire de notre province aux débuts de la Révolution : *Les Otages normands de Louis XVI* renferment sur cet acte généreux et inutile de 1791 des détails fort intéressants et relatent les six cent onze noms de ces fidèles royalistes qui, en voulant sauver le roi, s'inscrivirent eux-mêmes sur la liste des suspects.

L'année suivante, il donne l'histoire de l'aître Saint-Maclou, rappelant la description poétique de Gabriel Hanotaux sur ce cimetière entouré d'arcades où sur le bois est sculptée *La danse des morts*; c'est, avec l'étude d'Hyacinthe Langlois, en 1832, ce qui a paru de plus complet sur la matière.

Je m'arrête, Messieurs, dans ce résumé forcément rapide et incomplet du grand labeur que,

dans le seul domaine académique, a accompli notre éminent et vénéré doyen; je n'ai pas la prétention, ce soir, de vous donner une étude complète de Mgr Loth et de ses ouvrages; ma seule intention a été de rendre à sa mémoire un dernier et respectueux hommage et de vous faire mesurer l'immensité de la perte qu'a subie en sa personne notre Compagnie, dont il était à la fois l'honneur et l'ornement.

Et ce n'était pas assez d'avoir perdu M. Octave Marais et Mgr Loth, car quelques mois plus tard se produisaient deux nouveaux vides, tout aussi regrettables et tout aussi marquants; nos honorables confrères, M. Richard Waddington et M. de la Bunodière étaient successivement ravis à notre estime et à notre affection :

M. Waddington, parlementaire accompli, au sens droit et au cœur généreux qui a rendu à son pays, sans autre ambition que de bien faire, dans les domaines les plus divers, sur le champ de bataille, dans l'industrie, à la Chambre de commerce, au Parlement, les plus utiles et les plus signalés services; s'étendre à cet égard serait sortir de mon rôle et enfreindre peut-être, dans une certaine mesure, ses dernières volontés; je me bornerai donc à le mentionner et à rappeler — ce qui est mon devoir — que l'auteur de la *Guerre de sept ans* avait sa place marquée à l'Académie : « C'est en souvenir du Canada fran-

çais, écrivait-il modestement, que je dois montrer dans votre Compagnie? » Avec quel intérêt et aussi quelle émotion ne parcourt-on pas ces pages que la sincérité rend éloquents, consacrées aux dernières années de la domination française; on distingue à l'exposé des faits les difficultés de la situation; on voit quelles furent les relations du marquis de Vaudreuil, du marquis de Montcalm, du chevalier de Lévis, du futur navigateur Bougainville, de l'intendant Bigot et de la Société canadienne; le souvenir du dernier hiver, celui de 1759 à 1760 est particulièrement poignant et vous serre le cœur. Sous la froideur voulue de l'historien on sent, devant la perte de cette magnifique colonie, défendue jusqu'à la fin par une poignée de braves qui ne connurent ni défaillances ni revers, et qui n'est due qu'à la faiblesse et à la pusillanimité du Gouvernement de Louis XV, on sent, dis-je, bouillonner la juste indignation du politique, du patriote et du bon Français qu'était notre éminent confrère.

Avec M. de la Bunodière, Monsieur, vous vous seriez trouvé en pays de connaissance.

En effet, c'est à l'étude des vieux monastères et des anciennes abbayes que le portaient ses préférences et ses goûts; c'est par une *Vue de Saint-Ouen, à vol d'oiseau*, — titre qu'il donna lui-même modestement à un travail très complet et qui n'a rien de superficiel, — qu'il débuta à l'Aca-

démie; après nous avoir promenés dans la vaste abbaye, il nous initie aux pratiques des disciples de saint Benoist; la vie monastique, le personnel de l'abbaye de Saint-Ouen à la fin du XVIII^e siècle, les revenus, les charges, l'existence des moines, tout est examiné et passé en revue avec le soin méticuleux et la méthode raisonnée d'un ancien fonctionnaire de l'enregistrement; par lui nous apprenons à connaître et à apprécier à sa juste valeur un des personnages les plus intéressants de la communauté, Dom François-Philippe Gourdin, le bibliothécaire, qu'il étudiera sous un jour tout actuel dans un de ses derniers mémoires à l'Académie.

Les sépultures de l'abbaye de Saint-Ouen donnent lieu de sa part, en 1897, à des recherches très instructives et qui, malheureusement, ne furent pas publiées; en 1909, il écrivait *Les derniers jours de l'abbaye*.

Une visite au Mont-Cassin fournit à notre distingué confrère l'occasion de nous décrire les beautés artistiques et architecturales de la célèbre abbaye bénédictine; après avoir narré l'histoire de saint Benoît et de sa sœur sainte Scholastique, il renseigne sur les restaurations entreprises par le révérendissime Père Krug; prenant texte des peintures à fresques représentant les divers épisodes de la vie du patriarche, il indique ce qu'est l'école de Beuron, antipode de l'école Bouguereau; les moines de Beuron font les dessins,

modèles et maquettes qu'exécutent des ouvriers placés sous leurs ordres et qui ne peuvent s'en écarter ; tout est rigide, hiératique, mais d'un effet saisissant.

Après une description du cloître extérieur avec ses arcades d'ordre dorique et son escalier royal entouré de statues offertes par de généreux donateurs, il nous fait pénétrer dans l'église dont les murailles et les pavages sont revêtus des marbres les plus rares ; les marches du sanctuaire et de l'autel sont en mosaïques où brillent le vert antique, le lapis-lazuli, la nacre et la brocatelle d'Espagne ; puis avec lui nous descendons dans l'église souterraine, dont la réfection date de 1900, grâce à la munificence du pape Léon XIII et de nombreux dons de souverains — entre autres Guillaume II et le roi Victor-Emmanuel, — et de grandes familles amies du Mont-Cassin.

Puis c'est le tour de la bibliothèque ; je vous aurai donné une faible idée de ses richesses quand je vous aurai fait connaître qu'elle ne compte pas moins de vingt mille volumes, une précieuse collection d'incunables et beaucoup d'éditions princeps.

Quant aux archives garnies d'armoiries en noyer revêtues à l'intérieur de cyprès pour protéger les papiers contre les vers, on y trouve neuf palimpsestes et mille trois cent quatre-vingts manuscrits dont deux cents avec enluminures.

Et comme chant du cygne, notre confrère nous présentait un travail très original sur *Dom Gourdin et les aérostats*. Ses recherches approfondies lui permettaient de nous dévoiler comment un des membres de notre Compagnie, célèbre déjà à tant de titres, avait, il y a cent vingt-huit ans, entrevu le problème de la direction des ballons; en effet, le 11 février 1784, dom Gourdin lisait à l'Académie un mémoire intitulé : *Projet d'une machine aérostatique qui paraît susceptible d'être dirigée*, premiers pas ou plutôt premiers vols de l'aérostation à la fin du xviii^e siècle. Les premières expériences des frères Robert en 1783, les essais des Montgolfier sont rappelés avec détails, et l'on voit comment aux ballons gonflés à air chaud ont été substitués les ballons à hydrogène.

Vous pouvez par ce simple aperçu vous rendre compte de la variété des connaissances de notre regretté confrère et mesurer le vide profond que nous a causé sa mort; à l'aménité de ses relations, à la simplicité de son abord, on reconnaissait vite le parfait gentilhomme, doublé, vous venez de le voir, d'un savant et d'un érudit. L'Académie conservera de son trop court passage parmi nous le même souvenir fidèle et reconnaissant qu'elle a voué à la mémoire de M. Octave Marais, de Mgr Loth et de M. Richard Waddington.

Que d'anneaux de la chaîne brisés et disparus !
Quels vides et quels regrets ! Heureusement que
suivant l'expression du poète :

Uno avulso non deficit aller.

Pour être le dernier maillon, vous n'en serez,
Monsieur, ni le moins solide, ni le moins bril-
lant.

N'êtes-vous pas l'artisan laborieux du bel
ouvrage auquel j'ai fait un emprunt au commen-
cement de ce discours, et intitulé : *Comptes,
devis et inventaires du manoir archiépiscopal
de Rouen*. N'avez-vous pas, pour produire dans
un ordre méthodique tous les éléments de ce tra-
vail considérable, compulsé les archives de l'ar-
chevêché, déterré dans les liasses poussiéreuses
les documents intéressants et susceptibles d'éclair-
rer sur les droits de propriété du manoir épisco-
pal ; après une étude — pièces, plans et dé-
comptes en mains, — de l'évêché primitif du
iv^e au ix^e siècle ; du second évêché du x^e au
xiii^e siècle, et du troisième archevêché aux xiii^e et
xiv^e siècles, n'avez-vous pas reconstitué le manoir
archiépiscopal transformé par d'Estouteville et
les d'Amboise, du xvi^e au xx^e siècle ; ouvrage
d'une haute érudition, dont, comme un bénédic-
tin de l'ancien temps, vous avez cherché, trouvé,
classé tous les matériaux et construit un monu-
ment historique de premier ordre ; et ce n'est
pas en le déclarant, une opinion personnelle —

dont la valeur dans ma bouche serait très contestable — que j'émetts ici, c'est celle, autrement convaincante et décisive de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres qui l'a couronné, en lui attribuant le prix Saintour.

N'avez-vous pas, dans vos *Souvenirs normands en Italie*, montré l'influence certaine de l'architecture normande, attestée par de nombreux monuments en Sicile, et réciproquement les influences siciliennes et romano-arabes dans certains portails normands comme la façade de la Cathédrale de Rouen, par exemple, et n'est-elle pas instructive votre conclusion quand vous écrivez : « Nos maçons avaient porté là-bas nos modes normands de construction et rapporté ici des modes bizantino-arabes de décoration ». Le *Bulletin des Amis des monuments rouennais*, en publiant cette étude comparative, n'a pas seulement rendu un juste hommage à sa valeur mais a permis à de nombreux profanes de réfléchir sur des monuments qu'ils admirent sans en pouvoir définir toutes les beautés, et de s'éclairer sur les idées directrices qui ont présidé, suivant les époques, à leur construction.

N'est-ce pas à vous également que nous devons de connaître le village d'Aiguèze, son château, son église et les origines familiales d'un de nos éminents confrères (1) ?

(1) Mgr Fuzet.

Mais permettez-moi de vous dire que si nous saluons en vous, avec une particulière estime, l'historien et le littérateur, vous avez à notre sympathie un titre que je m'en voudrais de laisser dans l'ombre, car il a réjoui nos cœurs de Français et de Rouennais; n'avez-vous pas naguère, — en brillant paladin de la vérité historique, — soutenu un retentissant et victorieux débat à propos de « Jeanne d'Arc et de la plaque de l'archevêché », que vous auriez désiré plus complète et plus conforme à la réalité des faits; la mention de l'instance introduite par le cardinal d'Estouteville en vue de la réhabilitation n'a-t-elle pas été réclamée justement par vous comme un minimum de satisfaction? Vous avez pu voir par ce qui s'est passé récemment, sur les instances d'un de nos distingués confrères (1), en ce qui concerne la plaque du jardin de Saint-Ouen, dite de l'abjuration, qu'il ne faut jamais désespérer. Le succès va toujours aux persévérants, et tôt ou tard l'heure des réparations arrive. Il en est une pour laquelle vous ne manquerez pas de joindre votre voix éloquente à la nôtre : c'est qu'un monument national, digne de la grande Lorraine, digne de la France qu'elle a sauvée, soit enfin érigé à Rouen, lieu de son supplice. Sans vouloir diminuer la valeur artistique de la statue de Slodtz, j'ai tout lieu de penser qu'elle ne représente même

(1) M. Valin.

pas Jeanne d'Arc; il semble en effet résulter de renseignements inédits, puisés aux sources les plus sûres, que la statue de la place de la Pucelle serait celle d'une Minerve ou d'une Bellonne faisant partie d'un groupe commandé par de Marigny, surintendant des menus plaisirs, pour le parc de Marly, et qui avait été refusée; on lui trouva une destination en l'envoyant figurer à Rouen la libératrice du territoire de 1431. Ne trouvez-vous pas que l'erreur n'a que trop duré et qu'il n'est pas trop tôt d'y mettre un terme. La vérité est en marche; vous l'avez vu pour les descendants de ceux qui la brûlèrent et qui se joignent à nous pour honorer Jeanne et la glorifier; vous l'avez vu pour l'Eglise qui l'a placée parmi ses saintes et lui élève des autels; vous le voyez pour le peuple, dont elle fut, et qui, dans sa soif instinctive de justice, a déjà donné au 30 mai, date de sa mort, le nom de Fête du patriotisme. Laissez-moi espérer que le jour viendra enfin où un monument grandiose comme son histoire se dressera, avec la côte Sainte-Catherine comme piédestal, au-dessus de la ville où elle a subi son martyre et du fleuve qu'ont sanctifié ses cendres, attestant à la face du ciel et de la terre la grandeur du sacrifice en même temps que la reconnaissance de tout un peuple; car le miracle se perpétue, le souffle de Jeanne n'a pas cessé de nous animer, et à quatre cent quatre-vingt-deux ans de distance, ses voix, qui sont celles du

patriotisme, continuent de se faire entendre; et la France, forte de la droiture de ses intentions et de l'amour de ses enfants, peut poursuivre avec calme le cours de ses destinées immortelles!

RAPPORT SUR LE PRIX BOUCTOT

(BEAUX-ARTS)

Par M. SAMUEL FRÈRE.

En annonçant les concours de 1913, l'Académie imposait pour l'obtention du prix Bouctot (Beaux-Arts) les trois conditions suivantes :

- 1° Le prix est donné à une œuvre artistique;
- 2° Cette œuvre, de préférence, doit avoir figuré dans une Exposition rouennaise ou aux Salons de Paris ;
- 3° L'auteur doit être, ou né, ou domicilié en Normandie.

A la suite d'une proposition prise à l'unanimité par l'une de ses Commissions, la Compagnie a estimé que M^{lle} Alice Binet, artiste peintre à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure), réalisait de tous points les exigences de ce programme.

En dehors de ses études d'atelier et de certains portraits placés chez des particuliers, M^{lle} Binet, sociétaire de la Société des Artistes français, et de la Société des Artistes rouennais, a produit ses

œuvres en public cette année dans trois Expositions :

1° Cet hiver, au Salon des Artistes rouennais;

2° En mai, dans une exposition particulière à la salle Legrip ;

3° A Paris, au Salon des Artistes français.

Ces trois manifestations d'art, à elles seules, donnaient une opinion des plus favorables du mérite de la candidate.

Bonne fortune assez rare, nous récompensons aujourd'hui par le prix Bouctot, non pas seulement une œuvre, ce qui serait déjà bien, mais deux œuvres de M^{lle} Binet, le portrait de M^{me} M. A... (Salon des Rouennais, 1913) et le portrait de M. Marcel Delaunay, (salle Legrip, 1913) qui sont également deux pièces remarquables.

Le portrait de M^{me} M. A... était aux Rouennais en place d'honneur, comme il le méritait, au centre d'un panneau. Corsage clair, largement décolleté, grand chapeau noir, opulente fourrure tombant des épaules et se rejoignant en avant, en cachant les mains; fond bistré très monté de ton sur lequel, par un effet de repoussoir vigoureux, la figure s'enlevait de face avec un éclat et une vie intenses.

Le modèle est éclairé de gauche à droite, plutôt de haut que de côté; ombres portées dans le clair obscur sur le front, sur le cou et sur l'épaule, tout le reste en pleine lumière, la physionomie respire l'intelligence, et les grands yeux brillants dans leur fine enveloppe de longs cils, sous l'ar-

cade sourcillière proéminente, adressent à gauche un regard mouillé à quelque ami digne d'envie. La taille est simplement penchée sur la droite dans un mouvement gracieux ; c'est très simple, très synthétique, très parlant, sans détails superflus, comme sans pauvretés, le tout peint et dessiné en même temps dans la pleine pâte du modelé, avec une certaine fougue juvénile et mâle qui ferait plutôt chercher en bas de la toile la signature de quelque jeune amoureux de l'École anglaise.

Quoique moins à effet, le portrait de M. Delanay est tout aussi supérieur. Il satisfait même certains critiques plus que l'autre, justement parce que l'emploi des repoussoirs y est moins sensible ; peinture plus poussée, plus marquée par la recherche des valeurs et des harmonies, sans que le travail y laisse la trace d'une hésitation ou d'un effort pénible ; c'est venu, comme l'autre, d'un seul jet, dans la même ambiance pondérée.

Le peintre est debout, et il regarde le spectateur de trois quarts. Sa palette Diaz à la main, une palette monumentale enrichie des jaillissements abondants des tubes, il semble réfléchir avant de se mettre à l'ouvrage. Heure grave pour un artiste, Messieurs, que celle où l'on va donner le premier coup de brosse. On s'apprête à effleurer cette toile vierge encore qui semble défendre sa blancheur comme une jeune épousée sa naïve pudeur. On veut pourtant la conquérir et essayer de lui don-

ner la vie, ainsi qu'un Jupiter créateur, on tremble un peu alors, on a dans le cœur, à la fois l'ardeur et l'anxiété, car l'avenir de l'œuvre est dans son début : si vous commencez mal, vous peinez jusqu'à la fin.

Dans le regard de M. Delaunay, courageux, entreprenant, mais quelque peu inquiet, vous retrouvez l'histoire de cet état psychologique, et ce sera l'honneur de M^{lle} Binet d'en avoir saisi au passage l'expression complexe en même temps que fidèle. Encore une fois, ce beau portrait fait moins de tapage, mais il est plus peint, plus enveloppé, plus souple de vision et d'exécution. La gamme des colorations est montée, riche et plutôt grave ; dans le jeu des valeurs pas une note qui détonne. La ressemblance enfin est, j'ose dire, merveilleuse.

Ces deux œuvres suffisaient, suivant nous, pour valoir à M^{lle} Binet la haute récompense dont nous disposons. Mais l'Académie est dans l'usage, malgré les termes exacts de son programme, de considérer à côté de l'œuvre qu'elle couronne par le prix Bouctot, la personnalité générale artistique de l'auteur qui doit n'être, ni le premier venu, ni un débutant, ni même un jeune talent digne d'encouragement dans des études matérielles plus ou moins laborieuses, comme lorsqu'il s'agit des prix Pellecat.

M^{lle} Binet, bien que jeune encore, est une artiste, passez-moi le mot « arrivée ».

Depuis cinq ans elle est sociétaire des Artistes français, où elle s'est présentée non pas comme portraitiste, mais comme peintre de genre. En 1911, elle donnait au Salon son *Conseil municipal de village*, amusante assemblée de types pris sur le vif de la nature. En 1912, *la Place vide*, très remarquée alors, et qui lui valut une mention. C'est une jolie scène bien composée, adroitement exécutée, et qui, selon nous, a un autre avantage supérieur à tous les autres, celui d'exprimer. Il y a là de la poésie triste, de la vie vue par les yeux de la pensée, des larmes, des souvenirs, de la résignation, de l'angoisse et des espoirs immortels, tout ce qui compose, hélas ! ce bouquet des fleurs de l'âme effeuillé par nous au cours de nos années, sans pouvoir choisir, sans pouvoir non plus nous arrêter à l'heure propice dont parle Lamartine dans son beau *Lac*.

Enfin, en 1913, M^{lle} Binet est à trois places à la fois, comme nous le disions en commençant, et trois fois elle nous arrête. Aux Rouennais, cinq numéros, et si l'usage de cette Société eût été de donner des récompenses, l'artiste eût mérité la médaille d'honneur. Chez M. Legrip, quinze toiles, dont dix au moins de première valeur. Je fais appel au souvenir de ceux qui ont vu les portraits de M^{me} D..., de M^{lle} B..., et de M. Bonnier.

L'opinion du public, celle de la presse, les commentaires des peintres professionnels ou amateurs, réalisèrent alors un accueil des plus flatteurs à notre candidate.

Pour l'Académie, ce qui constitue surtout la caractéristique du pinceau de M^{lle} Binet, c'est l'heureuse façon de concevoir le portrait.

Il y a dans la figure humaine comme dans un monument ou un paysage, un point saillant, un objet d'intérêt prépondérant, vers lequel converge tout le reste dans des rapports de subordination selon nous inévitables. C'est cet esprit de subordination de l'accessoire au principal dont se préoccupe éminemment M^{lle} Alice Binet.

Que de gens semblent ignorer cette vérité de M. de la Palisse, que dans un portrait, la figure prime le reste. Sans doute le geste a bien son prix, il concourt à la signification du regard ; rappelez-vous plutôt ce génial portrait du père Bertin par Ingres. Cette façon de s'appuyer sur les genoux à pleines mains, c'est l'explication du caractère du modèle. Cependant Ingres a subordonné le geste au visage.

Arrêtez - vous devant certaines images de femmes riches, vous souffrez d'y voir l'artiste soigner les dentelles, les plis de la robe, les accidents du fichu, les bijoux des doigts, les broderies de la jupe avec le même amour que les yeux de la dame qui sont, eux, la vraie signature de l'identité psychique du modèle. Voilà une faute que ne commet jamais M^{lle} Binet, et, cependant, elle est femme.

Négliger totalement ces accessoires serait une autre erreur, mais leur faire donner le même son que la figure, c'est agir en photographe, non en

artiste. Pourquoi se complaire dans ces mille fanfreluches du costume, de la toilette et même du fond ou de l'ameublement : qu'ils soient jolis en eux-mêmes, ces détails, peu m'importe s'ils me distraient. Gounod disait à ses fidèles : « Dans une œuvre d'art, ce qui est inutile est nuisible. »

Il semble que notre lauréate ait pris cette vérité pour devise. Elle trouve moyen de faire riche en restant sobre.

En cela, comme sur beaucoup d'autres points, elle ne paraît pas avoir épousé les préoccupations d'une femme peintre célèbre à laquelle il ne nous viendrait pas à l'esprit de la comparer.

M^{me} Vigée-Lebrun avouait qu'elle peignait les portraits des grandes dames de son siècle, non pas telles qu'elles étaient, mais telles que les modèles voulaient être peints. Elle donnait donc à ses clientes les charmes qu'elle trouvait à sa propre personne, un teint de rose et de lis, des boucles échappées sous un grand chapeau, des yeux de gazelle et un petit nez frémissant. « Il faut que tout le monde soit content », voilà quelle était sa philosophie. Plaire, satisfaire, charmer avant tout; aussi a-t-elle légué aux portraitistes, dit M. Henry Roujon, des conseils précieux. Il sied d'en goûter la sagesse pratique. « Ne vous rebutez pas, disait-elle, si quelques personnes ne trouvent aucune ressemblance dans vos portraits; il y a tant de gens qui ne savent point voir. »

Ceci encore :

« Il faut flatter les femmes, leur dire qu'elles sont belles, qu'elles ont le teint frais, cela les met en belle humeur, et cela les fait tenir tranquilles avec plus de plaisir. Je tâche de donner à ces dames leur physionomie, mais celles qui n'en ont pas (et on en voit), je les peins rêveuses. »

Cette tactique peut être fort adroite et nous a valu des œuvres aujourd'hui considérées comme de pures merveilles, mais les temps ont singulièrement changé, et c'est un des mérites de notre esthétique contemporaine d'aimer avant tout la sincérité ; or, M^{lle} Binet est de son siècle, elle est sincère et nous ne pouvons que l'en féliciter en continuant à la suivre dans sa carrière d'artiste.

Il nous reste en effet à signaler la dernière toile de M^{lle} Binet, intitulée, au Salon des Artistes français : *la Lessive*.

Ici pas de poésie, si ce n'est celle du travail, car le travail a, lui aussi, son expression dans des manifestations bonnes à surprendre à certaines heures. Le jury parisien ne s'y est pas trompé, et cette fois c'est plus qu'une mention, c'est une médaille qu'a reçue M^{lle} Binet. Or, les médailles du Salon de Paris n'ont rien de banal, ne les a pas qui veut.

Ce qui a décidé le jury, c'est l'exécution habile de cette besogne intime, dans une lumière tamisée que verse de coin la baie d'une fenêtre basse. Grâce à la concentration de l'éclairage, les figures,

les meubles, les murs, le linge blanc du baquet jouent hiérarchiquement leur rôle dans le clair obscur de la buanderie. Deux femmes sont à l'œuvre, l'une frotte, l'autre rince, et sur le pavé, les éclaboussures savonneuses ruissellent en flaque sourdement indiquées. Pendant ce temps, la plus jeune des lavandières fait la causette debout; elle raconte probablement les commérages du quartier, en évitant, suivant la formule, de parler de la poutre qu'elle a dans l'œil, fictivement du moins, car M^{lle} Binet lui a donné l'aspect d'une jeune fille agréable et nullement difforme.

Tel est, Messieurs, le nouveau lauréat de l'Académie. Les deux portraits dont j'ai parlé, et, d'une façon générale, l'ensemble de ses productions, dénotent chez M^{lle} Binet un rare tempérament, une main expérimentée, un œil d'une sûreté exceptionnelle, et déjà un passé des plus brillants.

Elève de Raphaël Collin, de Paul Gervais et de Schommer, habituée de l'Institut Julian, cette artiste a beaucoup travaillé et fait honneur à ses maîtres.

Ajoutons qu'elle a la peinture dans le sang. Il suffit pour s'en convaincre de regarder un certain paysage ornant son salon de Saint-Etienne-du-Rouvray.

Ces oliviers de la côte d'azur sont l'œuvre de la grand'mère. On y retrouve la franchise de touche de la petite-fille, sa façon de voir les spectacles du monde par les grands côtés, les grands effets et

les lignes simples. Nul plus qu'elle n'a dédaigné ce qu'on a appelé familièrement le potinage de l'art.

Elle mérite, redisons-le une dernière fois, d'être titulaire du prix.

Nous sommes unanimes à le lui décerner aujourd'hui en applaudissant à ses succès présents, et en lui prédisant l'heureux été qu'annonce son printemps.

RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT ⁽¹⁾

Par M. LEFORT.

L'Académie de Rouen tient de la libéralité de M. Pellecat deux fondations, de 1,000 francs chacune, destinées à deux jeunes gens de Rouen ou du département jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

M. Rolland (Léonce-François-Antonin), né à Forges-les-Eaux (Seine-Inférieure), le 13 mai 1883, a obtenu à l'Ecole des Beaux-Arts de Rouen, de 1901 à 1911, vingt-trois prix en dessin, sculpture, peinture, anatomie, perspective, histoire de l'art, décoration, etc.

Il a obtenu en 1910 les certificats d'aptitude à l'enseignement du dessin, premier degré et degré supérieur. A la suite de ces examens, il a été nommé professeur de dessin au Collège de Provins, le 1^{er} octobre 1912.

Mais il ne faudrait pas se faire d'illusion sur les

(1) C'est par erreur qu'au *Précis* 1911-1912 le lauréat du prix Pellecat a été désigné sous le nom de : Juliette Belliard ; il faut lire Billard.

résultats financiers de cette nomination, obtenue après douze années d'apprentissage, d'études, de travail et de succès. Ils n'atteignent pas les deux tiers du salaire d'un ouvrier maçon !

On conçoit que, dans ces conditions, le modeste artiste ne puisse entreprendre aucun travail d'art notoire : il ne dispose pas des avances nécessaires.

L'Académie de Rouen est heureuse de pouvoir attribuer l'un de ses prix Pellecat à M. Rolland ; elle remplit ainsi les désirs du donateur en donnant le meilleur encouragement à un artiste d'avenir.

*
* *

L'autre prix Pellecat est attribué à M. Robinne.

M. Robinne, né à Coutances le 26 novembre 1893, est élève de seconde classe à l'Ecole d'Architecture de Rouen, où, depuis son admission, il a obtenu les récompenses suivantes : 1° cinq mentions sur projets rendus d'architecture nécessitant chacun un travail de deux mois, délai imparti par les règlements scolaires ; 2° une troisième médaille en dessin ornemental ; 3° deux mentions d'archéologie.

Pour apprécier exactement l'importance et la valeur de ces récompenses, il ne sera pas inutile de rappeler brièvement ce que sont les Ecoles régionales d'Architecture fondées en 1903 et dont cinq existent actuellement en France : à Lille, Lyon, Marseille, Rennes et Rouen.

Dans notre ville on ignore à peu près complètement qu'il existe ici une Ecole supérieure d'enseignement architectural dispensant un diplôme d'architecte, équivalant dans la hiérarchie scolaire aux diplômes de docteur en droit, en médecine, etc.

L'Ecole régionale d'Architecture de Rouen est donc une véritable Faculté d'Architecture de plein exercice et diplômante.

Mais ce qui différencie ces Ecoles d'Art des autres Facultés, c'est qu'on n'y est admis que par voie de concours, alors que pour les Ecoles de droit, de médecine, le simple baccalauréat, atténué même par des équivalences, en ouvre les portes toutes grandes.

Rien de pareil pour les Ecoles régionales d'Architecture : un concours, commun à toutes les Ecoles diplômantes d'Architecture, y compris l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, réunit à chaque session plus de six cents concurrents, pour lesquels il n'est réservé que soixante places d'admission.

Actuellement, ce concours est celui pour lequel la proportion des admis, par rapport au nombre des candidatures, est la plus faible : c'est le plus difficile des concours de l'Etat.

Ce n'est pas tout : une fois l'élève admis aux Ecoles régionales, il fait les mêmes études, les mêmes projets, subit les mêmes examens, et tous les jugements sont l'œuvre d'un jury mixte composé des artistes de Paris et de province.

Enfin la sanction des études, le diplôme d'architecte a la même valeur et est délivré par le même et unique jury, que les études aient été faites à Paris ou dans les Ecoles régionales d'Architecture.

On peut ainsi apprécier combien, par le jeu seul de la concurrence et du nombre des concurrents, les récompenses sont d'une rare valeur.

M. Robinne, le second lauréat de l'Académie, est l'un de ces élèves qui ne se laissent pas éblouir par le foyer parisien et résistent à son attraction.

Ses professeurs et maîtres, le directeur de l'Ecole régionale de Rouen affirment à l'envi son mérite, son travail, ses succès et la dignité de sa conduite.

Nous devons ajouter que M. Robinne a eu la douleur de perdre son père et sa mère qui, à l'aide de la modeste profession qu'ils exerçaient, pouvaient subvenir aux besoins de leurs enfants.

C'est donc pour permettre à cet excellent et jeune artiste de pouvoir continuer ses études, si brillamment commencées, que l'Académie, pour le second prix Pellecat, a porté ses suffrages sur M. Robinne, assurée de répondre ainsi aux vœux du donateur. Nous prions M. Robinne de venir recevoir le prix de 1,000 francs qui lui est décerné.

RAPPORT SUR LA FONDATION GUEROUT

Par M. MERRY DELABOST.

MESDAMES, MESSIEURS,

Depuis que l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen a consenti à se charger de la mission agréable, certes, mais parfois difficile, délicate, d'exécuter les intentions bienfaites de philanthropes éclairés, c'est pour elle une source de joies sincères d'avoir, chaque année, à récompenser de belles actions, des sentiments généreux, des œuvres artistiques, littéraires ou scientifiques intéressantes, d'encourager les débuts de jeunes gens plus riches de bonne volonté et de mérites naissants que de numéraire. Aussi est-ce avec respect et reconnaissance que sont prononcés les noms des Gossier, Bouctot, Dumanoir, de la Reinty, Rouland, Pellecat, Boulet-Lemoine, Houzeau, Guérout.

En 1839, le premier, M. l'abbé Gossier, membre de l'Académie, eut l'heureuse inspiration d'engager notre Compagnie, ainsi que la Société d'Agriculture et d'Émulation du Commerce et de

l'Industrie, dans cette voie fructueuse, en y consacrant une part de sa fortune.

Puis vinrent les fondations : Bouctot, en 1843 ; Dumanoir, en 1859 ; de la Reinty, en 1865 ; Rouland, en 1879 ; Houzeau, en 1904 ; Pellecat, en 1908 ; Boulet-Lemoine, en 1909 ; Guérout, en 1911 ; le rapprochement progressif et rapide des dernières dates n'est-il pas d'un heureux augure ?

En cette même année 1911, une personne aussi modeste que bienfaitante fit parvenir à l'Académie, par l'intermédiaire d'un de ses membres, un don de 2,000 francs, laissant notre Compagnie libre d'en faire l'usage qu'elle jugerait convenable. « Regrettant de ne pouvoir remercier cette personne généreuse », l'Académie décida d'employer cette somme, jusqu'à son épuisement, à décerner des prix pour récompenser les mérites énoncés dans ses programmes. Deux prix, de 300 francs chacun, ont été ainsi attribués pendant les années 1911, 1912, 1913.

Le prix fondé par notre regretté confrère M. Houzeau ne tardera pas à être décerné pour la première fois.

Quant à la fondation Guérout, à part deux rentes viagères, d'ensemble 700 francs (dont nous souhaitons aux bénéficiaires de pouvoir jouir longtemps), l'Académie est entrée en possession de la totalité du legs qui lui avait été fait par le généreux artiste, et elle a commencé, cette année même, à en faire profiter les personnes désignées

dans son testament, dont il est nécessaire de rappeler ici les termes :

« J'institue pour ma légataire universelle l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.... En conséquence, je lui lègue tous mes biens, à la charge d'exécuter tous les legs particuliers que je vais faire par le présent testament, ou que je jugerai bon de faire dans l'avenir.... Je lui recommande d'employer les revenus de son legs à venir en aide aux artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables par leurs talents et par leurs bonnes mœurs, et âgés de soixante ans au moins, qui habiteraient Rouen ou la Seine-Inférieure ou seraient nés dans ce département ».

Et, avec le désir évident de ne pas enserrer l'Académie dans les limites d'une formule trop étroite, qui ne répondrait pas entièrement à sa pensée, il ajoutait : « Je suis convaincu que l'Académie de Rouen fera, du reste, un bon usage de ces revenus ».

Dans le courant de cette année 1913, notre Compagnie s'est empressée de venir en aide à plusieurs artistes musiciens dont la fortune n'avait pas suffisamment récompensé les labeurs et le mérite, et dont la situation difficile lui avait été signalée. Ici, Mesdames, Messieurs, vous le comprenez aisément, une extrême discrétion s'impose ; notre Compagnie doit conserver le

secret des services que la générosité de son ancien lauréat du prix Gossier la met à même de rendre.

Convaincu, en outre, que ce serait encore réaliser les désirs de l'artiste enthousiaste et ami du progrès qu'était M. Guérout, que d'aider à la création d'un instrument de musique fort intéressant et qu'il eût été ravi de posséder, elle n'hésita pas à verser à ses inventeurs, pour faciliter leur tâche, une somme importante.

Elle se faisait, d'ailleurs, un plaisir, d'accord avec eux, de faire entendre cet instrument à nos concitoyens, aujourd'hui même, dans cette séance publique, avec le concours d'éminents artistes.

Pour des raisons qui n'ont pas à être exposées ici, presque à la dernière heure, l'Académie a vu ses espérances déçues en ce qui concerne la présentation de cet instrument, et, par suite, elle fut contrainte de modifier son programme et de renoncer à l'audition d'artistes aimés du public, qui avaient bien voulu promettre leurs concours.

L'amertume de la déception a, du moins, été atténuée par cette considération que le prélèvement un peu exceptionnel opéré sur le fonds Guérout n'a aucunement diminué la part des personnes plus spécialement visées par le testament.

En effet, la liquidation de la succession a mis entre les mains de notre Compagnie une somme de 5,060 francs à distribuer annuellement; or, bien que toutes les demandes qui lui ont été

adressées aient reçu satisfaction, elle n'a pu faire emploi que de 4,300 francs.

Comment expliquer cela ?

Serait-ce que le nombre des artistes musiciens, auxquels s'appliquent les termes du testament, est plus restreint que nous ne l'avions supposé ?

Ce serait fort désirable.

Ou bien ceux-là auraient-ils apporté à leurs demandes une trop excessive discrétion ?

N'est-ce pas plutôt parce que les dispositions testamentaires de M. Guérout ne sont pas encore assez connues, n'ont pas reçu une publicité suffisante ?

Aussi, en terminant, j'adresse, au nom de l'Académie, au public et à la presse un nouvel et pressant appel, afin que nous puissions, à l'avenir, plus fréquemment, plus complètement, et toujours aussi discrètement, soulager des détresses imméritées et soigneusement dissimulées.

RAPPORT SUR LE PRIX GOSSIER

Par M. G. DE BEAUREPAIRE.

MESSIEURS,

L'Académie avait mis au concours cette année, pour le prix Gossier, le sujet suivant : *Etude sur Nicolas Mesnager, négociant et diplomate*. Les biographes de Mesnager sont assez rares. Cependant l'histoire de ce Rouennais illustre était bien digne d'appeler l'attention des chercheurs et de provoquer une sérieuse étude d'ensemble sur sa vie et sa carrière.

Un seul mémoire vous a été présenté, portant pour devise : *La clé dont on se sert est toujours nette*.

L'auteur, et nous ne saurions l'en blâmer, a pris pour guide un discours, aux larges aperçus, aux indications précises, que prononçait, en 1872, M. le vicomte d'Estaintot, alors votre Président. Mais la découverte qu'il a su faire de documents déposés aux archives soit du Ministère des Affaires étrangères, soit du Ministère de la Guerre, soit enfin dans les dépôts publics de

Rouen apporte une heureuse et nouvelle contribution à l'histoire du brillant diplomate.

J'ajoute que le candidat au prix Gossier a eu la bonne fortune d'entrer en rapports avec M. Lebaillif de Mesnager, le dernier représentant de la famille. Avec une extrême complaisance, celui-ci a mis les papiers et souvenirs qu'il possédait à la disposition de l'auteur, lui fournissant ainsi de précieux renseignements généalogiques.

L'ouvrage qui vous fut présenté commence, comme toute étude qui se respecte, par une longue bibliographie des sources imprimées ou manuscrites.

Il est divisé en onze chapitres. Les deux premiers sont consacrés aux origines de Mesnager ainsi qu'à sa carrière comme député au Conseil du Commerce. Nous y voyons que la famille de Mesnager était originaire de Touraine et que notre compatriote — conformément à ses prétentions — n'était pas sans aïeux. C'est lui-même qui dressa, en 1713, l'arbre généalogique de sa famille, suivant les certificats qui lui étaient délivrés par les maire et échevins de Tours.

Dans le Conseil du Commerce, Nicolas Mesnager dut se faire remarquer par sa connaissance des affaires.

Bien que le mémoire qui vous est soumis n'apporte pas encore sur ce point toutes les précisions désirables, on est fondé à le penser, surtout en considérant les marques de distinction dont

Mesnager fut l'objet de la part du roi Louis XIV.

Il ne saurait plus y avoir de doute lorsqu'on le voit envoyé en mission une première fois en Espagne, puis en Hollande, une seconde fois en Espagne. En effet, tous ces voyages avaient trait au règlement des intérêts commerciaux de la France, soit en trouvant dans les traités avec Philippe V « d'utiles compensations aux souffrances que nous imposait la guerre », soit en tentant la Hollande par des ouvertures favorables à son commerce. Ces diverses négociations font l'objet de trois chapitres distincts, où la documentation est fréquemment empruntée aux archives des Affaires étrangères et de la Guerre. Trois autres chapitres sont consacrés au voyage et aux négociations de Mesnager en Angleterre. Tout ce qu'il avait rassemblé sur l'article du commerce des Indes désignait tout particulièrement notre compatriote pour cette mission.

Il s'en acquitta si bien qu'au dire de Dangeau, le roi lui aurait publiquement adressé cet éloge : « Monsieur, vous m'avez si bien servi par le passé que je ne doute pas que vous ne me serviez encore mieux à l'avenir, si c'est possible ».

L'occasion allait bientôt s'en présenter et Nicolas Mesnager avait l'honneur d'apposer, au nom de la France, sa signature au bas du traité d'Utrecht. Après avoir rappelé cette page glorieuse, l'auteur consacre les deux derniers chapitres de son mémoire à la mort de Mesnager et à ses biographes.

Là encore nous retrouvons de curieux renseignements extraits des papiers de famille de M. Lebaillif de Mesnager.

Telle est, succinctement analysée, l'étude qui vous est présentée. Ce n'est pas qu'il ne soit possible de lui adresser quelques critiques. Votre Commission y releva quelques défaillances de style ; parfois encore des citations — malgré tout l'intérêt qu'elles présentent — semblent un peu trop voiler l'œuvre personnelle de l'auteur.

Quoi qu'il en soit, cette étude, inspirée par une bonne méthode, puisée aux meilleures sources, vous a paru témoigner d'efforts méritoires, de sérieuses recherches, aussi l'Académie a-t-elle décidé de décerner le prix Gossier à l'auteur du mémoire soumis à son examen.

L'ouverture de l'enveloppe portant la mention : *La clé dont on se sert est toujours nette*, vous a révélé le nom de M. Julien d'Heucqueville qui est invité à venir recevoir le prix de l'Académie.

RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU

Par M. E. LAYER.

Présenter à l'Académie, devant un auditoire sensible à toutes les manifestations du Bien et du Beau, le rapport annuel sur les prix de vertu, c'est une mission attachante que les mérites des lauréats choisis par la Compagnie rendent aisée à remplir.

Une publicité excessive, répondant à une regrettable curiosité, révèle chaque jour les défaillances de la nature humaine. Il semblerait qu'une fatalité, fâcheusement invoquée parfois au détriment de la moralité des faibles, dominerait la volonté, fournissant aux pires actions l'excuse d'un irrésistible entraînement.

Par leurs éminentes fondations, les Dumanoir, les Octave Rouland, M^{me} Boulet-Lemoine, un donateur qui a laissé ignorer son nom, sans se soustraire à la reconnaissance qu'il partage avec ses émules, ont fourni, à l'encontre de théories néfastes, par la notoriété donnée aux belles actions, la plus efficace des contradictions, celle des faits.

L'attribution faite par l'Académie des récompenses dont elle dispose, atteste les revanches glorieuses de la liberté humaine apte à toutes les générosités.

Aux manifestations de l'égoïsme se trouvent opposés des actes d'admirable abnégation, des dévouements que l'on peut dire sans limites. Tantôt ce sont de belles actions empruntant le caractère d'une admirable spontanéité, tantôt et le plus souvent celui d'une persistance que ne lasse même pas le cours des années.

Il convient de remarquer comment, dans les existences populaires vouées au sacrifice pour autrui, comment, chez la pauvreté généreuse, l'intelligence ménageant avec un art merveilleusement ingénieux l'emploi des moindres ressources, permet l'accomplissement des œuvres de dévouement entreprises sous l'inspiration du cœur.

Si étroites que puissent être les limites imposées à ce rapport, il est permis d'espérer que l'exposé des belles actions récompensées permettra d'apprécier, si sommaire soit-il, comment les considérations présentées se justifient par les actes et mérites des lauréats.

PRIX DUMANOIR

Le prix de *huit cents francs* institué par M. Dumanoir, *pour être remis à l'auteur d'une belle*

action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure, se trouve partagé cette année, par l'Académie, entre deux lauréats : M. Lucien Plaquevent et M^{me} veuve Levasseur.

Lucien Plaquevent, né à Rouen, le 28 octobre 1896, est l'aîné de trois enfants ; il appartient à une famille estimée, établie dans la commune du Tilleul, canton de Criquetot-l'Esneval. Le père est jardinier au château de Préfossé où le jeune Plaquevent se trouve lui-même employé comme domestique.

Il y a lieu d'indiquer qu'il remet ses gages à ses parents qui ont à leur charge, outre deux enfants, une grand'mère aveugle.

Une circonstance impressionnante devait donner à Lucien, le fils aîné, âgé de seize ans seulement, l'occasion de montrer quelles étaient ses qualités de cœur, de décision et d'énergie. Sa mère était tombée malade et se trouvait à la dernière extrémité à la suite d'une violente hémorragie. M. le docteur Fidelin, appelé en hâte, reconnut qu'une seule chance de salut restait pour la malade, atteinte d'anémie aiguë, la transfusion du sang.

Restait à trouver dans l'entourage de M^{me} Plaquevent la personne qui consentirait à se prêter à l'opération. Lucien apprenant à quel prix sa mère pouvait être conservée à la famille, s'offrit sans hésiter pour donner son sang. La résolution généreuse de l'enfant, sa fermeté ont inspiré un

sentiment de vive admiration aux docteurs Fide-
lin et Dehelly, aussi se sont-ils fait un devoir de
signaler à l'Académie ce bel acte de piété filiale.

Le dévouement du bon fils a reçu la plus chère,
la plus inappréciable des récompenses, sa mère
lui a dû la vie. A ce bonheur incomparable,
l'Académie ajoute son suffrage en attribuant à
Lucien Plaquevent un prix de quatre cents francs.

Le diplôme qui accompagnera la récompense
sera pour le lauréat, avec le rappel d'un geste
dont il ne pouvait mesurer le risque, l'encoura-
gement à justifier dans la vie, dans la pratique
du devoir, les espérances inspirées par un si beau
début.

*
* *

Après avoir rendu hommage au mérite d'un
acte de la plus touchante spontanéité, l'Académie a
voulu honorer les mérites d'une vie consacrée à
l'accomplissement d'une belle action continuée
sans interruption, comme le constate une lettre
élogieuse de M. Bocheux, conseiller général,
maire d'Yvetot.

M^{me} veuve Levasseur, née Marie Durieu, âgée
aujourd'hui de soixante-trois ans, dirige à Yvetot,
depuis près de trente ans, une garderie de plus
de cent enfants, parmi lesquels on compte de trop
nombreux orphelins.

M^{me} Levasseur, attentive pour tous ceux qui lui
sont confiés, s'attache plus particulièrement aux

petits malheureux privés, dès le début de la vie, par la mort de leurs père et mère, du plus précieux appui, des plus chères tendresses.

L'affectueuse gardienne des tout petits ne se borne pas à leur prodiguer des soins quasi maternels, elle sait les combler de ces douceurs auxquelles ils sont sensibles, par des prélèvements d'une inappréciable générosité sur le traitement de 600 francs qui lui est alloué, son unique ressource.

En retour de cette tendresse, M^{me} Levasseur est l'objet de l'expressive affection des jeunes enfants qui l'entourent. Au dire de ceux qui s'en trouvent témoins, il n'est pas de rencontre plus gracieuse que celle des bambins qu'elle ramène la mine joyeuse au logis familial.

L'Académie a partagé les sentiments dont elle avait reçu le témoignage ; elle attribue à M^{me} Levasseur, en partage du prix Dumanoir, la somme de quatre cents francs.

PRIX ROULAND

L'Académie décerne cette année les prix Octave Rouland, de *trois cents francs chacun, destinés à récompenser les membres de familles nombreuses ayant fait preuve de dévouement pour leurs frères et sœurs*, à M^{lle} Zélie Vasseur et à M. Léonard Bellebouche.

M^{lle} Zélie Vasseur, née à Vignacourt, départe-

ment de la Somme, le 29 mai 1859, était l'aînée d'une famille de douze enfants. Venue avec ses parents à Saint-Jacques-sur-Darnétal, Zélie commença à travailler dans une briqueterie dès l'âge de sept ans; elle aida ainsi ses parents à élever ses frères et sœurs.

A Boisguillaume deux ans après, la jeune fille, plus exactement l'enfant, ne cessa de venir en aide à ses parents, dans la mesure de ses faibles moyens. Ce fut grâce à l'intervention charitable de M^{me} Nétien que Zélie Vasseur put apprendre l'état de lingère et de couturière.

Après avoir perdu son père en 1891, sa mère en 1897, cette fille de grand caractère n'a cessé d'exercer sa générosité à l'égard des siens, leur venant en aide pour élever leurs enfants. En outre, tantôt des maladies, tantôt le paiement d'un loyer, enfin la mauvaise santé d'un frère lui imposèrent des sacrifices successifs. Aujourd'hui M^{lle} Zélie Vasseur a cinquante-quatre ans, elle s'est oubliée elle-même en sacrifiant ses gages pour secourir les siens.

Une pareille existence, consacrée dès l'âge le plus tendre au dévouement et au sacrifice, s'imposait au suffrage de l'Académie, heureuse d'attribuer à M^{lle} Zélie Vasseur l'un des prix Rouland.

*
**

M. Léonard Bellebouche, né à Aumale, le 1^{er} octobre 1882, était l'aîné d'une famille de neuf

enfants ; son père mourut en août 1899, laissant sa veuve et ses jeunes enfants dénués de ressources.

Le jeune Bellebouche avait commencé à travailler en 1898, et dès lors il était venu en aide à sa famille et n'a pas cessé de lui prêter son assistance.

Excellent ouvrier, ayant mérité l'estime et les sympathies de tous ceux qui l'ont employé, Léonard Bellebouche est entré en 1905 comme garde moulin chez M. Fonteneau, farinier à Neufchâtel ; il est, après la mort de son patron, resté dans la maison, au service de la veuve.

Le lauréat, aujourd'hui récompensé, ne s'est jamais réservé que la part des salaires strictement nécessaire à son existence, remettant le surplus à sa mère pour elle et ses frères et sœurs.

Pour accroître les ressources dont il disposait en faveur de sa famille, Léonard Bellebouche sollicita, quand le fils de M^{me} Fonteneau fut appelé à remplir les obligations du service militaire, de pourvoir seul aux travaux du moulin. C'était assumer une charge écrasante, parfois vingt heures de travail. Le généreux emploi de gains acquis au prix d'un pareil effort offre un contraste que l'on peut dire glorieux, avec la dispersion trop fréquente des salaires ouvriers sous l'influence de déplorables entraînements.

En attribuant à un candidat aussi digne d'éloges

que M. Léonard Bellebouche, un des prix Octave Rouland, l'Académie estimait ne pouvoir mieux remplir le vœu du donateur.

PRIX D'UN DONATEUR ANONYME

Une personne qui a voulu réserver à sa libéralité le voile de l'anonymat permet à l'Académie de distribuer deux prix de *trois cents francs chacun, à des femmes non mariées ou veuves, nées à Rouen ou y habitant depuis dix ans au moins, s'étant distinguées par leur assiduité au travail, leur bonne conduite ou les soins dont elles auraient entouré leurs parents.*

Les lauréats choisis par notre Compagnie sont : M^{lles} Sidonie Courtillet et Lucie Poirrier.

M^{lle} Sidonie Courtillet, née à Rouen, le 14 septembre 1856, s'est honorée par la pratique, à l'égard de sa famille, d'un dévouement qui a subi l'épreuve continue de douloureux événements.

Sans interrompre ses travaux dont le pauvre salaire constituait les moyens d'existence de la maison, la courageuse fille eut d'abord à soigner pendant sept ans, avec le concours de sa sœur, son père paralysé. La mère, qui succomba aux suites d'une congestion cérébrale, avait été l'objet de soins aussi dévoués.

Après la mort de leurs parents, la sœur qui l'avait secondée dans son œuvre d'abnégation et de sacrifice tomba malade à son tour. Pendant

une maladie qui l'avait tout d'abord rendue incapable de travail, maladie qui se prolongea deux ans, la pauvre fille fut à la charge de celle dont l'Académie récompense les mérites.

Privée de ses affections, épuisée par la fatigue et les privations, M^{lle} Sidonie Courtillet demeure seule, sans ressources autres que les 1 fr. 25 qu'elle gagne péniblement par des travaux de couture.

La dignité d'une vie vouée au sacrifice et à l'abnégation, traversée de si cruelles épreuves, a mérité à M^{lle} Sidonie Courtillet des témoignages d'estime et de sympathie, auxquels s'associe l'Académie en lui décernant un de ses prix.

*
* *

M^{lle} Lucie Poirrier, née à Rouen, le 21 janvier 1855, âgée de cinquante-sept ans, est depuis longtemps le soutien de ses père et mère, âgés, l'un de quatre-vingt-trois, l'autre de quatre-vingts ans. M. Poirrier, employé pendant longtemps dans un établissement de bains, sans autres gages que les pourboires, se vit, par l'insuffisance des profits, dans l'impossibilité de faire des économies ; aussi, quand l'âge obligea le vieil employé à cesser le travail, advint-il que le ménage se trouva dans une situation précaire. M^{lle} Poirrier qui avait jusque-là secondé sa mère dans les soins du ménage et exécuté avec elle des travaux de

couture faiblement rétribués, rechercha un emploi plus lucratif.

Caissière depuis 1903 dans une maison de commerce, ses appointements ont été portés, l'année dernière seulement, à 90 francs par mois.

Grâce à un ordre parfait et à une économie rigoureuse, M^{lle} Poirrier réussit à donner à la maison un bien-être relatif. Mais comme ses émules, car c'est un trait de caractère des lauréats de l'Académie, cette noble fille, entourée d'estime et de respect, ne prête pas seulement un appui matériel à ses vieux parents, elle les entoure d'affectueuse déférence et de ces prévenances qu'inspire la délicatesse de l'esprit et du cœur.

L'Académie, en attribuant un prix à M^{lle} Poirrier pour la pratique qu'elle fait si belle de la piété filiale, s'est inspirée des témoignages les plus autorisés.

PRIX DE M^{me} BOULET-LEMOINE

M^{me} Boulet-Lemoine a institué une fondation pour *décerner un prix de mille francs à la personne de condition pauvre, homme ou femme, de notre département ou y demeurant, qui aurait donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère ou le survivant d'eux.*

En raison des mérites équivalents de ses deux lauréats, l'Académie a décidé de partager ce prix

entre M^{lles} Eugénie Chauveau et Alphonsine Baudry.

M^{lle} Eugénie Chauveau, née à Rouen, le 11 août 1851, a voué son existence entière à ses parents ; elle avait trente et un ans quand elle perdit sa mère et, à la suite de cet événement, elle eut à subvenir aux besoins de son père infirme qui mourut à quatre-vingt-dix ans, entouré jusqu'à sa dernière heure de soins affectueux.

Mais à l'œuvre de méritoire abnégation qu'elle s'était imposée pour ses père et mère, vint s'ajouter l'obligation, qu'elle accepta résolûment, de donner aide et consolation à une sœur malade. A part de courts séjours dans la maison des Dames du Calvaire, cette pauvre fille fut complètement à la charge de sa sœur Eugénie pendant vingt-cinq ans.

Après avoir poursuivi, pour ses parents d'abord, ensuite pour sa sœur, avec les ressources minimales de travaux de couture ou de femme de journée, une carrière de dévouement ininterrompue, M^{lle} Chauveau se trouve physiquement épuisée et, comme la plupart de celles que l'Académie récompense, dénuée de ressources pour s'être, sans réserve, dépensée pour autrui.

Notre Compagnie a décidé, avec le regret d'être obligée à un partage, de décerner un prix de cinq cents francs à M^{lle} Eugénie Chauveau.

M^{lle} Alphonsine Baudry, née à Rouen, le 31 mars 1856, est dès sa jeunesse venue en aide à ses parents auxquels elle remettait ses salaires. La famille était nombreuse, elle aida à élever ses frères et sœurs. Après avoir donné des soins à son père malade, elle continua à sa mère, avec laquelle elle restait seule, la sollicitude attentive de sa piété filiale. La pauvre femme fut atteinte, il y a plus de deux ans, d'une maladie de cœur accompagnée des plus pénibles symptômes. Absorbée par les soins incessants qu'elle devait prodiguer, M^{lle} Baudry fut amenée à négliger ses travaux de couture, gagne-pain lui assurant un salaire bien minime pour une semblable situation, 1 fr. 25 par jour.

C'est ainsi que la gêne, la misère, pourrait-on dire plus exactement, était entrée au logis; Alphonsine Baudry s'imposait des privations excessives, consacrant ses chétives ressources à procurer à sa mère un bien-être relatif. Une pareille situation ne pouvait se prolonger sans péril, la généreuse fille contracta une maladie qui mit sa vie en danger.

A peine en convalescence, M^{lle} Baudry reprit son poste de garde-malade, et depuis la mort de sa mère, devenue son unique affection, elle vit seule, désolée, et comme M^{lle} Chauveau, épuisée par de si rudes épreuves, sans autres moyens d'existence que le produit de travaux peu rémunérés.

C'est d'ailleurs la parité de situation et de mérites qui a décidé l'Académie à partager la libéralité de M^{me} Boulet-Lemoine en décernant à M^{lle} Baudry, comme à son émule, un prix de cinq cents francs.

Les applaudissements qui ont accompagné la remise des prix aux lauréats ont traduit l'émotion inspirée par des actes dont l'impressionnante éloquence rendrait tout commentaire superflu. Ce que l'on peut, ce que l'on doit dire, c'est que de si beaux exemples laissent une impression bienfaisante. L'aperçu pris chaque année de la continuité de l'esprit de sacrifice et de la pratique du dévouement chez les classes populaires justifie l'optimisme fécond de ceux qui veulent servir la cause du bien par l'action sociale.

Il serait permis de conclure, si l'on considère leur influence posthume, que les fondateurs de prix de vertu ne sont pas des disparus; ils demeurent présents pour entretenir parmi nous ces sentiments généreux qui ont à travers les âges inspiré, sous des formes diverses, l'âme française, la notion du respect des petits de ce monde, la conscience du devoir d'assistance, d'encouragement et de concours, règles et directions imposées aux consciences par les préceptes de l'Évangile.

CLASSE DES SCIENCES

RAPPORT
SUR LES
TRAVAUX DE LA CLASSE DES SCIENCES
ANNÉE 1912-1913

Par M. A. GASCARD, secrétaire.

MESSIEURS,

Pendant l'année qui vient de s'écouler, la classe des Sciences n'a présenté que deux travaux.

Notre doyen, M. Lecaplain, nous a exposé les observations et les hypothèses dont la mieux connue de nos planètes, Mars, a été le sujet. Elle a, depuis longtemps, exercé la sagacité des astronomes; on se souvient en effet que c'est l'étude de son mouvement qui conduisit Képler à la découverte des lois qui ont immortalisé son nom. Six fois moins volumineuse que la terre et moins dense qu'elle, Mars a des jours à peine plus longs, mais des années de durée double. Ses climats sont comparables à ceux de notre globe, puisque les inclinaisons des deux axes de rotation sont les mêmes.

Abondamment pourvue d'eau, Mars présente des amas de glace à ses deux pôles et possède

une atmosphère très nuageuse bien que légère, car la pression n'y serait que de 10^{cm} , d'après l'abbé Moreux. Les habitants, s'il y en a, doivent donc offrir une constitution sensiblement différente de la nôtre.

La surface de cette planète présente des lignes sombres, étroites, de longueur considérable qui, depuis nombre d'années, excitent la curiosité des observateurs. Ce sont des canaux, disait Schiaparelli en 1879, tandis que Muanter et Evans prétendent que ces lignes sont le résultat d'une illusion d'optique.

Afin de répondre à cette objection, Lowel organisa une expédition sur l'un des plateaux les plus élevés des Andes, pour prendre des photographies de Mars. Or, ces photographies montrent les images des fameux canaux. Le débat semblait donc clos. Il n'en est rien, car quelques savants attribuent cet aspect de la photographie à des phénomènes de diffraction.

Enfin Mars possède deux petits satellites.

Notre savant confrère termina cette très intéressante causerie par une citation du directeur de l'Observatoire de Bourges qui regarde Mars comme un monde plus vieilli que le nôtre, dans un état intermédiaire à celui de la terre et de la lune.

M. Paulme, grâce à la correspondance de son fils Charles, agent de la Compagnie des Chargeurs-Réunis, en résidence à Cotonou, vous a

donné, sous le titre de *Quelques notes d'un colonial*, des détails forts curieux sur l'Afrique occidentale; une carte schématique, dessinée par lui au tableau, rendait ses descriptions faciles à suivre.

Comme le disait le roi des Belges, à l'inauguration de la section des colonies à l'Exposition de Gand, l'Afrique est bien le continent où se déploie actuellement le plus grand effort colonial du monde. Pourquoi faut-il que nous constatons que, arrivés des premiers sur ce continent, les Français y soient moins bien installés que leurs concurrents les Allemands et les Anglais, confortablement logés, dans des maisons bâties à l'européenne, tandis que nos compatriotes sont harcelés par les moustiques dans des constructions qui rappellent trop les cases des indigènes. C'est un défaut de notre caractère national dont nous retrouvons les effets déplorable en France même et particulièrement ici. Notre bonne ville de Rouen n'est-elle pas en retard de plus d'un quart de siècle sur les villes étrangères de même importance? Je n'en veux pour preuve que le rapport si documenté et si clair, fait en 1888, par notre sympathique confrère le docteur Judes Hüe, sur l'assainissement de Rouen, où il démontrait que les villes qui ont adopté le tout-à-l'égout ont vu leur mortalité générale reculer de 2,5 à 32 0/0, ce qui suppose pour Rouen une perte de plusieurs milliers d'exis-

tences, car aujourd'hui, en 1914, nous n'avons pas encore le tout-à-l'égout.

Excusez cette digression sur un sujet passionnant qui devrait être le *delenda Carthago* des hygiénistes rouennais.

M. Paulme nous a donc esquissé à grands traits l'état du Dahomey et des régions voisines, nous montrant les progrès accomplis et nous donnant une peinture fidèle de la manière de vivre des habitants de Cotonou.

Notre distingué confrère a particulièrement insisté sur les routes qui ont été suivies jusqu'ici pour ravitailler nos troupes dans l'Afrique centrale.

Dans la première, la mission allait de Matadi à Brazzaville, par chemin de fer, de Brazzaville à Fort-Possel, par eau, sur le Congo et son affluent l'Oubanghi, puis de là, par terre, à Fort-Lamy.

Dans le second itinéraire, les convois suivaient le Niger, de Forcados à Sokoja, puis son affluent la Benoué jusqu'à Yola, enfin se dirigeaient sur Fort-Lamy. C'est la route que suivit la mission Mizon; la durée du trajet est sensiblement la même que par l'itinéraire précédent.

La troisième route par Cotonou, Gaya ou Goua, Tessaoua, Zinder, Mao et Fort-Lamy, n'est pas beaucoup moins longue.

L'Administration de la Guerre s'attachait à rechercher une route plus courte et par suite moins dispendieuse. M. Charles Paulme, après

avoir étudié la question pendant un long voyage en Nigeria et la mise en train d'un service rapide de bateaux sur les lagunes de Cotonou, Porto-Novo, Lagos, a pu indiquer à sa Compagnie la route suivante : de Cotonou à Lagos, par lagune, de Lagos à Kano, par voie ferrée, de Kano, par voie de terre, presque directement à Fort-Lamy. Par ce chemin, la durée du trajet peut être ramenée de 110 à 45 jours.

Tels sont les seuls travaux qui ont été présentés par la classe des Sciences pendant l'année ; leur qualité, grande sans aucun doute, ne saurait faire oublier la faiblesse de leur nombre.

Mes prédécesseurs ont plusieurs fois déploré le peu d'activité de la classe des Sciences. Bientôt notre devise ne sera plus vraie, car si l'on peut entrer dans le temple par trois portes, l'une semble rester fermée.

Les Sciences occupaient une place très importante, prépondérante même, dans notre Académie au cours de ses premières années ; depuis elles se sont développées d'une façon extraordinaire, et cependant le nombre des lectures de la classe des Sciences n'a cessé de diminuer. Peut-être ce grand développement de nos connaissances en est-il un peu la cause ; les savants se sont spécialisés, et leurs travaux, trop techniques, fournissent difficilement des sujets de lecture pour nos séances. Ils trouvent d'ailleurs, dans des Sociétés scientifiques spécialisées elles-mêmes, un auditoire plus adapté.

Mais en dehors des recherches originales, de simples analyses des travaux présentés dans d'autres enceintes, ou la mise au point de questions classiques, suffiraient à donner à nos séances un intérêt nouveau. Je fais appel à ceux de nos confrères qui, n'étant pas absorbés par les occupations professionnelles, peuvent disposer de leur temps.

Pour compléter ce compte rendu, il me reste peu de chose à ajouter :

M. Lechalias nous a fait hommage d'un exemplaire de son livre *Le Nouveau temps*.

M. le docteur Pennetier, membre correspondant, a offert à l'Académie son *Discours sur l'évolution des connaissances en histoire naturelle*.

Vous avez reçu de votre Secrétaire deux extraits : l'un du *Journal de Pharmacie et de Chimie*, sur deux cas d'empoisonnement par l'anhydride arsénieux, l'autre, des *Annales des falsifications sur l'Analyse des laits altérés*.

Enfin, l'un de nos plus anciens et de nos plus sympathiques confrères de la classe des Sciences, M. Lechalias, a été promu au grade d'Officier de la Légion d'honneur. Cette distinction très justifiée a reçu de tous une flatteuse approbation.

CONFÉRENCE SUR MARS

Par M. LECAPLAIN.

I

Dans mes causeries de l'année dernière je vous ai donné le résumé de nos connaissances sur les deux planètes inférieures Mercure et Vénus, en tenant compte des travaux les plus récents. J'arrive aujourd'hui à la planète Mars, la première des planètes supérieures, celle qui, après la Terre, est la plus voisine de l'astre radieux qui distribue la chaleur et la lumière aux mondes qui gravitent autour de lui.

Mars est la planète qu'on connaît le mieux, quoique bien des points de son histoire restent encore à éclaircir. Elle a joué dans les fastes de l'astronomie un rôle de premier ordre, car c'est en partant de son mouvement que l'illustre Képler a tiré les lois qui ont immortalisé son nom.

Elle se reconnaît aisément à sa teinte rougeâtre. Sa lumière, ardente comme une flamme, éveille l'idée d'un incendie. Dans toutes les langues anciennes son nom signifie : astre em-

brasé. Elle personnifiait le dieu de la guerre. Elle a été dans l'antiquité l'un des astres les plus honorés et les plus redoutés. Les temples de Mars alternaient avec ceux de Vénus. Sur les champs de bataille de Marathon et dans l'étroit défilé des Thermopyles les nombreuses victimes faisaient entendre les plus terribles imprécations contre Mars qui les avait abandonnées.

Mouvement de Mars dans le ciel. — Si on observe attentivement le mouvement de cette planète sur la sphère céleste, ce mouvement, au premier abord, paraît fort compliqué. Cette complexité, que nous avons signalée déjà pour Mercure et pour Vénus, n'est qu'apparente et tient simplement à ce que la Terre n'est pas le centre du mouvement. La planète, à une certaine époque, s'avance de l'Est à l'Ouest. Au bout d'un certain temps elle semble rester stationnaire, puis elle marche vers l'Est, semble s'arrêter encore pour reprendre sa course de l'Est à l'Ouest. Mars se comporte donc comme les planètes inférieures, présentant des mouvements de processions, de rétrogradations et des stations. L'explication que l'on donne de cette marche en apparence bizarre est complètement analogue à celle que nous avons déjà donnée à propos de Mercure et de Vénus; il est donc inutile de revenir sur ce point.

Orbite. — Mars décrit une ellipse dont l'excentricité 0,093 est plus grande que celle des planètes

inférieures; sous une forme plus simple, l'ellipse est plus allongée, et c'est en constatant ce fait que Képler a été amené à penser que les orbites de toutes les planètes étaient des ellipses et non des cercles comme on le pensait avant lui.

Rotation. — A l'inverse de Mercure et de Vénus, son disque est en partie occupé par des taches sombres très apparentes et très stables, signalées simultanément par Fontana, Zucchi et Bartoli dès 1636. Plusieurs fois ces astronomes constatèrent que ces taches disparaissaient aux places où ils les avaient signalées sur le disque J. D.

Cassini découvrit le premier que ces apparitions étaient périodiques et régulières et se succédaient dans un ordre constant d'Occident en Orient, d'où il conclut avec raison que la planète tourne sur elle-même et que la durée de la rotation était de 24 heures 40 minutes.

L'étude de la durée de la rotation a été reprise par Mœdler et Beer; ce dernier, riche banquier de Berlin et grand amateur d'astronomie, avait installé près de cette ville un observatoire privé. Il eut la bonne fortune de s'attacher Mœdler, alors professeur privé à Bâle, qui devint plus tard l'un des astronomes les plus distingués de l'Allemagne. Leurs mesures et celles de Schmit, en 1873, conduisirent au nombre de 24 heures 37 minutes 23 secondes. C'est la valeur, en temps

moyen, d'un jour sidéral de Mars, et comme son mouvement moyen diurne est de 2 minutes 12 secondes, le jour solaire de Mars est de 24 heures 39 minutes 35 secondes. L'année de Mars comprend $668 \frac{1}{3}$ de ces jours.

Axe de rotation. — L'axe de rotation est incliné de 61 degrés sur le plan de l'orbite : c'est là un élément très important à considérer, car il détermine le climat astronomique, et par suite le climat météorologique de la planète. On peut en conclure que Mars est partagé en zones glaciales, tempérées et torrides, ayant proportionnellement la même étendue que les zones de notre monde, l'inclinaison de l'axe terrestre ne dépassant que de 5 degrés environ celle de l'axe de Mars. Ainsi les durées des jours et des nuits, leurs variations selon les latitudes, leurs variations en un même lieu sont autant de phénomènes presque semblables sur Mars et sur la Terre.

Une différence très marquée existe cependant entre les durées des saisons. Sur Mars elles sont beaucoup plus longues, d'abord à cause de la longueur de l'année, presque double de l'année terrestre, et ensuite à cause de la grande excentricité de son orbite.

Le printemps dure $191 \frac{1}{3}$ jours ; l'été, 181 jours ; l'automne, $149 \frac{1}{3}$ jours ; l'hiver, 147 jours.

Ces nombres se rapportent à l'hémisphère boréal, mais comme les saisons estivales de cet

hémisphère sont les hivernales de l'hémisphère Sud et réciproquement, il en résulte que le printemps et l'été réunis durent dans le premier 76 jours de plus que dans le second. Le Soleil est donc bien plus longtemps au Nord qu'au Sud de l'équateur; par suite sa chaleur doit s'accumuler dans l'hémisphère boréal en quantité plus grande que dans l'hémisphère austral.

Aplatissement. — L'aplatissement d'une planète est dû, comme on le sait, à la force centrifuge. Tout corps susceptible de déformation et qui tourne autour d'un axe s'aplatit au pôle et se renfle à l'équateur. L'aplatissement que l'on peut mesurer est compris entre deux limites assignées par les théories des géomètres et calculées pour la première fois, l'une par Newton, l'autre par Huygens. L'accord entre la théorie et la mesure directe existe pour les différentes planètes, à l'exception de Mars. L'aplatissement de Mars dépasse de beaucoup la valeur donnée par Newton, que l'on adopte le nombre d'Arago $\frac{1}{30}$ ou le nombre de Young $\frac{1}{292}$. Ce désaccord a été regardé longtemps comme incompatible avec l'hypothèse cosmogonique de Laplace, mais en 1874, dans un mémoire adressé à l'Académie des Sciences, Amigues a montré que cette incompatibilité n'est qu'apparente et qu'on peut rendre compte de l'aplatissement de Mars par une hypothèse simple dont il a tiré des

conclusions que l'observation a confirmées. Ce mathématicien a fait ainsi disparaître une des objections les plus sérieuses à la belle conception de Laplace. Nous ne reviendrons pas sur cette question, sur laquelle nous avons donné l'année dernière de suffisants développements.

Distance de Mars au Soleil et à la Terre. — L'orbite de Mars étant, après celle de Mercure, la plus allongée des huit planètes, il en résulte que sa distance au Soleil présente des variations considérables atteignant leur maximum aux époques où Mars se trouve aux extrémités du grand axe de son orbite, c'est-à-dire au périhélie et à l'aphélie. Voici quelles sont ces distances en millions de kilomètres :

- A l'aphélie, 246 millions 3 ;
- Au périhélie, 204 millions 4 ;
- Distance moyenne, 225 millions 4.

On voit d'après ces nombres qu'entre les distances extrêmes il y a une différence de 42 millions de kilomètres ou de 10 millions 500,000 lieues.

Le développement total de l'orbite mesure en nombre rond 1,400 millions de kilomètres, que la planète parcourt avec une vitesse variant de 22 à 26 kilomètres par seconde.

En moyenne Mars franchit plus de 2 millions de kilomètres par jour ou 23 kilom. 8 par seconde.

Les distances de Mars à la Terre sont égale-

ment très variables, conséquence forcée des positions relatives que les deux planètes occupent sur leurs orbites. Les distances de Mars à la Terre varient du simple au septuple; la plus petite possible est de 55 millions 14 de kilomètres; la plus grande atteint à peu près sept fois cette valeur.

Le diamètre de Mars est environ de 1,700 lieues; son volume est six fois plus petit que celui de notre globe; sa masse, calculée d'après les perturbations qu'elle fait éprouver au mouvement de la Terre autour du Soleil, est à peu près $1/9$ de la Terre; sa densité moyenne est 0,692 de celle de la Terre ou de 3,76 par rapport à l'eau.

Phases de Mars. — Quoique Mars, comme ses sœurs, nous renvoie la lumière qu'elle reçoit du Soleil et par suite n'ait jamais qu'un de ses hémisphères éclairé, son disque paraît toujours circulaire. Il n'a jamais de phases en forme de croissant comme Mercure et Vénus. On peut facilement se rendre compte de ce fait : l'orbite de Mars enveloppe la Terre; nous ne pouvons donc jamais apercevoir qu'une partie de l'hémisphère obscur. C'est à l'époque des quadratures qu'on voit la portion la plus étendue de cet hémisphère, mais alors même le disque de la planète diffère peu d'un cercle. Il a l'apparence du disque lunaire deux jours avant ou après la pleine lune. Du moins, si faible que soit cette phase, elle suffit

pour montrer que Mars renvoie à la Terre la lumière qu'elle reçoit du Soleil. La quantité réfléchie est d'ailleurs $1/4$ de celle qu'elle reçoit.

Intensité de la pesanteur. — L'intensité de la pesanteur à la surface de Mars est 0,372. Un corps tombant librement dans le vide, sous l'influence de la seule gravité, parcourt 1 m. 8 dans la première seconde de chute, tandis que sur notre globe l'espace parcouru dans le même temps est de 9 m. 8096.

Atmosphère. — Les bords plus lumineux du disque semblent indiquer l'existence d'une atmosphère qui efface par son éclat les taches sombres aux moments où la rotation les amène vers les bords. Cette atmosphère serait d'ailleurs très raréfiée, et, d'après l'abbé Moreux, le baromètre à la surface de Mars indiquerait une pression d'environ 10 centimètres seulement. Cette faible pression est celle que nous pourrions observer à une altitude de 17 kilomètres. Dans ces conditions aucun être humain n'y saurait respirer. Si donc Mars est habité, les êtres qui y vivent doivent avoir une constitution différente de la nôtre.

Existence de la vapeur d'eau. — De la faible pression à la surface de Mars résulte que l'eau doit se vaporiser et donner naissance à des nuages. L'existence de ces nuages explique la

variation très rapide qu'on observe dans la forme des taches qui parsèment le disque. Lockyer ayant suivi avec soin la configuration de Mars pendant l'opposition de 1862, s'exprime ainsi :

« Bien que la permanence des taches caractéristiques de Mars ait été mise hors de doute, on observe de jour en jour, que dis-je, d'heure en heure, des changements d'éclat dans les nuances des différentes régions sombres ou lumineuses. Ces changements, je n'en puis douter, ont pour cause le passage de nuages en avant des différentes taches. »

Les remarquables dessins qui accompagnent le mémoire justifient pleinement cette opinion.

L'analyse spectrale confirme l'existence de la vapeur d'eau dans l'atmosphère de Mars. Secchi a parfaitement distingué dans le spectre de la planète les raies d'absorption de la vapeur d'eau. Des observations encore plus récentes ne laissent aucun doute à cet égard.

Description générale de la surface. — Ici les difficultés sont grandes. Cette étude est une œuvre de longue patience. En effet, les seules portions du disque que nous puissions bien définir sont ses portions centrales dont les grandeurs relatives ne sont pas altérées. Plus près des bords, par un effet de perspective, les taches ne se montrent plus sous leurs formes véritables et deviennent bientôt méconnaissables et même

invisibles. De plus, l'atmosphère de Mars, imparfaitement diaphane, égalise près des bords l'éclat des différentes parties et les assombrit.

Malgré ces difficultés, en réalité considérables, W. Herschel construisit le premier une carte de Mars, mais cette carte aujourd'hui n'a plus qu'une valeur historique. Un demi-siècle plus tard, Beer et Mœdler donnèrent une représentation graphique des détails de la planète étudiés avec une singulière patience de 1828 à 1836.

A Leyde, l'astronome Karser, avec un équatorial de 0 m. 19 d'ouverture, entreprit un très grand nombre de mesures micrométriques et dessina un plan de Mars représentant l'ensemble des taches permanentes. Proctor, utilisant les observations faites en Angleterre à l'époque de l'opposition de 1864, dressa une carte plus complète que les précédentes.

En France, Flammarion essaya de représenter aussi fidèlement que possible l'ensemble de toutes les observations faites depuis l'origine. Il utilisa pour construire cette carte plus d'un millier de dessins. Enfin furent publiées plus tard, de 1881 à 1886, les cartes de Schiaparelli, basées sur ses seules observations.

Quand on compare les cartes dressées par les différents astronomes, on ne peut s'empêcher d'être frappé des différences très notables qu'elles présentent. Faut-il s'en étonner? Ce que l'on peut voir dans un instrument d'optique ne

dépend-il pas de bien des facteurs : Puissance de l'objectif, pouvoir séparateur, pureté des verres. Ne doit-on pas encore tenir compte de la transparence plus ou moins grande de l'atmosphère terrestre, de celle de la planète, des nuages qui peuvent la voiler ? L'acuité de la vue de l'observateur est encore un élément dont il faut tenir compte.

Quoi qu'il en soit, si on compare très attentivement toutes les cartes dressées jusqu'à ce jour, on y trouve bon nombre de parties communes :

1° Des parties sombres se détachant sur un fond d'éclairement uniforme et généralement rougeâtre. Ces régions stables et étendues, ordinairement bleues ou bleues verdâtres, ont reçu le nom de mers, nom d'ailleurs tout à fait impropre, car il ne paraît exister sur Mars que fort peu d'eau ;

2° Des taches brillantes d'une teinte rougeâtre ou rouge jaunâtre. On les a appelées des continents ;

3° Des régions, dites mers, partent des bandes sombres qui sillonnent les continents : on les a baptisées du nom de fleuves ;

4° Aux deux pôles, ou à peu près, se distinguent très nettement deux taches très blanches de grand pouvoir réflecteur sur lesquelles nous allons revenir ;

5° Des lignes très fines, fort nombreuses et parfaitement rectilignes : ce sont les fameux

canaux de Mars qui ont exercé la sagacité des astronomes ;

6° Des points ronds où viennent se rencontrer toujours plus ou moins de canaux et que Lowel désigne sous le nom d'oasis.

Tel est l'aspect général.

Entrons maintenant dans plus de détails.

Mers. — Les régions appelées mers ne sont pas de grandes étendues d'eau analogues à nos océans. En effet, s'il en était ainsi, la lumière qu'elles réfléchissent serait polarisée, c'est-à-dire que les vibrations lumineuses, au lieu de se faire dans des plans normaux aux rayons mais orientés dans toutes les directions, s'exécuteraient suivant des directions parallèles. Or il n'en est pas ainsi. D'après Lowel, Pickering, ces vastes étendues ne seraient autre chose que de vastes plaines cultivées. C'est pour cette raison que leur aspect change avec les saisons, c'est-à-dire avec les différentes phases de la végétation.

Continents. — D'où vient la teinte rougeâtre des continents. Cette couleur est-elle celle du sol même de la planète ? Est-elle celle des végétaux qui se développent sur ce singulier monde ! Mystère.

Taches blanches polaires. — En 1672, Huygens signalait qu'au pôle Sud de Mars existe une tache blanche circulaire formant comme une sorte de

calotte brillante d'une grande netteté. Un peu plus tard, Maraldi constatait le même fait pour le pôle Nord. Herschel reprit cette étude à l'aide de ses puissants instruments. Pour ces astronomes le doute n'est plus possible. Ces taches blanches sont dues à des amas de glaces analogues aux glaces qui se forment autour des pôles de notre globe. Beer et Mœdler, observant la planète lors des oppositions de 1830, 1837, 1839, confirmèrent pleinement cette manière de voir. La couleur de ces taches est absolument blanche. La matière qui les constitue est différente de celle qui forme le reste du disque, car le pouvoir réflecteur de ces taches est beaucoup plus grand que celui du disque. Si ces taches sont réellement des amas de glace, nous devons les voir diminuer pendant l'été de Mars où les rayons du Soleil amènent nécessairement la fusion de ces amas considérables de glaces. Or c'est bien ce qui se produit. Barnard et Lowel, en 1892 et en 1894, ont mesuré avec toute la précision désirable le diamètre de ces taches blanches. Ce diamètre diminue progressivement. 80 jours après le solstice de l'été la tache avait complètement disparu. A mesure que la calotte diminue, elle se borde peu à peu d'une bande bleue formant autour d'elle une sorte de frange continue, et elle est toujours d'autant plus large que la diminution de la calotte est plus rapide. Cette bande bleue est bien formée d'eau

liquide, car la lumière qu'elle réfléchit est polarisée.

Dans l'hémisphère Sud, dont les étés sont plus chauds, la calotte peut disparaître complètement. Dans l'hémisphère Nord, la fusion est plus lente et la plupart du temps incomplète.

II

CANAUX DE MARS.

En 1877, Schiaparelli signale sur le disque de la planète de nombreux détails jusque-là inconnus, et en particulier de nombreux fleuves, moins larges que les anciens, et généralement plus longs.

En 1879, le même astronome trouve des fleuves nouveaux qu'il ajoute à ceux de 1877. Les dessins de 1879 indiquent des fleuves parfaitement rectilignes. Ces fleuves ne se terminent pas d'ailleurs à l'intérieur des continents ; ils se prolongent jusqu'à de nombreuses taches sombres depuis longtemps signalées. Ces lignes sombres reliaient donc deux régions désignées improprement sous le nom de mers. Il les appela des *canaux*. L'astronome milanais continua ses intéressantes études jusqu'en 1889, et dans son mémoire définitif il affirma l'existence de 82 canaux, auxquels il donna des noms. Les parties sombres, improprement appe-

lées mers, sont reliées par un grand nombre de lignes sombres, rectilignes étroites, de largeur uniforme et de longueur considérable qui semblent envelopper la planète comme une sorte de réseau. Elles ont toutes les directions possibles; elles s'entrecroisent et leurs points de croisement sont marqués par de petites taches souvent rondes et un peu plus sombres que les lignes elles-mêmes. Il donna le nom de lacs à ces taches spéciales. Ces résultats étonnèrent les astronomes.

Ces canaux avaient-ils une existence réelle? Fallait-il y voir des crevasses du sol? Les hypothèses ne firent pas défaut. Mille discussions s'élevèrent sur ces prétendus canaux. On attendait de nouvelles observations capables de trancher le débat, lorsqu'en 1882, Schiaparelli découvrait un fait des plus étranges. Un certain nombre de canaux s'étaient dédoublés.

Au lieu d'une ligne unique on apercevait deux lignes parallèles, d'intensités différentes. Ce dédoublement s'opère par une transformation rapide, et il paraît se produire dans certaines saisons. Christie et Maunder nièrent formellement ce prétendu dédoublement. Un peu plus tard, Perrotin et Thollon, après de nombreuses observations, conclurent qu'un certain nombre de ces canaux, simples d'abord, s'étaient bien dédoublés en deux lignes rigoureusement parallèles. Schiaparelli avait donc raison, et on devait

admettre que les canaux existent, tantôt temporairement, tantôt d'une manière durable, d'une révolution à l'autre de la planète.

C'est alors que nous voyons entrer en ligne les astronomes américains Lowel, Pickering et Douglas. Malgré tous les efforts tentés, disent-ils, aucun procédé naturel ne peut expliquer le caractère géométrique des lignes qui seraient de véritables canaux. Pour quelle raison leur largeur est-elle si régulièrement uniforme? Comment expliquer qu'elles rayonnent autour de certains points spéciaux, appelés oasis par Lowel?

Ces points de rayonnement existent d'ailleurs indépendamment des canaux. C'est là un point important à signaler. La surface de Mars est parsemée d'un nombre très considérable de petites taches rondes ou ovales permanentes, et les canaux passent toujours par ces taches.

Pickering et Lowel posèrent alors les conclusions suivantes :

- 1° Les mers sont d'immenses plaines cultivées ;
- 2° Les canaux sont des surfaces de végétation beaucoup plus restreintes se développant de part et d'autre, de conduites d'irrigation étroites et invisibles dues aux travaux des habitants de Mars. Les Martiens bien avisés transformeraient en rosée bienfaisante les terribles inondations provoquées par la fusion des glaces polaires. Le manque d'eau à la surface de Mars les aurait amenés à entreprendre ces gigantesques travaux.

Ce premier système d'irrigation n'ayant pas paru suffisant pour assurer la fertilité de leurs immenses plaines, les Martiens auraient creusé de nouveaux canaux plus ou moins distants des premiers. Ainsi s'expliquerait simplement le dédoublement des canaux ;

3° Les parties rougeâtres seraient des déserts analogues à ceux que l'on trouve sur notre globe, mais d'étendues beaucoup plus grandes.

Objections. — De telles assertions provoquèrent dans le monde savant un profond étonnement, et de nombreuses objections furent bientôt faites à une théorie qui semblait tenir un peu des contes des *Mille et une nuits* :

1° Les dessins de Mars, faits à une même époque par différents observateurs, indiquent plus ou moins de canaux, suivant qu'on utilise tel ou tel instrument ;

2° Il faut un certain entraînement pour les distinguer. Une fois l'œil habitué à ce genre d'observations, il en voit de plus en plus, si bien que Douglas avance qu'il a vu de ces canaux sur la surface de Ganymède, le plus important des satellites de Jupiter ;

3° Barnard, de son côté, n'a jamais pu distinguer, même avec la grande lunette du mont Hamilton, rien de semblable aux canaux de Schiaparelli. Les détails observés furent si abondants qu'il était impossible de les bien dessiner ;

4° Pickering déclare enfin qu'il n'a jamais rien vu du prétendu dédoublement de ces énigmatiques canaux. Il aurait fallu non de simples dessins, mais des mesures micrométriques rigoureuses. Nombre d'astronomes avancèrent que la notion de canal devait être rangée parmi les illusions d'optique.

En résumé : enthousiasme chez les uns, scepticisme chez les autres.

C'est alors que Maunder et Evans entrent en lice et essaient de trancher la question. Ils se demandent si l'impression d'une série de lignes fixes semblables à celles qui donnent l'illusion d'un système de canaux peut se produire chez des observateurs non prévenus, sans que ces lignes aient une existence objective réelle. La méthode imaginée est la suivante : on place en face d'un dessin bien choisi de Mars un certain nombre de dessinateurs exercés, et on les prie de tracer, indépendamment les uns des autres, dans un cercle de même rayon pour tous, et figuré sur le papier, tous les détails que chacun d'eux y verra ou croira y voir. On choisit vingt des meilleurs élèves de l'École de dessin de l'Hôpital royal de Greenwich, dont aucun n'avait entendu parler des canaux de Mars. On les plaça successivement à des distances différentes, variant de 4 m. 50 à 18 m. 70, et on soumit à leurs études un dessin exécuté par Schiaparelli de la surface de Mars. On avait supprimé sur le modèle les douze canaux

indiqués par l'astronome, mais on avait laissé sur le dessin une série de petits points noirs, et on avait tracé en outre des lignes fines simulant des espèces de rivières. Les élèves furent placés sur des bancs à des distances graduées du modèle. Voici dans ces conditions les résultats obtenus.

Dans le banc *a*, celui qui était le plus près du modèle, et dans le banc *b* placé un peu plus loin, les détails réels, les sinuosités, les traits en forme de rivières, et les différentes taches sombres ont été tout juste visibles par les élèves sous leur aspect tracé, ou bien ont commencé à se transformer en lignes semblables à des canaux.

Dans les bancs *c* et *d*, les dessinateurs tracent quelques canaux, quelques-uns en voient plus que les autres.

Dans le banc *e*, les canaux sont moins bien représentés.

Dans les bancs *f* et *g*, les élèves n'indiquent que fort peu de canaux.

Dans le banc *h*, le plus éloigné, la grande majorité n'a vu aucun canal.

Les lignes fines, sinueuses sur le modèle, ont été dessinées sous forme de lignes droites, et ces lignes droites ont été prolongées jusqu'à des régions où il n'y avait rien.

Dans une autre expérience, conservant le même modèle, on changea les jeunes gens de place en mettant au premier rang ceux qui, dans la première épreuve, occupaient le dernier, et récipro-

quement. A ce dernier rang aucun canal n'avait été vu; ceux qui y avaient été placés dans ce second essai auraient donc dû ne pas en tracer, or, ils en dessinèrent; d'où ce fait très significatif que l'œil habitué à voir certains détails les voit encore alors qu'il n'existent plus.

On répéta de nouveau l'expérience avec un autre modèle sur lequel étaient indiquées les oasis de Lowel, et, faiblement marqués, trois canaux courts. Tous les élèves ajoutèrent de nouveaux canots à ceux tracés sur le modèle.

Enfin, dans un dernier essai, en utilisant le même dessin, on indiqua les oasis sans marquer de canaux, les dessinateurs ont néanmoins tracé des canaux, et pas d'oasis.

En résumé, des lignes offrant les caractères des canaux de Mars peuvent être vues sur des objets où n'existe rien de pareil; il suffit que les surfaces en question soient parsemées de marques ou inégalités d'éclat, de toutes formes d'ailleurs, pour que l'œil, par une tendance presque invincible, les réunisse par une série de droites. Des observations de Millochou appuient cette manière de voir. « Sur la surface de Mars, dit-il, existent de petites taches sombres groupées de différentes manières, quelquefois alignées suivant un cercle ou une ellipse, d'autres fois en lignes droites, elles forment alors une sorte de chapelet. Le plus souvent ce sont des taches sombres d'où partent des prolongements diminuant peu à peu de largeur

et se fondant dans la partie claire du disque », et il ajoute : « Avec un instrument, même très puissant, je n'ai jamais vu aucun des canaux étroits et rectilignes de Schiaparelli et de Lowel ».

Malgré tout, Lowel ne se tint pas pour battu et continua à croire aux travaux intelligents des Martiens. Il en appela à la photographie. Le problème est bien délicat, car dans un instrument de 0 m. 50 d'ouverture, l'image focale de la planète n'a pas plus de un millimètre de diamètre. On ne peut d'ailleurs obtenir de bonnes épreuves que si l'atmosphère est absolument calme et aussi sèche que possible. Ces conditions sont réalisées à l'observatoire de Flagstaff. Lampland, sur les instances de Lowel, se mit à l'œuvre en 1903, mais ce n'est qu'en 1905 qu'il parvint à obtenir de favorables résultats. Moreux étudia à la loupe les photographies de Lampland qui ont au maximum 4 millim. 5 de diamètre, et il en fit un dessin agrandi. On ne voit sur ce dessin aucune des lignes fines et sombres qui, d'après Lowel, formeraient un réseau à mailles serrées autour de la planète.

De nouveaux efforts furent tentés en 1907. Toujours fidèle à ses idées, Lowel organisa une expédition qui fut confiée à M. Told. On se rendit avec un outillage parfait à Oficina Nianza, au centre du désert de Tarapaca, qui est un des plus haut plateaux des Andes. Cette station offrait des conditions atmosphériques supérieures à celles de

Flagstaff. M. Told fit 7,000 photographies. Cette fois, presque toutes montrèrent nettement les fameux canaux et les oasis. « Il n'est donc plus possible, ajoute l'éminent astronome, après cet enregistrement photographique, de mettre en doute l'existence des canaux de Mars creusés par des êtres intelligents ».

Le débat semblait donc définitivement clos. Il n'en fut rien. Des objections fort sérieuses, tirées de la nature des images photographiques, furent aussitôt présentées; elles méritent d'être prises en considération, les voici :

Une épreuve photographique est la reproduction de l'image donnée par la lunette dans son plan focal. Mais l'image focale de l'astre ne donne pas seulement les particularités existant réellement sur l'astre visé, mais encore tout ce qui peut résulter de la transmission des ondes lumineuses au travers de l'objectif. Dans les grands instruments de Barnard et de Milochau, les ondes lumineuses éprouvent des phénomènes de diffraction très marqués. Cela est si vrai que le fameux ligament noir qui relie Vénus et Mercure au disque solaire, lors du passage de ces planètes devant le disque radieux, apparaît sur les plaques photographiques, et cependant il n'a aucune existence réelle. Il est entièrement dû à un phénomène de diffraction. De là résulte que les canaux indiqués par les photographies de Told peuvent fort bien ne pas exister réellement sur la surface de Mars.

M. Auguste Lumière a soumis, de son côté, au contrôle de l'expérience l'exactitude théorique des considérations précédentes.

Enfin, tout récemment, les expériences de Maunder, que nous avons décrites, ont été reprises par Pickering, Bacley, Barnard et Fox. Ils observèrent, à 30 mètres de distance, un disque blanc de 0 m. 28 de diamètre sur lequel Newcomb avait tracé en séries de chapelets de nombreuses taches obscures, distinctes les unes des autres, imitant l'image de Mars donnée par les grands instruments; aucun n'a vu de taches séparées, mais une série de lignes obscures plus ou moins nettes.

De toutes les recherches faites pour arracher à Mars le secret de sa constitution, il semble bien résulter que les 420 canaux des cartes de Lowel n'ont pas plus d'existence objective que les canaux tracés par les jeunes élèves de Greenwich, quoique Lowel et ses aides paraissent encore rester fidèles à leurs idées. A l'heure actuelle, nous n'avons guère sur la planète de notions plus précises que celles indiquées par Secchi. « Mars, disait l'illustre astronome, est une planète d'aspect triste et monotone, fort peu pourvue d'eau, et entourée d'une atmosphère beaucoup moins dense que la nôtre. Les conditions de la vie y sont certainement bien différentes de celles au milieu desquelles l'homme poursuit sur la Terre le cours de son existence ».

SATELLITES DE MARS.

On crut jusqu'en 1877 que Mars n'avait pas de satellites. En 1720, Swift, dans son *Voyage à Laputa*, s'exprime ainsi :

« Les astronomes de ce pays passent la plus grande partie de leur vie à observer les corps célestes à l'aide d'instruments fort supérieurs aux nôtres. Ayant poursuivi leurs découvertes beaucoup plus loin que nous, ils comptent 10,000 étoiles fixes, tandis que nos calculs les plus larges ne vont pas au tiers de ce nombre. De plus, ils ont découvert deux satellites qui tournent autour de Mars. »

En 1750, Voltaire, dans son œuvre bien connue de *Micromégas*, raconte ce qui suit : « En sortant de Jupiter, nos voyageurs traversèrent un espace de cent millions de lieues et côtoyèrent la planète Mars. Ils virent deux lunes qui servaient à cet astre et qui ont échappé aux regards de nos astronomes. Je sais bien que le Père Castel écrira contre l'existence de ces deux lunes, mais je m'en rapporte à ceux qui raisonnent par analogie. Ces bons philosophes savent combien il serait difficile que Mars, qui est loin du Soleil, n'eût pas deux lunes. Quoi qu'il en soit, nos gens trouvèrent cela si petit qu'ils craignirent de n'y pas trouver de quoi coucher, et ils passèrent leur chemin ».

Cette double prophétie qui ne reposait sur

aucune base scientifique se trouva réalisée, chose singulière, plus d'un siècle plus tard. Mars possède bien, en effet, deux satellites. Leur découverte a été faite en août 1877 par Asaph Hall, à l'Observatoire de Washington, à l'aide de la plus puissante lunette qui existât à cette époque. Elle a 10 mètres de longueur et grossit 1,300 fois. L'astronome américain explora la région du ciel voisine de Mars. L'attente fut longue, et il allait renoncer à poursuivre ses recherches sans les instances de sa femme qui l'exhorta à plus de patience. Il se remit donc au travail, et, dans la nuit du 11 août, il découvrit, avec une joie facile à comprendre, le premier satellite de Mars.

Le 17 du même mois, il en trouvait un second. Beaucoup ne crurent pas à cette découverte qui, cependant, n'avait rien de surprenant, mais de nouvelles recherches levèrent bientôt tous les doutes. On leur donna les noms de Deimos (la Terreur) et de Phobos (la Fuite) en souvenir des deux serviteurs qu'Homère donne au dieu de la guerre :

« Il ordonne à la Terreur d'atteler ses coursiers, et lui-même revêt ses armes étincelantes ». Phobos est le nom du satellite le plus voisin de la planète, Deimos celui du satellite le plus éloigné. Ces satellites sont les plus petits corps célestes que nous connaissons, si l'on met de côté les astéroïdes qui voyagent entre Mars et Jupiter. Le diamètre du premier est de 12 kilomètres, celui

du second de 10 kilomètres seulement. Ces dimensions minuscules font comprendre pourquoi leur découverte date seulement de la fin du XIX^e siècle. Phobos fait sa révolution en 7 heures 30 minutes, Deros en 30 heures 18 minutes. Leur constitution intime n'est pas encore connue.

Je termine en rappelant ce que dit de Mars l'éminent directeur de l'Observatoire de Bourges :

« Mars est un monde plus vieilli que le nôtre. Notre voisine dans l'espace nous présente l'état intermédiaire entre la Terre et la Lune. Les phénomènes auxquels nous assistons de très loin ne sont que les dernières manifestations d'une vie qui s'éteint. Le temps fait son œuvre, c'est l'anesthésie par le froid, celle qui endort les mondes, et les achemine doucement vers la mort ».

EN AFRIQUE OCCIDENTALE

QUELQUES NOTES D'UN COLONIAL

(J.-CH.-PAULME) (1908-1913)

Par M. H. PAULME.

L'Afrique, cet immense continent de près de 30 millions de kilomètres carrés, — avec une population dont le chiffre demeure encore bien difficile à évaluer, mais que les géographes les plus autorisés estiment n'être pas inférieure à 200 millions d'habitants — est aujourd'hui la partie du monde où tant de nations européennes cherchent à l'envi des débouchés à leur activité coloniale et politique.

L'Angleterre y a, depuis longtemps, posé sa main puissante, dont les doigts se sont portés, d'une énergique pression, sur le Sud : Cap, Zoulouland, Natal, Zambézie, — sur l'Ouest, en Nigeria, Côte-de-l'Or, Gambie, Sierra-Leone, — sur l'Est, où elle tient l'Afrique Orientale, la Somalie, le Soudan égyptien, et aussi ce riche domaine de l'Égypte dans lequel elle a su, avec tant d'adresse et de ténacité, se substituer en fait, sinon en droit, à l'infortunée Turquie.

L'Allemagne, par le prodigieux effort auquel

ses victoires de 1866 et de 1870 ont donné un élan incomparable, étend, à travers des fortunes diverses, ses zones d'influence — et les récentes conventions avec la France, dues au coup douteux et brutal d'Agadir, ont ajouté une trop forte partie de notre Congo au Cameroun, au Togoland et à sa colonie d'Afrique Orientale, sur l'Océan indien, qu'elle possédait déjà.

L'Italie vient de jeter son dévolu sur la Tripolitaine — occupée après la Somalie et l'Erythrée, et une vaine tentative sur la guerrière et indépendante Abyssinie.

Le petit Portugal détient depuis longtemps l'Angola, la côte de Mozambique, un morceau de Guinée. C'est plus que n'en a sa grande voisine, l'Espagne, réduite au Rio-de-Oro et aux territoires Marocains, que les derniers arrangements diplomatiques lui ont attribués, en sus des Presidios du Rif, où elle était restée si longtemps confinée.

Grâce à l'initiative intelligente de son précédent roi, la Belgique a, sans bourse délier, acquis les vastes surfaces de l'Etat Indépendant du Congo.

Enfin, la France — peut-être la mieux partagée de toutes les puissances européennes — compte, grâce à la persistance patiente de sa politique coloniale depuis nos désastres de l'année terrible — et à côté de l'Algérie florissante, — les possessions ou les protectorats de Tunisie, du Maroc, de la Sénégambie-Niger, de la Guinée française, Côte-

d'Ivoire, Dahomey, Congo, Côte des Somalis, sans oublier la grande île de Madagascar — à elle seule presque un continent de 600,000 kilomètres carrés — et les immenses territoires de Mauritanie, du Sahara, de l'Ouadaï, du Tchad et du Haut-Oubanghi, gigantesque trait d'union entre les Afriques françaises du Nord, de l'Ouest et du Centre!

Combien, il y a moins de vingt ans, cette carte du vieux Continent présentait de parties blanches où figuraient seulement quelques indications plus ou moins vagues de cours d'eau, quelques noms de localités à peine connues et mystérieuses? — Maintenant, à la suite de maintes et courageuses et persévérantes explorations, à la suite de missions souvent périlleuses confiées à des troupes vaillantes, qui comptèrent tant de victimes, — maintenant, le cours des rivières et des fleuves, les lignes de montagnes, les surfaces des plateaux, la position de centres indigènes se précisent et remplissent les vides des anciens atlas. Des comptoirs se créent partout, des routes et des chemins de fer rayonnent vers le centre africain de la côte, où des appontements s'élèvent pour la commodité d'une navigation de plus en plus intense, — où des ports se creusent et s'outillent, sur les parties du littoral africain que la barre n'interdit pas rigoureusement aux entreprises européennes.

Quelques détails puisés à bonne source dans les lettres et les notes d'un jeune Normand, appelé il

y a cinq ans à la tête d'une importante affaire sur la côte occidentale d'Afrique, dans le golfe du Bénin, sont propres à montrer quel développement merveilleux s'est produit sur ce point particulier du continent équatorial et quel magnifique champ d'activité il offre, pour l'avenir, à ses nouveaux possesseurs. On pourra, sans trop de témérité, conclure du particulier au général.

Ces notes concernent le Dahomey — petite possession française, et sa voisine au Sud, la Nigeria, grande colonie anglaise.

On sait que la première, où la France avait pris pied en 1851, ne fut réellement acquise qu'en 1894, après la défaite, en 1892, d'un des principaux souverains indigènes, le fameux Behanzin, roi d'Abomey.

Le Dahomey, dont la superficie est évaluée à 152,000 kilomètres carrés, avec 112 kilomètres seulement de côtes, s'étend vers l'intérieur jusqu'aux rives du Niger et sert de débouché à ce vaste Hinterland. C'est en effet, Cotonou, — ville côtière, tête de ligne de la voie ferrée destinée à la relier au grand fleuve et dont les rails atteignent déjà le neuvième degré de latitude, — qui sert de port à toute cette région. L'importance de la ville et des transactions qui s'y opèrent va toujours croissant. Une ligne télégraphique relie Cotonou — et par conséquent Porto-Novo, capitale politique et commerciale du Dahomey, située à l'intérieur sur la lagune — avec Abomey, le Niger

et le Sénégal. Dès 1894, une Compagnie française obtenait du Gouvernement la concession d'un warf, par lequel passent tout, hommes et choses. — On a pu voir dans la belle revue *l'Illustration*, il y a quelques années, une photographie du Ministre des Colonies d'alors, M. Milliès-Lacroix, débarquant à Cotonou dans le panier assez primitif réservé aux voyageurs de toutes classes et qu'enlève la grue à vapeur installée sur le warf.

Celui-ci — depuis que le Gouvernement en a effectué le rachat — voici trois ou quatre ans — et l'exploite lui-même, a été quelque peu amélioré comme outillage : la grue est plus puissante, le panier plus confortable, mais le système reste le même. Il convenait d'ailleurs de donner à l'activité commerciale, toujours grandissante, des moyens de chargement et de transport plus appropriés et plus étendus.

C'est ainsi que les communications — très intenses entre Porto-Novo, siège du Gouvernement et des principales maisons de commerce, et Cotonou, port de la colonie, ont été transformées. Elles étaient depuis notre occupation, il y a vingt ans, assurées par les piroguiers indigènes. Depuis 1912, la Compagnie des Chargeurs-Réunis — dont les lignes du Havre, Bordeaux à Matadi (Congo), desservant toute la côte de l'Afrique occidentale sont les meilleures de son réseau — a créé sur les lagunes un service de vapeurs qui relie par transports rapides Porto-Novo (Dahomey

français) et Lagos (Nigéria anglaise) avec Cotonou. Le service est journalier, sauf le dimanche, entre ce port et Porto-Novo (30 kilomètres). Comme renseignements de détail, le prix du voyage, aller simple, pour les passagers de première classe (pont-promenade), est de 8 francs — aller et retour, 12 francs, valable une semaine ; — pour les passagers de pont et indigènes, deuxième classe, 1 franc — environ le prix du trajet de Rouen à la Bouille. — La tonne de marchandises générales se paie 4 fr. 50 la tonne, avec un minimum de 2 francs.

Cotonou, en dépit d'un Palais-de-Justice qui affecte des allures monumentales — c'est le seul édifice de ce genre — est demeurée la bourgade africaine où les Français se sont installés provisoirement en 1893-1894, dans des maisons en bois et en terre. — Aux colonies plus encore qu'en la métropole, le provisoire dure, dure indéfiniment. — La plupart de ces maisons sont en planches, avec des meubles en bois peint, des nattes en fait de tapis, et des fenêtres sans vitres ni portes pleines, toutes ouvertes par conséquent à l'invasion des moustiques, ces tourmenteurs minuscules, harceleurs de l'Européen.

Et pourtant, si l'on avait sur ces rives du golfe du Bénin plus de confortable relatif, si l'on s'y installait mieux et de façon moins sommaire, bien des côtés pénibles de la vie coloniale disparaîtraient, les santés seraient moins fragiles, les

individus se fatigueraient moins et deviendraient capables d'un « rendement » meilleur. — On commence toutefois à construire à Cotonou de véritables immeubles, et la Compagnie des Chargeurs vient de faire édifier des bâtiments en maçonnerie d'aspect architectural pour ses bureaux et l'habitation de son représentant.

Les exemples proches ne manquaient point, d'ailleurs, à droite et à gauche du Dahomey. Ici à l'Ouest, au Togoland, possession allemande, sa voisine, — Lomé, née d'hier seulement, siège actuel du Gouvernement de la colonie, est une jolie cité, avec des maisons bien construites en dur et des rues bien dessinées. Là, à l'Est, en Nigéria anglaise, Lagos, capitale de la Southern-Nigéria — située dans des conditions géographiques identiques à celles de Cotonou, — mais beaucoup moins proche cependant de la côte, les Anglais ont su faire une grande ville, la plus importante de l'Afrique sud-occidentale, où vivait en 1908, une population — blanche de 400 à 500 âmes — indigène de 80,000 individus : rues bien tracées, tramways et lumière électrique, champ de courses de chevaux — (huit jours de saison en novembre ! plus que les trois saisons réunies de Rouen), un palais du Gouverneur (plus grand que l'hôtel du prince de Stourdza à Dieppe, pour citer un point de comparaison en Normandie), édifié au milieu d'un jardin tropical magnifique. Les maisons de commerce, fort importantes par leurs affaires,

y font grande figure par leur installation matérielle. La Compagnie française de l'Afrique Occidentale possède un immeuble de cinq étages. La firme anglaise Elde Dempster — propriétaire de la British West African Bank — a ses services dans un hôtel qui ne déparerait point le *Strand* de Londres ou notre rue du 4-Septembre à Paris. Et tout naturellement dans ces logis, où tout le confort moderne anglo-saxon se rencontre, la vie est plus saine, plus reposante. On n'y connaît point ou on y connaît peu les moustiques ; les murs de pierre et les sols en mosaïque ignorent les cancrelas qui foisonnent dans les « baraques » en planches de Cotonou.

Et quand après un « raid » de douze heures en canot automobile, le colon français retrouve les rues de son principal port, tracées sur le sable, éclairées seulement par le clair de lune, il se demande pourquoi, depuis vingt ans de possession, sa vieille et chère Patrie, où ni l'intelligence ni l'activité ne font cependant défaut, n'a pu encore mieux transformer, à l'exemple de la Grande-Bretagne en Nigéria, la brousse bordant la lagune de Cotonou en ville habitable et un peu moins dénuée des commodités essentielles de la vie ?

L'existence est donc plutôt monotone et lourde dans cette localité franco-dahoméenne. — Monotone, par la régularité absolue, permanente, rigoureuse du jour à six heures du matin, de la nuit à

six heures du soir, sans crépuscule — et des saisons, trois mois de saison sèche, alternant avec trois mois de saison de pluie, petite saison sèche de juillet à septembre — saison de petites pluies d'octobre à décembre — grande saison sèche de janvier à mars — saison de grandes pluies d'avril à juin.

Lourde, par la température, toujours humide, même dans la saison sèche, toujours chargée de vapeur d'eau, à ce point que, même par les journées de plein soleil, le ciel ne paraît jamais bleu, de ce bleu franc et vif des régions méditerranéennes — ni de ce bleu tendre de notre zone tempérée d'Europe. — L'atmosphère demeure blanchâtre. A la saison des pluies : pluie le matin de six à huit heures — nouvelle ondée ou tornade, avec vent, tonnerre, foudre, à midi ; pluie le soir. Entre les averses, intermèdes de soleil qui transforme en vapeurs pesantes, aplatissantes, l'eau tombée.

Heureusement la vie commerciale et maritime est intense et prend tous les instants ; puis le soir, à l'heure où la nuit tombe, on fait — « à la fraîche » — le thermomètre ne marque plus à ce moment qu'une vingtaine de degrés (40 degrés le jour, 32 degrés la nuit) — un tour de promenade sur la route de Whydah (Ouidah), qui est en même temps la « grande rue » de Cotonou.

Et puis, avec le voisinage immédiat de la mer, les habitants du port dahoméen sont moins mal par-

tagés que ceux de Porto-Novo : ils font en effet parfois de grandes brises venant du large qui assainissent quelque peu l'air et gênent les moustiques. — Dans la « Capitale », au contraire, située sur une lagune intérieure, d'où que le vent souffle, c'est toujours la même malsaine odeur humide et fade, et bien que capitale *officielle*, la ville d'environ 20,000 habitants, pour la grande totalité indigène, ne ressemble guère à Lagos, sa concurrente voisine. Il y a cependant quelques ressources de « civilisation » : un cercle « la Dahoméenne » — un champs de courses — une Chambre de Commerce — un Palais, bien modeste, du Gouvernement — où, de loin en loin, des réceptions, un bal — comme au 14 juillet — auquel viennent assister les rois indigènes, nos « Protégés ».

En dépit de toutes les médiocrités de nos installations, le pays s'ouvre chaque jour de plus en plus à la pénétration européenne. — Il faut le répéter : à mesure que nos Administrateurs de Cercle entrent en contact plus intime avec la population autochtone, — à mesure que les chemins se traquent, que le voie ferrée pousse ses rails vers l'intérieur, que les poteaux des lignes télégraphiques et téléphoniques s'avancent et se multiplient, — les échanges progressent, les produits du pays (maïs, bois, amandes et huile de palme notamment), affluent sur le marché — où s'accroissent les importations de cotonnades, de machines, de tabac, et aussi, hélas ! d'alcool.

Croirait-on que les grands magasins de Paris ont une clientèle sérieuse déjà dans la population indigène, surtout celle qui a passé par les Ecoles françaises de la mission. — Chaque cargo, faisant escale à Cotonou, apporte des centaines de colis à ces noirs — à demi-civilisés — sur commandes transmises au vu des catalogues, dont ces grands magasins inondent la région !

Et bientôt on pourra rencontrer dans l'ancienne capitale du sanguinaire Behanzin — des Abomeyens vêtus d'une chemise à 3 fr. 75, d'une régates de couleur éclatante à 1 fr. 45, d'un complet à 39 francs et d'un canotier à 2 fr. 50, sortant de la Samaritaine ou du Bon-Marché.

Abomey — disons-en un mot au passage — est à 120 kilomètres de la côte : situé sur un plateau le plus élevé du Dahomey, où l'air paraît pur et léger au malheureux colon appelé à vivre sur la Côte, ce chef-lieu de Cercle a ceci de particulier que, quoique localité importante, il n'est pas situé sur la ligne même du chemin de fer. — Celui-ci fut conçu en effet par le génie militaire au seul point de vue stratégique — et sur la plus grande partie de son parcours, il ne passe *nulle part* : les gares sont donc en pleine brousse ; ainsi, de celle de Bohican où l'on tente de créer un marché, alors que celui d'Abomey, à onze kilomètres de là, réunit trois fois par semaine environ 10,000 indigènes. La station s'appelle « Abomey-Bohican » ; de ce point, l'on monte en « lorry »,

petit train genre Decauville avec tente : le trajet dure une heure et demie — à ajouter aux six heures de « cuisson » dans des wagons rien moins que confortables depuis Cotonou — six heures, sauf les retards assez habituels sur ce parcours plutôt pénible : parfois la locomotive manque de pression pour gravir une rampe ; alors, afin de ne pas épuiser la provision de houille nécessaire à tout le trajet, le train s'arrête, le chauffeur va couper du bois dans la brousse et alimente ainsi le foyer de la machine.

Donc, Abomey est dans une des parties les plus saines de la colonie, et les jours où de légers brouillards estompent parfois matin et soir la verdure des bois et des cultures qui l'entourent, on pourrait, avec quelque bonne volonté, se croire en Normandie.

Behanzin, qui fut un roi très puissant et très riche, y a laissé un « palais » monumental, palais de nègre bien entendu, construit en terre *de barre*, l'uniforme terre rouge de toute la région et qui sert à tout, à faire la vaisselle, les poteries, les chemins, les murs de cases.

Sur les murailles de ce palais on trouve quelques fresques, quelques sculptures, mais naïves et laides à nos yeux d'Européens. Là encore on a réuni quelques « souvenirs » : les différents trônes des rois d'Abomey, celui de Glé-Glé, qui céda Cotonou à la France, — recouvert de plaques d'argent, — celui de Ghézo, reposant sur quatre

crânes montés sur cuivre, — un certain nombre de fétiches qui ont figuré à l'Exposition universelle de 1900.

Bref, malgré son éloignement de la côte, et en dépit de son isolement, Abomey présente quelques attrait à l'Européen qui, du haut plateau où s'élève la résidence, embrasse un vaste horizon, au Nord sur les montagnes de Savalon, à l'Ouest vers Atakpamé gros centre important du Togo, future station du chemin de fer que les Allemands construisent dans leur colonie.

Des notes d'où sont extraits les détails qui précèdent, tirons encore ce récit d'une rapide excursion à l'intérieur du Dahomey.

« Pour nous changer un peu d'air et profitant des hautes eaux nous venons de faire en canot à pétrole un voyage de cinq jours dans les bassins de l'Ouémé et de la Sô. — Partis mercredi matin à six heures de Cotonou, nous avons remonté le premier de ces fleuves jusqu'à Sagon, à la hauteur d'Abomey, et sommes redescendus par un de ses affluents, la Sô, qui se déverse dans le lac Nokoué — soit un tour de 300 kilomètres. — Nous avons couché deux nuits à Affamé, dans une factorerie, la seule du reste qui soit aussi avancée dans le pays. Un Européen vit là, tout seul depuis deux ans, voyant cinq à six blancs au plus par an. Affamé est près de Dogba, où a eu lieu la première bataille sérieuse de la campagne — après la prise de Cotonou. — Nous sommes également

passés à l'ancien poste de Fort-Fauraz, où fut tué le commandant Fauraz par une des amazones de Behanzin. Ce poste est maintenant abandonné. Pour te donner une idée de la force du courant de l'Ouémé, dont la largeur moyenne actuelle est de 300 mètres et qui dans deux mois ne sera plus qu'un petit ruisseau de 50 centimètres de large, figure-toi que nous avons mis plus de vingt-quatre heures pour remonter jusqu'à Sagou, la nuit nous a pris en route et nous avons été obligés de mouiller nos ancres et de nous amarrer à des palmiers. Or, pour redescendre, nous avons fait en trois heures et demie seulement le même trajet! Ce sont des régions absolument sauvages que nous avons traversées et où les indigènes s'enfuyaient à notre approche. A Sagou, Yvonne était la seconde femme blanche qu'on ait vue — et jamais un canot du genre du nôtre n'avait fendu les eaux de l'Ouémé, ni, à plus forte raison, parcouru les méandres de la rivière Sô — dans la forêt tellement vierge que, durant plusieurs heures nous avons dû, pour continuer la route, tailler des lianes formidables sur des arbres géants. Nous avons vu et entendu les animaux les plus divers : singes, pélicans, aigrettes, chacals, etc. Notre canot s'est échoué deux ou trois fois. Enfin, après deux nuits passées à la belle étoile dans le canot, nous avons retrouvé avec délices notre case en bois de Cotonou! »

Après ces données générales et diverses sur les

possessions françaises du Dahomey — quelques indications concernant leur puissante voisine, la double Nigeria, permettront d'apprécier, comme nous le disions au début de ces pages, le développement de l'Afrique occidentale sous la poussée de la colonisation européenne.

Lagos, le port de la Nigeria — comme Cotonou est celui du Dahomey — sis à l'orée d'une vaste lagune en communication avec la mer, est le plus merveilleux instrument de pénétration commerciale. Les Anglais ont dépensé 100 millions sur ce seul point — c'est la somme qu'il y a cinq ans la France a consacré à *toute* son Afrique occidentale ! — L'avenir de ce port, qui va être ouvert, malgré la barre, aux plus grands navires, sera considérable — en raison des aménagements supérieurement compris dont il a été pourvu, en raison aussi de l'Hinterland extrêmement peuplé, extrêmement riche de la colonie.

On en jugera par la seule notation du chiffre d'habitants qui peuplent quelques-unes des villes indigènes situées sur le parcours de la voie ferrée qui, du Niger à Lagos (500 kilomètres), va drainer vers cette ville déjà florissante tout le trafic de la région, et constitue ainsi l'un des facteurs les plus puissants du développement économique de la Nigeria : Abeokouta (100 kilomètres de la côte), 250,000 habitants; Ibadan (198 kilomètres), la plus grande de toute l'Afrique occi-

dentale, 300,000 habitants; Ilorin (395 kilomètres), 80,000 habitants.

Aussi le chemin de fer de Lagos à Djebba, sur le Niger, gagne de l'argent : les bénéfices nets de l'année 1910 ont été de 2,400,000 francs, en augmentation de plus de 33 0/0 sur ceux de l'année précédente. De tels chiffres attestent la prospérité croissante du pays.

Djebba, où la voie ferrée va traverser le Niger sur un pont en deux parties pour gagner Kano, puis Zinder, est une place rocheuse, accidentée, fort malsaine. C'est là que, de temps immémorial, les caravanes allant de Tunis, de Tripoli, de Souakim à Ilorin, Ibadan et Lagos, franchissent le grand fleuve.

En dehors des richesses végétales que possède déjà la Nigéria — et au premier rang, il faut citer les forêts immenses de palmiers à huile et de karité — cette terre d'avenir renferme des richesses minières considérables.

Dans les régions de Djebba, sur le plateau de Bauchi, on trouve de nombreux gisements d'étain, depuis longtemps connus, puisque les caravaniers du Nord de l'Afrique alimentent de ce produit les marchés méditerranéens — et l'auteur de ces notes a le souvenir d'avoir, en 1904, remarqué sur le Soko de Tanger des objets d'étain qu'on lui a dit alors en effet provenir des pays du Niger et du Tchad — et il n'est pas douteux, à la suite de prospections répétées, dont les échantillons sont

envoyés en Angleterre, que des Sociétés sérieuses à grand capital se forment pour l'exploitation prochaine de ces mines.

Plus bas, en redescendant vers la mer, à une quinzaine de lieues du fleuve, dans la région d'Udi-Ouitsha, on a récemment découvert des gisements de houille, et la valeur des spécimens a été fixée par les analyses les plus sérieuses aux deux tiers de celle des meilleurs charbons du pays de Galles.

Il y a lieu de croire que lorsque les différentes mines reconnues vont être exploitées, on trouvera des qualités supérieures encore, et les espoirs sont assez solidement basés pour que le Gouvernement ait d'ores et déjà résolu la construction d'une voie ferrée reliant le centre de ces gisements houillers, Udi, au Niger à Ouitsha (65 kilomètres).

Et pour apprécier l'importance d'une telle découverte il faut se rappeler que, actuellement, le charbon qui alimente les chaudières des locomotives en Nigeria, et les soutes des navires transitant dans ses ports de Forcados, Burutu et Lagos, doit être apporté de Cardiff ou de Ténériffe !

Ainsi sur cette vieille côte des Esclaves, la prise de possession européenne, après avoir délivré les millions de noirs de la tyrannie de leurs souverains indigènes toujours en guerre les uns contre les autres, et de la chasse des traitants, leur a

procuré les bienfaits du travail libre — et les rapides indications qui précèdent sur les deux colonies voisines de France et d'Angleterre permettent de juger quel rapide développement ont atteint déjà ces régions, et quel essor admirable elles vont prendre encore, sous l'impulsion de l'activité des blancs d'Angleterre et de France.

Souhaitons que la pénétration toujours plus intense vers le cœur des régions du Centre Africain, riches de champs immenses où poussent le coton, le maïs, les arachides, le poivre, le karité, les lianes à caoutchouc, les arbres à gomme, où prospéreront demain probablement les cacaos et le blé, — riches de leurs immenses pâturages, d'innombrables troupeaux, de leurs mines d'étain, de gisements de houille et de fer, — souhaitons que cette marche en avant de l'Ordre, de la Méthode et de la Science pratique, ne coûte pas aux vaillants fils d'Europe trop de sacrifices, de santés et de précieuses existences.

CLASSE DES BELLES-LETTRES
ET DES ARTS

RAPPORT
SUR LES
TRAVAUX DE LA CLASSE DES BELLES-LETTRES
ET ARTS
PENDANT L'ANNÉE 1912-1913.

Par M. Ed. CHARDON, secrétaire.

MESSIEURS,

Pour la seconde fois, je viens remplir mon devoir de rapporteur qui est de résumer fidèlement, pour la classe des Lettres, les communications qui vous ont été faites cette année et de montrer la part que chacun a prise dans l'œuvre commune.

J'ai besoin de toute votre indulgence pour que ce compte rendu général ne vous paraisse point trop indigne de vous.

En 1912-1913, vous avez tenu trente-deux séances ordinaires dont quinze ont été occupées par des communications orales ou écrites.

Mais, indépendamment de ces séances, l'Académie s'est souvent formée en Commissions, dont les procès-verbaux attestent son incessante activité.

Parmi les communications écrites, trois destinées à des revues spéciales n'ont pu, pour ce motif, figurer au *Précis*, mais leurs auteurs n'ont pas moins droit à nos remerciements.

Sur les autres, quatre ont été réservées pour figurer dans vos mémoires ; je ne ferai que les indiquer ; comme elles seront sous les yeux du lecteur, toute analyse ou tout éloge me paraît superflu.

Quant aux travaux dont le *Précis* ne s'est pas enrichi, je m'y arrêterai plus longuement.

Le cardinal Charles de Bourbon ; son rôle politique pendant les guerres de Religion.
(M. l'abbé VACANDARD).

Notre savant confrère, M. l'abbé Vacandard, nous a donné la primeur d'une notice sur le rôle politique que le cardinal de Bourbon, d'après le livre de M. Saulnier, son dernier biographe, a joué dans les guerres de religion.

Charles de Bourbon, né le 12 décembre 1523, était frère d'Antoine de Bourbon, père de Henri IV et de Louis de Bourbon, qui devait s'illustrer sous le nom de Condé.

Dès l'âge de dix-sept ans, il était pourvu de nombreux bénéfices et il n'avait que vingt-sept ans lorsqu'il fut nommé cardinal au siège de Rouen, à la mort de Georges d'Amboise.

Lancé malgré lui dans la politique, s'il fut

presque toujours un jouet entre les mains des partis, il demeura constamment fidèle à sa famille et à la religion, se dévouant aux prétentions des Guise et montrant toujours une aversion violente contre les protestants. Catherine de Médicis était bien aise de l'opposer comme un appui inébranlable aux autres princes du sang ; bien plus, s'inspirant d'une prédiction annonçant la mort prochaine des enfants royaux et pressentant les difficultés qui surgiraient si un jour la succession venait à échoir à la maison de Bourbon, dont presque tous les membres étaient protestants, elle résolut de le marier. Une descendance catholique, issue du cardinal, pouvait assurer l'avenir.

Charles de Bourbon accueillit cette idée, mais il fallait l'autorisation du pape qui la refusa.

Sans doute, fait remarquer notre confrère, le pape peut dispenser les prêtres du célibat, pour des motifs particulièrement graves, mais dans l'histoire ecclésiastique il n'y a pas d'exemple de dispenses accordées à un évêque pour contracter mariage.

Malgré cet échec, le cardinal ne cessa de combattre par tous les moyens en son pouvoir l'hérésie protestante, et lorsqu'Henri III eut pris parti pour le Béarnais, il resta fidèle au duc de Guise, pour ne pas trahir la religion catholique.

Aussi, après l'assassinat du duc, par ordre d'Henri III, fut-il arrêté, jeté en prison, et successivement transporté à Blois, à Amboise, à Chinon,

à Maillezaie et finalement à Fontaine-le-Comte, où il mourut le 9 mai 1590.

A son insu, pendant qu'il était prisonnier, les ligueurs le proclamèrent roi, sous le nom de Charles X ; les actes de la Ligue étaient publiés en son nom ; on battait monnaie à son effigie ; il était reconnu roi par le pape et par plusieurs Parlements. Mais Henri de Bourbon n'eut qu'à abjurer l'hérésie pour voir ses droits à la couronne de France reconnus par les Français.

M. l'abbé Vacandard s'est demandé si on ne doit pas regretter que le cardinal de Bourbon ait mis un obstacle à l'avènement de Henri IV et ait ainsi entretenu la guerre civile.

Il ne le pense pas ; en effet, on peut dire qu'en combattant Henri de Bourbon le cardinal lui assura la royauté. A la mort de Henri III ses droits équivoques suffirent à écarter tout autre compétiteur catholique. Un prétendant plus jeune, ardent, ambitieux, fort de la confiance du peuple et de l'appui de l'Espagne, eût pu trouver dans la défense de la religion menacée des droits suffisants à la couronne. La présence du vieillard ne le permit pas. Quand Charles de Bourbon disparut, la Ligue n'offrait plus assez de garantie pour qu'un chef nouveau osât s'opposer aux prétentions d'un roi légitime soutenu par une armée deux fois victorieuse. La couronne était désormais assurée à Henri IV le catholique.

L'Orfèvrerie en Algérie. (M. LAYER.)

Une étude sur les bijoux dans l'Afrique du Nord a été, de la part de M. Layer, un des membres le plus laborieux de notre Compagnie, l'objet de deux communications accompagnées de projections.

S'inspirant de l'ouvrage de grande érudition de M. Paul Eudèle, sur *l'Orfèvrerie algérienne et tunisienne*, notre confrère vous a dit les origines musulmanes de cette industrie dans la vaste région qui comprend l'ensemble des anciens états barbaresques; il vous en a montré les rapports avec les mœurs et les superstitions des indigènes, — indiqué les procédés et les éléments de fabrication, — rappelé les fraudes dont elle était l'objet.

Comme conclusion, M. Layer, s'appuyant sur de nombreux documents publics, a pu affirmer qu'il ne s'était jamais fabriqué à Alger et dans la région d'orfèvreries de grands prix et qu'il n'a jamais existé chez les indigènes de l'Afrique du Nord de fortunes comparables à celles que l'on rencontre dans les pays où, par le fait du degré de civilisation, l'acquisition et la conservation de la richesse résultent de l'application industrielle de l'activité humaine.

Une visite à Tipasa, non loin de Cherchell.

(M. LAYER.)

Dans une troisième communication, également illustrée de clichés habilement pris, notre infatigable voyageur nous a conduits à Tipasa, ancienne ville romaine, sur le bord de la mer, non loin de la moderne Cherchell.

Il ne faut pas espérer y rencontrer, comme à Timgad, dont vous avait parlé M. Layer en 1909, des ruines imposantes permettant de reconstituer dans son ensemble une opulente cité romaine.

A Tipasa, forum et marchés n'ont pas laissé de traces : les temples païens ont disparu sous une impénétrable brousse ; amphithéâtres, thermes, théâtres qui pourraient rappeler la domination romaine, ne sont que ruines lamentables.

Ce qui fait l'intérêt d'une visite à Tipasa, c'est de retrouver, au milieu des ruines, les restes de basiliques et de nécropoles chrétiennes qui sont le témoignage archéologique et historique du triomphe du christianisme au IV^e et au V^e siècle.

Ce sont d'abord des sarcophages, dont les grossières sculptures représentent le Christ sous les traits du Bon-Pasteur, portant sur les épaules la brebis retrouvée ; aux angles, des lions dévorent une gazelle, allégorie à l'action du démon ici-bas.

Puis, l'emplacement d'une grande basilique chrétienne, dont la nef centrale était dallée d'une mosaïque retrouvée presque intacte ; dans cette

basilique on y voit encore le baptistère et le puits qui fournissait l'eau pour la cérémonie ; le bassin dans lequel descendait le catéchumène.

A côté de la basilique, dans la nécropole chrétienne, on trouve des caveaux creusés dans les parois du rocher, fermés par une pierre en guise de porte, rappelant le tombeau offert par Joseph d'Arimathie pour la sépulture du Sauveur.

Tipasa possédait encore deux églises chrétiennes : l'église de l'évêque Alexandre, découverte seulement en 1892, et l'église de Saint-Salsa, le patron de Tipasa.

M. Layer a rappelé, en terminant, qu'en 484 les Tipasiens donnèrent un bel exemple de fidélité à la foi chrétienne.

A cette date, après la conquête des Vandales, le roi Huneric, abolissant la religion chrétienne dans ses états, voulut leur imposer l'hérésie arienne ; la population prit le parti d'émigrer en Espagne ; les malheureux qui n'avaient pu trouver place sur les vaisseaux, dénoncés par l'évêque arien, eurent la langue et la main droite coupées, mais le Saint-Esprit, porte la légende, assista ces malheureux et ils continuèrent à parler comme ils parlaient auparavant.

Après ces faits mémorables, Tipasa n'eut plus d'histoire : cette ville subsista péniblement au cours des événements qui, avec la conquête musulmane, marquèrent la chute de la domination romaine et byzantine.

L'Architecture rhénane. (M. le D^r COUTAN.)

Dans trois séances, M. le D^r Coutan vous a entretenus de l'architecture rhénane, en même temps que défilait sous vos yeux de nombreux clichés que notre collègue commentait avec son érudition profonde et sûre.

Commençant par l'étude de la Cathédrale de Metz, ce monument, vous a dit M. Coutan, n'a ni les clochers de Chartres, ni la façade et le peuple de statues de Notre-Dame de Reims, ni le chœur géant de Beauvais; il n'a pas la majestueuse ampleur de la nef d'Amiens, la féerique splendeur de Saint-Ouen.

La Cathédrale de Metz est géométriquement moins grande que celles d'Amiens et de Reims; mais, considérant les différentes parties dont se compose l'intérieur de l'édifice, M. Coutan fait remarquer que dans son ensemble ce magnifique vaisseau donne une impression d'harmonie et de beauté qui n'est surpassée nulle part ailleurs; que ce résultat est dû à la grande hauteur de la nef hardie, lumineuse, à ses heureuses proportions, à son étendue qui se prolonge au delà du sanctuaire. Cette impression profonde résulte en particulier de trois plans qui vont se relevant depuis l'entrée du transept jusqu'aux degrés de l'autel; des travées du chœur qui vont toujours en se rétrécissant, de l'acuité des doubleaux qui donne l'idée d'un plus grand éloignement.

La Cathédrale de Metz est une véritable lanterne ; elle ne s'est pas contentée du triforium transparent où la lumière arrive plus sereine, plus mystique : elle a voulu être à jour des pieds à la tête ; il n'existe pas dans le monde une seule cathédrale conçue dans un tel esprit, aussi évidée, aussi transparente, aussi fermée aux vents et ouverte à la lumière.

Trèves, où nous conduit ensuite M. Coutan, est une ville enchanteresse où de tous côtés les balcons fleuris des maisons réjouissent l'œil du touriste, et notre confrère fait défiler sous nos yeux les principaux monuments de la cité, monuments où l'on retrouve toutes les époques de l'art architectural.

C'est d'abord la « *Porta nigra* », le plus imposant des monuments antiques de Trèves par sa masse et la noblesse de son style, construction rectangulaire, dont une sorte de croix occupe le centre ; il y a donc deux façades, chacune percée de deux larges passages voûtés. Au-dessus de ces deux spacieuses arches court de part et d'autre un double étage de galeries ; des colonnes doriques adossées séparent des fenêtres en plein cintre. Ce corps entier est flanqué de deux tours saillantes, carrées du côté de la ville, semi-circulaires à l'extérieur. Les tours avaient trois étages. Au moyen âge, l'édifice fut mutilé et transformé. On dit que l'évêque ramena de Terre sainte, au xi^e siècle, un anachorète nommé Siméon qui

s'établît au sommet de la Porte noire et y passa tout le reste de sa vie. Siméon se fit ainsi une telle réputation de sainteté qu'après sa mort on le canonisa et on convertit en une église qui lui fut consacrée le bâtiment où il avait mené une vie si méritoire.

Une abside semi-circulaire fut ajoutée sur la face orientale ; cette église, qui en formait deux l'une au-dessus de l'autre, servit au culte jusqu'à la fin du xviii^e siècle.

Entrant dans les détails du monument, M. Coutan montra que la « *Porta nigra* » fut bien une porte de ville ; il est tout entier bâti en gros blocs de grès, de couleur sombre, de 2 à 3 mètres de long ; tous sont assemblés sans ciment, au moyen de crampons en fer, dont la plupart ont disparu, mais dont on voit encore les trous carrés dans lesquels ils étaient engagés.

M. Coutan pense que cet édifice n'a jamais été terminé ; sur bien des points le ravalement est incomplet ; beaucoup de chapiteaux n'ont pas été dégrossis.

Après la Porte noire, les projections, expliquées par notre collègue, représentent successivement :

La Basilique, monument romain des iii^e et iv^e siècles, qui, dit M. Coutan, n'a jamais été une basilique : c'est un grand édifice rectangulaire, terminé par une abside et construit tout en briques ; ses grands murs unis sont percés de deux

rangs de fenêtres encadrées dans d'assez lourds contreforts; il est aujourd'hui transformé en église évangélique.

L'Amphithéâtre, des 1^{er} et 11^e siècles, est en grande partie taillé dans le tuf d'une colline; les gradins ont complètement disparu.

La Cathédrale, — c'est encore un édifice romain qui en forme la partie centrale. — Grâce à de nombreuses vues de détails, M. Coutan détermine le siècle auquel appartient chacune des parties du monument et distingue, dans ses massifs épais, les contours et l'étendue de l'église primitive; c'est ainsi qu'il arrive à prouver que la première cathédrale de Trèves aurait formé une vaste salle carrée où trois grandes portes donnaient accès.

Le style de l'église est de l'époque byzantine; sa forme est celle d'une croix; elle comprend une triple nef, un double chœur et seize autels; deux tours, à la naissance des absides, se terminent par des pyramides.

Notre-Dame, chef-d'œuvre de l'architecture gothique au milieu du XIII^e siècle, inspiré de Saint-Yvède de Braisne, dont elle reproduit la lanterne.

A Aix-la-Chapelle, dévasté par un incendie général en 1656, M. Coutan constate que les monuments qui caractérisent la renaissance carolingienne sont rares; la chapelle Palatine, dans la Cathédrale, est un de ces monuments qui ont échappé

à la destruction et son architecture est une architecture d'emprunt, due à des artistes venus de Ravenne; l'école rhénane fut puissante, et par l'étendue de son expansion et par sa durée.

Ce qui la caractérise, ce sont :

Deux absides opposées : l'une à l'Orient, l'autre à l'Occident ;

Un double transept ; croisillons souvent arrondis ; lanterne octogonale ;

Des tours et tourelles d'escaliers à la naissance des absides, comme on en voit dans les églises normandes : Rouen, Fécamp, Bayeux, etc., etc. ;

Les bandes lombardes que l'on retrouve dans plusieurs églises de la Bourgogne ;

La disposition des percements, avec fenêtres polilobées, tréflées, en éventails, en entrées de serrures ;

Les niches elliptiques ou semi-circulaires qui se voient à profusion dans les édifices romains ;

Une galerie de circulation logée sous les corniches des absides, comme on en voit exceptionnellement au chevet de la Cathédrale de Laon et à Saint-Pierre de Doullens.

A l'appui de sa thèse, M. Coutan reproduit sur l'écran de nombreuses vues d'édifices de l'architecture rhénane.

C'est d'abord, à Aix, la chapelle Palatine qui occupe le centre de la Cathédrale ; malheureusement, les restaurations et reconstructions ont laissé subsister peu de choses de la construction

primitive, et il est difficile aujourd'hui de juger exactement ce qu'était l'œuvre de la renaissance carolingienne.

La chapelle est une construction octogonale : le centre, séparé du bas-côté tournant par huit forts piliers, est surmonté d'une coupole. Les arcs en plein cintre des ouvertures de la galerie sont supportés par des colonnes de marbre, antiques pour la plupart ; c'est là, avec une louve et une pomme de pin, de bronze, qui surmontait sans doute l'ancienne coupole, ce qui reste des matériaux antiques transportés à Aix par Charlemagne. Dans son ensemble, la chapelle Palatine était une imitation de Saint-Vital de Ravenne. C'est dans cette chapelle qu'est inhumé Charlemagne : on y montre le fauteuil de marbre, nu et froid, qui servit à son couronnement.

Après Aix-la-Chapelle, M. Coutan nous conduit à Cologne, la ville sainte de l'Allemagne, dont nous admirons le beau panorama projeté sur l'écran.

Puis c'est Saint-Marc du Capitole, bâti vers 1100 sur l'emplacement d'un monument romain ; on y remarque des vitraux et des fresques modernes ; — l'église de Saint-Martin-le-Grand, avec une tour centrale, flanquée de quatre tourelles remarquables ; — l'église des Saints-Apôtres, qui date du v^e siècle, incendiée et réédifiée au xiii^e siècle, a conservé plusieurs restes de la construction primitive, notamment le chœur, le

transept oriental, la lanterne octogonale, deux petites tours ; elle n'a qu'un clocher en façade.

M. Coutan insiste sur l'ensemble harmonieux de ces constructions circulaires, polygonales, toutes percées d'arcatures à jour et de fenêtres et ornées d'arcatures aveugles à leurs différents étages, sur les absides, sur les tours, sur les pignons, à la base du dôme central et au lanternon qui le surmonte.

Passent ensuite sur l'écran, l'église Saint-Géréon, dont l'architecture de la coupole présente un mélange harmonieux des styles bysantin et gothique, et enfin la Cathédrale.

Construite en 1248, dans le style gothique, la Cathédrale de Cologne est certainement d'inspiration française, car le plan de l'édifice, toute proportion gardée, se superpose exactement sur le plan de la Cathédrale d'Amiens.

Devant le cliché représentant la façade occidentale de la Cathédrale, M. Coutan fait remarquer combien la porte centrale est écrasée entre les clochers et combien l'aspect général est aussi sec qu'à Saint-Ouen.

A l'intérieur, le chœur surprend plus qu'il ne charme, parce que l'architecte, tout en suivant les données géométriques, n'a tenu compte ni des effets de la perspective, ni des déformations que subissent les courbes, en apparence, à cause de la hauteur où elles sont placées ; toutefois, l'impression lumineuse est très grande. Comme hauteur,

le chœur de la Cathédrale de Cologne se place entre le chœur de Beauvais et celui de la Cathédrale de Metz. La hauteur des flèches des deux clochers est de 156 mètres, dépassant tous les édifices en pierres de l'Europe.

Après la Cathédrale, M. Coutan nous conduit à l'Hôtel-de-Ville, monument de la Renaissance avec loggia accolée ; — à la salle de concert, édifice du xv^e siècle, avec mur crénelé ; — à la maison des Templiers, avec fenêtres trilobées, comme à Louviers.

De Cologne, M. Coutan, secondé pour la présentation des clichés par le capitaine Quenedey, nous fait faire un véritable voyage sur les bords du Rhin.

C'est d'abord Andernack, avec son vieux donjon ; les ruines du château, dont les remparts remontent aux xiii^e et xiv^e siècles ; son église, édifice imposant, sans transept, qui remonte au xii^e siècle.

Puis Coblenz, avec sa citadelle et l'église Saint-Castor, fondée au ix^e siècle, incendiée au xii^e, rebâtie en 1157.

Cette église, fait remarquer M. Coutan, comme celles de Worms, de Mayence, de Spire, appartient à la famille romane des cathédrales à double abside, magnifique fleur de la première architecture du moyen âge, qui sont rares en Europe et qui semblent s'épanouir de préférence aux bords du Rhin. Cette double abside engendre nécessai-

rement quatre clochers, supprime le portail de face et ne laisse subsister que les portails latéraux.

C'est ensuite Mayence, dont la Cathédrale, commencée en 978, incendiée, transformée en magasin à fourrages en 1793, rendue au culte en 1806, est en partie encastrée dans des maisons particulières.

La Cathédrale n'a pas de façade et se termine à son extrémité par deux chœurs.

A Francfort, M. Coutan nous signale le portail méridional de la Cathédrale, qui est seul ancien, puis il fait passer sous nos yeux de nombreux clichés nous montrant les places publiques de la ville, très pittoresques, mais peu authentiques; de vieilles rues où l'architecture de la Renaissance est représentée par plusieurs maisons décorées de bois sculpté et curieuses par la multiplicité des fenêtres.

A Worms, la Cathédrale, dont le chevet oriental, fermé par un grand mur plat, rappelle celui de la Cathédrale de Poitiers, a été achevée au XII^e siècle; au XV^e, on y ajouta un portail gothique, décoré de belles sculptures.

A Spire, la Cathédrale, bâtie en grès, a des dimensions colossales; c'est un des modèles remarquables de l'architecture du XI^e siècle; après la Cathédrale de Cologne, elle est la plus grande de l'Allemagne. Des six tours, les deux tours orientales sont seules anciennes; les quatre autres sont de construction moderne; douze

piliers carrés séparent la haute et large nef des deux latéraux.

Le voyage s'achève à Heildelberg, dont le château occupe un plateau jusqu'où grimpent les dernières maisons de la ville ; le château tombe en ruines, non par l'effet de l'âge mais par suite des dévastations commises en 1688, lors de la guerre du Palatinat.

Des clichés donnent quelques aspects de détails des ruines, d'autres de l'intérieur du château, de la partie extérieure brillante du palais d'Othon Henri et de Frédéric IV.

Ces explications, vrai régal pour l'esprit comme pour les yeux, ont été vivement applaudies.

Socrate. (M. EW. MONTIER.)

La poésie occupe une si petite place dans nos travaux qu'elle pourrait à bon droit être considérée comme un hors-d'œuvre ; toutefois, nous aimons à constater que sa retraite n'est pas absolue, et *Socrate*, de notre aimable confrère, M. Montier, suffit pour témoigner que la poésie fait encore parfois entendre son divin langage parmi nous.

Si Lamartine, dans la mort de Socrate, a spiritualisé, christianisé même les derniers moments du philosophe grec, M. Montier, dans les deux actes en vers dont il vous donna lecture, se con-

tenta, grâce à une adaptation scénique ingénieuse, de traduire les principaux passages de plusieurs dialogues de Platon se rapportant à l'enseignement, à la doctrine et à la mort du maître.

Dans le premier acte, deux jeunes Athéniens apprennent de Socrate l'art de se comporter pour ne pas donner un sot orgueil à leurs camarades plus jeunes : c'est le dialogue de *Lysis* ou « l'amitié ».

Survient Phèdre, à qui Socrate enseigne la nature et les conditions de la véritable beauté : c'est le dialogue intitulé : « Phèdre ou la Beauté » ; l'acte commence sous les portiques d'un gymnase, par une fraîche matinée, et se termine au bord de l'Hyssos, aux premières ombres du soir.

Au second acte, Socrate est en prison, condamné par le Conseil des Onze à boire la ciguë. Un de ses amis, Criton, vient lui offrir de le faire évader. Socrate refuse et lui répond par la célèbre prosopopée des « Lois » ; puis, devant ses amis assemblés, il expose ses consolantes doctrines, les aspirations vers l'immortalité de l'âme : c'est le dialogue du « Phédon ».

En suivant pas à pas ce dialogue immortel, M. Montier fait revivre, en leurs moindres détails, toutes les phases de l'agonie et de la mort du philosophe athénien, et il le fait en beaux vers, d'une magnifique envolée.

L'abjuration de Jeanne d'Arc. (M. VALIN.)

M. Valin, dont la science juridique est aussi profonde que consciencieuse, vous a lu le remarquable rapport qui, à la demande du Conseil municipal de Rouen, et en qualité de membre de cette Assemblée, il eut à rédiger sur l'abjuration de Jeanne d'Arc.

Voici dans quelles circonstances (1) :

A Rouen, sur la porte d'entrée du jardin de Saint-Ouen, une inscription avertit le visiteur qu'en cet endroit, « le jeudi 24 mai 1431, Jeanne d'Arc *subit* l'abjuration, prélude de son martyre ».

Or, M. le comte de Maleyssie, qui appartient à la famille de Jeanne d'Arc, ayant, dans une brochure extrêmement étudiée, cru démontrer que Jeanne savait signer, en concluait que du moment où elle avait apposé sur la formule d'abjuration qui lui était lue, une simple croix, c'est qu'elle avait évidemment refusé d'abjurer : il demanda, en conséquence, à la Municipalité rouennaise, de modifier le texte de l'inscription : « Le mot *subit*, disait-il, indique bien la volonté d'atténuer l'acte, mais il n'en reste pas moins l'affirmation d'un fait que l'héroïne n'a jamais accepté ».

Pour M. Valin, la question ne se présente pas d'une manière si simple. Il ne considère pas

(1) V. *Journal des Débats*, 31 juillet 1913 ; *Journal de Rouen*, 20 juillet 1743.

comme certain que Jeanne ait su écrire, et à supposer qu'elle ait su, l'absence de sa signature ne prouve rien, ni pour ni contre. La signature, dit-il, n'était nullement requise : l'abjuration consistait dans la lecture de l'acte, faite publiquement par le sujet s'il savait lire, à son défaut par un notaire et répétée par lui. Or, il est établi par plusieurs témoignages que la cédule fut lue par l'appariteur Massieu, que Jeanne d'Arc en répéta les termes et apposa une croix sur le papier. Que cette cédule soit celle qui nous est parvenue, c'est une tout autre affaire. Il est même certain qu'à la formule vague récitée par Jeanne d'Arc, presque inconsciemment, et qui demanda seulement le temps d'un *Pater*, l'évêque Cauchon a substitué en fraude une leçon plus précise et beaucoup plus longue. Mais de là encore il ne résulte pas que Jeanne n'ait point abjuré : si elle avait refusé, elle eût été aussitôt, et sans recours possible, remise au bras séculier.

Pour ces raisons, M. Valin ne croit pas qu'on puisse accueillir la demande de M. Maleyssie. Le fait matériel subsiste : Jeanne a abjuré ; mais comme cette abjuration lui a été arrachée par force et par menace, M. Valin propose que l'inscription soit ainsi modifiée : « Ici, au cimetière de Saint-
« Ouen, le jeudi 24 mai 1431, Jeanne d'Arc subit
« l'odieuse épreuve, dite de l'abjuration ».

Les conclusions de ce rapport, que vous avez écouté avec le plus vif intérêt, ont été adoptées par le Conseil municipal.

Marie-Antoinette. (M. EDW. MONTIER.)

J'arrive maintenant, Messieurs, aux mémoires et discours dont l'Académie a ordonné l'impression dans le recueil de ses actes. Comme je le disais plus haut, je ne ferai que les indiquer sommairement.

Dans *Marie-Antoinette*, drame historique, en vers, M. Edw. Montier a pris pour sujet l'infortune et la mort de la Reine. En quatre tableaux saisissants, il a retracé les derniers jours de Trianon, attristés par les premières violences révolutionnaires, l'arrestation de la famille royale à Varennes, la dernière journée du Roi et les dernières heures de la Reine. Ces quatre tableaux sont reliés l'un à l'autre par une délicate histoire d'amour qui se poursuit entre Marion, jeune jardinière de la Reine, et Guillaume, d'abord traître à la cause royale, puis converti par la grandeur d'âme de ceux qu'il a vendus.

Vous savez quel poète vibrant et délicat est notre collègue, M. Edw. Montier ; vous serez donc ravis de lire au *Précis* ces vers admirablement frappés que vous avez applaudis en séance.

Vous trouverez encore au *Précis* :

1° L'étude de M. R. Homais, sur le tableau de M. Lemonnier qui orne la salle de nos séances : *Une lecture chez M^{me} Geoffrin, dans son salon de la rue Saint-Honoré, en 1755*, étude qui

aurait dû figurer dans le dernier volume de vos actes.

2° Le discours prononcé, le 26 août 1913, par M. Bordeaux, en qualité de président de notre Compagnie, sur *l'Attribution du prix Boucher de Perthes*.

3° Le discours de M. Paulme, notre confrère, conservateur du Musée d'Art normand, délégué par M. le Maire de Rouen pour présider la distribution des récompenses aux élèves de l'Ecole régionale des Beaux-Arts, le 31 juillet 1913.

*Assises de Caumont tenues à Caen.
Compte rendu.*

M. Paulme qui, avec MM. de Beaurepaire et Valin, représentaient l'Académie, vous a rendu compte de la session des assises scientifiques, artistiques et littéraires de Caumont, tenues au mois de juin dernier à Caen.

A la dernière séance de ces assises, notre confrère a donné lecture d'une notice sur l'ancienne église Saint-Laurent et le Musée d'Art normand.

Nous savons par la presse locale que cette communication a été accueillie avec le plus vif intérêt et que le président, M. Emile Travers, recteur de l'Université de Caen, avait félicité la Ville de Rouen d'abord d'avoir eu l'heureuse initiative de la création du Musée d'Art normand et, ensuite,

d'en avoir confié la direction à notre distingué collègue.

Souscriptions.

L'Académie qui ne se désintéresse jamais de ce qui, en dehors de son sein, peut toucher sa sollicitude ou satisfaire les intérêts de l'art, a participé aux souscriptions ouvertes :

Pour l'érection d'un monument à notre vénéré et regretté doyen Mgr Loth ; — pour la consolidation et le transport en France du plan en relief, en plâtre, de la Rome antique, œuvre de M. Bigot, grand prix de Rome et Normand ; — pour assurer la conservation de la maison de La Fontaine, à Château-Thierry ; — pour rehausser, par la dorure, la flèche de la Cathédrale.

Vous avez su délicatement venir en aide à la malheureuse situation de la famille d'un artiste, M. Delattre, un lauréat de vos concours.

Lanternes artistiques.

L'Académie s'est jointe aux Sociétés savantes qui tiennent leurs séances dans l'hôtel qui vous abrite, pour contribuer à l'exécution, sur les dessins de M. Chirol, habile architecte, de lanternes artistiques destinées à remplacer dans la cour les antiques réverbères qui en gâtent l'aspect.

Enlèvement des grands panneaux-réclame qui nuisent à l'aspect artistique de la Cathédrale.

Vous vous êtes émus de l'état fâcheux que produisaient de grands panneaux-réclame, malencontreusement apposés sur une palissade adossée aux échafaudages de la Cathédrale.

Sur l'initiative de notre collègue, M. Delabarre, l'Académie, suivant l'exemple des autres Sociétés savantes, a demandé aux Autorités compétentes l'enlèvement de ces encombrantes affiches qui nuisent à l'aspect de la Cathédrale.

Ces protestations ne sont pas restées vaines et, aujourd'hui, toutes ces affiches ont disparu.

Vous aviez, en 1912, émis le vœu que la charmante fontaine du jardin de la Présidence, voisine du stand municipal, fut protégée contre les balles des tireurs maladroits, et remise au jour.

Vous apprendrez avec plaisir que vos désirs ont été réalisés : aujourd'hui le charmant monument est rendu à la vue et à la lumière.

Distinction honorifique. — M. Lech alas.

Tout ce qui touche vos confrères ne saurait vous laisser indifférents : aussi avez-vous applaudi à la distinction de M. Lech alas, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, qui, admis à la retraite,

a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur.

L'Académie espère que notre confrère restera parmi nous et continuera plus que jamais à nous gratifier de ses communications d'une philosophie si élevée.

*Membres correspondants de l'Académie
de Caen.*

Vous avez également adressé de cordiales félicitations à MM. de Beaurepaire, Valin et Paulme, nommés membres correspondants de l'Académie de Caen.

Ecole supérieure libre de Droit, créée à Rouen.

Vous avez applaudi à la création, à Rouen, d'une Ecole supérieure libre de Droit et vous êtes heureux et fiers de voir parmi les professeurs plusieurs de nos collègues.

M. l'abbé Cochet (plaquette).

Pour conserver le souvenir de la manifestation de l'année dernière, en l'honneur du si distingué archéologue l'abbé Cochet, une plaquette a été gravée par les soins de la Société des Amis des Monuments rouennais.

L'Académie, qui avait si brillamment parti-

cipé à cette manifestation, a reçu un exemplaire de cette plaquette.

Diplôme : dessin original de M. Baudoüin à encadrer.

En possession aujourd'hui du nouveau diplôme de l'Académie, vous avez décidé que le dessin original du grand artiste, M. Baudoüin, serait encadré et ornerait la salle des séances.

Prix décernés.

Il ne reste plus à votre secrétaire qu'à vous indiquer les prix décernés dans la séance solennelle publique du 18 décembre 1913.

Sur le rapport de M. S. Frère, le prix Bouctot a été décerné à M^{lle} Alice Binet.

Les prix Pellecat, sur le rapport de M. Lefort, ont été attribués à MM. Roland et Robinne.

Le prix Gossier (Lettres), qui n'avait pas été décerné l'année dernière, a été attribué, sur le rapport de M. G. de Beaurepaire, à M. Julien d'Heucqueville.

Enfin, sur le rapport de M. Layer, les prix de vertu ont été décernés, savoir :

Le prix Dumanoir, à M. Lucien Placquevent et à M^{me} Levasseur.

Le prix Boulet-Lemoine, à M^{lle} Eugénie Chauveau et à M^{lle} Alphonsine Baudry.

Le prix Octave Rouland, à M^{lle} Zélie Vasseur et à M. Léonard Bellebouche.

Les deux prix anonymes, à M^{lle} Sidonie Courtillet et à M^{lle} Lucie Poirrier.

Décès.

Arrivé au terme de ce rapport, l'usage m'oblige à placer sous vos yeux les pertes éprouvées par l'Académie.

Dans le courant de cette année, nos rangs se sont éclaircis d'une manière effrayante.

Parmi les membres résidants, la mort nous a enlevé notre vénéré doyen, Mgr l'abbé Loth; M. Octave Marais, avocat, ancien bâtonnier; M. Waddington, sénateur; M. de la Bunodière, membre du Conseil général.

M. le Président a rendu un hommage chaleureux à la mémoire de ces collègues et s'est fait, en termes éloquents et émus, l'interprète fidèle de nos regrets.

Comme membres correspondants, l'Académie a perdu Mgr Meunier, évêque d'Evreux; M. Houdard, professeur libre, à la Sorbonne, de l'histoire de la musique; M. Alfred de Foville, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Si cette trop longue série funèbre est de nature à nous inspirer de tristes souvenirs, elle porte avec elle sa consolation puisqu'elle est un titre de

gloire pour l'Académie et qu'elle doit lui donner l'espérance de réparer ces pertes par l'admission de nouveaux membres non moins méritants.

Nouveaux membres.

C'est d'ailleurs ce que vous avez fait, partiellement du moins, en appelant au milieu de vous, comme membre résidant, sur le rapport de M. l'abbé Vacandard, M. le chanoine Jouen, le savant annotateur des comptes, devis et inventaire du manoir archiépiscopal à Rouen, et comme membre correspondant, sur le rapport de M. Valin, M. Le Corbeillier, auteur d'œuvres intéressantes bien documentées sur le port de Rouen, la *Maison de Roland à Rouen*, *L'Archéologue rouennais Eustache de la Querrière*, *Un Rouennais aux armées de la République et de l'Empire*.

Service solennel.

Fidèles aux traditions, vous avez fait célébrer, en l'église Cathédrale, à la mémoire de vos bienfaiteurs et de vos confrères décédés, le service solennel prévu par vos status.

MARIE-ANTOINETTE

Drame historique en quatre actes

en vers

Par M. E. MONTIER

PERSONNAGES

LE ROI LOUIS XVI.

GUILLAUME, ancien dragon de la Reine.

LE COMTE D'ARTOIS, futur Charles X, frère du Roi.

LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULT LIANCOURT, gentilhomme démocrate.

LE VICOMTE DE NOAILLES, gentilhomme démocrate.

DROUET, maître de poste à Sainte-Menehould.

SAUCE, épicier à Varennes (trente-cinq ans).

M. DE ROMEUF, député de l'Assemblée.

M. BAYON, —

M. DE GOGUELAT, —

M. DE LAUZUN, commandant un régiment de hussards.

CLERY, valet de chambre du Roi.

GARAT, ministre de la Justice de la Convention.

GROUVELLE, greffier.

MATHEY, garde municipal.

L'ABBÉ EDGEWORTH DE FIRMONT.

LE CURÉ CONSTITUTIONNEL GIRARD.

LE BOURREAU SAMSON.

UN GARDE MUNICIPAL.

LA REINE MARIE-ANTOINETTE.

M^{me} ELISABETH, sœur du Roi.

M^{me} DE POLASTRON, amie de la Reine.

M^{me} DE TOURZEL ou une dame de la Cour.

M^{me} SAUCE.

M^{me} ROYALE (de treize à quinze ans).

MARION, jardinière de Trianon.

LE DAUPHIN (de sept à neuf ans).

ACTE I^{er}

*Dans les jardins du Petit-Trianon, auprès du Pavillon de Musique,
le 15 juillet 1789.*

SCÈNE I^{re}

MARION, faisant des bouquets et les plaçant dans des vases pour les disposer sur les marches du pavillon.

MARION

Je suis bien en retard; hàtons-nous! — Là... des roses...
Ici... des lis et là... ces verveines écloses,
Et dans ce vase... encor. Car la Reine..., sinon,
Ne reconnaîtrait plus son Petit-Trianon.
Son Trianon sans fleurs!... et de quelle manière
Fâchée elle saurait dire à sa jardinière :
Marion! le galant a tout pris aujourd'hui,
Et pour moi ce beau jour serait un jour d'ennui.
Mais voilà tout parfait et mon travail s'achève.
Près de la reine, ici, je vis comme en un rêve;
On est si bien!

On entend un bruit de branches cassées d'une
charmille; Guillaume, très excité, saute dans
un parterre, s'élançant vers Marion.

SCÈNE II

MARION, GUILLAUME

MARION, effrayée et scandalisée.

Qu'avez-vous donc fait?

GUILLAUME, l'air dégagé.

J'ai sauté!

Le bonjour, Marion?

MARION, se reculant.

Mais chez Sa Majesté,
On n'entre pas ainsi, comme un voleur, Guillaume !
Vous m'avez fait grand peur !

GUILLAUME

C'est à nous, le royaume,
Et le Peuple n'est-il pas chez lui chez le Roi ?

MARION

Vous êtes donc toujours méchant, dites ?

GUILLAUME

Ma foi,
Ce serait notre tour !

MARION

Oh ! si vous et les vôtres,
La Reine vous voyait !...

GUILLAUME, sombre.

Elle en pourra voir d'autres !

MARION, regardant des fleurs écrasées.

Sauter dans le parterre ainsi comme un bandit !

GUILLAUME

On saute comme on peut !

MARION, avec une moue amusante.

Méchant !

GUILLAUME

Vous l'avez dit.

Mais ne vous fâchez pas !...

MARION

Guillaume, vous me faites
De la peine en suivant ainsi les fortes têtes
A la Constituante, avec, toujours, Drouet!...

GUILLAUME

Mais nous sommes tous deux cousins!...

MARION

Nenni!

GUILLAUME

Si fait!

De Sainte-Ménéhould tous les deux, camarades,
Ayant, au régiment, tous les deux mêmes grades!
On s'entend tous les deux... la tête et le bonnet.

MARION

La tête n'est pas vous!

GUILLAUME

Le compliment est net.

MARION

Mais oui; car ce Drouet maudit qui vous entraîne
Vous a fait désertter les dragons de la Reine.

GUILLAUME

Tout le monde aujourd'hui déserte!... le grand mal!
Allez-vous-en donc voir dans le Palais-Royal.
Le Peuple, en son élan que plus rien ne retarde,
Aux arbres du jardin a cueilli sa cocarde;
Avec les Parisiens qu'on veut terroriser
Les régiments du Roi viennent fraterniser.

MARION, attristée.

Vous changez bien, Guillaume!

GUILLAUME

En quoi donc, ma gentille ?

MARION

Et vous vous ferez mettre, un jour, à la Bastille !
Moi qui vous aimais tant !

GUILLAUME, riant.

La Bastille ! mais quoi,
Vous ne savez donc rien, vous autres, chez le Roi ?
La Bastille a vécu, mais la Bastille est prise.

MARION, effrayée.

Comment ? vous dites que ?...

GUILLAUME

C'est la grande surprise !

Je vous dis que le Peuple, hier, à la raison
A mis votre Bastille, avec sa garnison.
Aux appels du tocsin, sur la vieille muraille,
Le Peuple a su gagner sa première bataille
Et le soleil d'été, qui sur son front brillait,
Illumine à jamais le Quatorze Juillet !

MARION

Le Peuple a fait cela ?

GUILLAME

De la Bastille entière
Il ne restera plus bientôt pierre sur pierre !
La tyrannie est morte et le Peuple est enfin
Libre et victorieux.

MARION

Il n'aura donc plus faim ?

GUILLAUME, s'exaltant.

La Nation vibrait et s'est levée en masse,
Le gouverneur a fait, paraît-il, la grimace,
Mais un boucher l'abat comme on abat un bœuf
Et l'on porte sa tête, en triomphe, au Pont-Neuf.
Puis le soir...

MARION, se cachant les yeux.

Ah ! l'horreur ! épargnez-moi le reste !

GUILLAUME, continuant.

... Dans le Palais-Royal...

MARION, s'éloignant.

Assez ! je vous déteste !

GUILLAUME, enthousiasmé.

Comment ? c'est un beau jour !

MARION

L'abomination !

GUILLAUME

Un jour de liberté ! Vive la Nation ;

MARION, effrayée.

Ce cri-là, chez la Reine... ; oh ! partez !

GUILLAUME

Par nos braves

Un Peuple de vainqueurs est né de vils esclaves,
Oh ! j'aurais bien aussi voulu me trouver là !

MARION

Mais le Roi, dès demain, va réprimer cela ?

GUILLAUME

C'est ce que je ferais si j'étais à sa place.
Mais tout le jour, hier, le Roi fut à la chasse.
Eh ! pourquoi voir ainsi ce beau front se ternir ?
Vous pleurez, Marion ?

MARION

Qu'allons-nous devenir ?

GUILLAUME

Allons ! consolez-vous et soyez bonne fille !

Il s'approche et veut l'embrasser.

MARION, se dégageant.

Eh ! que faites-vous donc ?

GUILLAUME, riant.

Je prenais... la Bastille !

MARION, moitié fâchée.

Partez, je vous déteste !

GUILLAUME, arrachant une fleur dans les vases.

Au moins j'aurai la fleur
Si je n'ai pas la rose !

MARION, réparant la symétrie.

Allez-vous-en, voleur,
Les roses de la Reine !

GUILLAUME

Oh ! les fleurs de la Reine
Sont à la Nation ; elle en fournit la graine !

MARION

Mais vraiment je ne sais le vent qui vous a pris ?

•
 GUILLAUME, tragique.

J'ai respiré de loin l'air libre de Paris,
 J'ai senti sur mon front l'aile de la victoire,
 J'ai vu le Peuple enfin qui montait dans l'histoire,
 Le bas Peuple, si bas, si bas, dans son trou noir
 Que le Roi jusqu'ici n'a pu l'apercevoir
 Et que, sans y penser, votre Reine l'écrase
 Sous le poids assez lourd de ses robes de gaze.

MARION

Vous étiez donc ici parmi les malheureux ?

GUILLAUME

Pas moi ! car vous m'aimiez, mais je souffrais pour eux.

Il envoie un baiser à Marion et se sauve.

SCÈNE III

MARION, seule.

Voilà comme ils sont tous ; je les vois, chez mon père
 Tous, nourris par le Roi, pourtant... Je désespère
 Des beaux jours que devaient nous donner les Etats :
 Jamais on n'a tant vu de crimes, d'attentats.

Recomposant ses bouquets.

Allons ! le maraudeur a tout mis en désordre...
 Plaçons ces lis !... c'est vrai qu'il n'en veut pas démordre.
 Ils la détestent tous ; pauvre Reine ! et pourquoi ?
 Moi, je la vois ; elle est bonne autant que le Roi
 Et c'est un vrai bonheur qu'aimer à lui complaire.

Elle regarde au fond de la charmille.

Mais la voilà qui vient là-bas en robe claire.
 L'aspect champêtre et frais de ces lieux la séduit.
 Madame Elisabeth, la sœur du Roi, la suit.
 Mais j'ai tout préparé, les fraises et la crème...

Elle avance une petite table chargée.

Ce sont ces goûters-là, sous les arbres, qu'elle aime !

Regardant encore.

Qui donc encor ? Madame... ah oui !... de Polastron !
Et Monseigneur d'Artois, aimable et fanfaron,
Qui naturellement marivaude derrière.

SCÈNE IV

LA MÊME, LA REINE, M^{me} ÉLISABETH, M^{me} DE POLASTRON, en robes blanches, fichus de gaze et chapeaux de paille ; - le comte d'Artois, en brillant cavalier, batifole avec M^{me} de Polastron.

LA REINE

Enfin ! la Reine ici n'est plus qu'une fermière...
Venez, Elisabeth, et voyez sans orgueil
Si vous avez d'aussi belle crème à Montreuil ?

MARION, avec une révérence.

Madame ! laissez-moi vous offrir en hommage
Cette jatte de lait... et ce cœur de fromage ;
Je l'ai fait tout à l'heure à votre intention.

LA REINE

Eh bien ! nous allons faire ici collation.
Venez-vous point, d'Artois, et vous, belle Egérie,
Polastron ?

M^{me} DE POLASTRON

Nous voici.

ÉLISABETH, s'asseyant.

Cette table fleurie,
Ces fruits, tout est charmant et fait que l'on a faim.

M^{me} DE POLASTRON

Voilà qui tenterait notre gentil Dauphin !

LA REINE, attendrie.

Le cher enfant ! j'ai dû, déjà je m'en tourmente,
Le laisser tout à l'heure avec sa gouvernante ;

Je le voudrais garder sans cesse auprès de moi,
 Mais il le faut instruire de son métier de roi ;
 Avant que d'être à nous il est à la Patrie,
 Fils de France !...

ÉLISABETH, goûtant le lait.

O ma sœur, quel bon lait !

LE COMTE D'ARTOIS, à M^{me} de Polastron.

Je parie

Que la neige mousseuse épandue en ce lait
 A votre teint, Madame, a pris tout son reflet.

M^{me} ÉLISABETH, riant.

Quel madrigal encor, mon frère, tu racontes.

LA REINE, à Marion.

Allons ! car je me dois faire rendre des comptes :
 Nos poules mangent bien ? et par jour, combien d'œufs ?

MARION, d'un ton assuré.

La douzaine, par jour !

LE COMTE D'ARTOIS, plaisantant.

Comptes précis... et bleus !...

Vous avez seulement onze poules, Madame !
 Et cet œuf est fort bien d'un canard, sur mon âme.

LA REINE, regardant.

Quelle horreur, Marion !

LE COMTE D'ARTOIS, se moquant.

Louis Seize, attristé,
 Gémirait : pas un roi ne sait la vérité.

LA REINE, un peu piquée.

Mais laissons ! Ce fromage est exquis.

M^{me} ÉLISABETH

Cette crème
Est un velours de neige au palais...

LA REINE

J'ai moi-même
Trait mes vaches de Suisse, hier ; c'était charmant.
Quelle douceur, ici, d'oublier un moment
L'étiquette de Cour et de vivre enfin libre...
Ecoutez !... dans cet arbre, on dirait que l'air vibre
Ainsi qu'un clavecin, sous la brise d'été.

ELISABETH

Si le Peuple savait, ma sœur, votre bonté !

LE COMTE D'ARTOIS

Le Peuple ! laissez donc le Peuple à son ouvrage ;
On en parle vraiment beaucoup trop et j'enrage
De voir nos beaux esprits, et vous-même, ma sœur,
Parler de ces manants ainsi la bouche en cœur.

MARION, à part au comte d'Artois.

On dit qu'il s'est produit quelques troubles encore
Hier même à Paris, Monseigneur !

LE COMTE D'ARTOIS, indifférent.

Je l'ignore ;
Et ne m'occupe pas de ces menus sujets.
En tête, j'ai d'ailleurs de plus graves projets.

A la Reine.

Madame, vous avez écrit une romance
D'une exquise musique et qui..., voyons..., commence
Par ces doux mots : « C'est mon ami, rendez-le moi ! »

LA REINE, riant.

Je la dois tout d'abord chanter devant le Roi.

LE COMTE D'ARTOIS, de même.

Le Roi, vous le savez, ennemi des parures,
Préfère, en passe temps, fabriquer des serrures ;
Avec un sieur Gamain qu'il a pris pour patron
Il se fait volontiers apprenti forgeron,
Mais cette chanson-là n'est pas chanson de forge ;
Et puisqu'un rossignol habite en votre gorge...

LA REINE

Flatteur !

LE COMTE D'ARTOIS

Permettez donc que suivant mon dessein
L'aimable Polastron puisse à ce clavecin,
De suite, accompagner votre voix de sirène.

LA REINE, cédant.

Vous le voulez ?

M^{me} DE POLASTRON

Je suis aux ordres de la Reine !

Le comte d'Artois offre la main à M^{me} de Polastron qui entre dans le pavillon de la musique ; le comte d'Artois, resté sur le seuil, bat la mesure et semble commenter la romance.

LA REINE, debout.

Trianon ! ce sont là mes plaisirs favoris.

MARION, à part.

Et dire que le sang coule à flots dans Paris !

La Reine se met à chanter
la *Romance d'Estelle*, de Florian.

Ah ! s'il est dans votre village
Un berger sensible et charmant
Qu'on chérisse au premier moment,
Qu'on aime ensuite davantage,
C'est mon ami, rendez-le moi :
J'ai son amour, il a ma foi.

Si, par sa voix tendre et plaintive,
Il charme l'écho de nos bois,
Si les accents de son hautbois
Rendent la bergère pensive,
C'est encor lui : rendez-le moi,
J'ai son amour, il a ma foi.

Si, même en n'osant vous le dire,
Son seul regard sait attendrir,
Si, sans jamais faire rougir,
Sa gaieté fait toujours sourire,
C'est encor lui, rendez-le moi,
J'ai son amour, il a ma foi.

Si passant près de sa chaumière,
Le pauvre en voyant son troupeau
Ose demander un agneau
Et qu'il obtienne encor la mère,
Oh ! c'est bien lui, rendez-le moi,
J'ai son amour, il a ma foi.

M^{me} Elisabeth applaudit ; M^{me} de Polastron redescend.

M^{me} ÉLISABETH

Quelle chanson sensible !

LA REINE

Il faudrait à l'automne
Rétablir nos concerts : la Cour est monotone.

LE COMTE D'ARTOIS

J'applaudis fort, Madame, à ce projet charmant.
Le Roi, sur nos plaisirs, rogne un peu durement !

LA REINE

Rassurez-vous, d'Artois, nous allons, dès octobre,
A Versailles reprendre un régime moins sobre,
Et je veux ici même, en dépit des Etats,
Rouvrir notre théâtre avec quelque fracas.

M^{me} DE POLASTRON

Comme autrefois, jouer ici la comédie ?
 Quel bonheur !

M^{me} ÉLISABETH

L'entreprise est peut-être hardie !

LA REINE, riant.

Elisabeth toujours tremble de nos excès.
 Mais ici nous avons eu déjà des succès.
 Et je veux remonter *le Barbier de Séville* !

LE COMTE D'ARTOIS

Pour amuser la Cour en enrageant la ville.
 Mais comme cependant nous ne sommes pas fiers,
 Nous pourrons inviter les députés du Tiers.

M^{me} DE POLASTRON

Fi donc !

LA REINE

Et, sur le prix, que pas un ne lésine.
 Pour moi, je reprendrai mon rôle de Rosine.

LE COMTE D'ARTOIS

Et je redeviendrai le comte Almaviva.

M^{me} DE POLASTRON

Et nous répéterons ?

LA REINE

Dès demain !

LE COMTE D'ARTOIS, pirouettant.

Ça me va !

M^{me} ÉLISABETH, se levant de table.

Le Roi qui vient, ma sœur !

D'ARTOIS, se moquant.

Quoi, si loin de Versailles ?

M^{me} ÉLISABETH

Monsieur de Liancourt et Monsieur de Noailles,
Nos philosophes, sont en discours avec lui,
On dirait que mon frère en ressent de l'ennui !

SCÈNE V

LES MÊMES, LE ROI, M. DE LIANCOURT, M. DE NOAILLES

LE ROI, interrogeant.

Paris en feu ? C'est donc une révolte ?

M. DE LIANCOURT

Sire !

C'est Révolution maintenant qu'il faut dire.
La Bastille a cédé sous un sublime effort,
Il semble qu'avec elle, un long passé soit mort ;
Car la Bastille, aux yeux du peuple qui s'affole,
C'est plus qu'une prison, Sire ! C'est un symbole !

LA REINE

Eh quoi ! que venez-vous nous raconter ici ?

LE ROI

Je pensais que cela devait finir ainsi
Liancourt ! tout volait sous un vent de folie.
Le Peuple en ricanant aux grands seigneurs s'allie.
J'étais seul à prévoir, hélas ! où je marchais,
Mais pendant ce temps-là vous jouiez Beaumarchais.
Vous, d'Artois, ici même, et vous aussi, comtesse !
Et vous ne voyiez pas que cette folle pièce
Était une préface au drame ensanglanté.
Je l'avais assez fort cependant répété :

Démolissons d'abord la Bastille qu'on vise !
La pièce a réussi : mais la Bastille est prise.

LA REINE

Aurait-on pu prévoir un tel débordement ?

LE COMTE D'ARTOIS

Le Roi s'afflige trop de cet événement.
Une émeute se calme avec deux rangs de troupe,
On regarde à présent le bas peuple à la loupe ;
N'est-il pas vrai, Monsieur de Noailles ?

LE VICOMTE DE NOAILLES

Pardon,
Monseigneur, tout Paris se lève !

LE COMTE D'ARTOIS

Eh ! laissez-donc.
S'il veut gagner sa vie, il faut bien qu'il se lève.

M. DE LIANCOURT

Je crains que tout cela dans le sang ne s'achève.

LE VICOMTE DE NOAILLES, à d'Artois.

Croyez-moi, Monseigneur, l'ordre est mauvais vraiment
Dans une nation dont le Gouvernement
Fait payer sans répit les palais où l'on chôme
Aux paysans rançonnés et mourant sous le chaume.
Je voudrais aujourd'hui que vous tous, m'imitant,
Abandonniez vos droits !

M. DE LIANCOURT

Je le désire autant.

LE COMTE D'ARTOIS, plaisantant.

Je serai Peuple alors !

LE ROI

Cette plaisanterie
Est de mauvais aloi : cessez-la, je vous prie.

LE COMTE D'ARTOIS, s'emportant.

Et palsambleu, Messieurs, je m'irrite à la fin.
Où donc avez-vous pris que le Peuple a si faim ?

M. DE LIANCOURT :

Oui, le Peuple a grand faim et la philosophie
Doit nous mener à lui !

M. DE NOAILLES

Certes !

LE COMTE D'ARTOIS

Je me défie ;
Et je n'ai jamais vu que le Peuple souffrît.

LE COMTE DE NOAILLES

C'est que vous ne l'avez pas regardé ! L'esprit
Ne suffit pas toujours à sauver un royaume.

LE COMTE D'ARTOIS, ironique.

Mais vous l'avez sauvé naguère, au Jeu de Paume.

LA REINE

Sire, il vous faut montrer ; un pareil attentat
Compromettrait le trône et peut perdre l'Etat.

LE ROI, placide.

On ne m'avait rien dit des troubles de la ville ;
Et ma foi, j'ai chassé, ces jours-ci, fort tranquille.

LE COMTE D'ARTOIS

Moi ! je vais émigrer. Il fait trop chaud ici.
A Bruxelles, je vais oublier ce souci,

Prendre les eaux à Spa, revenir par Plombières ;
Cela durera bien trois semaines entières.
Vingt bons jours : je ne veux pas être absent longtemps !

M^{me} DE POLASTRON, songeuse.

On croit partir vingt jours et l'on part pour vingt ans !

LE COMTE D'ARTOIS, à M^{me} de Polastron.

Si je ne vous revois, laissez-moi vous promettre
De n'avoir que Dieu seul pour maîtresse et pour maître.

Il marche sur les pieds du Roi.

Sire ! pardon ! j'ai dû vous écraser deux doigts.

LE ROI, bourru.

Mon frère ! ce n'est pas pour la première fois.

LE COMTE D'ARTOIS, à la Reine.

Madame, à mon retour, je puis vous en répondre,
Mes ordres sont donnés, on verra le coq pondre
A Trianon !

LA REINE, nerveuse.

Laissez, d'Artois !

LE COMTE D'ARTOIS

Quant à l'argent,

Mon frère, je ne suis vraiment pas exigeant ;
Mais tous ceux qui me font ainsi plier bagage
Me paieront d'ici peu les frais de ce voyage.
Et vous, Messieurs, bonsoir ; j'ai le très grand honneur
De vous laisser au Peuple et faire son bonheur.

Il sort en donnant la main à M^{me} de Polastron, et
tous deux esquissent le grand salut de céré-
monie.

SCÈNE VI

LES MÊMES, moins le comte d'Artois et M^me de Polastron.

LE ROI

D'Artois n'a jamais fait que polissonneries,
 Mais la saison n'est plus à ses espiègleries ;
 Venez, Messieurs, causons des destins de l'Etat.
 Après cet incroyable et terrible attentat,
 Et sans même chercher ce que mon cœur préfère,
 Délibérons pour voir ce qu'il convient de faire.

Il entre dans le pavillon avec MM. de Liancourt et
 de Noailles. — Marion sort de l'autre côté em-
 portant la table de collation.

SCÈNE VII

LA REINE, M^me ÉLISABETH

M^me ÉLISABETH

Dans Paris révolté, le peuple est donc vainqueur.

LA REINE

Oh ! ce n'est pas cela qui m'afflige, mon cœur,
 Mais le sang a coulé.

M^me ÉLISABETH

Le Roi, que va-t-il faire ?

LA REINE

La clémence est toujours ce que le roi préfère ;
 Il ne fera jamais tirer un coup de feu,
 Il est Père, dit-il, de son Peuple, après Dieu !

SCÈNE VII

LES MÊMES, M. DE LAUZUN

M. DE LAUZUN

Madame je venais...

LA REINE

Qui donc vous autorise,
Vous, Monsieur de Lauzun ?...

M. DE LAUZUN

Mais, la Bastille est prise,
Et je viens vous offrir...

LA REINE

Oh ! ce n'est pas à moi
Qu'il convient d'apporter vos armes, c'est au Roi !

M. DE LAUZUN

Serez-vous donc toujours insensible, Madame,
Aux transports généreux et brûlants de ma flamme ?
Je croyais qu'aujourd'hui, vous m'alliez recevoir
Et mon cœur éperdu renaissait à l'espoir.

LA REINE

Vous ne m'allez pas faire un madrigal, je pense.

M. DE LAUZUN

Mon cœur fidèle, ici, ne veut pour récompense
Que l'honneur de mourir à vos pieds.

LA REINE

Et l'honneur
M'oblige à vous chasser d'ici. Sortez, Monsieur !

M. DE LAUZUN, troublé.

Que Votre Majesté pardonne .. (A part.) Est-elle fière !
Eh bien, nous verserons son trône dans l'ornière.
Son cousin d'Orléans ne nous en voudra pas.

Il sort.

SCÈNE VIII

LA REINE, le regardant s'éloigner.

Lâche autant qu'impudent ! A-t-il salué bas !
Que le sort d'une reine, hélas, a d'amertume.
J'eus l'imprudence au bal, d'admirer une plume
Que portait au chapeau cet homme : il me l'offrit
Avec beaucoup de grâce, et, j'en conviens, d'esprit.
J'acceptai : pour ce geste innocemment aimable,
Il me crut le cœur pris pour lui d'un feu coupable.
Je le vis, indiscret, près de moi s'empresse
Et j'ai dû par deux fois du palais le chasser :
Si je l'avais reçu, l'on m'eût calomniée,
Pour ma droiture aussi je serai châtiée.
Et j'ai, je le sens bien, déjà pour ennemis
Tous ceux qui désiraient trop être mes amis.
Hélas !

UNE VOIX, au loin, dans le parc.

Vive le duc d'Orléans !

LA REINE, frémissant.

C'est horrible.
M'insulter même ici, ma sœur, est-ce possible ?
Vous l'avez entendu, ce cri ?

M^{me} ÉLISABELH

Quelqu' égaré !

LA REINE

Mais le château du moins devrait être sacré.
On veut le Peuple libre, et c'est dans la démence
Que le règne du Peuple, en ce pays, commence.
Mais nous ferons le bien malgré les factieux.

M^{me} ÉLISABETH, feignant la confiance.

Allons ! je vais jouer un menuet joyeux.
Tout ce bruit va cesser ; rassurez-vous !

LA REINE

Ma chère,
Pour moi, je n'ai pas peur d'un vain peuple en colère
Et je serai toujours près du Roi ; Mais c'est lui
Qui devrait au château commander aujourd'hui.

M^{me} ÉLISABETH

Il faut de la vigueur dans les jours de discorde,
On peut tout perdre avec trop de miséricorde.

LA REINE

C'est au Roi de régner, et ce n'est pas à moi ;
Mais tout le monde ici commande, sauf le Roi !

M^{me} ÉLISABETH

Ce soleil de juillet échauffe les cervelles,
Je remonte au château pour avoir des nouvelles.

M^{me} Elisabeth sort.

SCÈNE IX

LA REINE, seule.

Que Trianon est vide et triste ; il fut si gai.
Les voilà tous partis, à qui je prodiguai
Mon cœur épris d'aimer de reine solitaire :
Fersen persécuté, Lamballe en Angleterre,
D'Artois et Polastron qui viennent de partir ;
Je sens un ciel de plomb sur moi s'appesantir ;
Mais il faut empêcher que le Roi ne défaille,
Il est perdu s'il laisse un seul instant Versailles,
Pour s'abaisser sans choir les rois sont bien trop haut :
Quand on descend du trône, on monte à l'échafaud !

SCÈNE X

LA REINE, MARION, rentrant avec des fleurs.

MARION

J'apporte ici, Madame, encore quelques roses :
Celles du hameau !

LA REINE, souriant.

Toi ! tu penses à ces choses !
Mais peut-être qu'au fond toi-même tu me hais.

MARION

Moi, je ne trahirai ma maîtresse, jamais !
Je sais combien elle aime, en dépit de l'envie,
La France qui lui fait parfois dure la vie ;
Son front garde, il est vrai, toujours une fierté,
Mais son cœur tendre bat de sensibilité.

LA REINE

Oui, si l'on connaissait mieux le fond de mon âme,
On saluerait en moi tout ce que l'on y blâme ;
Je reprendrais ma place au cœur des bons Français,
Car j'aime ce pays.

MARION

Madame, je le sais.

SCÈNE XI

LE ROI, MM. DE LIANCOURT et DE NOAILLES sortent du pavillon de la musique
en finissant leur discussion.

LE ROI

L'avis sans doute est bon : je suis à tous leur père.
J'irai donc à Paris, tout finira, j'espère.

LA REINE

Vous iriez à Paris, chez un Peuple en couroux ?
 Vous exposer ainsi ? j'irai donc avec vous.

LE ROI

Non, Madame, restez ; pas de vaine bravade,
 Ce sont de bons enfants.

LA REINE

C'est une reculade.

LE ROI impatienté et voulant changer de conversation.

... Mais l'ouvrier Gamain m'attend aussi, j'y vais.
 Dans ma forge, j'ai fait un rouage mauvais,
 Cet ouvrage vraiment me donne de la peine,
 Je crois qu'à la serrure il faut un nouveau pêne.

Le Roi sort avec ses conseillers.

SCÈNE XII

LA REINE, MARION

MARION

Le Roi travaille ainsi qu'un artisan : pourquoi ?
 Ne lui suffit-il pas de son métier de Roi ?
 Madame ! pardonnez à ma naïve audace,
 Mais le Roi, dans sa forge, est-il bien à sa place ?

LA REINE

Ma belle ! il ne faut pas juger le Roi !

MARION

C'est vous,

Le Roi

LA REINE

Puissè-je alors recevoir tous les coups !
 Mais je vais au Conseil ; il convient que j'assiste
 Au Conseil maintenant !

MARION

Ce doit être bien triste !

LA REINE

J'aimerais mieux goûter la fraîcheur du jardin ;
Mais mon sort trop heureux semble changer soudain.

MARION

Et vos fleurs ?

LA REINE

C'est fini de la vie élégante
Pour quelques jours au moins : ils m'ont faite intrigante.

MARION

La Reine, pour remplir son devoir très complet,
N'a qu'à rester chez elle à faire du filet !

LA REINE

J'en faisais du filet ; mais je suis mère et reine ;
Une émeute suffit et dans l'abîme entraîne,
J'ai mon fils à sauver des troubles aujourd'hui,
Et, dans chaque action, je ne vois plus que lui.
Je lui veux conserver le royal héritage,
Dussé-je m'offrir seule à la haine en otage.
Le Roi cède toujours ; seule, je dois lutter.
Mais seule, on me verra, s'il le faut, résister.
S'il suffit de valeur, je trouverai des armes.
Si je pleure parfois nul ne verra mes larmes.
Dans le duel prochain j'entre sans un remord.
Pour que règne mon fils j'accepterais la mort.
Je serai, s'il le faut, l'hostie expiatoire
Qui montera très blanche au sommet de l'histoire.
O Dieu qui m'a fait reine et mère aussi de roi,
S'il faut une victime au destin, choisis-moi !

ACTE II

*La boutique de l'épicier Sauce, à Varennes, dans la soirée
du 21 juin 1791.*

SCÈNE I

M^{me} SAUCE, MARION, en train de faire des guirlandes pour la Fête-Dieu.

MARION

Ma tante, nous n'avons plus que deux jours encore
Et c'est la Fête-Dieu. Varennes se décore
De festons, d'entrelacs : c'est superbe déjà.
Nos guirlandes aussi feront bien.

M^{me} SAUCE

 Tout changea
Pour toi, ma pauvre enfant, quand tu laissas Versailles
Pour notre épicerie.

MARION

 Eh ! ma tante, on travaille !
Et puis mon oncle Sauce, épicier, je le sais,
A plus d'un titre qui tenterait un Français.
Car procureur-syndic, en l'absence du maire,
Il commande à Varenne ! et vous, comme une mère,
Vous m'avez bien, depuis deux ans, reçue ici,
Après les jours d'octobre où j'eus tant de souci.

M^{me} SAUCE

Oui, mais je le comprends ; cela devait te plaire
Ces fêtes ;

MARION

 Il est vrai, la Reine, en robe claire,
Sans bijoux.

M^{me} SAUCE

Sans bijoux ?

MARION

Mais oui, se promenait
Sous les arbres, d'un bol de crème déjeunait,
Et sur un banc de bois mangeait gaiement la fraise,

M^{me} SAUCE

La Reine ?

MARION

Un fichu blanc sur l'épaule, à son aise.

M^{me} SAUCE

Et cela, simplement ?

MARION, riant.

Comme vous ! et le soir,
Parfois, au clair de lune, elle venait s'asseoir !
Ma tante. Trianon au mois de mai, quels charmes !
Je ne puis y songer encor qu'avec des larmes.

M^{me} SAUCE

Tu la voyais ainsi de tout près autrefois ?

MARION

Mais oui, ma tante Sauce : ainsi que je vous vois !
Au hameau, près du lac, au bord de la terrasse,
Jardinière, j'avais toujours la bonne place.
Déjà deux ans qu'elle est retenue à Paris
Dans le tumulte, dans l'outrage et dans les cris !
Car les femmes, là-bas, sont comme des furies,
Ce serait à s'enfuir vraiment des Tuileries.
Qui lui porte, à présent, des fleurs, chaque matin ?

M^{me} SAUCE

On dit qu'elle a le front très dur et l'air hautain,
L'arrogance du ton, l'orgueil d'une Autrichienne
Et qu'à Paris encore elle se croit à Vienne.

MARION

Que nenni ! Je l'ai vue, et pas fière vraiment,
Me parler sans grandeur, d'un ton de voix charmant.

M^{me} SAUCE

Tu regrettes beaucoup ce séjour ; il te hante.

MARION

Je le regretterais si je n'étais, ma tante,
Auprès de vous, si bonne !

M^{me} SAUCE, riant.

Ah, bah ! auprès de moi ?
Dis auprès de Guillaume ! et c'est de bon aloi,
Guillaume est estimable et certes en vaut la peine ;
Puis Sainte-Ménéhould n'est pas loin de Varenne.

MARION

Oh ! Guillaume à présent me donne grand souci,
Il devient anarchiste.

M^{me} SAUCE

Oui, la jeunesse ici
L'est toute maintenant. Depuis le Jeu de Paume,
Je ne sais plus quel vent souffle sur le royaume.
Les temps veulent cela : Le peuple n'est plus cerf !

MARION

S'il restait simplement aubergiste au Grand-Cerf.
Mais, hélas !... dès le temps qu'il était à Versaille,
Il fréquentait Drouet, et Drouet le travaille.

M^{me} SAUCE

Drouet, maître de poste ? aussi ?

MARION

Certainement

Ils se sont débauchés tous deux au régiment.
Ils vivent cœur à cœur, hélas ! et porte à porte,
Guillaume, âme très faible, et Drouet, tête forte.

M^{me} SAUCE

Ton oncle ne croit pas qu'ils aient tort tout à fait.
La Reine a ruiné le royaume en effet.
Quand tous mouraient de faim, elle seule était riche ;
On dit qu'elle a passé des millions à l'Autriche.

MARION

C'est pure calomnie et qu'on va répétant.
S'il fallait croire... Ainsi sur la place, à l'instant,
Près l'hôtel, vous savez l'hôtel du Grand-Monarque,
Parce que deux ou trois jeunes hussards de marque
Prenaient le frais, causant, certains disaient tout bas,
Que si ces officiers faisaient là les cent pas,
C'est qu'il allait passer un trésor par Varenne.
Des trésors ! comme si de nos jours il en traîne !
Et la vérité : c'est que Monsieur de Choiseul,
Un officier du Roi, venu là presque seul,
A trouvé par hasard aussi dans la contrée
Monseigneur de Damas. Une vieille, apeurée,
Tout de suite avait vu deux ou trois régiments
Faisant dans le pays d'étranges mouvements !

M^{me} SAUCE, inquiète.

Ton oncle le sait-il au moins ?

MARION

Allez-vous croire
Aussi, ma tante Sauce, à cette horrible histoire ?

M^{me} SAUCE

Je ne veux pas blesser ton cœur ; je te comprends,
Tu l'aimes ! car tu n'as vécu que chez les grands.

MARION

Oui, moi, je vous l'assure. elle est bonne la Reine.

M^{me} SAUCE

La Nation pourtant pour elle n'a que haine !

MARION

Hélas ! si vous saviez l'horreur de son départ,
En octobre ; jamais je n'ai vu nulle part
Tableau plus effrayant. Une foule en guenilles,
Du château sans défense ayant forcé les grilles,
Ainsi que d'un torrent tumultueux l'emplit.
Les vandales ! Ils ont brisé jusqu'à son lit.
Mais elle, droite et fière, au balcon de Versaille,
Avec son port de reine a fixé la canaille.
Devant moi, j'ai cru voir une apparition :
D'un regard, elle avait dompté la Nation.
La veille encor, cherchant l'ombrage et le mystère,
Elle se promenait au hamcau, solitaire.
Je lui cueillis des fleurs, une rose, je crois ;
Je l'avais vue, hélas ! pour la dernière fois.

M^{me} SAUCE

Consoles-toi, ma fille ; il est douleurs plus grandes.
Et terminons, avec ces œillets, nos guirlandes.
Tu l'as dit : c'est après demain la Fête-Dieu !

MARION

Demain nous reste encor ! Cette fleur ? au milieu ?

SCÈNE II

LES MÊMES, GUILLAUME, accourant.

GUILLAUME

Monsieur Sauce, Monsieur Sauce !

M^{me} SAUCE, se levant.

C'est toi, Guillaume,

A cette heure de nuit !

GUILLAUME

Il ne faut pas qu'on chôme.

Le Roi ! le Roi ! qui va tout à l'heure arriver !

MARION

A part.

Grand Dieu ! (Haut) Tu dors, Guillaume, et tu sembles rêver.
Le Roi même à Varenne !M^{me} SAUCE

Eh ! tu vois, ton histoire

A laquelle il fallait suivant toi, ne pas croire...
Ces soldats...

GUILLAUME, intéressé.

Vous avez vu ici des soldats ?

Et Messieurs de Choiseul, peut-être... et de Damas ?

MARION

Pas du tout.

GUILLAUME

J'ai compris ! ce sont eux qui sans doute
Attendaient la berline et qui gardaient la route.
Monsieur de Goguelat est du voyage aussi,
C'est un vieux capitaine ; il doit venir ici

Pour transmettre à Choiseul les ordres de son maître.
 Il est grand, maigre ; on peut très bien le reconnaître.
 Monsieur Sauce, le maire absent, doit sans tarder
 Venir à la Maison commune et commander
 La défense ! Monsieur Sauce !

SCÈNE III

LES MÊMES, M. SAUCE, en costume de nuit descendant l'escalier.

M. SAUCE

Il faudrait s'entendre.

Que veux-tu donc ?

GUILLAUME

Le Roi ! qui chez vous va descendre !

M. SAUCE, se frottant les yeux.

Le Roi ?

GUILLAUME

Lui-même, hier, de Paris, s'est enfui ;
 A Sainte-Ménehould il arrive aujourd'hui
 Pour changer de chevaux ; mais Drouet, sur sa porte,
 Le reconnaît !...

MARION

Toujours Drouet !

M^{me} SAUCE, surexcitée.

Eh ! que t'importe ?

GUILLAUME

Ils sont tous déguisés ; mais, pour mieux m'assurer,
 Avec un assignat, j'ai pu le comparer ;
 Puis montant à cheval, comme pour des battues,
 Drouet et moi, tous deux, à brides abattues,
 Nous sommes accourus ici vous avertir :
 Si le Roi vient chez vous, il n'en doit plus sortir !

SAUCE

Mais Drouet... ?

GUILLAUME

Vous attend à la maison commune.

M^{me} SAUCE

Si l'on eût pu prévoir une telle infortune !

Mon mari !

Sauce lève les bras et va chercher ses habits.

SCÈNE IV

LES MÊMES, moins Sauce.

GUILLAUME, à M^{me} Sauce.

Nous avons, d'ailleurs, pris nos moyens
Avec l'aide empressé de quelques citoyens.

M^{me} SAUCE, agitée.

On vivait jusqu'ici tranquilles à Varenne !

MARION

Guillaume, pourrais-tu trahir ainsi la Reine... ?

Guillaume, au nom de notre amour...

GUILLAUME

L'amour

N'a rien à voir ici. — Nous sommes au grand jour

Où chacun ne doit plus songer qu'à la Patrie.

Venez-vous, père Sauce ?

MARION

Oh ! mon cœur, je t'en prie !

Tu ne vas pas ainsi sous mes yeux la trahir !

GUILLAUME

Oui, quand vous devriez pour toujours me haïr,

Je ferai mon devoir de zélé patriote.

MARION

Dis plutôt ton marché de hideux Sans-Culotte.
 Mais de la Reine ici mon sort suivra le sort,
 Par toi la Reine meurt et mon amour est mort.
 Ne comprends-tu donc pas ce que tu fais, infâme ?

GUILLAUME

Je n'ai pas de leçons à prendre d'une femme.
 Vive la Nation et respect à la loi !

MARION

Guillaume, c'est affreux !

GUILLAUME

Laisse !

Il se débarrasse pour aller rejoindre Sauce qui
 redescend ; au même instant, brouhaha au dehors ;
 la porte de la boutique s'ouvre ; cris :

Le Roi ! le Roi !

SCÈNE V

LES MÊMES, SAUCE, LE ROI, LA REINE, M^{me} ELISABETH, M^{me} DE TOURZEL,
 M^{me} ROYALE, LE DAUPHIN, DROUET

M^{me} DE TOURZEL

On peut vérifier les passeports !

DROUET

Oui, certe,
 Mais il faut s'expliquer ; cela vous déconcerte,
 Vous avez bien un peu de temps.

M. SAUCE, en s'excusant.

Il le fallait ;
 Vous pourrez repartir ensuite, s'il vous plait.
 Noms ?

M^{me} DE TOURZEL

Madame de Korff et toute sa famille !

M. SAUCE

Les papiers sont en règle : ils ont bien l'estampille.

DROUET

C'est le Roi déguisé qui se cache parmi
Ces femmes !

LE ROI

Vous avez fait erreur, mon ami !

GUILLAUME, tirant un assignat.

Vous n'êtes pas le Roi ? Voyez cette effigie.

LA REINE, à part.

Il ne faudrait encor qu'un élan d'énergie.

MARION, à Guillaume.

Au nom de notre amour, ô Guillaume, tais-toi.

M. SAUCE, après avoir réfléchi, au Roi.

Qu'êtes-vous donc ?

DROUET

Je vous le dis, que c'est le Roi !

GUILLAUME

Nous l'avons reconnu très bien.

MARION

Tais-toi, Guillaume !

M. SAUCE

Vous vouliez donc, Monsieur, laisser votre royaume ?

M^{me} DE TOURZEL, intervenant.

Mais vous voyez qu'ils sont en règle nos papiers.

M. SAUCE

Madame, ou je me trompe, ou tous vous nous trompiez.
Mais il est tard ; la route en Argonne est peu sûre,
Vous partirez demain, au jour, je vous l'assure.

M^{me} DE TOURZEL, poussée par la Reine.

Non ! tous mes gens et moi partirons sans délais,
Nous avons commandé nos chevaux aux relais.

DROUET, éclatant.

Vous ne partirez pas ! et puis, veuillez vous taire,
Vous ! car vous n'allez pas prolonger ce mystère,
Vous êtes, je crois bien, quelqu'une de la Cour,
Et vous vouliez, ici, nous jouer un bon tour.
A gagner l'étranger, le Roi, ce soir, s'apprête.

A Sauce :

Vous répondez de lui, Sauce, sur votre tête.

Cris au dehors :

Nous voulons voir le Roi ! qu'il se montre !

M. SAUCE, perplexe.

Monsieur,

Vous êtes bien le Roi !

LE ROI, faiblissant.

Vous êtes dans l'erreur !

SAUCE, insistant.

Non, Sire, avouez-le ! la ville de Varenne
Reçoit ce soir le Roi de France, avec la Reine ;
Avouez : je supplie, ici, Sa Majesté :
Il y va de sa vie et de ma sûreté.

LE ROI, ouvrant les bras.

Eh bien, oui, mes enfants, je suis le Roi !

LA REINE, se découvrant.

Je pense

Que cet aveu du Roi maintenant vous dispense
De prolonger encore ce retard insultant ;
Le Roi veut, nous voulons repartir à l'instant.

DROUET

Halte !

SAUCE

La sûreté...

LA REINE, à Drouet.

Vous avez la voix haute,
Monsieur !...

DROUET

La Nation le veut !

LE ROI

Je suis votre hôte.

Je me confie à vous avec sincérité,
Croyez-moi ; je vous dis l'entière vérité,
Je n'ai jamais, jamais voulu sortir de France.

DROUET

L'assertion dément tout au moins l'apparence.

LA REINE

Le Roi ne peut-il pas, s'il lui plaît, voyager ?

DROUET

Le Roi ne peut aller rejoindre l'étranger.

LE ROI

J'ai donné, sans regret, à mes peuples que j'aime,
La liberté ; ne puis-je en jouir pour moi-même,
Et chez des citoyens, libres jusqu'au dernier,
Ne verrait-on donc plus que le Roi prisonnier ?

LA REINE

Car le Roi ne peut plus aller même à la chasse ;
 S'il part en promenade, une foule s'amasse
 Et dételle, en deux fois, ses chevaux coup sur coup ;
 Il faut un passeport pour aller à Saint-Cloud.
 La Nation lui fixe à Paris sa paroisse ;
 Le moindre mouvement dans le château la froisse.
 Mon fils a-t-il besoin de grand air et de jour ?
 Le Peuple est amenté. Me voit-on dans la cour
 Du Carrousel ? alors, la foule m'injurie ;
 Si je parle à ceux-là, je trahis la Patrie ;
 Ne voulant rien troubler, si, par discrétion,
 Je ne leur parle pas, je vends la Nation.
 Faut-il donc que le Peuple, à tout instant, s'érige
 En geôlier de son Roi, trop bon, et le dirige,
 Et qu'un maître de poste espionne ses pas !

M. SAUCE, interdit, au Roi.

Vous devez être libre ! Eh ne l'êtes-vous pas ?
 Sire ! qu'ordonnez-vous ?

LA REINE, répondant.

Que tout ce bruit s'apaise,
 Que la foule qui hurle, à vos ordres se taise,
 Et qu'avec nos enfants on nous laisse partir !

M. SAUCE, regardant les enfants, ému.

Les beaux enfants ! (Au Roi.) Oh ! puisse un constant repentir
 Me faire pardonner . . .

M^{me} SAUCE, regardant M^{me} Royale.

Quel âge donc a-t-elle
 Cette jolie enfant ?

LA REINE, sèchement.

L'âge où l'on se rappelle.

SAUCE

Je m'en vais expliquer au Peuple...

DROUET

Non, laissez.

Nous avons discuté sur ce point bien assez !

SCÈNE VI

LES MÊMES, M. DE GOGUELAT

M. DE GOGUELAT, entrant et repoussant la porte.

N'en laissez pas entrer un seul ! Tous dehors ! Sire,
J'ai donc pu pénétrer jusqu'à vous pour vous dire
Que Monsieur de Choiseul et Monsieur de Damas,
Parmi le Peuple ému suivent tous deux mes pas.

LE ROI

Bien, c'est bien Goguelat, quand partons-nous ?

M. DE GOGUELAT

J'arrive

Pour recevoir ici vos ordres ! qu'on active !
J'ai mis pour vous couvrir, à son poste, chacun.
Nous avons les hussards de Monsieur de Lauzun.
Nous pourrons bien forcer la sortie !

LA REINE, à part.

Ah ! cet homme !

Lauzun ! il est ici !

DROUET, furieux, à Sauce.

Que dans Varenne, on nomme
Un autre procureur, puisque vous trahissez !

SAUCE

Tous les honnêtes gens seraient embarrassés !

DROUET

Mais, si le Roi s'enfuit, c'est la guerre civile !

SAUCE

Alors, Drouet, allons voir à l'Hôtel-de-Ville.

Ils sortent.

SCÈNE VII

LES MÊMES, moins Drouet, Guillaume et Sauce.

LE ROI, à M^{me} Sauce.

Madame, si je dois demeurer en ces lieux,
Auriez-vous une salle où je puisse un peu mieux
M'installer pour passer la nuit jusqu'à l'aurore ?

M^{me} SAUCE

C'est bien pauvre chez nous, pourtant je peux encore
Vous ouvrir la cuisine...

Elle ouvre la porte.

LE ROI, à Goguelat, se dirigeant vers la cuisine.

Et maintenant, causons !

M^{me} SAUCE, revenant gémissante.

Ah ! mon Dieu, quel malheur !

GOGUELAT, sortant avec le Roi.

... Avec nos garnisons...

SCÈNE VIII

LES MÊMES, moins le Roi et Goguelat.

M^{me} SAUCE, à la Reine.

Vos enfants sont bien las, qu'ils montent dans nos chambres.

LA REINE

Pauvres anges ! ils sont brisés dans tous leurs membres.

M^{me} SAUCE

Marion, conduis donc ces dames !

LA REINE

Marion

Dans cette épicerie ?... Oh ! quelle vision !

MARION, se jetant à ses pieds.

Oui, Madame, c'est moi, c'est moi ; que j'ai de peine
A voir, dans cet affreux malheur, ma bonne Reine !

LA REINE

Pauvre enfant, je crains fort que les malheurs du Roi
Ne troublent dans leurs vœux, hélas, d'autres que moi !

MARION

Confiez-moi les chers enfants, bonne maîtresse.

LA REINE

Mais comment es-tu là ?

M^{me} SAUCE, avec fierté.

Madame, c'est ma nièce !

M^{me} ÉLISABETH

C'est notre jardinière ; oh ! que le ciel est bon
De nous rendre une amie !

LA REINE, aux enfants.

Embrassez Marion,
Mes enfants, et passez avec elle un moment.

MARION, embrassant le Dauphin, émue.

Comme il est grand et sage et doux.

M^{me} SAUCE

Il est charmant.

MARION, à la Reine.

J'ai dû si tristement laisser après vous-même,
Madame, le château ; mais le ciel qui vous aime
M'a mise justement ici pour vous servir.

M^{me} ÉLISABETH

Je vous suis, Marion, pour les bien endormir.

LA REINE

Adieu, mes bien-aimés !

MARION, de la main, sur les marches.

Bonsoir !

LA REINE, seule.

Mon fils sommeille.

Ta mère sur ta vie et sur ton trône veille,
Dut-elle s'abaisser à prier un sujet.

M^{me} Sauce redescend.

Cette femme peut-être aidera mon projet.
Elle a fait déjà voir un cœur assez sensible,
Puis je veux pour mon fils essayer l'impossible.

SCÈNE IX

LA REINE, M^{me} SAUCE

LA REINE, interrogeant.

Nous sommes seules ?

M^{me} SAUCE

Oui !

LA REINE

La Reine... a disparu...

Un sort affreux auquel je n'aurais jamais cru

Me force, en ce moment, moi, la Reine de France,
D'implorer, pleurs aux yeux, de vous, ma délivrance.
Mais il n'est plus, je vous l'ai dit, de Reine ici,
La mère seule est là, devant vous, mère aussi.
Vous voyez mes enfants, mon fils, pauvre doux être,
Votre mari, ce soir, Madame, en est le maître :
Il peut nous sauver tous !

M^{me} SAUCE

Madame, il le voudrait,
Et s'il ne le fait pas ce n'est qu'avec regret.
Vous entendez les cris, les clameurs de la foule ?

LA REINE

Mais votre mari peut apaiser cette houle ;
Ces gens sont excités contre nous, contre moi ;
Hélas ! ils ont perdu jusqu'au respect du Roi.
Il faudrait refouler la vile populace !

M^{me} SAUCE

La Nation au Roi paie assez cher sa place,
Pourquoi la voudrait-il laisser ? c'est singulier.

LA REINE

Le Roi se sacrifie au Peuple... son geôlier.

M^{me} SAUCE

Madame, on le sait bien que le Roi, pour vous plaire,
Devrait tout refuser aux vœux du populaire,
Que ce serait pour vous un intense plaisir
De pouvoir enchaîner tout Paris à loisir.

LA REINE

S'il ne s'agissait pas de mon fils, à cette heure,
Viendrais-je ici pleurer devant vous ?... car je pleure !
Et dans cette boutique aux lumignons fumeux,
Oubliant devant vous des ancêtres fameux,

C'est la Reine aujourd'hui qui prie une sujette,
 D'une mère qui prie une mère rejetée
 La prière ! Pourtant, vous avez un mari :
 Est-ce que la pitié dans son cœur a tari ?

M^{me} SAUCE

Madame, je ne puis ni veux le compromettre.
 Et que peut un sujet quand le Roi n'est pas maître ?
 Mon mari se perdrait sans pouvoir vous sauver,
 Le sort qui vous échoit devait vous arriver.

LA REINE, se redressant.

Brisons !

M^{me} SAUCE

Vous voudriez perdre avec vous vos hôtes,
 Mais ce n'est pas à moi de réparer vos fautes.

Elle s'éloigne.

LA REINE, froidement.

Je le comprends, Madame, et ne vous en veux pas.

La regardant monter aux chambres.

Pour s'entendre avec elle il faut frapper trop bas.
 C'est assez aujourd'hui de honte et de prière
 Et restons reine puisqu'elle reste épicière.

SCÈNE X

LA REINE, seule.

C'est trop tard qu'à partir le Roi se résolut :
 Et d'où peut nous venir à présent le salut ?
 La rue est encombrée et la foule cruelle,

Découvrant une porte basse.

Mais par ici quelle est cette étroite ruelle ?
 Peut-être on y pourrait, sans être vus, sortir ?
 Si le Roi le voulait ; je vais l'en avertir !

SCÈNE X B

LA REINE, M. DE LAUZUN

M. DE LAUZUN, entrant avec précaution par la porte entrebâillée

LA REINE, se retournant au bruit.

Ah ! Lauzun ! même ici !...

LAUZUN, avec précipitation.

Sans colère ni blâme.

Pardonnez mon audace et laissez-moi, Madame...

LA REINE, fière.

Ne vous ai-je donc pas assez dit mon mépris,
Monsieur ? Tout galant homme, à moins, aurait compris,
Et n'eût pas profité des malheurs d'une Reine...

LAUZUN

Un vain ressentiment, Madame, vous entraîne.
Mais calmez-vous ! Voyez, vers vous, je suis venu
Par ce chemin désert, de la foule inconnu,
Si vous m'y voulez suivre, à l'instant, je vous sauve !

LA REINE, l'interrompant.

Mais, Monsieur !...

LAUZUN, insistant.

Cette foule est une bête fauve.
Je pourrais me venger si je songeais à moi,
Mais je porte aujourd'hui la liberté du Roi...

LA REINE, vivement.

Du Roi ?...

LAUZUN

J'ai dans les mains son salut ou sa perte :
Le pays tout entier, Madame, est en alerte.
L'Assemblée a rendu son décret...

LA REINE

Mais, Monsieur,
Le Roi ne dépend pas de l'Assemblée !

LAUZUN

Erreur !

LA REINE

Ce décret illégal pour nous n'est pas valable :
Le Roi, d'après les lois, doit être inviolable !

LAUZUN

Je l'admets, et tout autre avec moi l'admettrait,
Mais tout Paris s'insurge et voici le décret :
C'est Monsieur de Romeuf, député, qui l'apporte ;
Bayon le suit : je peux tout détruire, de sorte
Que le Roi n'aurait plus qu'à partir vivement
Entre les rangs serrés de tout mon régiment.
L'Assemblée, à Paris, fait des lois, affolée,
Mais moi, j'ai dans les mains les lois de l'Assemblée.
Donc, je peux vous sauver !

LA REINE

Vous aurez empêché
De grands crimes, Monsieur : le Roi sera touché
De votre dévouement.

LAUZUN, se rapprochant.

Et vous-même, Madame ?...

LA REINE, hésitant.

Moi-même ?...

LAUZUN

C'est de vous surtout que je réclame...

LA REINE, reculant,

Mais... que réclamez-vous ?

LAUZUN

J'ai désiré le don
D'un amour ; je ne veux aujourd'hui qu'un pardon,
Un mot qui mette enfin dans mon âme assombrie
Un rayon de bonheur !

LA REINE

Laissez-moi, je vous prie,
Oublier tout à fait que vous m'avez un jour
Gravement offensée avec un mot !

LAUZUN à mi-voix.

... D'amour !

(Haut.) En voyant aujourd'hui ce que je fais pour elle
Sa Majesté devrait se montrer moins cruelle !

LA REINE

Vous devriez, Monsieur, trouver doux un courroux
Qui me laisse parler seule à seul avec vous
Et qui veut bien donner, oubliant toute offense,
A vos projets d'hier la gloire en récompense !

LAUZUN

Hélas ! dans la splendeur du trône glorieux,
Vers vous j'osai porter l'audace de mes yeux ;
J'aimais la Reine ; au jour où l'abîme se creuse,
J'adore plus encor la femme malheureuse.

LA REINE, ironique.

Relevez-vous, Monsieur ! je ne puis vous laisser,
Même pour mon salut ainsi vous abaisser.

Cris au dehors.

Aux fenêtres, le Roi !

LAUZUN, lui saisissant la main.

Vous entendez !...

LA REINE, reculant encore.

Infâme !

Qui protégez la Reine en insultant la femme ;
Sortez !

LAUZUN, insistant.

Mais votre sort ici dépend de moi...

LA REINE

Sortez, Monsieur, vous dis-je, ou j'appelle le Roi !

LAUZUN, caressant.

Mais je ne veux ici qu'assurer votre fuite !

LA REINE

Le Roi ne saura pas, Monsieur, votre conduite,
C'est tout ce que je puis vous promettre ce soir !

LAUZUN, pressant.

A ma fidélité, laissez au moins l'espoir !

LA REINE, le repoussant violemment.

Les lois ont fait le Roi sacré ! mais, misérable,
Je saurai bien aussi me rendre inviolable !

LAUZUN, reculant furieux.

C'est de mon régiment qu'ici dépend le Roi,
Et tout mon régiment dépend ici de moi.

LA REINE, lui montrant la porte.

Malgré vos régiments et malgré votre audace
Comme un valet, Monsieur de Lauzun, je vous chasse !

Lauzun sort le regard haineux.

SCÈNE XI

LA REINE, seule.

Jusqu'où donc faudra-t-il, hélas ! descendre encor ?
 Une Reine de France, ici, dans ce décor,
 Assise sur le bord d'une caisse à chandelles...
 Qui donc épousera désormais nos querelles ?
 Qui sauvera la Reine en respectant le Roi ;
 Pour protéger mon fils, je cherche autour de moi ;
 Ah ! quelle destinée atroce et meurtrière
 Il faudrait plus encore, hélas, que la prière !

SCÈNE XII

LA REINE, LE ROI, rentrant avec M. DE GOGUELAT, M^{me} ÉLISABETH,
 M^{me} DE TOURZEL, MARION, M^{me} ROYALE et le DAUPHIN,
 redescendant des chambres où couche le Dauphin
 endormi sur une table.

M. DE GOGUELAT, au Roi.

Sire, c'est entendu, les hussards sont tout prêts,
 Choiseul, Damas, Lauzun ; je leur lance un exprès
 Et nous partons !

Il va pour sortir, mais au même instant la porte
 s'ouvre, on voit rentrer Sauce, Drouet, Guillaume,
 ramenant les députés de Paris.

SCÈNE XIII

LES MÊMES, SAUCE, DROUET, GUILLAUME, MM. DE ROMEUF et BAYON,
 députés de l'Assemblée. — M. de Romeuf tient le décret à la main.

DROUET

Romeuf, au nom de l'Assemblée
 Apporte avec Bayon le décret...

LA REINE, à part.

Envolée

La dernière espérance ! oh ! l'infâme Lauzun !

LE ROI

Et que veut ce décret ?

DROUET

Il ordonne à chacun,
Quel qu'il soit, d'arrêter votre fuite aux frontières
Et de vous ramener, citoyens aux portières,
Jusqu'à Paris qu'en trouble a mis votre départ.

BAYON, au Roi.

Oui, Sire ! tout Paris s'émeut de toute part,
Nos femmes, nos enfants, nos biens, notre personne,
Tout est mis en péril ! partout le tocsin sonne !
Les mères, tout en pleurs par moi vous prient ici !

LA REINE

Et ne suis-je donc pas moi-même mère aussi ?

BAYON

Votre retour à tous rendra la paix troublée.
Mais voici le décret qu'a voté l'Assemblée.

LE ROI

Où donc est-il ?

BAYON, montrant Romeuf.

C'est mon collègue qui le tient.

LE ROI

Donnez !

M. de Romeuf s'avance.

BAYON

C'est le salut, si le Roi nous revient
Vous nous ramènerez la paix et l'espérance.

LE ROI, lisant.

Mais ce décret... c'en est donc fait du Roi de France !

Il le passe à la Reine.

BAYON, au Roi pendant que la Reine lit.

Non, Sire, mais il faut rassurer vos sujets,
On vous prête, sans doute à tort, mille projets ;
Partout le désarroi, le tumulte et l'émeute,
Et le peuple enragé bondit comme une meute.

LA REINE

Ainsi les factieux sont partout triomphants.

Elle repasse le décret au Roi qui le dépose sur la table où repose le Dauphin.

LA REINE, le jetant vivement par terre.

Sire ! je ne veux pas qu'il souille mes enfants !

SAUCE, épouvanté se précipitant.

Qu'avez-vous fait, Madame ? un décret !

DROUET, criant.

On insulte

Le Peuple aux yeux du Peuple !

Tumulte dehors.

SAUCE

Ecoutez ! le tumulte

Augmente à chaque instant !

GUILLAUME, à part.

Tu le vois, Marion,

Le mépris que ta Reine a pour la Nation !

MARION, froide.

Vous n'avez donc pas honte à votre tour, Guillaume,
De prendre le pouvoir ainsi dans le royaume ?

LA REINE, voulant sortir.

Que tardons-nous ?

M. DE GOGUELAT

Oui, Sire, il faut prendre un parti!
Votre asile de plus en plus est investi !

SAUCE

Sire, vous le voyez, partout la populace
D'heure en heure envahit plus nombreuse la place !

LE ROI

Vous m'arrêtez ici : je ne sais pas pourquoi :
Le salut du pays est dans celui du Roi ;
Qu'à Montmédy, la garde, à vos ordres, nous mène.

DROUET, intervenant,

Si c'est pour Montmédy qu'il veut laisser Varenne
La Nation ne peut permettre ce départ.

LA REINE, à M. de Goguelat.

Mais faites donc venir vos cavaliers.

M. DE GOGUELAT

Trop tard.

Cris au dehors.

Le Roi ! le Roi !

LE ROI

Voyons ce que veut cette foule !

LA REINE

Avec l'heure qui fuit notre salut s'écoule.
Lauzun n'arrive pas !

M. DE GOGUELAT, cherchant à s'expliquer.

Fausse direction,

Retards !

LE ROI paraît à la porte, devant un moutonnement de têtes, des bras se lèvent.

Cris : Vive le Roi !

GUILLAUME

Vive la Nation !
Vive Lauzun ! bravo les soldats patriotes !

LE ROI

Que veut dire ce cri ?

GUILLAUME, se rapprochant de Marion.

Marion, tu sanglotes !

MARION, le repoussant terrible.

Maudit !

M. DE GOGUELAT

Lauzun trahit : on pouvait le prévoir !

DROUET, joyeux.

Oui, Monsieur, c'est Lauzun, et qui fait son devoir.

LA REINE

J'ai fait aussi le mien !

M. DE GOGUELAT

C'était le seul refuge !

LA REINE

L'amour l'eût fait héros ; ma foi l'a fait transfuge.

LE ROI, à la Reine.

Madame, savez-vous par quel revirement
Lauzun semble trahir son régiment ?

LA REINE

Peut-être, Sire !

DROUET, qui a entr'ouvert la porte.

Allons, de nouveau la berline
Attend les voyageurs.

LE ROI, brave homme.

Donc, Messieurs, je m'incline !

LA REINE

Mais vous ne pouvez pas, Sire, céder ainsi.

SAUCE, à la Reine.

Vous répondez du sang qui va couler ici
Madame ! car le Peuple en tumulte s'assemble,
Tout le pays accourt : pour vous, pour nous, je tremble !

BAYON

Sire, pensez à ceux qui vont périr pour vous !

LE ROI

Personne, je l'ai dit, ne souffrira par nous.

LA REINE

Mais c'est votre famille aujourd'hui qu'on expose.

LE ROI

Que pas un coup de feu ne parte pour ma cause !

A Paris !

Cris au dehors.

LE ROI, résigné.

Repartons !

SAUCE, pressant.

Vous entendez ces cris ?

LA REINE, suppliante, au Roi.

Pas encor !

LE ROI, se décidant.

Mes enfants, je retourne à Paris.

Bravo, vive le Roi.

Cris au dehors.

LE ROI, à la Reine.

Le peuple a l'âme bonne !

LA REINE, furieuse.

Le peuple bat des mains, car il vous emprisonne !

MARION, à Mme Elisabeth.

Madame, faut-il donc déjà nous séparer ?

M^{me} ÉLISABETH

Je crains bien que le Roi ne se laisse égarer.
Écoutez le tocsin.

LA REINE, prenant le Dauphin dans ses bras, à Goguelat.

Sauvez mon fils !

GOGUELAT, désespéré.

La foule

En rangs serrés, hélas ! jusqu'aux portières roule.

LA REINE

Un vigoureux effort en aurait eu raison.

MARION, à la Reine.

Vous rentrez à Paris ?

LA REINE

Non, ma fille, en prison !

Guillaume passe devant Marion sans oser lever les yeux ; Marion fait un geste de douleur et de mépris.

ACTE III

La salle à manger du Roi, dans la tour du Temple : d'un côté, sa chambre à coucher ; de l'autre, cloison ou porte vitrée. — Dans la soirée du 20 janvier 1793.

SCÈNE I

LE ROI, CLÉRY

LE ROI

Allons ! ne dites pas de paroles acerbes,
Cléry, bon serviteur, qui, des palais superbes,
Avez suivi partout, sans plainte, votre Roi.
Oui, la Convention, par une injuste loi,
A mort m'a condamné sans me vouloir entendre.

CLÉRY

Hélas ! par les geôliers, je l'avais cru comprendre ;
Un des municipaux, Guillaume, à cette porte
Le criait : je ne sais quelle haine l'emporte.

LE ROI

Qui donc, Guillaume ?

CLÉRY

C'est celui qui va partout
Trahissant, à Versaille, à Varenne, au Dix Août.

LE ROI, réfléchissant.

Peut-être nous pouvions nous sauver à Varenne,
Si j'avais mieux goûté les conseils de la Reine ;
Mais il aurait fallu tirer, verser le sang ;
Pour ne perdre personne, hélas ! je perds mon rang.
Mais comment se peut-il qu'on trouve de la joie
Au désastre inouï dans lequel je me noie ?

CLÉRY

Ce Guillaume est vraiment un misérable !

LE ROI, calme.

Non !

Je regrette à présent de connaître son nom !
Puissè-je l'oublier ! mais j'avais l'espérance
Que mon appel serait entendu de la France.

CLÉRY

Le peuple de son Roi pleure le triste sort,
Il n'en voudrait jamais ratifier la mort :
D'ici n'avez-vous pas entendu les plaintes
Dans lesquelles, bravant la Commune et les craintes,
Depuis trois jours entiers, jusqu'au pied de la Tour,
En chantant vos malheurs, il chante son amour ?

LE ROI

Le Peuple n'est jamais violent par lui-même,
Plus d'un qui me verra mourir me plaint et m'aime,
Mais que pas un, demain, ne s'expose à des coups.
C'est inutile ! Et vous, comment va-t-on chez vous ?

SCÈNE II

LES MÊMES, LE MUNICIPAL MATHEY, GUILLAUME, LE MINISTRE GARAT
LE GREFFIER GROUVELLE.

MATHEY, à Cléry.

Annoncez le Conseil exécutif.

CLÉRY

Oui ! (au Roi.) Sire

Voulez-vous recevoir le Conseil ?

LE ROI, résigné.

Puis-je dire

Non ? Entrez, Monsieur Garat et lisez-moi
Vos décrets.

MATHEY, brutal.

Attendez ! vous n'êtes plus le Roi ;
Faut-il donc qu'aujourd'hui même on vous avertisse
D'avoir plus de respect pour l'ordre et la justice ?

GARAT

Louis, écoutez donc avec attention :
J'apporte les décrets de la Convention,
Mon greffier va les lire : écoutez, je vous prie.

LE ROI, à Grouvelle.

Lisez, Monsieur !

GROUVELLE, troublé.

Je cherche... ah ! voilà.

MATHEY

Je parie

Que vous êtes ému de lire, citoyen !
Mais Mathey n'a pas peur.

Il veut prendre le papier.

GROUVELLE, inquiet.

Merci, je lis très bien.

Il lit.

**DÉCRETS DE LA CONVENTION NATIONALE
DES 15, 16, 17, 19 et 20 JANVIER 1793.**

ARTICLE PREMIER

La Convention nationale déclare Louis Capet, dernier roi des Français,
coupable de conspiration contre la liberté de la Nation et d'attentat contre
la sûreté générale de l'Etat

Ici le Roi hausse les épaules.

Mouvement de Mathey.

ARTICLE II

La Convention nationale décrète que Louis Capet subira la peine de mort.

ARTICLE III

La Convention nationale déclare nul l'acte de Louis Capet apporté à la barre par ses conseils, qualifié d'appel à la Nation, du jugement contre lui rendu par la Convention, défend à qui que ce soit d'y donner suite, sous peine d'être poursuivi et puni comme coupable d'attentat contre la sûreté générale de la République.

ARTICLE IV

Le Conseil exécutif provisoire notifiera le présent décret dans le jour à Louis Capet et prendra les mesures de police et de sûreté nécessaires pour en assurer l'exécution dans les vingt-quatre heures, à compter de sa notification, et rendra compte de tout à la Convention nationale immédiatement après qu'il aura été exécuté.

LE ROI

Je m'attendais à tout.

MATHEY

Pendant cette lecture,

Vous avez pour la loi...

LE ROI

La loi qu'on dénature...

MATHEY

D'un haussement d'épaule exprimé du mépris,
Une accusation vous a-t-elle surpris ?

LE ROI

Messieurs, vous m'accusez d'avoir contre la France
Conspiré ; j'ai toujours voulu sa délivrance...
Avant la mienne, hélas !

MATHEY

Vous étiez son tyran.

LE ROI

Si j'étais resté ferme et sévère à mon rang,
On ne nous verrait pas en vos sinistres fêtes
Ni moi-même où je suis, ni vous-même où vous êtes.
Veuillez au moins porter à la Convention
Cette lettre !

GARAT, hésitant.

Monsieur . . .

LE ROI

Votre hésitation

Se comprend ; mais je vais vous lire cette lettre.
Par faveur, je demande au pays de remettre
Mon supplice à trois jours ; je meurs sans murmurer,
Mais je dois à la mort pouvoir me préparer ;
Je lui demande aussi de revoir ma famille.

GARAT

A ces vœux je mettrai, Louis, mon estampille.

LE ROI, prenant une autre lettre.

Et cette autre, Monsieur, qu'aussi je vous remets
Pour l'abbé de Firmont ! . . .

GARAT

Monsieur, je vous promets
De porter cette lettre à l'abbé.

LE ROI

Merci.

Garat et Grouvelle sortent.

SCÈNE III

LES MÊMES, moins Garat et Grouvelle.

GUILLAUME, à part.

Diable !

Je croyais que j'allais pleurer, c'est admirable !

MATHEY

Eh pleure donc !

GUILLAUME

Jamais ! Vive la Nation !

A part.

Quel courage pourtant ! quelle abnégation !

Ils sortent.

SCÈNE IV

LE ROI, CLÉRY

LE ROI

Cléry, donnez-moi donc, sur la tablette noire,
 Oui, là-bas, tout en haut... c'est cela, mon histoire
 Du roi Charles Premier d'Angleterre... C'est bien.
 Depuis quatre ans déjà ce livre est mon soutien.
 Car dès le premier jour, l'âme vers Dieu tournée,
 Dans ce livre j'ai lu ma propre destinée ;
 J'arrive au dénouement de ma vie aujourd'hui.
 Il me faut mourir calme et pieux comme lui,

Il ouvre le livre, Cléry met la table.

Le Roi, tout en lisant.

J'étais sûr de mon sort. Ce n'est pas la surprise
 Mais le regret des miens aujourd'hui qui me brise.
 Dieu me pardonnera : je meurs en pardonnant.

Le Roi va vers la table.

Allons ! donnez-moi donc mon dîner, maintenant.

Il s'assied et cherche sur la table

Je n'ai pas de couteau, Cléry ?

CLÉRY, hésitant.

Sire, je n'ose,
A Votre Majesté dire pour quelle cause
Elle n'a pas, ce soir, de couteau. Le décret
Est formel !

LE ROI

Que dit-il ?

CLÉRY

Il vous offenserait !

SCENE V

LE ROI, CLÉRY, MATHEY, GUILLAUME

CLÉRY

Voici Guillaume et puis Mathey même ! qu'ils lisent
Cet infâme décret ; ces choses-là me brisent.

LE ROI, comprenant, se lève avec indignation.

Comment, vous me croyez assez lâche vraiment
Pour trahir mon devoir en un pareil moment ?
Ah ! vous connaissez mal mon cœur et mon courage,
Je ne m'attendais pas à ce dernier outrage :
On peut mourir sans peur quand on meurt sans remord,
Et j'attendrai debout, sans la craindre, la mort.
Je souhaite à tous ceux qui votèrent ma peine,
Ceux auxquels je pardonne et ma mort et leur haine,
Ma conscience calme et ma tranquillité
Quand ils seront au seuil de leur éternité.

MATHEY, grommelant, assis.

Je sommeillais, Capet, parlez moins fort, de grâce.

LE ROI, excité.

Rangez-vous donc, Mathey, rangez-vous, que je passe !

Il se remet à table.

Donnez-moi ma cuiller, je vais couper ainsi ;
Mais vraiment j'aurai bu toute la lie ici.

On entend, sous la tour, des groupes.

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons,
Marchons ! Marchons !
Qu'un sang impur abreuve nos sillons !

Cléry se précipite pour clore la fenêtre.

LE ROI, attentif.

Ne fermez pas ainsi, Cléry, cette fenêtre !

CLÉRY

Sire ! faut-il qu'un chant pareil ici pénètre !

LE ROI

Je l'écoutais ; il est entraînant, il est fier !
Et d'une épée il a le tranchant et l'éclair.
Mais pourquoi cette haine en des strophes où crie
Si grandiosement l'amour de la Patrie ?
Et quels horribles mots viennent battre le mur !
Mais où donc, ô Français, est-il ce sang impur ?
Est-ce dans cette tour où ton Roi se résigne ?
Est-ce mon fils, enfant, que ce refrain désigne ?
Hélas ! ce chant pouvait donner la liberté
Sans que ne l'aient la haine et l'émeute chanté.
Ma mort ne sera pas sa plus belle victoire
Et mon sang ne saurait qu'en assombrir la gloire.
Au lieu que ce chant-là, sans mon destin fatal,
Fût devenu pour tous un chant national !

Reprise.

Aux armes, citoyens !
Formez vos bataillons !...

Cléry sort de la chambre du Roi. — Mathey
emporte les plats.

SCÈNE VI

LE ROI, GUILLAUME

GUILLAUME, revenant de la fenêtre.

Il est temps, à la fin, que le Peuple se venge.

LE ROI

Mais à la fin aussi votre audace est étrange,
Où prenez-vous le droit de parler haut ici ?

GUILLAUME, insolent.

Ne vous tourmentez pas, j'ai tous les droits ; ainsi...
J'ai fait ce que j'ai dû, comme un bon patriote,
Un tyran ne va pas régir un Sans-Culotte.
C'est que moi, voyez-vous, je vous suis pas à pas.
Vous devez me haïr ?

LE ROI, calme.

Je ne vous connais pas.

J'ai voulu le bonheur de tous ; je meurs sans haine
Et n'en mérite pas ; car je meurs à la peine.

GUILLAUME

Un roi ne sait jamais tout le mal qu'il a fait.
A tous pas, il écrase et mutile en effet.

Fixant le Roi.

Vous-même, vous avez empoisonné ma vie.
Ma fiancée, à moi, vous me l'avez ravie.
Sans vous, sans l'Autrichienne, aujourd'hui je vivrais
Avec elle, tranquille ! Ici je vous parais
Sans amour et sans cœur ; mais ma vie est brisée,
C'est votre femme à vous qui l'a fanatisée ;
Parce que j'ai souffert, parce que j'ai lutté
Pour le salut du Peuple, elle m'a rejeté ;
J'aurais eu son amour éternel sans la Reine,
Et par elle je n'ai récolté que sa haine.

LE ROI

Je voudrais d'un bonheur fleurir mon dernier jour
Et peut-être je puis vous rendre cet amour
Si votre fiancée est à Paris ?

GUILLAUME

Oui, certe,
Avec les ennemis du Peuple elle concerte
Sans cesse des complots ; elle rôde, à présent,
Autour du Temple, avec un dédain méprisant
Pour moi, son fiancé ; ne se donnant de peine
Que pour voir, un instant, l'ombre de votre Reine.
Je l'aurais, voyez-vous, déjà fait arrêter
Et mener en prison, si j'avais pu dompter
Dans mon cœur indigné, mais épris de ses charmes,
L'amour ! Mais vous allez du moins payer mes larmes !

LE ROI, écrivant

Mon ami, portez donc ce mot à cette enfant.
Elle vous aimera si le Roi lui défend
De vous haïr encore.

GUILLAUME, étonné.

Eh ! Capet, c'est un piège
Que vous me tendez-là ; mais je comprends.

LE ROI

Un moyen plus certain... Que n'ai-je

GUILLAUME, repoussant la lettre.

Moi... je ne trahis pas !

LE ROI

Mon pauvre ami, je veux remettre dans vos bras
Ce bonheur, si j'ai pu vous en priver. Elle aime
La Reine, dites-vous ? A cette heure suprême,

Si moi je lui demande, et pour vous, son amour,
Croyez-vous qu'elle veuille hésiter un seul jour ?

GUILLAUME

Non... Mais je ne veux pas ainsi me compromettre...

LE ROI

Portez-lui seulement, mon ami, cette lettre
De ma part ; lisez-la sans crainte, devant moi,
Et qu'elle vous pardonne à l'exemple du Roi.
Mais, prenez garde, on vient...

D'un ton changé.

Ouvrez donc cette porte !

SCÈNE VII

LES MÊMES, GARAT

LE ROI

Eh bien, Monsieur Garat ?

GARAT

Louis, je vous apporte
Le décret qui répond à chaque question
Par vous posée au Peuple : Eh bien, la Nation
Décide que ce soir, ici, votre famille
Viendra vous dire adieu, sans témoin et sans grille.
Vous recevrez aussi, selon votre désir,
Le citoyen Firmont, prêtre, tout à loisir ;
Leurs pensions seront à vos amis servies,
Ils auront sûreté pour leurs biens et leurs vies ;
De leur sort maintenant n'ayez plus de soucis.

LE ROI

C'est tout ?

GARAT

La Nation rejette le sursis
Et vous serez demain exécuté !

LE ROI

Verrai-je
Le citoyen Firmont, bientôt ?

GARAT

On le protège ;
Il est au greffe, en bas ; il va monter.

LE ROI

Merci.

Garat sort.

LE ROI, à Guillaume.

Veuillez donc m'avertir dès son entrée ici.

Il rentre dans sa chambre.

SCÈNE VIII

GUILLAUME, seul.

Je suis un misérable et cet homme est sublime,
Et ce que je fais-là, comme eux tous, c'est un crime.
Je l'ai trahi cet homme ; il pouvait se venger
Grâce à mes aveux fous ; il n'y veut pas songer.
Cette lettre me brûle à présent : cette lettre,
Vais-je la lui porter ? Quelle honte ! où la mettre ?
Il avait un moyen si facile en effet
De placer sa vengeance ! il y place un bienfait !

SCÈNE IX

LE MÊME, MATHEY

MATHEY

Allons, l'heure de garde est finie ; eh Guillaume,
Redescends et veillons ; un dangereux symptôme
De compassion sourde est dans l'air.

GUILLAUME, sortant de rêverie.

Ah ! c'est toi ?

MATHEY

Eh oui, c'est moi ; mais que fais-tu ?

GUILLAUME

Je pense... au Roi.

MATHEY

Tu rêves, veux-tu dire, au Roi ! mais il n'existe
Plus de Roi ; vraiment, oui, tu me parais tout triste ;
C'est le sort de Capet qui te trouble à ce point ?

GUILLAUME

Peut-être !

MATHEY

Tu veux rire !

GUILLAUME

Oh non, je ne ris point,
Je souffre.

MATHEY

Ah ça, voyons, pourtant tu n'es pas ivre ;
Es-tu fou ?

GUILLAUME

Non, Mathey ; mais je ne peux plus vivre,
C'est un saint que cet homme !

MATHEY

Il est gai, ton refrain.
Mais dangereux aussi ; le Peuple souverain
N'aime pas qu'on pleurniche ainsi sur des vipères.

GUILLAUME

Mais ce Roi fut un père, et le meilleur des pères.

MATHEY

Possible ! et je sais bien, peut-être mieux que toi,
Que si la Reine, un jour, un seul, eût été Roi,
Elle ne serait pas où le Peuple l'a mise !
Quelle arrogance encor, prisonnière, elle a prise ;
Elle demeure grande et reine en son maintien.

Ricanant.

Heureusement Capet était un bon chrétien !

GUILLAUME

Plus de vigueur aurait empêché bien des choses !

MATHEY

Mais, fiston, de Capet comme aujourd'hui tu causes !
Tu ne vas pas le mettre au nombre des héros !

GUILLAUME

Plus haut ! car c'est un saint.

MATHEY, riant.

Et nous ?

GUILLAUME

Nous ? des bourreaux !

Il sort.

SCÈNE X

MATHEY, seul.

Encore un de gagné par sa bonasserie !
Il est temps que sa mort sauve enfin la Patrie.
Car si la Nation pouvait le voir ici,
La Nation pourrait bien se trahir aussi !
Mais je suis là !

SCÈNE XI

LE MÊME, LE ROI

MATHEY, au Roi qui entre.

Venez, Louis, que l'on regarde.

LE ROI, digne.

Croyez-vous qu'un couteau soit resté par mégarde !

L'Abbé de Firmont entre.

LE ROI

Entin, voici Monsieur Firmont. (A Mathey). Retirez-vous !

Mathey sort.

SCÈNE XII

LE ROI, L'ABBÉ DE FIRMONT

L'ABBÉ DE FIRMONT

Ah ! sire, laissez-moi tomber à vos genoux !
 Où donc, en quel état, grand Dieu ! je vous retrouve,
 Et que le ciel, vraiment, comme un saint vous éprouve.

LE ROI, les larmes aux yeux.

Relevez-vous ! voyez, je suis faible parfois,
 Mes larmes ont coulé.

L'ABBÉ DE FIRMONT

Vous le meilleur des rois !

LE ROI

Oui, j'ai versé des pleurs en retrouvant un homme.
 Relevez-vous ; laissez ici que je vous nomme
 Mon ami ; je sais bien que je vous compromets,
 Vous serez à leurs coups désigné désormais,
 Mon sort est de porter malheur à ceux que j'aime.

L'ABBÉ DE FIRMONT

Ainsi que mon bonheur, ma douleur est extrême ;
En accourant, le prêtre aura fait son devoir
Et l'homme aura goûté l'allégresse de voir
Le royal holocauste à son heure dernière.

LE ROI

Mon Père ! gardez-moi plutôt une prière.
Voici mon testament.

L'ABBÉ DE FIRMONT, prenant le papier.

Dieu ! quels sont vos desseins
Sur les mauvais, pour faire ainsi souffrir vos saints ?

SCÈNE XIII

LES MÊMES, MATHEY

MATHEY

Capet, votre famille à l'instant va descendre.

LE ROI, à part.

Quels mots qui ne soient pas mortels lui faire entendre ?

MATHEY

Vous pourrez lui parler et la voir sans danger.

LE ROI

Où ? dans ma chambre ?

MATHEY

Ici, dans la salle à manger.

LE ROI

Mais je devais la voir sans témoins et personne
Ne peut rien aggraver si la loi ne l'ordonne !

MATHEY

Non, certe, et l'ordre écrit vous a donné raison :
 Nous vous surveillerons à travers la cloison,
 Nul ne vous entendra, mais il faut qu'on vous voie.

L'ABBÉ DE FIRMONT, à part.

Le tigre ainsi jouit du rôle de sa proie.

MATHEY

C'est déjà bien qu'on laisse, en un pareil moment,
 Votre famille ici vous parler librement !

LE ROI

Faut-il donc me soumettre à ce dernier outrage ?

L'ABBÉ DE FIRMONT

C'est la postérité qui guette à ce vitrage,
 Sire ! et vous offrirez à ses remords plus tard
 Tableau tel que jamais n'en a vu son regard.

LE ROI

J'accepte encore cela ; c'est le fond du calice.

L'ABBÉ DE FIRMONT

C'est une ressemblance avec le sacrifice
 Du divin Christ ; les cieux en seront réjouis.
 Allez, Prince martyr et Fils de saint Louis,
 D'un rayon immortel votre front déjà brille.

LE ROI

Qu'on fasse donc ici descendre ma famille.

A Mathey qui s'éloigne.

Attendez ! tout à l'heure en passant, je vous ai
 Quelque peu rudoyé : pardonnez-moi, Mathey.

Mathey sort sans répondre.

L'ABBÉ DE FIRMONT

De quelque nom plus tard que l'histoire le nomme,
Un homme va mourir qui fait honneur à l'homme !

LE ROI

Monsieur, je vais donner à ces embrassements
Le moins que je pourrai de mes derniers moments.

L'abbé entre dans la chambre du Roi.

SCÈNE XIV

LES MÊMES, CLÉRY, rentrant.

LE ROI, à Cléry.

Cléry, poussez la table et rangez chaque chaise,
Nous pourrons tous ainsi nous tenir plus à l'aise.

SCÈNE XV

LE ROI, CLÉRY

LE ROI, continuant.

Elle se prête mal. cette salle à manger.

CLÉRY, rangeant.

Sire, si vous voulez, je vais l'aménager.

LE ROI

Il faut une carafe encore, avec un verre ;
En gravissant toujours avec moi ce calvaire,
La Reine, pauvre femme, en cet adieu fatal,
Pourrait bien tout à coup, Cléry, se trouver mal.

CLÉRY

J'ai préparé déjà la carafe à sa place.

LE ROI, regardant l'eau, avec calme.

Cette eau n'est-elle pas d'ordinaire à la glace ?

CLÉRY

Oui, Sire !

LE ROI

Changez-là. Si la Reine en buvait
Cela lui ferait mal !

CLÉRY

Oui, Sire ! (A part). On le savait ;
Mais qui donc penserait, dans un moment semblable,
A voir comment est l'eau que l'on met sur la table !

Cléry sort.

SCÈNE XVI

LE ROI, seul.

Accordez-moi, mon Dieu, du courage ! Il en faut,
Non pas pour m'en aller demain à l'échafaud,
Mon sacrifice est fait ; mais ceux-ci, tout à l'heure,
Ces pauvres innocents, cette femme qui pleure,
Tous ces êtres qu'il faut à tout jamais quitter,
Sans murmure, comment le leur faire accepter ?

SCÈNE XVII

LE ROI, CLÉRY, rentrant du dehors.

CLÉRY

Sire, voici de l'eau, le verre est sur la table.

LE ROI

C'est bien, merci !

Cléry rentre dans la chambre du Roi.

Voici le moment redoutable !...

SCÈNE XVIII

MATHEY, LA REINE, M^{me} ELISABETH, M^{me} ROYALE, LE DAUPHIN

MATHEY, ouvrant la porte et se rangeant pour laisser passer la famille du Roi.

Entrez, les femmes !

Il se retire derrière le vitrage, où apparaît aussi la tête de Guillaume.

LE DAUPHIN, courant.

Papa-Roi, papa-Roi !

LA REINE

Les bandits !

M^{me} ÉLISABETH

Pauvre frère !

M^{me} ROYALE

O père ! prenez-moi !

LA REINE

Sire ! serait-ce donc fini ?

M^{me} ÉLISABETH, les yeux au ciel.

Bonté divine !

LE ROI

Mes pauvres chers aimés !

LA REINE

C'est fait, je le devine !

LE ROI

Ne perdons pas de temps !

LA REINE

Ce sont donc des adieux ?

Entrons !

Elle veut entrer dans la chambre du Roi.

LE ROI

C'est là qu'il faut nous asseoir !

LA REINE, montrant le vitrage.

Sous leurs yeux !

LE ROI

Ecoutez-moi !

M^{me} ÉLISABETH

Mon Dieu, permettez-vous ce crime ?

LE ROI

A tout progrès humain, il faut une victime :
Je suis cette victime ; il faut se résigner,
Mais je saurai mourir, si je n'ai su régner.

LA REINE

Vous avez accepté leur jugement ?

LE ROI

Vos vies

Sont sauvés ! c'est promis ; leurs pensions servies
A tous ceux qui s'étaient attachés à mon sort.
On n'inquiètera personne après ma mort.

LA REINE

Mais n'a-t-on pas parlé des Collèges primaires ?
Ils peuvent vous sauver !

M^{me} ÉLISABETH

Réclamez-les !

LE ROI

Chimères !

Ils ont tout repoussé : mon trépas est certain
Que Dieu me garde en paix jusqu'à demain matin !

LA REINE, éclatant.

Demain ! mais c'est affreux !

M^{me} ÉLISABETH

Demain ! c'est impossible.

Les lâches, ils ont pris nos cœurs pour une cible.
S'ils y trouvaient la place encore, ils frapperaient.

LA REINE

Je suis vaincue ! En me voyant, comme ils riraient !
Quelle terre barbare est la terre française !

LE ROI

Elle a de nobles cœurs, Malesherbes, de Sèze,
Tronchet, mes avocats : ils m'ont bien défendu.
Mais j'étais condamné d'avance et bien perdu !
J'ai l'abbé de Firmont aussi, belle âme tendre ;
Grâce à son dévouement, il m'est permis d'entendre
Avant que de mourir une messe demain :
J'aurai Dieu pour appui jusqu'au bout du chemin.

LA REINE

De vous laisser partir, ils auront le courage,
Tous ceux qui sont ici collés à ce vitrage !

LE ROI

Sans me sauver, un mot de leur part les perdrait ;
Vous laisser ici-bas, seuls, est mon seul regret,
Mais je ne tremble pas pour moi ; j'ai voulu faire
Le bien à tous ; je n'ai pas pu les satisfaire.
Pourtant, même en ces lieux, j'ai pu faire du bien,
J'ai rendu le bonheur à mon premier gardien
Guillaume, en ramenant à lui sa fiancée :
Il l'avait, par ses goûts républicains, blessée.
En mon nom, il faudra, Madame, les unir.

La Reine lève les yeux en admiration navrée et
serre la main du Roi en assentiment.

Pour moi, je meurs en paix : laissez-moi vous bénir.

Tous se mettent à genoux, pleurant.

LE ROI, étendant les mains.

Celui qui vous bénit fut loyal et sincère ;
Il n'a jamais voulu le mal !... Au nom du Père,
Du Fils, du Saint-Esprit ! Que la grâce de Dieu
Sur vos têtes descende et vous garde en tout lieu !

Guillaume donne les signes du plus vif désespoir,
et se retire de derrière le vitrage.

LE ROI, continuant.

Pardonnez-moi : Pour vous, je fus l'être funeste,
Vous avez les enfants : vous savez qu'il vous reste
Un devoir important et très grave à remplir !
Et je compte en mourant sur vous pour l'accomplir ;
De votre cœur français je l'attends et l'espère.

Au Dauphin.

Mon fils, mon successeur, dites à votre père
Que vous pardonneriez aux Français, si jamais
Au trône vous montez.

LE DAUPHIN

Père, je le promets.

LE ROI

C'est bien : mais faites-en le serment salutaire.
A l'heure solennelle où je laisse la terre,
Ainsi que vous feriez près du lit d'un mourant,
Jurez-moi que jamais, lorsque vous serez grand,
Vous ne vous permettrez de venger mon injure.

LE DAUPHIN

Je vous obéirai.

LE ROI

Vous savez qu'au parjure
Dieu garde un éternel et sombre châtiment.
Ce que je vous demande ici, c'est un serment.
Levez la main devant la Reine, votre mère,
Et jurez-le, mon fils.

LE DAUPHIN

Je le jure, mon père !

LE ROI

Moi, mon enfant, je pars pour ne plus revenir,
Mais ce serment subsiste : il faudra le tenir.

LE DAUPHIN

Je le tiendrai.

LE ROI

Merci ; maintenant, pauvres êtres,
De nos derniers moments nous ne sommes pas maîtres ;
Il faut nous séparer !

LA REINE

Nous passerons ici
La nuit ; nous le voulons !

M^{me} ÉLISABETH

Oui, je le veux aussi.

LA REINE

C'est horrible déjà que demain nous sépare.

LE ROI

Si prêt qu'on soit, il faut encore qu'on se prépare.
J'ai besoin de repos, de silence, ce soir.

LA REINE, suppliant.

Sans parler, sans un mot, mais seulement vous voir !

LE ROI

Non, ce n'est pas possible, une telle veillée.
Laissez-moi dans la Tour, sur nous ensommeillée,
Prendre un peu de repos, c'est un devoir pour moi ;
Car je dois jusqu'au bout paraître au Peuple en Roi.

LE DAUPHIN

Papa, je ne veux pas m'en aller.

LE ROI

Soyez sage,

Mon fils, vous me l'avez promis !

Aux princesses.

Et vous, courage.

Courage, à demain ; tous adieu !

A M^{me} Elisabeth.

Laissez mon bras,

Ma sœur !

M^{me} Royale s'évanouit, la Reine la soutient pour
la reconduire jusqu'à la porte.

LA REINE

Ma fille !

LE ROI

Adieu !

LA REINE, se redressant.

Les scélérats !

Elles sortent.

SCÈNE XIX

Le Roi les suit des yeux vers la porte et s'attendrit.

LE ROI

Adieu, pauvres enfants ; adieu, ma pauvre femme.

Ah ! je l'aimais ; adieu ! cela déchire l'âme.

J'aurais voulu leur sort heureux comme celui

Du Peuple pour lequel je succombe aujourd'hui.

Puisse faire mon fils, en un temps plus prospère,

Ce que n'a pu pour eux faire ici-bas son père.

SCÈNE XX

LE ROI, L'ABBÉ DE FIRMONT

L'ABBÉ DE FIRMONT, rentrant.

Qui redira jamais les horreurs de ce lieu ?

LE ROI, reprenant sa sérénité et s'agenouillant.

Mon père ! maintenant ne pensons plus qu'à Dieu !

ACTE IV

A la Conciergerie, dans la cellule de la Reine, divisée en deux par un paravent, une moitié sert de corps de garde; en haut quelques marches donnent sur la grille et la cour de sortie.

Le matin du 16 octobre 1793.

SCÈNE I^{re}

GUILLAUME, MARION, déguisée en garde municipal.

MARION, essayant maladroitement de bourrer une pipe.

Elle tarde vraiment à revenir, la Reine ;
Faut-il que son procès jusqu'au petit jour traîne,
Tandis que déguisée en Sans-Culotte aussi
Sa pauvre Marion la vient attendre ici,
A la Conciergerie ? Ah ! j'ai peu d'espérance :
Ils ont guillotiné déjà le Roi de France.

GUILLAUME

Bast ! nous l'allons sauver, mais prends donc des façons
Moins fines !

MARION, tristement.

Je ne peux répéter vos chansons !

GUILLAUME

Non ! mais pour réussir, il faut avoir l'air crâne,
Ce n'est pas en pleurant qu'on endort Marianne !

MARION, remettant sa pipe.

Ma tête va tourner !

GUILLAUME, écoutant.

Ecoute donc ! des pas...
On va te découvrir si tu ne fumes pas.
Essaye !

MARION

Ah ! son procès est bien long ; pauvre femme !
Mais nous la sauverons, n'est-ce pas ? C'est infâme
De la mener ainsi, Guillaume, à l'échafaud !

GUILLAUME

Sacrebleu ! jures donc !

MARION

Que dirais-je ?

GUILLAUME

Il le faut.
Si nous voulons donner le change aux commissaires,
Ayons l'air tout au moins de scélérats sincères.
Tout ira bien, crois-moi !

MARION, le baisant au front.

Tu l'aimes bien vraiment ?

GUILLAUME

Marion, ce n'est plus aujourd'hui ton amant
Qu'un espoir amoureux à l'héroïsme entraîne,
Ce n'est pas ton baiser qui va sauver la Reine :

Bien plus que tes regards, ce seront mes remords
Qui me feront tenter les suprêmes efforts ;
Si des municipaux je brave la colère,
Ce n'est pas aujourd'hui seulement pour te plaire,
Mais c'est le souvenir des malheurs d'un bon Roi
Qui me donne à la Reine encore plus que toi.

MARION

Tu me plais mieux ainsi ; car c'est pour le Roi même
Que je t'ai pardonné, Guillaume, et que je t'aime, ...
Que je t'aime, malgré les horreurs d'autrefois.

GUILLAUME

C'est le devoir avant mon amour que je vois !
Le devoir de sauver la femme malheureuse
Sous laquelle un abîme insondable se creuse,
D'adoucir l'amertume où j'ai plongé son sort.
Au risque d'y trouver au lieu d'amour, la mort.

MARION

L'amour, tu l'as déjà !

GUILLAUME

Non ! non, je me résigne
A ta haine ! l'amour, j'en suis vraiment indigne ;
Ce que je veux, ici, c'est réparer, vois-tu ;
Le crime ne saurait toucher à la vertu,
A ma propre valeur à présent, je m'estime.

MARION, l'encourageant.

Je suis ta fiancée encor !

GUILLAUME

Non, ma victime.
Ma victime, comme elle et comme aussi le Roi ;
Car j'ai tout dénoncé, tout trahi, même toi !

MARION, écoutant.

On dirait qu'elle vient !

GUILLAUME, regardant.

Le corridor s'allume.

MARION

Ce n'est pas elle encor...

GUILLAUME

Ta pipe s'éteint : fume !

MARION, écoutant encore.

Oui, c'est elle, mon Dieu.

GUILLAUME

Pas de mots maladroits
Et tâches de fumer sans te brûler les doigts.

SCÈNE II

LES MÊMES, LA REINE, MATHEY, un Municipal.

MATHEY

Passez ! la grande dame ! Enfin l'affaire est faite.
Il n'était pas trop tôt !

LE MUNICIPAL

C'est pour tantôt la fête.

MATHEY

Avancez donc un peu plus vite : ah ! ça ira !

LE MUNICIPAL

Et Madame Vêto bientôt la dansera.

MATHEY

Voilà la condamnée ; avancez l'Autrichienne.

A Guillaume.

Veillez-y !

GUILLAUME

L'on y veille ; avancez, citoyenne !

Mathey et le Municipal se retirent.

SCÈNE III

LA REINE, MARION, GUILLAUME

MARION, se jetant aux pieds de la Reine.

Ah ! Madame ! Madame ici !

LA REINE, froidement.

Que voulez-vous ?

MARION

Ne vous éloignez pas avec dédain de nous.
C'est moi, moi, Marion, votre jardinière !

LA REINE

Vous, Marion, ma jeune amie... et la dernière ;
Mais qui vous a menée et travestie ainsi ?

MARION, montrant Guillaume.

C'est lui, c'est grâce à lui que je peux être ici ;
C'est Guillaume aujourd'hui repentant et fidèle.

GUILLAUMÉ, s'avançant.

Si Votre Majesté me supporte près d'Elle...

LA REINE, se souvenant.

Oui... le Roi m'a tout dit : mais quel danger pour vous
De laisser sur vos pas refermer les verrous ;

Quel imprudent celui qui jusqu'à moi vous traîne
Et que voulez-vous faire ici ?

GUILLAUME

Sauver la Reine !

LA REINE

Il en est donc encor qui s'occupent de moi ?

GUILLAUME

Sauver la Reine au moins, en souvenir du Roi,
Du Roi que j'ai trahi par insigne faiblesse
Et qui m'a pardonné !

MARION

Relève-toi !

GUILLAUME, un genou en terre.

Non, laisse !

Je croyais travailler au bonheur du pays,
De grands mots tous alors nous étions éblouis,
A Versaille, à Varenne, au Dix Août et sans cesse
Je vous ai tous trahis ! admirable princesse !
Pardonnez-moi, je suis bourrelé de remords.

MARION

Vous n'allez pas mourir ! Sous cet habit infâme,
Je suis venue ici pour vous sauver, Madame ;
Vos geôliers maintenant vont dormir en repos,
Et c'est nous qui veillons, nous, les municipaux ;
Guillaume, expliquez donc nos projets à la Reine.

LA REINE, souriant.

Merci ! Mais ce n'est pas, mes bons amis, la peine.
J'arrive au dernier jour de mon triste chemin,
Je n'en supporterais jamais le lendemain !

MARION

Madame, sauvez-vous !

GUILLAUME, tirant une carmagnole.

Voulez-vous me permettre ?
C'est une carmagnole, hélas ! que devra mettre
Votre Majesté : là, mettez !...

LA REINE

Je vous défends !
Sauvez-vous avec moi ma sœur et mes enfants ?

GUILLAUME

Mais, Madame, plus tard !

LA REINE

Non, n'est-ce pas ! Du reste
Je le comprends et puis le plan serait funeste
A vous d'abord, et puis à nous-mêmes aussi.

MARION

Mais tout est disposé ; nous aurions réussi.

GUILLAUME, pressant.

Il faudrait se hâter avant que ne s'achève
La nuit...

LA REINE

Non ! vous avez tous deux fait un beau rêve.
Votre belle âme a pu noblement s'y bercer,
Mais il est chimérique : il faut y renoncer !
Il est trop tard ; je vais où le destin m'entraîne.

GUILLAUME

Alors j'aurai perdu, comme le Roi, la Reine !

LA REINE, doucement.

Vous étiez par erreur dans un mauvais parti
Mais on a réparé dès qu'on s'est repenti !

MARION, insistant.

C'est votre liberté, Madame, c'est la vie !

LA REINE, tristement.

La vie ! oh ! maintenant, je n'en ai guère envie.
Et pour me décider, que venez-vous m'offrir,
Sinon de m'abaisser et sinon de souffrir ?
Car mon plus grand malheur serait d'être immortelle !
Et la vie, ici-bas, pour moi que serait-elle,
Maintenant que pour moi l'amour est au cercueil,
Sinon l'âpre douleur, sinon l'éternel deuil ?
Est-ce bien vivre encor que de vivre isolée,
Veuve des miens meurtris et de France exilée ?
Non ; ce que vous venez m'offrir comme un présent
N'est plus qu'un lourd fardeau pour mon front trop pesant.
Et vous, mes chers amis, vous, mon enfant chérie,
Ne restez pas ici tous deux, je vous en prie.
Marion, quelle erreur et quel espoir fatal... ?

GUILLAUME

Elle a voulu m'aider à réparer le mal
Que j'ai fait contre vous !

LA REINE

La Reine vous pardonne !

GUILLAUME, montrant Marion.

Je la veux regagner aussi.

LA REINE

Je la redonne
A votre amour, Guillaume, et Marion ici
Comme j'ai pardonné va pardonner aussi.

A l'exemple du Roi, quand vint sa dernière heure,
En faisant des heureux, permettez que je meure :
Vous avez bien reçu l'ordre formel du Roi,
Marion ?

MARION

Oui, Madame !

LA REINE

En son nom, laissez-moi
Tous les deux, vous unir devant Dieu, pour la vie !

MARION, saisissant la main de Guillaume.

Nous unir !

GUILLAUME

Quelle route infâme j'ai suivie !

LA REINE, retirant son anneau de son doigt.

Tenez, voici l'anneau du royal fiancé.
Quand il me le donna, qui donc aurait pensé... ?

MARION

Madame, est-il vraiment possible ?

LA REINE, donnant l'anneau à Guillaume.

Allons, Guillaume,
Je veux sur vos remords mettre le meilleur baume.
Sauvez cette relique auguste de tout mal ;
Offrez à Marion cet anneau nuptial
Comme à mon propre doigt l'a passé Louis Seize
Dans la pompe des Cours autrefois ; à Dieu plaise
Qu'il vous unisse dans le bonheur et l'amour.
Je puis vous le donner au matin de ce jour
Qui doit à tout jamais me réunir moi-même,
Dans le ciel, à l'époux qui m'aimait et que j'aime.

Cet anneau, c'est pour vous seuls que je l'ai quitté,
Il fut pour moi le sceau de ma fidélité :
Je ne puis le remettre en des mains plus fidèles.
Dans l'amour prenez-nous tous les deux pour modèles
Et que le sort pour vous soit doux ou rigoureux
Cet amour vous rendra dans la disgrâce heureux.
Maintenant, donnez-vous le baiser d'accordailles.
Je dotais largement quand j'étais à Versailles,
Vous vous contenterez du très peu que je fais.

GUILLAUME, baisant la main de la Reine.

Ah ! vous avez remis dans mon âme la paix.

LA REINE

Au moins j'aurai pu voir, au jour même où j'expire,
Par moi, sinon pour moi, le bonheur me sourire.

GUILLAUME

Jamais, je n'oublierai...

LA REINE

Suivez-moi seulement
Jusqu'à mon échafaud, pour qu'au dernier moment
Je voie autour de moi de purs et bons visages.

MARION, éclatant en pleurs.

Oh ! ma maîtresse... vous !

LA REINE

Tous les deux, soyez sages,
Suivez-moi seulement sans compromettre rien,
Entr'amis le silence aujourd'hui s'entend bien.
On vient...

SCÈNE IV

LES MÊMES, MATHEY, un Municipal.

A-t-elle bien dormi, la citoyenne ?

MARION, sans répondre à la question.

Ta pipe !... En la bourrant j'ai fait tomber la mienne.

MATHEY

Allons, c'est bien, blanc bec ! tu parais crâne aussi !

Je voulais l'enfumer pourtant ; enfin voici :

C'est bien ; allez-vous-en ; c'est notre tour de garde.

Et si la grande dame à broncher se hasarde...

Il s'installe, Marion et Guillaume sortent.

SCÈNE V

LA REINE, MATHEY, le Municipal.

MATHEY, apportant un plat sur la petite table.

Eh ! Madame Vêto, désirez-vous manger ?

J'apporte le panier : on n'a voulu changer

Rien au cérémonial des galas de Versaille...

Vous allez, en public, manger cette volaille,

Voilà le grand couvert. Car c'est jour de gala

Pour le Peuple aujourd'hui... Allons, mettez-vous là !

La Reine fait un mouvement et sans répondre,
récite tout bas le *Benedicite* !

MATHEY, l'imitant en ricanant.

Que le ci-devant Dieu l'assaisonne et le sale !

LE MUNICIPAL

As-tu les cartes, toi ?

MATHEY, indiquant.

Dans le fond de la salle...

Tous les deux s'installent derrière le paravent.

SCÈNE VI

LA REINE, seule, et debout.

La Révolution a vaincu. Tout s'en va !
 Dieu sans doute a voulu ce qui nous arriva.
 Par une destinée étrange et vengeresse.
 Ce qui sauve toujours nous a perdus sans cesse.
 Les faits ont déjoué tous les calculs humains.
 Vers l'abîme ont tourné brusquement les chemins.
 Mais dans la tragédie horriblement vécue
 Le Roi mourut martyr et moi je meurs vaincue.

S'asseyant.

Il me faut avertir la pauvre Élisabeth.
 Ecrivons ; cette lettre arrivera... qui sait ?
 Ma vie en achevant ici l'œuvre dernière
 Aux yeux de tous se doit résumer tout entière.

Elle s'assied et commence son testament célèbre,
 prononçant tout haut :

C'est donc à vous, ma sœur, pour la dernière fois
 Que j'écris...

Elle continue tout bas.

SCÈNE VII

LA REINE, MATHEY, un Municipal.

MATHEY

Il vaut mieux la surveiller je crois.

LE MUNICIPAL

Bast : elle écrit, c'est bien. (Écoutant). Déjà le peuple gronde
 Et le parcours qu'on doit suivre est tout noir de monde.

MATHEY

Il en est qui se sont au bord des toits juchés.

LE MUNICIPAL

Cent mille citoyens ne se sont pas couchés !

MATHEY

Elle n'aura jamais vu pareille assistance.

LE MUNICIPAL

Cela rabaissera peut-être sa jactance !
C'est qu'hier elle avait encore un tel regard
Que certains ont baissé les yeux.

MATHEY

Bah ! le hasard !
Ils se remettent à jouer aux cartes.

SCÈNE VIII

LA REINE, seule, achevant sa lettre.

« On va peut-être ici m'amener quelque prêtre,
Mais je ne lui ferai de mon cœur rien connaître,
Et je le traiterai comme un être étranger... »

Elle se lève.

J'en voudrais un pourtant qui vint m'encourager.
Mais un prêtre fidèle en reste-t-il encore ?
La Révolution, dans sa haine, dévore
Les prêtres et tous ceux qui conservent leur foi.
Ils en veulent à Dieu tout autant comme au Roi.
Mon Dieu, recevez donc en votre paix, mon âme.
Devant vous, je ne suis qu'une très humble femme,
Et sans prêtre je meurs pour vous mieux obéir !

SCÈNE IX

LA MÈME, MATHEY

MATHEY

Un curé de Paris demande à vous ouïr,
 Vous confesser sans doute ; en bas est son vicaire.

LA REINE

Un curé de Paris ? Hélas ! il n'en est guère.

SCÈNE X

LES MÊMES, LE CURÉ GIRARD

GIRARD, se présentant.

Le citoyen Girard, curé dans la cité.

Les municipaux se retirent.

LA REINE, lasse.

Ah ! laissez-moi mourir avec tranquillité.

GIRARD

Madame, l'affreux sort dont vous êtes victime
 Expiera...

LA REINE, vivement.

Je le sais, des fautes. Pas un crime !

GIRARD

Je vous apporte avec l'indulgence d'en haut...

LA REINE, interrompant.

Monsieur, je marcherai ferme vers l'échafaud
 Et je n'ai pas besoin ici de votre zèle,
 Car vous n'y seriez point si vous étiez fidèle,
 Vous seriez en exil, ou mort déjà !

GIRARD

Je suis
Prêtre respectueux des décrets, et je suis
Les volontés du Peuple...

LA REINE, très digne.

Arrière donc, ô prêtre,
Traître au Roi, traître au Pape, à votre église traître !
Parjure doublement, et qui venez ici,
Moins pour me soutenir que me trahir aussi.
Je me suis confessée à Dieu : c'est lui mon juge ;
Ma conscience libre est mon dernier refuge.

GIRARD

Laissez-moi tout au moins accompagner vos pas.

LA REINE

C'est comme vous voudrez ; mais ne me parlez pas !

Elle tire les fils d'une vieille tapisserie et avec deux
cure-dents se met à tricoter.

A Girard :

Vous pourrez raconter qu'avec ces fils de laine,
Au matin du supplice et sous vos yeux, la Reine,
Près du mauvais grabat de son dernier cachot,
A fait pour ses enfants ce modeste tricot,
Suprême souvenir, qu'en frémissant l'histoire,
Un jour, conservera pour venger ma mémoire...
Pauvres enfants ! j'aurais voulu leurs jours si doux !

GIRARD

Je compatis, Madame...

LA REINE

Alors, éloignez-vous !

SCÈNE XI

Après le mot de la Reine : « Alors, éloignez-vous ! » Girard s'est éloigné vers le fond du théâtre auprès de Mathey.

LA REINE

Et maintenant faisons la dernière toilette.
Hier j'ai repassé moi-même ma bonnette,
Et je dois aujourd'hui prendre le vêtement
Qui sied à l'innocence autant qu'au deuil vraiment.

Elle sort.

SCÈNE XI B

GIRARD, MATHEY

GIRARD

Je n'ai rien obtenu : ni larme, ni prière.

MATHEY

Je l'aurais parié. C'est qu'elle est haute et fière ;
J'ai beau vouloir moi-même ici l'humilier,
Elle se briserait plutôt que de plier.
Puis, pour elle, après tout, vous n'êtes pas un prêtre.
D'ailleurs on ne sait plus comment s'y reconnaître ;
Il faut être toujours loyal en tout, et moi, ...
Avec vous j'aurais fait comme elle a fait, ma foi.

GIRARD, à part.

C'est vrai ! Quel est mon droit de lire dans cette âme ?

Il sort.

MATHEY, seul.

J'enrage ; mais elle a de l'aplomb. cette femme.

LA REINE, revenant.

Un costume décent, c'est tout ce que je veux,
Et les voici coupés, par moi, les beaux cheveux

Que l'amour a faits d'or et le malheur de neige.
 Cheveux bouclés naguère en caresses ! Que n'ai-je
 Un endroit où cacher ce qui reste de moi.
 C'est ainsi qu'autrefois les admirait le Roi.
 Ah ! le passé, l'amour, Trianon et la gloire !

Mathey sort.

Se redressant.

Maintenant je suis prête à tout : prête à l'histoire,
 Prête à Dieu tout autant qu'à la Postérité,
 Et comme à la mort, prête à l'immortalité.

SCÈNE XII

LA REINE, MARION, GUILLAUME

C'est notre tour enfin !

GUILLAUME

Jusqu'à la dernière heure
 Nous vous suivrons, Madame.

Marion pleure.

LA REINE

Il ne faut pas qu'on pleure
 Près de moi, Marion ; c'est vous perdre tous deux.
 Ton séjour est ici déjà bien hasardeux.
 Tout est détruit, proscrit ; quels crimes séculaires
 Ont amassé sur nous ces horribles colères ?
 Insondables secrets et terrible réveil !
 Paris reverra-t-il la paix et le soleil ?

MARION, lui prenant la main.

Madame !

LA REINE, se dégageant.

Prenez garde, ils rôdent à la porte ;
 Mais il faut que je meure en Reine et toujours forte.
 Le jour vient lentement par ce matin si noir,
 Que vraiment il ressemble à quelqu' horrible soir !

SCÈNE XIII

LES MÊMES, MATHEY

MATHEY

Il faut vous dépêcher d'en finir, Antoinette,
 Votre cheval déjà s'ébroue à la charrette.

Il sort.

SCÈNE XIV

LES MÊMES, moins Mathey.

LA REINE

La charrette ! Ils ont donc perdu toute pudeur,
 Au moins la mort du Roi conserva sa grandeur.
 Ils n'ont plus même ici le respect de la femme,
 Mais je ferai mon front impassible, et mon âme
 Sur la charrette même encor les bravera.
 Paris veut voir dehors la Reine : il la verra !

MARION, regardant au paravent.

Oh ! le bourreau Samson ! . . .

A Guillaume, qui la soutient.

Plaise à Dieu que je meure !

SCÈNE XV

LES MÊMES, LE BOURREAU SAMSON, MATHEY, LE MUNICIPAL,
 LE CURÉ GIRARD

LA REINE, à Samson qui se tient incliné, le tricorne à la main.

Vous arrivez bientôt ; il est donc déjà l'heure ?

SAMSON, poli.

J'ai l'ordre de venir !

LA REINE, se reprenant.

D'ailleurs, je suis à vous !

MATHEY, s'approchant.

Liez-lui donc les mains et d'un nœud pas trop doux !

LE MUNICIPAL, à Marion.

Toi, le blanc-bec, avance et passe-lui la corde !

LA REINE, voyant Marion venir.

C'est une grâce au moins que le bon Dieu m'accorde !

MARION, s'agenouillant.

Madame, laissez-moi pleurer sur votre main.

Elle noue la corde lâchement.

LE MUNICIPAL

Eh bien, dans ton travail, as-tu fini, gamin ?

MARION, avec effort.

Oui !

MATHEY

Maintenant, ouvrez, que le Peuple la voie.

On ouvre ; au bout du corridor on aperçoit la charrette ; le curé Girard monte les premières marches.

Cris :

L'Autrichienne, à mort !

MATHEY

Moi, j'en crève de joie !

MARION, à la Reine, en la soutenant.

Madame, je vous suis !

LA REINE, passant devant Samson.

Pardon, Monsieur !

MATHEY, brusque.

Marchez !

Il faut que le bourreau s'approche tout près de la Reine afin que le « pardon, Monsieur ! » soit dit avant que la Reine soit au bas des marches.

GUILLAUME

Ah ! garder dans son cœur ses sentiments cachés,
Quant à la mort ainsi par ma faute on l'entraîne !

MATHEY, regardant Guillaume.

Viens !

GUILLAUME, hésitant, puis résolu.

Eh bien, non ! Tant pis pour moi... Vive la Reine !

MARION, troublée.

Oh ! que dis-tu, Guillaume ?

DEUXIÈME MUNICIPAL

Il est fou celui-là ?

MATHEY

Non pas, mais il trahit !

DEUXIÈME MUNICIPAL

Eût-on prévu cela ?

Il va pour se jeter sur lui.

GUILLAUME, s'arc-boutant à la muraille ou à la table.

Qui l'ose approche !

LE MUNICIPAL, un instant interdit, crie :

Halte !

Vous qu'on retienne

Et s'il le faut qu'on tue ici l'Autrichienne !

Trois municipaux arrêtent la marche de Marie-Antoinette.

LE MUNICIPAL, se retournant vers deux autres.

Et vous, à la rescousse !

Il se précipitent sur Guillaume (lutte corps à corps).

GUILLAUME, enfin frappé.

Ah !... Il chancelle.

Ah !...

Je meurs !

Il tombe sur les genoux.

MARION, se précipitant à son tour.

A Mathey.

Bandit !

Mon Guillaume !

GUILLAUME

Tais-toi.

LE MUNICIPAL

Comment, qu'est-ce qu'il dit ?

Il avait donc tramé tout un complot l'infâme !

A ce moment le bicorne de Marion tombe laissant
échapper toute sa chevelure.

Et sous cet uniforme encor, c'est une femme
Qui trahissait !

Il frappe de nouveau Guillaume qui fait un soubresaut.

MARION, à genoux près de Guillaume.

Appelant.

Guillaume !... Désespérée.

Il meurt !

GUILLAUME, se redressant avec un suprême énergie.

Oui, sans effroi !

Pardonné de la Reine...

La Reine fait un signe de tête ; il se retourne vers
Marion.

Et digne enfin de toi.

MATHEY

Il faut que tout ce drame en un instant finisse,
Unis dans ce complot, que la mort les unisse !
Tuez-les tous les deux !

Il frappe Marion.

MARION, se tournant vers la Reine.

Tous nos vœux sont comblés,
Madame !

GUILLAUME, haletant.

Et nous allons d'avance où vous allez !

A Marion.

La séparation entre nous sera brève

MARION

Et le bonheur prochain, Guillaume !

MATHEY

Marion frappée, tombe.

Qu'on l'achève !

Il fait signe d'emmener la Reine.

LA REINE

Ainsi le ciel bénit les nobles repentirs
Et les martyrs toujours font germer des martyrs !

A PROPOS DU TABLEAU DE G. LEMONNIER

« UNE LECTURE CHEZ M^{me} GEOFFRIN EN 1755 »

Par M. ROBERT HOMAIS.

MESSIEURS,

La veille du jour où je devais avoir pour la première fois le privilège de prendre séance parmi vous et l'honneur de vous adresser la parole, j'eus la curiosité de visiter la salle où devait se passer cet événement que je n'envisageais pas sans quelque appréhension. Je pénétrai donc dans le temple vide. Installé sur la chaise curule réservée à l'orateur, je fis connaissance avec le tapis vert, avec la petite lampe, avec les objets que le lendemain, à l'heure redoutée, j'aurais sous les yeux. Je ne découvris en eux rien d'hostile. Je songeai alors à assurer mes derrières et à me rendre compte de quelle façon, chez vous, le récipiendaire, toujours objet de quelque curiosité, était encadré. De ce côté, l'impression fut tout autre. La toile de fond, quoique excellente et de Gabriel Lemonnier, m'inquiéta fort. Il me sembla qu'à une grosse erreur de perspective près — mais tant de gens ignorent les lois de

la perspective — j'allais apparaître au beau milieu du salon de M^{me} Geoffrin, plein comme il ne le fut jamais, réunissant autour de la maîtresse de la maison cinquante-quatre hommes ou femmes, tous plus célèbres les uns que les autres, y compris Voltaire, en buste, heureusement ! Quelle figure allais-je faire, pauvre intrus, parmi ces étoiles ! Je m'en fus un peu décontenancé, et le lendemain, c'était fatal, tout le temps que je discourus pesa derrière moi quelque chose comme une réprobation. Je sentais, sans parler des autres, M^{me} Geoffrin, perplexe et presque agacée entre le prince de Conti, insolent à son habitude, et Fontenelle assoupi. Je savais bien qu'en 1755 ce dernier, doyen de nos associés, était désespérément sourd, n'importe ! sa somnolence avait quelque chose de blessant.

Et pendant longtemps j'en ai voulu à ce tableau.

C'est fini. A faire plus ample connaissance nous nous sommes reconciliés et j'ai été amené chemin faisant à découvrir des aperçus qui peuvent, je l'espère, présenter quelque intérêt pour vous. Soyez préalablement et loyalement prévenus que ceux qui font les frais de cette étude sont, bien plus que moi, Grimm, Marmon-
tel, Sainte-Beuve, les Goncourt, Charles Blanc et surtout le marquis de Ségur, dont j'ai largement et parfois textuellement mis à contribution

le livre plein d'érudition et de charme qu'il a intitulé le *Royaume de la rue Saint-Honoré*.

*
* *

Tout d'abord, qu'est-ce que ce tableau de Lemonnier, et comment est-il arrivé en notre possession ?

Le procès-verbal de la séance tenue le 16 juin 1871 par notre Compagnie nous l'apprend. J'en extrais les lignes suivantes : « M^{me} veuve Lemonnier offre au nom de son mari, membre correspondant, un tableau de M. Lemonnier père, représentant une lecture chez M^{me} Geoffrin en 1755 ».

C'est donc de M. André-Hippolyte Lemonnier, du fils même de l'éminent artiste rouennais, que nous tenons cette peinture. M. A.-H. Lemonnier fils, ancien élève du Lycée de Rouen, ancien avocat à la Cour de Paris, secrétaire-archiviste de l'Académie de France à Rome au temps de Guérin et d'Horace Vernet, faisait depuis le 10 août 1822 partie de l'Académie de Rouen, avec laquelle, quoique membre non résidant, il restait en rapports suivis. Outre de nombreuses productions littéraires, il nous a offert en 1854 des lettres manuscrites de Fourcroy et, plus tard, un important volume d'autographes. (*Précis* de 1869-1870, p. 203.)

M. Lemonnier fils, fort averti lui-même sur les questions d'art, était, et à juste titre, très jaloux

de l'œuvre de son père, œuvre qu'il connaissait mieux que personne. Le tableau que sa veuve nous offrait en son nom, en 1871, avait été peint, pour ainsi dire, sous les yeux du donateur qui l'avait recueilli directement des mains paternelles : bref, en le représentant comme une peinture originale de Gabriel Lemonnier, M. Lemonnier fils ne pouvait pas se tromper. Il n'eût d'autre part point voulu nous tromper nous-mêmes.

Si j'insiste sur l'authenticité de notre *Lecture chez M^{me} Geoffrin*, c'est qu'il en existe deux exemplaires. Une réplique du même sujet nous est signalée dans l'excellente notice sur Gabriel Lemonnier qui constitue le discours de réception que notre confrère M. de Lépinois prononça le 11 mars 1870. En relations personnelles avec M. Lemonnier fils, M. de Lépinois devait à ce dernier nombre de renseignements intéressants sur son père. Grâce à lui, nous savons que la soirée chez M^{me} Geoffrin fut commandée dans les dernières années de l'Empire par l'impératrice Joséphine à Gabriel Lemonnier, alors septuagénaire. Le tableau était destiné à la galerie de la Malmaison. Il figura au Salon de 1814, puis on le retrouve à Munich dans la collection du prince Eugène. Le duc de Leuchtenberg, fils du prince Eugène, époux de la grande duchesse Marie de Russie, le porta enfin à Saint-Pétersbourg où, dit en 1870 M. de Lépinois, il se trouve encore.

Qu'est-il devenu depuis ? A la mort du duc de Leuchtenberg sa galerie a été dispersée, et, en dépit du très aimable concours qui me fut prêté par le petit-fils du peintre, M. Henry Lemonnier, professeur d'histoire de l'Art à la Sorbonne, et malgré les recherches que voulut bien faire sur ma demande M. Hautecœur, membre de l'Institut franco-russe à Saint-Pétersbourg, la trace du tableau de Saint-Pétersbourg est restée pour moi perdue.

La gravure de ce tableau fut exécutée par Debucourt qui la déposa à la Bibliothèque le 2 novembre 1821. Notre Compagnie en possède une épreuve qui orne actuellement l'antichambre de notre salle de réunion. Disons en passant qu'elle fait un peu regretter le Debucourt de la *Promenade publique* ou du *Menuet de la Mariée* : c'est une simple aquatinte, tirée en noir, qui, dans le discret arrière-plan où elle est reléguée, doit être bien jalouse des prix fabuleux atteints aujourd'hui par ses célèbres congénères en couleurs.

Cette pièce paraît bien avoir été exécutée d'après la toile livrée à l'impératrice Joséphine. En effet, elle diffère très sensiblement de notre *Lecture chez M^{me} Geoffrin*, et il est impossible d'admettre qu'un copiste ou qu'un graveur aient imaginé les modifications et surtout les additions sur lesquelles je m'expliquerai dans un instant.

Ces différences démontrent clairement que notre tableau n'est point une copie, qu'il n'a pas

servi pour la gravure, et que l'aquatinte de Debucourt est un point de comparaison utile entre l'œuvre qu'elle reproduit et celle que nous possédons.

La lettre de la gravure de Debucourt comporte, outre une dédicace au prince Eugène de Leuchtenberg, l'explication suivante du sujet. Je la transcris textuellement : « *Une soirée chez M^{me} Geoffrin en 1755.* — Dans le salon de cette femme célèbre se trouvent rassemblés les personnages les plus remarquables de cette époque illustrée par la philosophie, les lettres et les arts. Lekain et M^{lle} Clairon y font une première lecture de la tragédie de *l'Orphelin de la Chine*, par Voltaire ».

Le graveur a pensé avec raison qu'une réunion de plus de cinquante portraits perdrait bien de son intérêt si ces portraits restaient anonymes, aussi son œuvre est-elle généralement accompagnée d'une planche explicative que nous possédons également. La silhouette de chacun des personnages représentés y est gravée au trait et numérotée; à chaque numéro correspond un nom imprimé plus bas. Dans la partie inférieure nous relevons l'avis suivant : « L'appartement est représenté tel qu'il existait avec les mêmes tableaux dont il était orné. On y remarque les portraits du Maréchal de Saxe et du roi de Pologne Poniatowski ».

Nous voici donc avertis par l'interprète du

peintre parlant sans doute à la garantie de ce dernier. Le salon de M^{me} Geoffrin, tel que l'a représenté Lemonnier, n'est pas un salon de fantaisie, c'est bien le salon de la rue Saint-Honoré, avec ses hôtes, à une date précise, 1755, au moment où Lekain et la Clairon lisent l'*Orphelin de la Chine*. La préoccupation documentaire est poussée à ce point qu'on nous affirme que les tableaux mêmes sont bien ceux qui ornaient l'appartement. Et en effet, qu'on observe la gravure de Debucourt ou la toile que nous possédons, il apparaît que Lemonnier a pris soin de traiter comme des miniatures relativement très poussées, les toiles qui couvrent les murs. En agissant ainsi, il a obéi beaucoup plus à une préoccupation d'exactitude documentaire qu'à un souci d'art. Il savait en effet mieux que personne qu'au plan où se trouvent ces tableaux, principalement ceux qui occupent le fond de la composition, ils devaient être infiniment plus « sacrifiés ». Nous gagnons à cette erreur volontaire de pouvoir reconnaître, sans doute possible, le sujet des peintures ainsi reproduites ; elles sont pour la plupart fort connues, parfois même célèbres. S'il faut en croire Lemonnier, M^{me} Geoffrin, dès 1755, possède une galerie remarquable où *La Jeune Corinthienne*, de Vien, voisine avec les *Nappes d'eau*, de Leprince ; *La Tempête*, de Joseph Vernet, avec *L'Accordée du*

Village, de Greuze; la *Pourvoyeuse*, de Chardin, avec la *Conversation espagnole*, de Van Loo.

Faut-il nous fier absolument aux indications de Lemonnier et aux affirmations de son graveur tant sur les hôtes de M^{me} Geoffrin en 1755 que sur la composition de sa galerie de tableaux à cette époque? Ce serait au moins imprudent et nous allons rechercher pourquoi.

*
* *

Examinons tout d'abord le cadre de la brillante réunion à laquelle Lemonnier nous fait assister.

Il serait téméraire de risquer une appréciation et, à plus forte raison, une critique sur les proportions et la décoration prêtées par le peintre à la pièce elle-même. A la vérité, l'hôtel de M^{me} Geoffrin existe encore, il porte actuellement le n° 372 de la rue Saint-Honoré, mais il est divisé en nombreux appartements avec des boutiques sur la rue. Rien ne subsiste de la distribution intérieure, notamment du grand salon qui s'étendait sur toute une moitié du premier étage. Cet étage est occupé aujourd'hui par un marchand de curiosités. Les pièces sont divisées par des cloisons et il ne reste aucune trace de décoration.

La grande glace qui figure à droite, dans le tableau de Lemonnier, est dans les vraisemblances. M. Geoffrin, personnage plutôt effacé, avait fait sa fortune dans l'industrie alors nou-

velle des « glaces à miroir ». Simple caissier de la Compagnie de Saint-Gobain, il s'était élevé au rang de directeur, puis d'administrateur. A sa mort, sa femme, très bien douée pour les affaires, conserva des intérêts dans la même Compagnie et même une réelle influence dans sa direction. Les glaces qui ornaient le salon furent évaluées à la mort de M^{me} Geoffrin à la somme considérable de 22,400 livres. Lemonnier, en décorant le salon de la grande glace dont j'ai parlé, semble donc avoir été exact et même discret.

Passons aux tableaux, M^{me} Geoffrin était-elle l'amateur émérite dont Lemonnier nous fait envier les richesses ? Certes, oui, et lorsque plus ou moins consciemment notre peintre a appelé l'attention de façon particulière sur les tableaux qui ornaient le salon de la rue Saint-Honoré, il a souligné un trait caractéristique de la physionomie de M^{me} Geoffrin. Celle-ci ne se contenta pas, en effet, comme MM^{mes} de Lambert, de la Popelinière, de Tencin, du Boccage, de grouper autour d'elle quelques gens d'esprit, littérateurs pour la plupart. Elle voulut réunir dans son salon tous ceux qui, non seulement en France, mais en Europe, se distinguaient par leur savoir, leur esprit ou leur talent. En général, les artistes d'alors se tenaient éloignés des réunions mondaines. Ils formaient un petit clan à part, casanier et pas mal susceptible. Leur entrée dans un salon tel que celui de M^{me} Geoffrin était affaire

délicate et nouvelle. Un fidèle ami de M^{me} Geoffrin se trouva parfaitement à même de la négocier. Cet ami était le comte de Caylus, fils de la charmante marquise dont les mémoires ont peint au vif et si spirituellement la Cour de Louis XIV. Caylus est une des physionomies les plus originales du xviii^e siècle. Erudit et collectionneur intrépide, il remplissait son hôtel d'antiquités et d'objets d'art; quand la place manquait, il envoyait toute sa collection au Cabinet du Roi et il en recommençait une autre, toujours avec la même ardeur. Très doué pour les arts et lui-même graveur de talent, il n'était tout à fait heureux que dans la compagnie de ses bons amis les artistes et il la recherchait volontiers jusqu'au cabaret. Apprécié de M^{me} Geoffrin en dépit de ses allures et de ses propos parfois un peu libres, il fréquentait le salon de la rue Saint-Honoré où Lemonnier le fait figurer avec juste raison. C'est à sa suite qu'y pénétrèrent Boucher, La Tour, Joseph Vernet, Vien, Lagrenée, Drouais, Bouchardon, Cochin, Carlé Van Loo et bien d'autres parmi lesquels Lemonnier lui-même.

Bientôt même les artistes eurent leur jour spécial sur la demande de Caylus. Celui-ci aimait peu rencontrer les gens de son monde auxquels il avait délibérément tourné le dos et détestait cordialement les encyclopédistes habitués de la maison ou amis de M^{me} Geoffrin. Il tenait notamment Diderot dans une particulière

horreur. Pour être complet, disons que dans ces sentiments Diderot honorait Caylus d'une parfaite réciprocité. A la mort du comte, il se chargea de son oraison funèbre. « La mort, dit-il, nous a délivrés du plus cruel des amateurs ». Il composa même l'épithaphe de Caylus. Comme celui-ci avait ordonné dans son testament que, sur sa tombe, élevée à Saint-Germain-l'Auxerrois, on mît une urne étrusque sans autre accessoire, Diderot proposa d'ajouter au moins ces deux vers :

Ci gît un antiquaire acariâtre et brusque.

Ah ! qu'il est bien logé sous cette cruche étrusque !

M^{me} Geoffrin qui fut toujours elle-même le modèle de la tenue et de la correction qu'elle entendait imposer à ses hôtes, se souciait peu de mettre en présence, comme Lemonnier l'a fait à tort, l'Encyclopédie et le terrible Caylus. Quand ce dernier réclama un jour de réception spécial, elle accéda à son désir. Elle réserva désormais le mercredi aux littérateurs et consacra le lundi aux artistes.

Les digressions qui précèdent ne sont peut-être pas inutiles pour expliquer comment l'aspect du salon de M^{me} Geoffrin, aux jours où elle recevait, n'était point tel que Lemonnier nous le représente. L'artiste a imaginé, en une synthèse toute de fantaisie, une sorte d'assemblée générale des illustrations qui fréquentèrent chez M^{me} Geoffrin. Il a choisi la date moyenne de 1755, sans doute

pour pouvoir placer dans son Panthéon, Montesquieu, mort la même année, et il a groupé des personnages dont beaucoup, pour toutes sortes de raisons, ne se rencontrèrent pas plus en 1755 qu'à une autre date dans le salon de la rue Saint-Honoré.

La vérité est que M^{me} Geoffrin évitait de recevoir à la fois plus de dix personnes, afin que la conversation pût être générale. La réunion débutait par le dîner, à une heure. Contrairement à l'usage en vertu duquel les invitations étaient faites pour le souper, M^{me} Geoffrin faisait de ce dîner le repas principal. Elle tenait à ce que le menu fût des plus délicats. Les carnets qu'elle a laissés trahissent cette préoccupation ; on y retrouve, inscrites par elle, les fines recettes et les adresses de choix. On y apprend par exemple que les meilleures poulardes sont celles que vend M^{me} Varin, rôtisseuse à Caen, place Saint-Pierre, et que l'abbaye de Poissy fabrique une marmelade de fleurs d'oranger vraiment incomparable, au prix de 39 livres les 24 pots. Après le repas, la conversation commencée à table se poursuivait au salon. C'est le moment choisi par Lemonnier pour représenter ce que le graveur et tout le monde à sa suite s'obstine à appeler *Une soirée chez M^{me} Geoffrin*. Il suffit de voir le tableau pour se rendre compte que l'éclairage vient des fenêtres, que Lekain lit sans lampe et que les bougies des appliques ne sont pas allumées.

Lemonnier, en plaçant en plein jour une réception et une lecture chez M^{me} Geoffrin, s'est tenu à ce point de vue spécial dans la vérité des faits.

On peut regretter qu'il ait représenté de souvenir cet intérieur ; que n'a-t-il été à même d'en reproduire la physionomie, à l'époque où il y fut admis ! J'indiquerai plus loin quels ont été les rapports de certains membres de notre Compagnie avec le salon de la rue Saint-Honoré ; dès à présent, il est intéressant de noter que notre confrère Lemonnier fut présenté à M^{me} Geoffrin, accueilli et patronné par elle. Lemonnier, alors jeune, d'esprit cultivé, d'extérieur agréable, fit, grâce à la recommandation très puissante de M^{me} Geoffrin, un certain nombre de portraits dans des familles appartenant à la haute aristocratie. Un jour pourtant, raconte M. de Lépinois, cette recommandation échoua. La zélée protectrice avait proposé Lemonnier à M^{me} la comtesse d'Egmont pour donner des leçons à sa fille. L'artiste se présenta, mais rien ne fut conclu. Le lundi suivant, M^{me} Geoffrin lui dit, en l'apercevant : « Mon ami, ne compte pas sur M^{lle} d'Egmont ; ton miroir te dira pourquoi ». Flatteuse mésaventure qui ne nuisit en rien aux succès de Lemonnier, même à l'hôtel d'Egmont. En effet, à quelque temps de là, le mariage de la noble demoiselle avec le fils du prince Pignatelli donna lieu à une fête magnifique à laquelle le protégé de M^{me} Geoffrin fut convié ; il en fit un dessin qui courut de

mains en mains et lui valut les éloges des amphytrions et de leurs hôtes. Un suffrage, entre tous, dut lui être précieux parce qu'il émanait d'un homme peu prodigue de louanges : c'était celui de Jean-Jacques Rousseau.

Femme très rangée, très ordonnée en toutes choses, M^{me} Geoffrin notait quantité de détails de son existence intime. J'ai parlé des recettes de cuisine qu'on trouve sur ses carnets, on y trouve aussi bien ses dépenses de toilette et, chose plus intéressante, des notes relatives à ses tableaux. Il est une page où sous ce titre : « Détail de mes tableaux » on peut lire l'énumération méthodique, par noms d'auteur, de toutes les peintures que M^{me} Geoffrin a acquises à partir de 1750 et pendant plus de vingt ans, car on y voit mentionnée l'acquisition de trois Hubert Robert en 1772. A la fin de cette liste se trouve la mention suivante : « J'ai commencé la collection de mes tableaux en 1750. Ils ont tous été faits sous mes yeux ». Et cela est parfaitement exact.

Bien souvent, dans la matinée, M^{me} Geoffrin allait frapper soit à la porte de J. Vernet dont elle goûtait particulièrement le talent et auquel, d'après les carnets, elle ne commanda pas moins de huit toiles, soit à celle de Vien au sujet de qui elle écrit au roi de Pologne qu'il est un des hommes qu'elle aime et estime le plus, autant pour l'honnêteté de son âme que pour son mérite. Mais c'était surtout le bon Carle Van Loo, l'élève de

Boucher qui était son peintre attitré. Elle lui rendait régulièrement visite toutes les semaines.

M^{me} Geoffrin, toute dévouée à ses amis, n'en était pas moins quelque peu despote et grondeuse. Ce côté de sa nature se révéla notamment par le besoin de conseiller tout le monde, même l'impératrice Catherine II de Russie, qui ne s'en montra pas autrement satisfaite. Les artistes amis de M^{me} Geoffrin eurent cela de commun avec Catherine II de recevoir beaucoup de conseils et de les accueillir sans enthousiasme.

Grimm, dans sa correspondance, raconte les résultats de cette surveillance que M^{me} Geoffrin exerçait sur les ouvrages de son ami Carle Van Loo. « C'était entre eux, dit-il, des scènes à mourir de rire. Rarement d'accord sur les idées et la manière de les exécuter on se brouillait, on se raccommodait, on riait, on pleurait, on se disait des injures, des douceurs, et c'est au milieu de toutes ces vicissitudes que le tableau s'avancait et s'achevait ». Il faut ajouter qu'au bout de tout cela M^{me} Geoffrin payait et fort bien. Si j'en crois ses carnets, elle offrait même par-dessus le marché à ses peintres et à leur famille ce qu'elle appelle des galanteries. Elle note : « Galanteries à Van Loo, à sa femme et à sa fille pendant le temps qu'il a travaillé pour moi, 2,400 livres ; galanteries à M^{me} Vien, 240 livres ; galanteries à M. et à M^{me} Vernet, 600 livres ; galanteries à Boucher, 300 livres ».

Et puisque ce mot de galanterie se place sous ma plume, je tiens à dire en passant que lorsqu'il s'agit de M^{me} Geoffrin il ne peut être pris que dans l'acceptation toute inoffensive qu'elle-même vient de lui donner dans ses carnets. Au milieu de ce monde d'artistes, de philosophes, de grands seigneurs, dont la légèreté et l'absence de préjugés fut souvent notoire, elle resta toujours la dignité et la correction mêmes.

Maintenant que M^{me} Geoffrin nous a donné la liste de ses tableaux, nous voici mieux à même de rechercher si Lemonnier ne s'est pas trompé en affirmant — par l'intermédiaire de son graveur il est vrai — que l'appartement dont il nous donnait l'aspect était représenté tel qu'il existait en 1755 avec les mêmes tableaux qui le décoraient.

Tout d'abord relevons une étrange contradiction. Les tableaux figurés par Lemonnier dans la peinture de la galerie Leuchtenberger et dans celle que nous possédons ne sont pas les mêmes. J'ai expliqué comment la gravure de Debucourt permettait d'établir la comparaison des deux œuvres. Si nous faisons ce rapprochement, nous découvrons que, pour le panneau du fond du salon, la concordance est parfaite. Entre les portraits du maréchal de Saxe et du roi de Pologne Poniatowski, qui d'ailleurs ne devint roi qu'en 1764, on discerne indiscutablement une *Tempête*, de Joseph Vernet, celle qui a été reproduite et

popularisée par la célèbre gravure de Baléchon. Au-dessous, à gauche, se trouvent *les Nappes d'Eau*, de Leprince, qui furent gravées par notre confrère, le Rouennais Godefroy; à droite, un autre paysage, dans la manière de Leprince également, mais dont je n'ai pu déterminer exactement le titre.

Sur le côté droit du salon, les divergences apparaissent. A gauche de la glace et dans le haut, *Le Fils puni*, de Greuze; au-dessous, deux toiles de Vien.

Le tableau de la galerie Leuchtenberger n'indique rien de plus, le nôtre laisse voir, dans le bas du panneau, la *Pourvoyeuse*, de Chardin, addition qui n'est pas négligeable.

A droite de la glace, le tableau de la galerie Leuchtenberger fait figurer dans le haut du panneau *L'Accordée de Village*, par Greuze, et au-dessous, la *Conversation espagnole*, par C. Van Loo.

Dans notre tableau, *L'Accordée de Village* est remplacée par la *Malédiction paternelle*, de Greuze.

Il aurait pourtant fallu choisir. Ces divergences font concevoir des doutes sérieux sur la fidélité des souvenirs de Lemonnier et n'en laissent aucun sur le danger des affirmations tranchantes.

Reprenons maintenant ces différentes toiles une par une, essayons d'en reconstituer l'état-civil et

voyons si, en 1755, elles ont pu orner le salon de M^{me} Geoffrin.

Entre les deux portraits du *Maréchal de Saxe* et du *Roi de Pologne* pour lesquels il me semble impossible de faire une attribution certaine, nous trouvons une *Tempête*, de Jos. Vernet.

Une toile de ce maître est bien à sa place chez M^{me} Geoffrin.

Lemonnier, dans son tableau, a placé Vernet lui-même en évidence. Il en fait ce personnage élégant et de belle mine assis tout au premier plan à droite, habillé de bleu.

Mais nous sommes en 1755; le peintre et sa *Tempête* peuvent-ils se trouver là?

Sur l'existence intime et l'œuvre de Joseph Vernet nous sommes renseignés de façon exceptionnelle. Parmi tant d'inspirations heureuses, Vernet eut notamment celle d'écrire son « Livre de raison » où, dans les moindres détails, se trouvent consignés, de 1735 à 1788, tous les événements de sa vie de famille et de sa carrière d'artiste. Ce document exact, amusant, précieux à tous les points de vue, a été publié par fragments et analysé par M. Léon Lagrange dans la *Revue universelle des Arts*, années 1857 et 1858. Il nous fait connaître que Vernet a habité Rome pendant toute la première partie de sa vie et jusqu'en 1753. A cette époque, il vient se fixer à Marseille où il commence sa belle série des « Ports de France ».

En 1755, Vernet fait un voyage à Paris. Il y séjourne du 15 juin au 6 octobre. Avant de se mettre en route, il dresse la liste des personnes qu'il doit voir dans la capitale, liste curieuse où M^{me} Geoffrin ne figure pas, mais où nous trouvons le nom de son amie, la belle M^{me} d'Egmont. Celle-ci mit sans doute en relations M^{me} Geoffrin et l'artiste. Ce dernier note en effet qu'au cours de son voyage il fut présenté à M^{me} Geoffrin qui lui commanda un « Coucher de soleil ». La présence de Vernet chez M^{me} Geoffrin, en 1755, est donc parfaitement justifiée.

Une commande d'une grande « Marine » pour le prix de 2,400 livres, faite à Vernet postérieurement à 1750, figure d'autre part sur les carnets de M^{me} Geoffrin qui concordent donc avec le « Livre de raison » de l'artiste.

Remarquons toutefois que le tableau n'a pu être, comme d'usage, exécuté sous les yeux de celle qui le commandait avant le 14 juillet 1762, date à laquelle Vernet vient enfin se fixer à Paris. A moins que le peintre ait exécuté immédiatement son *Coucher de Soleil* pendant son court séjour à Paris, ce qui est peu vraisemblable.

Tout de même un « Coucher de Soleil » n'est pas une « Tempête » et ni Vernet, ni M^{me} Geoffrin, ni personne ne nous explique comment la *Tempête* reproduite par Lemonnier dans le salon de la rue Saint-Honoré est venue s'y installer.

A la vérité, suivre la trace de toutes les « Tem-

pêtes » peintes par Jos. Vernet serait bien difficile, car elles abondent dans son œuvre : il y en a de grandes, de moyennes, de petites : il y a des « tempêtes » de jour et des « tempêtes » de nuit : toutes d'ailleurs, ou à peu près, peintes à Rome ou à Paris, confortablement, sur la terre ferme, sans même se mouiller les pieds.

En résumé, sur ce premier point, nous devons considérer comme établi que M^{me} Geoffrin et Joseph Vernet n'entrèrent en relations qu'en 1755. Leurs papiers en font foi. A cette date, une première commande fut faite à l'artiste, celle d'un « Coucher de Soleil ». Ce motif est d'ailleurs plus conforme aux goûts calmes de M^{me} Geoffrin que le cataclysme dont Lemonnier, par une inexactitude qui nous paraît peu grave mais certaine, a accroché la représentation dans le salon de la rue Saint-Honoré.

C'est à propos de son entrée dans ce salon, en 1755, que Vernet trace pour la première fois le nom de M^{me} Geoffrin dans son « Livre de raison ». Ce n'est point sans regret que je transcris la mention suivante, où, dans le même livre, ce nom reparaît pour la dernière fois.

En janvier 1781, Vernet, pourtant célèbre et riche, écrit : « J'ai vendu trois tabatières d'or, celle de M^{me} Geoffrin et celle de M^{me} d'Egmont pour 1,100 livres, et celle de M^{me} de la Ferté 16 louis, soit 385 livres, ce qui fait 1,484 livres. » Et cela fait par-dessus le marché un vilain petit

sacrilège contre la mémoire d'une bienfaitrice disparue qui ne croyait peut-être pas si bien dire quand elle répétait de son vivant « il ne faut jamais laisser pousser l'herbe sur les chemins de l'amitié ».

Au-dessous de la *Tempête*, de Vernet, Lemonnier place *Les Nappes d'Eau*, de Leprince.

M^{me} Geoffrin, dans la liste de ses tableaux, ne signale point chez elle d'autres œuvres de Le Prince que deux ovales représentant des fêtes russes. On ne s'explique guère comment une toile de l'importance des *Nappes d'Eau* aurait été passée sous silence dans un inventaire dont l'exactitude fait honneur à celle qui l'a tenu. Les gens d'ordre sont gens redoutables et le désaccord qu'il faut bien constater à propos des *Nappes d'Eau* entre M^{me} Geoffrin et Lemonnier est plutôt inquiétant pour ce dernier.

D'autres considérations ne sont guère plus rassurantes : Quel âge, par exemple, aurait eu Le Prince à l'heure où, en 1755, une œuvre importante de lui aurait trôné en pleine cymaise chez M^{me} Geoffrin ? Il aurait eu à peine vingt et un ans, étant né à Metz le 17 septembre 1734. Or, il n'apparaît pas que Leprince ait joui d'aussi bonne heure d'une si flatteuse notoriété. A dix-huit ans, il contractait la plus mal assortie des unions avec une demoiselle Guiton qui avait deux fois son âge. Au bout de deux ans, il rendait la dot, reprenait sa liberté et partait pour l'Italie. Il reve-

nait en France précisément vers 1755, mais ses essais à cette époque n'étaient guère appréciés. Mariette déclare que les talents de Le Prince lui paraissaient alors médiocres, et nous voyons, en 1758, Le Prince partir à nouveau pour chercher fortune en Hollande, puis en Russie. Il resta dans ce pays, où il trouva une note tout à fait personnelle, jusqu'à la fin de 1763. En 1765, sa réputation était si peu établie que Diderot, dans son Salon, écrivait de lui. : « C'est un débutant qui n'est pas sans mérite. » Aurait-il ainsi qualifié un artiste dont une œuvre importante aurait depuis dix ans occupé une place d'honneur dans le salon de M^{me} Geoffrin? Celle-ci nous dit elle-même qu'elle n'admettait que des ouvrages commandés par elle et exécutés sous ses yeux, et le nom de ses peintres préférés indique assez qu'elle suivait la vogue sans s'aventurer chez les inconnus.

Enfin, sans avoir retrouvé la trace des *Nappes d'Eau* ni dans aucun ouvrage spécial la date où elles furent peintes, nous fixons cette date, sans hésiter, à 1773, et voici pourquoi. Nous devons à l'obligeance de l'érudit collectionneur rouennais, M. Garreta, la communication de plusieurs états de la belle gravure que notre associé, le graveur rouennais Godefroy, exécuta des *Nappes d'Eau* lors de leur apparition. Godefroy a reproduit à leur place la signature J.-B. Le Prince et la date 1773, inscrites par le peintre dans un coin

de sa composition. De plus l'état d'eau-forte de la gravure indique qu'elle fut exécutée en 1774 et que le tableau se trouvait alors dans le cabinet de M. de Choiseul-Gouffier.

Tout concourt donc à démontrer que les *Nappes d'Eau* peintes en 1773 n'ont, bien entendu, pas en 1755, mais non plus à aucune autre date, figuré dans le salon de M^{me} Geoffrin.

A en croire Lemonnier, M^{me} Geoffrin possédait des œuvres de Greuze. Que nous considérions notre tableau ou celui de la galerie Leuchtenberger, nous trouvons à gauche de la glace et dans le haut *Le Fils puni*; à droite de la glace, également dans le haut, nous trouvons soit *L'Accordée de Village* dans le tableau de la galerie Leuchtenberger, soit la *Malédiction paternelle* dans le tableau qui nous appartient.

Si nous consultons la liste que M^{me} Geoffrin dressa elle-même de ses tableaux, nous n'y trouvons qu'un Greuze, une *Jeune fille*, qu'elle paya 600 livres. Il eût été surprenant que Greuze ne fût pas représenté dans le salon de la rue Saint-Honoré. Sa réputation et le patronage enthousiaste de Diderot le désignaient à l'attention de la maîtresse de la maison. Une seule toile du maître auprès de tant de Vernet, de Vien et de Van Loo, c'est, d'autre part, assez peu de chose. Faut-il voir l'explication de cette pénurie dans les dissentiments qui ont existé entre Greuze et M^{me} Geoffrin? Peut-être. La manie de conseiller

et de critiquer de cette dernière lui amena souvent des désagréments et provoqua notamment l'incident suivant que raconte Diderot. C'était en 1769, Greuze exposait sa *Mère bien-aimée*, où l'on voit une femme assise, littéralement assiégée par des enfants qui se pendent à ses vêtements et escaladent ses genoux. M^{me} Geoffrin se permit de critiquer le tableau qu'elle qualifia de « fricassée d'enfants ». Le propos fut reporté à Greuze qui se mit dans une violente colère : « De quoi s'avise-t-elle, s'écria-t-il, de parler d'un ouvrage d'art ! Qu'elle tremble que je l'immortalise ! Je la peindrai en maîtresse d'école, le fouet à la main, et elle fera peur à tous les enfants présents et à naître ».

Cette querelle est d'ailleurs postérieure à l'année 1755 que nous devons envisager pour examiner si Lemonnier a exactement placé chez M^{me} Geoffrin les tableaux dont nous avons parlé.

L'Accordée de Village n'a jamais pu en 1755, ni même à aucune époque, orner le salon de M^{me} Geoffrin. Ce tableau, commandé à Greuze par M. Randon de Boisset, parut pour la première fois au Salon de 1761, six ans après la date où Lemonnier l'accroche un peu sans façon chez M^{me} Geoffrin. Le succès de *L'Accordée de Village* fut considérable : tout Paris courut pour la voir. Le marquis de Marigny, frère de M^{me} de Pompadour, Poisson-Mécène, comme l'appelait Diderot, obtint de M. de Boisset qu'il lui cédât cette toile pour le

prix de 9,000 livres. Elle était encore la propriété du marquis de Marigny quand celui-ci mourut, en 1781. En effet, à sa vente qui eut lieu l'année suivante, *L'Accordée de Village* fut adjugée au prix de 16,650 livres à l'expert Joullain pour le cabinet du Roi. Le cabinet du Roi contribua à former le Musée du Louvre où nous retrouvons, sans avoir un instant perdu sa trace, *L'Accordée de Village* sous le n° 369 du catalogue. Lemonnier, cette fois encore, s'est certainement trompé. En eut-il l'intuition quand il remplaça dans le tableau de Rouen *L'Accordée de Village* par *La Malédiction paternelle*? Je l'ignore ; il ne fut d'ailleurs pas plus heureux dans un cas que dans l'autre. *La Malédiction paternelle* n'apparaît en effet, et encore à l'état d'esquisse, qu'au Salon de 1765, en même temps que *Le Fils puni*. A aucun moment il ne semble que ces deux toiles, dont l'une est le pendant et l'épilogue de l'autre, soient entrées chez M^{me} Geoffrin. Elles étaient au contraire la propriété du comte de Verri. A la vente Verri, en 1785, les deux tableaux, dont le sort a toujours été lié, furent adjugés ensemble pour le prix de 21,000 livres. En 1813, nous les retrouvons à la vente Laneuville. Louis XVIII les achète, en 1820, à M. de Ville-Serre. Ils figurent aujourd'hui au Louvre, *La Malédiction*, sous le n° 370, et *Le Fils puni* sous le n° 371 du catalogue.

Au-dessous des tableaux de Greuze, dont

Lemonnier a bien à tort fait présent à M^{me} Geoffrin, nous trouvons d'un côté de la glace deux toiles qu'il faut certainement attribuer à Vien, de l'autre la *Conversation espagnole*, de Van Loo.

Les deux toiles de Vien sont bien connues. Elles ont été gravées par Flipart alors qu'elles figuraient dans le cabinet Eberts sous les titres de *La Vertueuse Athénienne* et *La jeune Corinthienne*. Elles représentent l'une et l'autre une jeune femme vêtue à l'antique, la première faisant brûler des parfums sur un trépied, la seconde enroulant une guirlande de fleurs autour d'un vase. L'origine de ces deux toiles se retrouve aisément dans les précieux « Salons » de Diderot.

En 1761, Diderot signale que Vien a exposé une « Jeune grecque qui orne un vase de bronze avec une guirlande de fleurs », et, en 1763, il nous apprend que le même artiste a envoyé une « Prêtresse qui brûle de l'encens sur un trépied ». Ces deux titres s'appliquent exactement et sans doute possible aux deux toiles figurées par Lemonnier. Leurs dimensions sont identiques et concordent, d'une part, avec celles données par Diderot, soit environ trois pieds sur deux, d'autre part, avec une note relevée dans les carnets de M^{me} Geoffrin signalant l'acquisition de quatre tableaux de Vien de même grandeur. A vrai dire, des ouvrages peints en 1761 et en 1763 ne pouvaient se trouver chez M^{me} Geoffrin dès 1755, mais faute de pouvoir préciser à quelle époque ces

toiles entrèrent dans le cabinet Eberts, on peut admettre qu'à cet anachronisme près, Lemonnier les place avec vraisemblance dans la galerie de M^{me} Geoffrin.

Nous arrivons maintenant à *La Conversation espagnole*, de Van Loo. Là, aucun doute, ce tableau a bien été commandé par M^{me} Geoffrin et peint pour elle. Elle même en avait fourni le sujet et la composition. Une femme est assise, un cahier de musique dans les mains; derrière, une jeune fille, debout, tient une guitare; devant le groupe des deux femmes, un jeune homme est debout. Les personnages sont tous, paraît-il, des portraits; on y trouve notamment celui de la fille de M^{me} Geoffrin, M^{me} de la Ferté-Imbault. Ch. Blanc, dans le catalogue des œuvres de Van Loo, indique bien que cette toile a figuré dans la collection de M^{me} Geoffrin. Les carnets de cette dernière signalent également trois grands tableaux de Van Loo comme ornant sa chambre à coucher. A ce détail près que *La Conversation espagnole* a dû orner plutôt la chambre que le salon de sa propriétaire, ils confirment donc les preuves très certaines que l'on peut recueillir d'autre part.

D'après les livrets du Salon, il y aurait une *Conversation* de 1755 et une *Conversation espagnole* de 1765. La dernière fut gravée par Beauvarlet en 1769.

Cette gravure a popularisé l'œuvre de Van

Loo. Chose curieuse, elle a même inspiré Beaumarchais dans *Le Mariage de Figaro*. Nous lisons en effet dans l'édition originale de cette pièce, à la quatrième scène du second acte, l'indication suivante donnée par l'auteur : « La comtesse assise tient le papier pour suivre. Suzanne est derrière son fauteuil et prélude en regardant la musique par-dessus sa maîtresse. Le petit page est devant elle les yeux baissés. » Beaumarchais ajoute : « Ce tableau est juste la belle estampe d'après Van Loo appelée *La Conversation espagnole* ». Et tout le temps que Chérubin chante sa peine sur l'air de *Marlborough*, vous pouvez voir, dans les théâtres où la tradition est exactement suivie, le Van Loo de M^{me} Geoffrin devenu tableau vivant.

Où le retrouver maintenant ailleurs qu'au théâtre ? En Russie, vraisemblablement, car les carnets contiennent la note suivante : « Robert. — En 1771 et 1772, trois grands tableaux de fabrique et paysages pour remplacer les trois grands Van Loo que j'ai vendus à l'impératrice de Russie ». Le prix de cette vente est même indiqué : 36,000 livres. Soyons indiscret jusqu'au bout et mettons en regard le prix d'acquisition des trois H. Robert, 2,700 livres. M^{me} Geoffrin a comblé avantageusement, à de certains points de vue, le vide laissé par les trois Van Loo : l'opération laisse en définitive ressortir un bénéfice honnête.

Au-dessous de *La Conversation espagnole*,

Lemonnier a placé dans sa *Soirée* de Rouen un tableau qui ne figure pas dans celle de la galerie Leuchtenberger. De ce tableau, on ne voit du reste qu'une partie du cadre et un petit coin de la composition trop insignifiant pour qu'on puisse chercher une identification quelconque. Il n'y a là qu'un simple remplissage.

Mais en face et au-dessous des deux tableaux de Vien, Lemonnier a placé *La Pourvoyeuse*, de Chardin, qu'il a d'ailleurs omise dans le tableau livré à l'impératrice Joséphine. Il semble donc n'avoir pas osé affirmer la présence de *La Pourvoyeuse* chez M^{me} Geoffrin, et cette réserve est, croyons-nous, prudente.

A vrai dire, ce tableau a été peint avant 1755. Il fut exposé dès 1739, puis nous le voyons passer à la vente d'Antoine de la Roque en 1745. Il se vend alors avec une copie de *La Gouvernante*, retouchée par Chardin, 164 livres. Il repasse aux ventes du 10 avril 1786, du 1^{er} mars 1792, et en 1810, dans la vente Sylvestre, il se vend, réuni à *L'Ecureuse*, 121 francs. A la vente Giroux, en 1851, il était acheté par M. Laperlier; puis, à la première vente Laperlier, en 1867, il était acquis par le Louvre au prix de 4,050 francs. Il n'y a pas trace qu'il soit jamais entré chez M^{me} Geoffrin, mais il faut reconnaître qu'il existe de *La Pourvoyeuse*, dans la galerie Lichtenstein, à Vienne, une réplique dont nous ne saurions retracer la carrière; une autre, mais plus douteuse, se ren-

contre encore dans la galerie de Charlottenbourg, en Prusse. Voilà bien des « Pourvoyeuses ». L'une d'elles a-t-elle pendant quelque temps orné les murs du salon de la rue Saint-Honoré? La chose n'est pas impossible, d'autant plus que M^{me} Geoffrin a connu certainement notre illustre associé Chardin qui a peint d'elle un admirable portrait, aujourd'hui au Musée de Montpellier. D'autre part, les carnets sont absolument muets sur le compte de Chardin et ne révèlent la présence d'aucune de ses œuvres dans le salon de la rue Saint-Honoré.

Aussi bien Chardin ne travaillait pas dans la manière chère à M^{me} Geoffrin. C'est bien M^{me} Geoffrin qui donne à Carle Van Loo, son peintre préféré, le sujet et la composition un peu musquée de *la Conversation espagnole*, c'est bien elle qui commande à Vien des *Mélancolies* et des *Jeunes filles jetant des fleurs par les fenêtres*, à Deshayes, encore des *Jeunes filles donnant à manger à des oiseaux*. On ne la voit pas suspendre aux murs de son salon en une compagnie aussi distinguée, juste au-dessous de la *Jeune Corinthienne*, la robuste cuisinière rapportant du marché deux gros pains et un gigot, telle que dans son honnête et géniale simplicité la peignit un jour le bonhomme Chardin.

Lemonnier a fait figurer à dessein dans le salon de M^{me} Geoffrin le buste de Voltaire. Il lui a donné une place d'honneur et lui a fait en quelque

sorte présider la brillante assemblée qu'il a voulu représenter.

En 1755, Voltaire venait de quitter Paris pour s'installer aux Délices et bientôt à Ferney. Sa réputation était certes très grande dès cette époque, mais l'admiration et surtout le penchant que M^{me} Geoffrin pouvait avoir pour lui étaient assez limités. A en croire M. de Ségur, Voltaire, dans la première période du salon de la rue Saint-Honoré, s'y montra à plusieurs reprises. Mais ses apparitions furent rares et courtes et il ne fut à aucun moment des intimes de M^{me} Geoffrin qui, sans méconnaître, comme elle le dit, « son prodigieux esprit et l'étendue de ses talents » n'éprouva jamais pour lui qu'une sympathie médiocre. Le caractère vindicatif et le défaut d'équilibre de Voltaire répugnaient à sa nature essentiellement tempérée. Dès 1752, quand Voltaire fit représenter chez lui sa tragédie de *Rome sauvée* où il avait pris lui-même un rôle, M^{me} Geoffrin écrivit à son ami Cramer : « Voltaire, qui est plus fou que jamais, fait comme les pâtisseries ; il mange les petits pâtés qu'il ne peut pas vendre. Il a une troupe à lui pour jouer chez lui les pièces dont on ne veut pas à la Comédie ». Et plus loin : « La pièce a des beautés, mais pas le sens commun, comme tout ce que fait Voltaire ».

Voltaire, on le pense bien, n'est pas en reste. Quand il qualifie dans sa correspondance M^{me} Geoffrin de « nouvelle reine de Saba », il est

difficile de se méprendre sur ses intentions. Il en est de même quand il écrit à d'Argental : « Vous aurez bientôt M^{me} du Boccage qui revient, dit-on, avec une tragédie. M^{me} Geoffrin ne donnera-t-elle rien ? » L'allusion est bien claire à l'impuissance où M^{me} Geoffrin, dont l'orthographe était fantastique, eût été d'écrire quoi que ce fût à peu près correctement.

Il est difficile d'admettre que M^{me} Geoffrin ait fait trôner au milieu de son salon le buste d'un personnage qui lui témoignait des égards de cette sorte.

D'ailleurs, lorsqu'il fut question d'élever une statue à Voltaire de son vivant, elle refusa catégoriquement de souscrire, fût-ce pour un louis, et dans une lettre au roi de Pologne elle traitait tout simplement de fanatiques ceux qui, dit-elle, avaient conçu l'idée de cette folie.

Et puis les carnets, auxquels il est toujours intéressant de se reporter, sont muets en ce qui concerne le buste de Voltaire, alors qu'ils révèlent de façon très nette l'acquisition de deux bustes en marbre de Racine. L'existence d'un buste de Racine dans le salon de M^{me} Geoffrin est d'ailleurs indiquée par M. de Ségur dans la description sommaire et documentée qu'il donne de cette pièce. Lemonnier n'a-t-il pas mis, par une lacune de mémoire, d'ailleurs excusable, Voltaire à la place de Racine ? C'est fort possible. Ou bien, n'a-t-il pas, de propos délibéré, substitué

Voltaire à Racine dans une composition qui était, à ses yeux, la glorification du XVIII^e siècle ? C'est tout aussi vraisemblable.

Voici terminée cette trop longue revue du salon de la rue Saint-Honoré et des objets que Lemonnier y a placés. Le sentiment qui s'en dégage est une extrême réserve sur la valeur documentaire de notre tableau. Non, l'appartement n'est pas représenté tel qu'il existait, avec les mêmes tableaux dont il était orné.

S'il est intéressant de contrôler l'exactitude de notre *Lecture* au point de vue des hôtes que Lemonnier a groupés dans le célèbre salon, il serait parfaitement fastidieux et indiscret de faire comparaître cinquante-quatre amis et connaissances de M^{me} Geoffrin et de leur demander l'emploi de leur temps en 1755. Nous nous contenterons donc de deux ou trois exemples qui nous serviront à établir que le groupement très ingénieux imaginé par l'artiste est empreint de beaucoup de fantaisie. Nous examinerons simplement le cas de Montesquieu, celui de M^{lle} de Lespinasse et celui de Diderot. Ces trois personnages sont réunis par Lemonnier, en 1755, dans le salon de la rue Saint-Honoré. Nous pensons qu'alors le premier n'y pouvait plus être ; que le second n'y était pas encore ; que le troisième n'y a jamais mis les pieds.

Montesquieu est mort le 10 février 1755. Sa mort ne fut point subite, il était depuis quelque

temps malade et affaibli. De plus, il était dès la fin de l'année de 1754 brouillé avec M^{me} Geoffrin au sujet de l'incident suivant. Montesquieu avait introduit chez M^{me} Geoffrin un certain abbé de Guasco, se disant gentilhomme piémontais, qu'il avait souvent associé à ses travaux. M^{me} Geoffrin qui, sur la recommandation de Montesquieu, avait courtoisement accueilli l'abbé, ne tarda pas à s'émouvoir de certains bruits qui couraient sur lui et qui le représentaient comme un informateur au service d'une puissance étrangère. Elle chercha à lui faire comprendre que sa place était ailleurs que chez elle. Guasco voulut quand même forcer la porte ; M^{me} Geoffrin le mit alors, suivant l'expression de Collé, « dehors par les épaules ». Guasco se plaignit à Montesquieu qui prit fait et cause pour son protégé auquel il écrivait le 8 décembre 1754 : « Je suis bien étonné, mon cher ami, du procédé de la Geoffrin ; je ne m'attendais pas à ce trait malhonnête... Je me reproche de ne vous avoir pas prévenu de ne plus aller chez elle. Où est l'hospitalité ? où est la morale ? etc. » Il enchérit encore dans une lettre du 25 décembre 1754 : « Je suis véritablement indigné contre le trait malhonnête de cette femme ; mais rien ne m'étonne. Si vous saviez les tours que j'ai essuyés moi-même plus d'une fois, vous seriez moins surpris et peut-être moins piqué ». Enfin, dans une dernière lettre de janvier 1755, il traite le salon de M^{me} Geoffrin de boutique et

raconte que M^{me} Geoffrin étant venue le voir et ayant mis Guasco sur le tapis, il a coupé court en lui faisant sentir combien il était choqué de son procédé. Il ajoute : « Notre conversation n'a pas été longue et je me propose bien de rompre avec elle. Je ne la croyais pas capable de tant de méchanceté et de noirceur ».

Quelle apparence y a-t-il que, dans l'état de sa santé, et surtout dans celui de ses relations avec M^{me} Geoffrin, Montesquieu ait pu consacrer un des derniers jours de son existence à aller entendre chez cette dernière *L'Orphelin de la Chine*.

Par un rapprochement non voulu et malheureux, Lemonnier a précisément installé Montesquieu dans le fauteuil le plus rapproché de celui où il a assis Joseph Vernet. Or Montesquieu étant mort le 10 février 1755 et Joseph Vernet n'étant arrivé à Paris que le 15 juin de la même année, il faut renoncer dans tous les cas à les faire se coudoyer chez M^{me} Geoffrin.

De même, en ce qui concerne M^{lle} de Lespinasse. La célèbre amie de d'Alembert a eu cette dernière bonne fortune de se voir consacrer ces années-ci un copieux in-octavo par M. le marquis de Ségur. Nous nous bornerons à y relever ce détail nettement indiqué par l'éminent historien que la première apparition de M^{lle} de Lespinasse dans le salon de la rue Saint-Honoré n'est pas antérieur à 1764, époque jusqu'à laquelle « l'honnête et sensible » demoiselle, c'est ainsi qu'elle se qua-

lifie elle-même, fut la compagne et la lectrice de M^{me} du Deffand. M. de Ségur précise à nouveau ce fait dans « le Royaume de la rue Saint-Honoré ». C'est là, je le regrette pour Lemonnier, un point indiscutable.

Le même auteur définit spirituellement les relations de M^{me} Geoffrin avec Diderot. « Elle ne put dit-il, jamais le souffrir et elle le combla de bienfaits. Le genre tumultueux et désordonné de Diderot, son imagination sans frein, cette éloquence fougueuse dont le torrent roulait pêle-mêle les pierreries les plus rares et les plus grossières scories, effrayaient l'âme tranquille, méthodique et pondérée de la prudente bourgeoise... Elle ne voulut jamais recevoir Diderot dans son salon, moins encore comme on pense l'admettre à ses dîners ». Sur cette préoccupation de M^{me} Geoffrin de n'admettre dans son salon que des gens de bonne compagnie et d'y faire toujours régner la décence et la modération, les témoignages sont unanimes. La discussion prenait-elle un tour un peu trop vif, M^{me} Geoffrin l'arrêtait immédiatement par un certain « Voilà qui est bien » connu des habitués et après lequel il était préférable de ne pas insister. Or, Diderot était la violence et la vulgarité mêmes. Son ignorance des usages du monde était absolue. Dans la discussion, sans égard pour l'âge ou la qualité de ses interlocuteurs, il les empoignait par le bras, les secouait, les pinçait, leur administrait

de lourdes claques sur les genoux et en fin de compte leur jetait parfois sa perruque à la tête. Le tableau n'a rien de forcé. L'impératrice Catherine II elle-même en témoigne : « Votre Diderot, écrit-elle à M^{me} Geoffrin dans une lettre citée par le comte d'Escherny, est un homme bien extraordinaire ! Je ne me tire pas de mes entretiens avec lui sans avoir les cuisses meurtries et toutes noires. J'ai été obligée de placer une table entre lui et moi, pour me mettre, moi et mes membres, à l'abri de sa gesticulation ». Ce que Catherine II voulut bien tolérer, M^{me} Geoffrin ne l'admit jamais, et c'est à tort que Lemonnier — au second plan en vérité et un peu dans l'ombre — fait figurer dans son salon cet homme redoutable.

*
* *

Mais brisons là avec les inexactitudes commises par Lemonnier. L'œuvre de notre confrère est, à de certains points de vue, autre chose et mieux qu'un thème à critiques peut-être un peu étroites. Elle doit aussi et surtout nous rappeler les relations qui existèrent entre notre Compagnie et les hommes éminents qui fréquentèrent le salon de la rue Saint-Honoré. C'est avec quelque fierté qu'il nous est permis de reconnaître parmi les personnages représentés nombre de nos associés tels que M^{me} du Boccage, Duclos, Crébillon, Fontenelle, Mairan, Thomas, Mar-

montel, Pigalle et Bernard de Jussieu. Vous m'excuserez, je l'espère, de préciser en peu de mots le rôle important que certains d'entre eux jouèrent dans le salon et même dans la vie de M^{me} Geoffrin.

A ce double point de vue, Fontenelle doit être citée. M^{me} Geoffrin n'avait que trente-trois ans quand, vers 1731, elle se lia avec notre illustre associé qui en avait alors soixante-quinze. Elle fit de lui son maître et son modèle. Elle lui emprunta une froideur, une indifférence qui parfois nous choquent un peu et nous la rendent moins sympathique. Par contre, au contact de son impeccable raison, elle acquit les qualités de tact, de pondération, de bon sens qui assurèrent son extraordinaire fortune.

« Il ne connaissait que l'esprit », a dit de Fontenelle M^{me} Geoffrin. La réciproque semble assez vraie quand on considère cette longue et singulière liaison, à la fois étroite et glaciale, qu'aucun élan, qu'aucune émotion n'agitèrent jamais.

« M'estimez-vous ? demandait un jour M^{me} Geoffrin à son vieil ami. — Je vous trouve fort aimable. — Mais si quelqu'un venait vous dire que j'ai égorgé un de mes amis, le croiriez-vous ? — J'attendrais ». Au reste, raconte M^{me} Geoffrin, il n'aimait personne. On lui plaisait : voilà tout. Le mot aimer n'a jamais passé ses lèvres.... Il ressemblait à une petite machine bien délicate qui durerait éternellement si on la posait dans un

coin et qu'on ne la frottât ni la froissât jamais.... Il n'avait jamais pleuré, il ne s'était jamais mis en colère, il n'avait jamais couru. Je lui disais un jour : « Monsieur de Fontenelle, vous n'avez jamais ri ? — Non, je n'ai jamais fait ah ! ah ! » Voilà l'idée qu'il se faisait du rire,

De qui notre illustre compatriote tenait-il cette extraordinaire impassibilité ? De famille, comme il le déclara un jour à M^{me} Geoffrin : « Mon père, confessa-t-il, était une bête, mais ma mère avait de l'esprit. Elle était quiétiste, c'était une petite femme douce qui me disait souvent : « Mon fils, « vous serez damné. » Mais cela ne lui faisait aucune peine ». On s'explique comment le digne fils de cette tranquille personne mourut centenaire.

Quand M^{me} Geoffrin, qui n'arriva jamais à ce degré de désintéressement, pressentit la fin prochaine de Fontenelle, elle exerça sur lui, et de la plus heureuse façon, sa passion de régenter, d'organiser, de mettre en ordre. Il n'avait pas fait de testament. Elle lui représenta « qu'il était honteux d'exposer ses vieux domestiques à mourir de faim ». Elle l'emmena chez son notaire et le testament fut fait. Puis quand le moment en fut venu, elle fit confesser son vieil ami, elle lui fit administrer les derniers sacrements, elle le veilla jusqu'au moment où, sans déchirement, sans émotion, se dénoua cette paisible liaison.

Il est méritoire de s'occuper des affaires des

autres, mais il est rare de ne point en éprouver quelques désagréments. Les ennuis furent ce que le testament de Fontenelle rapporta de plus clair à M^{me} Geoffrin. Celle-ci avait été instituée légataire universelle. Le cadeau était mince, car la totalité de la succession, à l'exception d'une bague, avait été répartie par le testateur entre bon nombre de légataires particuliers. La bague seule restait à M^{me} Geoffrin. Or, Fontenelle avait oublié dans la répartition de ses biens un certain François Corneille, assez mauvais sujet dit-on, mais très authentiquement descendant de Pierre Corneille, dont Fontenelle était lui-même le neveu. François Corneille se prétendit spolié ; il intenta un procès à M^{me} Geoffrin en restitution d'héritage et répandit un mémoire injurieux pour elle. M^{me} Geoffrin gagna son procès et elle fit preuve dans la circonstance d'une louable générosité. François Corneille avait une fille appelée Marie à laquelle Voltaire, grand redresseur de torts, s'intéressait et au profit de qui il avait ouvert une souscription. M^{me} Geoffrin, aussitôt son procès gagné, s'inscrivit pour une forte somme. Ce fut l'occasion de sa réconciliation avec Voltaire et la fin des malentendus auxquels, plus haut, il a été fait allusion. Le 16 août 1761, Voltaire écrivait à Mairan : « Je vous supplie de dire à M^{me} Geoffrin combien M^{lle} Corneille et moi nous sommes touchés de son procédé généreux... Elle ne pouvait répondre plus noblement aux

impertinences d'un factum ridicule dont assurément M^{lle} Corneille n'est point complice ».

Au nombre de nos plus anciens associés nous pouvons compter Dortous de Mairan, auteur de nombreux mémoires sur des questions scientifiques, musicien, archéologue, très fin connaisseur et par dessus tout homme aimable et distingué. Membre de l'Académie Française depuis 1743, il ne tint pas moins à honneur de faire partie de notre Compagnie où son admission fut prononcée le 1^{er} février 1758.

A cette époque, et depuis longtemps déjà, Mairan était un des plus chers amis de M^{me} Geoffrin, un des plus exacts à ses réunions du mercredi. Il avait, en 1740, remplacé Fontenelle comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences ; il le remplaça aussi comme doyen du salon de la rue Saint-Honoré. Quand, après trente-cinq ans de liaison ininterrompue et de confiance intime avec M^{me} Geoffrin, il fut atteint d'une grave maladie, nous retrouvons à son chevet, comme jadis près de Fontenelle, sa très ancienne amie prenant la direction de ses affaires, le soignant et le veillant avec sollicitude. Quand il succomba, le 20 février 1771, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, ce fut elle qui lui ferma les yeux.

Chose curieuse, M^{me} Geoffrin fut également la légataire universelle de Mairan et cette succession lui valut à peu près les mêmes ennuis que celle de Fontenelle. Une fois acquittées les

charges inscrites au testament de Mairan, il restait encore un reliquat considérable dont la légataire universelle aurait pu profiter. Elle ne le voulut point. Avec un beau désintéressement, elle rechercha les parents éloignés, amis, connaissances ou anciens domestiques du vieil homme de lettres. Il s'en trouva un nombre prodigieux. Pendant plus de trois années l'infortunée M^{me} Geoffrin fut assaillie de demandes, de récriminations, de menaces. Sur elle s'abattit tout le ban et l'arrière-ban des cousins aux plus lointains degrés, des anciens camarades de collège tombés dans l'infortune, des domestiques plus ou moins congédiés, des quémandeurs dont le seul titre était d'avoir déjà reçu. Il y eut surtout un prétendu cousin Espinas qui arriva à jeter la placide amie de Fontenelle dans un état violent d'exaspération. Celui-là, après avoir reçu une part fort honnête du gâteau, n'avait-il pas la prétention d'exiger de M^{me} Geoffrin la remise des pièces et documents nécessaires pour lui permettre de poursuivre en justice l'annulation du testament. A liquider la succession de notre confrère Mairan, M^{me} Geoffrin gagna certes la petite bague gravée représentant « Arsinoé, reine d'Egiste », seul souvenir qu'elle voulut en conserver.

Mairan ne fut point le dernier de nos associés sur lesquels s'étendit la sollicitude particulière de M^{me} Geoffrin. Excusez-moi d'en citer encore

un, Marmontel, ce sera le dernier dont je vous importunerai.

Marmontel, membre associé de notre Compagnie, fut, au dire des historiens de M^{me} Geoffrin, l'un des hommes qu'elle a le plus intimement connus et le guide le plus sûr pour étudier son caractère et sa nature si complexes. C'est lui qui a tracé d'elle ce portrait : « Elle était bonne mais peu sensible, bienfaisante mais sans aucun des charmes de la bienveillance, impatiente de secourir les malheureux mais sans les voir, de peur d'en être émue ; sûre et fidèle amie et même officieuse, mais timide, inquiète en servant ses amis, dans la crainte de compromettre ou son crédit ou son repos... L'un de ses faibles était l'envie de se mêler des affaires de ses amis, d'être leur confidente, leur conseil et leur guide... Il est vrai que pour se conduire selon la règle de la prudence, on ne pouvait mieux faire que de la consulter. »

Marmontel était tout jeune encore quand il rencontra M^{me} Geoffrin chez M^{me} du Deffand. Invité à se présenter rue Saint-Honoré il n'osa pas tout d'abord le faire, retenu par la timidité ; plus tard il s'y risqua sous le patronage de M. de Marigny. Son esprit, sa distinction, le firent apprécier au point que lorsqu'ayant reçu le privilège du « Mercure », il dut abandonner le logement qu'il occupait à Versailles comme secrétaire des bâtiments, M^{me} Geoffrin lui offrit l'hospitalité sous son toit. « J'acceptai avec reconnaissance, ra-

conte-t-il, en la priant de vouloir bien me permettre de lui en payer le loyer ; condition à laquelle je la fis consentir ».

Marmontel devint donc le commensal de tous les dîners et fut admis à toutes les réunions. Sur lui s'étendit l'utile et un peu despotique protection de la maîtresse du logis. Il fut aidé, recommandé, soigné, mais surtout régenté et querellé par M^{me} Geoffrin dont la sollicitude s'étendait même aux plus petits détails. Marmontel arrive un jour chez elle tout effaré, pour lui confier la nouvelle qu'il va être parrain de l'enfant d'un de ses amis et qu'il est quelque peu inquiet de son rôle. « Voilà un bel engagement, s'écrie-t-elle ! Je suis sûre que vous ne savez plus un mot de votre *Pater* et de votre *Credo*, qu'on va vous demander à l'église ! » Et pendant plusieurs jours elle lui apprend ses prières avec une patience admirable. Le jour du baptême, Marmontel se rend à la cérémonie tout fier de sa science nouvelle. Mais la première demande qui lui est adressée est pour savoir quelle est sa paroisse... C'était la seule question que M^{me} Geoffroy n'eût pas prévue, et l'infortuné parrain n'y sut jamais répondre.

Les compliments qui lui furent faits au retour valurent sans doute ceux qu'il reçut le jour où il rentra au logis après une petite villégiature d'une semaine à la Bastille. Son cas n'était pourtant pas pendable. Il avait seulement plaisanté de façon un peu vive le duc d'Aumont. Au fond, M^{me} Geof-

frin ne lui donnait pas tort, mais elle n'admettait pas qu'il la compromît par des incartades de ce genre. Elle le reçut donc de telle façon qu'elle-même en eut honte le lendemain et, tout en larmes, tint à s'en excuser. Ce fut alors à Marmontel de la consoler : « Chacun, lui dit-il, a sa façon d'aimer : la vôtre est de gronder vos amis comme une mère gronde un enfant quand il est tombé. »

Gronderies encore chaque fois qu'échouait à l'Académie française la candidature de Marmontel. « Eh bien, disait-elle d'un ton de reproche au malheureux qui n'en pouvait mais, il est donc décidé que vous n'en serez point. » Il en fut quand même, beaucoup grâce à elle qui se démena avec ardeur pour lui ménager des protections et des voix jusqu'au jour du succès final. En 1763, Marmontel était élu ; c'est quatre ans après, le 20 mai 1767, qu'il devint notre associé.

La même année, un nouvel incident mit fin aux relations de propriétaire à locataire qui existaient entre M^{me} Geoffrin et Marmontel. Ce dernier venait de faire paraître son *Bélisaire* où, sous couvert de roman, il développait ses vues politiques et religieuses. *Bélisaire* eut un gros succès ; M^{me} Geoffrin s'en montra admiratrice au point d'en envoyer un exemplaire au roi de Pologne en lui en recommandant la lecture. Cet enthousiasme devait, à brève échéance, la gêner quelque peu. En effet, la Sorbonne veillait. Elle eut vite

fait de relever dans l'ouvrage nombre de propositions subversives et de rendre un arrêt de censure que confirma l'archevêque de Paris, Mgr de Beaumont. L'arrêt et le mandement furent lus en chaire dans toutes les paroisses, affichés à la porte de l'Académie et aussi à la porte de l'auteur. Cette porte, nous le savons, était celle de M^{me} Geoffrin, qui, un beau matin, raconte M. de Ségur, en sortant de chez elle, eut la surprise de voir, appendu aux murs de sa maison, un vaste placard annonçant aux badauds qu'elle logeait sous son toit un homme ostensiblement brouillé avec l'Eglise et la Faculté.

Le coup était dur pour une femme qui avait toujours aimé la décence et la règle et qui, sans être dévote, respectait avec scrupule les pratiques extérieures de la religion, mais le tapage fait autour de la condamnation fut plus désastreux encore. Ce fut une véritable levée de boucliers contre l'arrêt de Sorbonne.

Turgot dans une grave brochure, Voltaire dans de petites feuilles légères qu'il envoyait de Genève, dirent leur fait aux docteurs de la Faculté! Le public s'amusait fort et M^{me} Geoffrin beaucoup moins. Son mécontentement et sa froideur n'échappèrent pas à Marmontel qui, très opportunément, s'aperçut qu'il était logé un peu à l'étroit. Il quitta l'hôtel de la rue Saint-Honoré sans que M^{me} Geoffrin ait cherché à le retenir! Il n'en resta pas moins le convive assidu des

dîners et des soupers, et les dispositions généreuses prises par M^{me} Geoffrin à l'égard de Marmontel lui prouvèrent plus tard que cette femme, excellente au fond, ne lui avait point tenu rigueur des ennuis qu'il lui avait occasionnés.

Je m'arrête, Messieurs. Je n'ai déjà que trop vagabondé parmi tant de souvenirs qui gravitent autour du tableau de Lemonnier et des hommes qu'il représente. Si je me suis permis de rectifier au sujet de la valeur documentaire de la *Lecture chez M^{me} Geoffrin* une affirmation qui m'a paru un peu osée, je l'ai fait sans aucune pensée de dénigrement. Cette toile, à mon sens, compte en effet parmi les plus précieux objets de notre patrimoine. Sa valeur artistique est indéniable. Comme agencement et composition, c'est le dernier mot de l'habileté. Certaines figures prises isolément, celles de Buffon et de Joseph Vernet par exemple, sont de charmants petits portraits. Le groupe formé par M^{me} Geoffrin, le prince de Condé, Fontenelle, Vernet et la duchesse d'Anville est d'un maître coloriste. A d'autres points de vue, n'oublions pas que *La Lecture* fut peinte soixante ans après la scène qu'elle représente et presque quarante ans après la mort de M^{me} Geoffrin. Le septuagénaire assez heureux pour créer encore de telles œuvres ne pouvait donc faire appel qu'à de lointains souvenirs, car hommes et choses avaient été emportés ou dispersés par le temps. Il a fait de son mieux et, s'il n'a pas toujours pleinement

atteint la vérité, il l'a du moins adroitement côtoyée.

Aussi bien est-il permis de se demander si Lemonnier s'est beaucoup soucié de l'exactitude historique. En dépit des affirmations qu'on peut lire au bas de l'aquatinte de Debucourt, Lemonnier n'a-t-il point vu surtout dans le salon de M^{me} Geoffrin une sorte de symbole de la culture artistique et littéraire au xviii^e siècle? N'est-ce point sous l'empire de cette idée qu'il aurait remplacé le buste de Racine par celui de Voltaire et pris prétexte d'une scène soi-disant historique pour rassembler, un peu arbitrairement parfois, les personnages célèbres de l'époque? Une telle composition était bien dans le goût du temps où fut exécutée la *Lecture chez M^{me} Geoffrin*. L'idée en devait venir tout naturellement à Lemonnier qui avait déjà représenté *François I^{er} recevant la Sainte Famille*, de Raphaël, et *Louis XIV président à l'inauguration du Milon de Crotoné*, de Puget, scènes qui donnaient prétexte à grouper et représenter de nombreux personnages.

Quoi qu'il en soit, estimons-nous heureux de posséder cette relique très aimable du maître rouennais dont notre Compagnie avait encouragé les débuts alors qu'il n'était encore qu'un enfant. Restons reconnaissants au fils de l'artiste de nous avoir réservé une œuvre par lui jalousement gardée jusqu'à son dernier jour.

Comme tous ceux dont les racines plongent

profondément dans le passé, notre Compagnie sait respecter et faire revivre ce que les âges abolis nous ont légué de meilleur. Ce fut la bien connaître que de confier à sa garde l'évocation du temps où la naissance, le savoir et le talent aimaient à s'incliner sous le sceptre léger d'une femme d'esprit.

DISCOURS

SUR

L'ATTRIBUTION DU PRIX BOUCHER-DE-PERTHES

PRONONCÉ LE 23 AOUT 1913

Par M. BORDEAUX

Président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

MESSIEURS,

De l'acte de donation de M. Boucher de Crève-cœur de Perthes, en date du 21 août 1861, j'extrais ce qui suit :

« La présente donation est faite à charge par la Ville de Rouen,

« D'employer annuellement les intérêts en une prime de 500 francs au moins, qui sera décernée suivant le programme ci-après tracé, à l'ouvrière de la ville ou des faubourgs qui l'aura le mieux méritée par sa conduite et son travail...

« Si les revenus venaient à diminuer et à ne produire qu'un chiffre inférieur à 500 francs, la prime ne pourrait excéder ses revenus. »

Et dans le programme du concours, je lis :

« ARTICLE PREMIER. — Tous les ans, il sera

décerné, par les soins de l'Administration municipale, avec les revenus et intérêts de la donation ci-dessus, une prime de 500 francs à l'ouvrière de la ville et des faubourgs qui l'aura le mieux méritée par sa conduite et son travail.

« ART. 2. — Une médaille de bronze sur laquelle seront gravés, avec les armoiries de Rouen, le nom du donateur et celui de l'ouvrière récompensée, sera remise à cette dernière, ainsi qu'un diplôme avec la prime.

« ART. 3. — Cette prime consistera en un livret de Caisse d'épargne.

« ART. 4. — Une Commission municipale, présidée par M. le Maire, à laquelle s'adjoindront le président de l'Académie des Sciences et des Lettres, et le président de la Société d'Emulation de Rouen, ou deux autres membres délégués à cet effet, avec droit de vote, désignera chaque année l'ouvrière qui aura mérité la prime.

« ART. 6. — A chaque concours, il pourra être décerné deux médailles d'encouragement... »

Si, au frontispice de ce rapport, j'ai rappelé ces textes, c'est qu'ils sont l'explication des conclusions qui vont vous être présentées; et pour qu'il ne reste rien dans l'ombre, disons, en terminant cet exposé, que l'éventualité prévue dans le dernier paragraphe des conditions de la donation s'est produite, et que, par suite des conversions successives du capital, la prime ne représente plus 500 francs, mais exactement 460 francs.

La Commission, composée telle que l'a prévu l'article 4 précité, s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, le 23 juillet dernier. Elle comprenait :

MM. ROBERT, adjoint au maire, *président* ;

BRAQUEHAYS, conseiller municipal ;

DOHET, —

GAMBEY, —

LENORMAND, —

PIEQUET, délégué par M. le Président de la
Société d'Emulation du Commerce et de
l'Industrie ;

BORDEAUX, président de l'Académie des
Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Après avoir examiné quatorze dossiers, tous intéressants à des titres et degrés divers, il lui a bien fallu faire un choix parmi les plus méritantes, et c'est après un examen approfondi et méticuleux qu'elle a attribué la prime et les deux médailles voulues par le donateur. Elle m'a fait l'honneur et la faveur de me désigner comme rapporteur ; je ne pouvais ni ne voulais m'y dérober, car l'honneur allait à l'Académie, que je représentais, et la faveur était grande pour moi de pénétrer plus avant, par l'étude plus approfondie des dossiers, dans ces intérieurs populaires, où j'ai été à même de le constater et de l'admirer dans maintes circonstances, se pratiquent tant de vertus domestiques, se dépense une telle volonté de travail et d'endurance dans le bien, d'autant plus méritoires

que les ressources sont plus modestes, que les charges croissent avec les enfants et que la vie est plus chère. Ah ! le problème d'équilibrer journalièrement le budget d'une famille ouvrière est singulièrement ardu, et quand il se résout heureusement, vous pouvez vous découvrir et saluer très bas le chef de la famille et sa compagne, car ce sont des courageux ! Si le travail régulier et soutenu du mari en est le principal facteur, il en est un autre non moins nécessaire ni moins important, c'est l'ordre apporté par la femme dans la tenue du ménage, l'économie qui préside à tous ses actes et qu'elle apprend à ses enfants par la pratique de sa dure existence ; le secret de ses prodiges journaliers, la femme le puise dans son amour pour les siens, et pour tout dire en un mot : dans son cœur.

Nous traversons une époque tourmentée où le besoin de faire parler de soi, n'importe comment, même en mal, hante trop de cerveaux et fait tourner pas mal de têtes ; c'est pour satisfaire à cette soif de curiosité malsaine et de cabotinage mondain qu'une publicité, souvent exagérée, est donnée à une foule de scandales et de drames où la femme tient trop souvent la première place. Aux femmes qui ont une histoire ou des histoires, il est moral et réconfortant d'opposer, au grand jour d'une solennité comme celle qui nous réunit, celles qui n'en ont pas, se contentant de vivre leur vies simplement, n'ayant d'autre souci que de rendre

leur mari heureux, de bien élever leurs enfants, de faire de leurs filles de bonnes et honnêtes ménagères, de leurs fils des ouvriers probes et consciencieux, ayant au cœur le culte de la famille et l'amour de la Patrie.

Ces femmes dont on ne parle pas, qui peinent en silence pour ceux qu'elles aiment, sont légion dans notre beau pays de France ; le dévouement chez elles est si naturel, l'oubli d'elles-mêmes si profond, l'énergie si vivace et si coutumière, qu'elles sont toutes désorientées et presque confuses lorsqu'on les force à sortir de l'ombre discrète où elles s'enveloppent, timides violettes dont le suave parfum embaume la famille française.

La voilà, la vraie Française, celle que vous honorerez, Messieurs, en acclamant les trois lauréates du prix Boucher de Perthes.

M^{me} Deneuve, née Giard (Marie-Virginie), est née à Eletot, le 13 mars 1848 ; elle est donc âgée de soixante-cinq ans.

Ménagère à Rouen, elle s'est mariée en 1874 et a eu neuf enfants ; pendant près de dix ans, elle a soutenu son père et sa mère qui habitaient une petite commune du pays de Caux et soigné cette dernière, atteinte de paralysie, trois ans durant, avec le dévouement le plus complet, alternant entre sa mère qu'elle avait recueillie et ses enfants ; restée veuve en 1902 avec six enfants, dont trois incapables de travailler, le malheur n'abattit pas

son courage, et elle trouva dans ses bras, ou pour mieux dire dans son cœur, la force de subvenir aux besoins de tous par un travail acharné.

D'une conduite et d'une moralité irréprochables, elle a l'estime de ses voisins qui se sont plu à attester, dans les termes les plus flatteurs, son honorabilité et la dignité de sa vie.

Ces faits suffiraient à faire obtenir à M^{me} Deneuve la prime Boucher de Perthes ; mais ils ne sont pas les seuls, et elle a ajouté de nouveaux titres à cette récompense en recueillant à la mort de leur mère, en les élevant et en les soignant comme les siens, quatre enfants en bas âge, d'un de ses fils ; quand le malheur est arrivé, elle n'a pas eu un moment d'hésitation, pas plus qu'elle n'a connu de faiblesse dans l'accomplissement d'une tâche que beaucoup eussent trouvée lourde et qu'elle a considérée comme le devoir le plus naturel : on a mis une rallonge à la table familiale, on a dédoublé les parts et divisé la maigre pitance, on a peiné un peu plus et plus longtemps et voilà tout. Certaines existences ne sont-elles pas tout un poème, dans lequel on ne sait ce qu'on doit le plus admirer ou d'une vaillance qui ne connaît pas d'obstacle, ou d'un dévouement qui n'a pas de limites.

Vous avez justement pensé, Messieurs, qu'après avoir, pendant trois ans, donné à M^{me} Deneuve un témoignage de haute estime en lui octroyant la médaille d'encouragement, le moment était

bien venu de couronner, par l'attribution de la prime Boucher de Perthes, une vie si bien et si noblement remplie.

Quant aux deux médailles que la Ville doit, conformément à la volonté du généreux donateur, décerner, votre Commission a décidé de les attribuer :

La première, à M^{lle} Quesnel (Juliette-Marie) ;

La seconde, à M^{lle} Jouquet (Marie-Françoise-Hélène).

M^{lle} Quesnel est âgée de quarante-trois ans ; née en 1870, au Mont-Saint-Aignan, elle habite Rouen depuis trente ans. Ouvrière couturière, elle a, depuis l'âge de quatorze ans, donné tout son gain à sa famille ; elle est occupée depuis quinze ans chez les mêmes patrons qui rendent hommage à sa probité, à son exactitude, à la régularité de son travail et à sa bonne conduite ; elle a sa mère à sa charge depuis la mort du père, enlevé, il y a quelques mois, à leur affection, après une longue et coûteuse maladie ; ceux qui l'emploient ont constaté chez elle un redoublement d'énergie et une ardeur encore plus grande au travail ; nous en dévoilerons la cause, quitte à froisser la modestie de M^{lle} Quesnel, c'est qu'elle tient à honneur d'acquitter les dettes contractées pendant cette période douloureuse.

M^{lle} Jouquet n'est ni moins méritante ni moins honorable : née en 1869 à Autrain (Ille-et-Vilaine), elle habite Rouen depuis sa plus tendre enfance.

Ouvrière en chaussures, elle travaille depuis plusieurs années pour le même patron ; depuis seize ans, elle est l'unique soutien de sa mère, aujourd'hui âgée de quatre-vingt-deux ans, et qui, paralysée, réclame des soins assidus en même temps qu'une constante surveillance ; c'est pourquoi elle a dû abandonner les ménages qu'elle faisait en ville et se résigner à travailler en chambre près de sa chère malade ; avec les 1 fr. 50 de son gain journalier, elle trouve le moyen de subvenir à ses besoins et à ceux de la pauvre paralytique, qui, grâce à elle, ne manque de rien. Les personnes qui l'avaient auparavant employée chez elles se sont plu à donner sur son compte les meilleurs renseignements ; certains, après avoir attesté ses bons et loyaux services, sa tenue parfaite et son irréprochable probité, y ont joint, dans des termes qui les honorent autant qu'ils honorent celle qui en est l'objet, l'expression de leur estime personnelle.

Nous appelons M^{lles} Quesnel et Jouquet à venir recevoir la médaille d'encouragement au bien, légitime consécration de leurs efforts et de leur bonne conduite.

DISCOURS

Prononcé par M. H. PAULME

Conservateur du Musée d'Art normand

DÉLÉGUÉ PAR M. LE MAIRE DE ROUEN

POUR PRÉSIDER LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES AUX ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE RÉGIONALE DES BEAUX-ARTS

Le 31 juillet 1913.

MESDAMES,
MESSIEURS,
MES JEUNES AMIS,

Un homme de lettres justement réputé, l'un des quarante de l'Académie française, Émile Faguet, analyste subtil, écrivain robuste, contait l'autre jour, dans un de ses articles où l'esprit le plus original s'allie au sens le plus droit, l'amusante anecdote que voici :

Un de ses amis « un peu plus paresseux, un peu plus nonchalant que moi », précise-t-il, « accepta pourtant de présider une distribution de prix, car on ne peut guère refuser, à moins d'être aphone ; et, le jour de la cérémonie, on le vit se lever très grave et commencer ainsi : Jeunes élèves, je vais vous lire quelques observations sur..... les paroles inutiles ! »

L'ami de Faguet visait évidemment, par ce qualificatif imprévu, celles que lui-même allait prononcer, et, vous me permettez de penser que cet aimable pince-sans-rire n'avait peut-être pas tort, car, placé aujourd'hui dans une situation identique à la sienne, je suis fortement tenté d'appliquer la même épithète.... à ce que je vais vous dire.

Paroles inutiles, — celles dont l'alignement vous retiendra plus longtemps dans cette salle close, alors que le soleil de Thermidor illumine les tours puissantes de nos vieux monuments, les flèches ajourées de nos églises, fait de notre beau fleuve un long ruban d'argent liquide, enveloppe d'une brume délicate les contours des verdoyantes collines, au pied desquelles s'étend et s'épanouit notre admirable Cité !

Paroles inutiles, — celles qui tenteraient d'ajouter quelques commentaires, superflus et moins autorisés, aux solides enseignements que vous ont prodigués, au cours de l'année finissante, le Directeur et les Maîtres distingués, dont je sais toute la valeur et le talent.

Paroles inutiles, — si je gaspillais *votre* temps à vous énumérer les résultats féconds de votre dernière campagne, les succès que vous avez remportés et qui vont être proclamés tout à l'heure, la prospérité de l'Ecole, qui fut pendant dix mois votre maison de travail et d'efforts.

Paroles inutiles.... les réflexions ou les conseils

que j'aurais la fâcheuse inspiration de développer aujourd'hui devant vous, car mes prédécesseurs, dans ce fauteuil de la présidence, l'ont déjà fait en bien meilleurs termes et avec une compétence à laquelle je ne saurais prétendre.

Sans remonter trop loin, à un simple « lustre » de distance, — à cinq ans, — l'honorable adjoint, M. Denomaison, vous a exposé avec humour les idées en matière d'art d'un « Philistin », comme il se qualifiait avec autant d'esprit que d'impropriété.

Puis, M. Lucien Valin, membre du Conseil de surveillance de votre Ecole, dont la sûre érudition d'historien et la langue châtiée sont si justement appréciées, s'est livré devant vous à une magistrale étude sur le *Rôle social de l'Art*.

L'année suivante, c'est le vénéré doyen du Conseil municipal qui vous haranguait avec sa charmante bonhomie, et je me souviens avoir entendu M. Houzard, toujours alerte et sensible à la grâce, galamment examiner *l'influence et la part de la femme dans les manifestations artistiques*.

Après lui, un autre membre de la Municipalité, si pleine d'une légitime sollicitude pour tout ce qui touche aux intérêts de l'instruction publique, le spirituel adjoint, M. Léon Louvet, nouveau Xavier de Maistre, faisait en votre compagnie, non pas un « voyage autour de sa chambre », mais un voyage autour — le tour intérieur — de l'Ecole,

bien municipale, quoique régionale, des Beaux-Arts de Rouen.

Enfin, l'an passé, sous la conduite de M. Lormier, directeur de notre riche Musée Céramique, conseiller général, délégué par ses collègues au Conseil de surveillance de votre institution, vous accomplissiez dans *l'Histoire de l'Art*, en son aimable et docte compagnie, — celle d'un collectionneur émérite, d'un amateur éclairé, — une rapide excursion qui pouvait vous rappeler vos longues stations dans cet admirable domaine, où vous introduisent et vous guident si sûrement, au cours des mois d'étude, le savoir et l'autorité de votre excellent Directeur.

Eh bien ! mes chers amis, que pourrais-je bien dire après tous ces diserts orateurs...., si ce n'est des paroles inutiles ! et au surplus.... je ne fais pas autre chose en ce moment.

Mais enfin, pour répondre au très grand honneur que m'impose la bienveillance extrême de M. le Député-Maire de Rouen et de son très dévoué adjoint à l'Instruction Publique, M. Raoul Duchemin, je ne saurais me borner à.... me taire, de peur de prononcer d'inutiles paroles.

Voulez-vous me permettre alors de causer tout simplement avec vous, en amicale cordialité, et de rechercher comment m'est échu cet honneur de présider la classique et traditionnelle cérémonie de ce jour.

Oh ! la recherche ne sera pas longue ! et bien

vite, je crois deviner que la désignation, si imprévue et si flatteuse dont je bénéficie en cet instant, je la dois à ma qualité de membre, d'ancien président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

C'est à cette noble Compagnie, qui a tenu depuis 1744, date de sa constitution, une place si considérable dans l'histoire intellectuelle et morale de la vieille capitale de l'ancien Duché, c'est à elle que, dans la très modeste personne de votre président d'aujourd'hui, la Ville de Rouen a entendu faire honneur.

Oserai-je dire que l'Académie avait des titres tout particuliers à cet hommage ? Car, à ne vous rien celer, si Jean-Baptiste Descamps fut le père de votre Ecole, — Elle, — en a été la mère, la bonne mère, secourable, protectrice de ses jeunes années.

L'histoire a peut-être été déjà contée à cette même place ? Que risqué-je à vous la redire : un enfant bien né se lasse-t-il jamais d'entendre parler de sa famille et de ses origines ?

Parcourons donc ensemble cette histoire, rapidement, très rapidement si vous le voulez bien, mes jeunes amis.

Si quelques-uns d'entre vous — et je les en louerai — ont la curiosité de la connaître en détail, qu'ils se reportent aux études toujours attachantes de ce maître des Archives que fut l'éminent et très regretté Charles de Beaurepaire, aux

étincelantes, aux substantielles chroniques de ce fureteur d'art, véritable « Intermédiaire des chercheurs », mon ami Georges Dubosc, l'obligeance et l'érudition personnifiées, ami sincère de votre Ecole, ami chaleureux, parfois même un peu trop indulgent, des jeunes artistes.

Donc, vers 1740, un jeune peintre originaire des Flandres — il était né à Dunkerque en 1714, — vint à Rouen pour de là gagner Londres.

C'était Jean-Baptiste Descamps. Après un séjour à Paris où deux de ses premières toiles lui avaient valu d'être employé par Dulin aux tableaux commémoratifs du sacre de Louis XV, puis de travailler dans les ateliers de Largillière et de Lancret, ses mérites attirèrent l'attention de Carle Van-Loo et celui-ci lui proposa de passer en Angleterre auprès de son frère Jean-Baptiste, lequel avait entrepris des travaux pour la Cour de Londres.

Voici notre jeune maître à Rouen où il devait s'embarquer. Rien d'étonnant, n'est-il pas vrai, à ce qu'il se soit laissé prendre aux charmes puissants d'une ville telle qu'était le Rouen du XVIII^e siècle ! Au surplus, quel régal pour un artiste que d'y séjourner quelque temps ; et puis, à cette époque, on se hâtait moins qu'à la nôtre ; le voyageur flânait plus volontiers, et ne songeait guère à se plaindre que les moyens de transport, par terre ou par eau, soient peu rapides et pas très fréquents.

Descamps, précédé sans doute par sa réputation naissante, fut bien accueilli dans notre ville. M. de Cideville, l'ami de Voltaire, un des hommes qui eurent alors une influence considérable sur ce qu'on peut appeler la vie morale de la cité, l'engagea à s'y fixer et à ouvrir un cours de dessin pour les ouvriers. Vous voyez que déjà les bons esprits de ce temps ne se désintéressaient pas des questions qui sont aujourd'hui le juste souci de tous.

Aidé par Cideville, par Fontenelle, le neveu de notre grand Corneille, Descamps installa son Ecole dans l'hôtel de M. de Cany, près du Bailliage. Les élèves se présentèrent en si grand nombre que bientôt le local devint insuffisant. Le célèbre Lecat, dont Descamps, vite apprécié à sa réelle valeur, était devenu le confrère à l'Académie de Rouen qui venait de se fonder (1744) — ils figurent tous deux parmi les premiers « associés », Descamps sous le titre de « dessinateur » — Lecat lui proposa de partager son propre amphithéâtre de la porte Bouvreuil, en faisant alterner, lui ses leçons d'anatomie, Descamps son cours de dessin d'après la bosse.

Mais ce n'était là encore qu'une entreprise particulière.

Son créateur voulait plus et mieux. Aussi, dès 1746, lisait-il à l'Académie (séance du 9 août) un mémoire sur l'établissement d'une « Académie et Ecole gratuite de dessin à Rouen ».

Les archives de notre Compagnie, dispersées, hélas ! et bouleversées par la Révolution, ne possèdent ni manuscrit ni imprimé de ce travail, dont l'intérêt historique serait indéniable.

Peut-être cette lacune est-elle assez facile à combler. Car, nous avons heureusement conservé de votre premier directeur une brochure de 50 pages sur « l'utilité des établissements des écoles gratuites de dessin en faveur des métiers, discours qui a remporté le prix sur ce sujet au jugement de l'Académie française en 1767 (1) ».

C'est un plaidoyer remarquable, où les idées les plus justes, les plus sensées, je me risque à dire : les plus modernes, sont exposées, défendues dans une langue claire et limpide que ne désavouerait aucun critique, aucun maître actuel, avec à peine quelques tournures du style spécial à l'époque.

. Je regrette en vérité de ne pouvoir, faute de temps, vous en citer quelques passages ; mais si vous ne les connaissez, Messieurs les Professeurs du xx^e siècle, lisez ces lignes d'un ancêtre, écrites il y a près de cent cinquante ans ; vous y trouverez plaisir, car, en dépit de la distance et des modalités inévitables du temps, sa pensée sera bien proche de la vôtre. Et vous aussi, mes chers amis, cette lecture vous serait profitable ; elle

(1) A Paris, chez Regnard, imprimeur de l'Académie française, grande salle du Palais, à la Providence et rue Basse-des-Ursins. M.D.CCLXVII.

prouverait à votre jeunesse de quelle sollicitude, avant-hier comme aujourd'hui, on a toujours entouré la formation de votre esprit, la culture de vos dispositions naturelles, le développement approprié de votre intelligence.

Voilà donc l'Ecole publique et non plus privée, dûment établie — établissement fait « sous la protection et l'inspection de l'Académie de Rouen qui a joint son suffrage à l'assurance qu'elle a bien voulu donner au sieur Descamps qu'elle l'aiderait et favoriserait en tout ce qui dépendrait d'elle ».

Notre Compagnie tint largement ses promesses de protection et de tutelle : le registre de ses délibérations — 31 janvier 1747 — relate que « plusieurs de messieurs se transportèrent à l'école de dessin dont M. Descamps est professeur ».

Le 18 avril de la même année, celui-ci présente à la séance « des figures dessinées par ses élèves, pour décider de celles qui remporteront les prix fondés par M^{lle} de Châlons d'Auberville ».

Car, non contente d'attribuer elle-même des récompenses à l'Ecole de dessin, l'Académie provoquait autour d'elle des dons en sa faveur ; c'est ainsi qu'à la séance publique du 1^{er} août 1747, M. de Prémagny annonce la remise de deux prix donnés à l'Ecole par M^{mc} de Marle.

En 1748, l'Académie, secondée par le Bureau municipal, aidée par le crédit du Gouverneur, M. le duc de Luxembourg, et de M. de la Bour-

donnaye, intendant de la province, fait de pressantes démarches pour obtenir à la nouvelle Ecole des ressources officielles et régulières.

Et le 7 janvier 1750, on pouvait lire sur les registres du Conseil d'Etat : « Le Roy, étant en son Conseil, a ordonné et ordonne qu'à commencer du 1^{er} janvier 1750, il sera payé annuellement une somme de 1,500 livres au sieur Descamps, à prendre par moitié sur les octrois de la ville qui se lèvent sur les boissons, bois, beurres, fromages et sur ceux des marchands...., ordonne Sa Majesté que ladite Ecole sera tenue régulièrement soit par le dit sieur Descamps ou par ses successeurs sous la direction de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen ».

Et voilà comment, ô ironie des choses, les buveurs de vin et de cidre, les mangeurs de fromages contribuèrent, sans y songer certes, au développement des arts ! Honni soit qui mal y pense !

La sollicitude de notre Compagnie à l'égard de l'institution dirigée par Descamps était à ce point éveillée qu'en 1751 elle mettait au concours un poème « sur l'établissement de l'Ecole gratuite de dessin, à Rouen ».

La verve poétique des concurrents fut-elle bien inspirée ? Toujours est-il que le prix fut remporté par un abbé de Germon. J'aurais aimé à relire avec vous les vers du bon chanoine de

Senlis, mais le recueil des travaux de l'Académie de 1751 contient seulement les lignes suivantes :

« Nous ne possédons de cette Ode qu'une copie incomplète et d'après laquelle il serait peut-être indiscret de hasarder des citations » — mais, ajoute le secrétaire, « ayant une copie correcte d'une épître en vers du même auteur, *Remerciements à l'Académie*, nous en reproduisons quelques fragments pour donner une idée de son style ».

A vrai dire, ces extraits paraissent plutôt assez plats et prosaïques.... Jugez-en par la dernière strophe :

De votre art qu'en tous lieux on honore, on contemple,
J'ai chanté les brillants effets.
On a couronné mes essais ;
D'un cœur reconnaissant, je vous donne l'exemple,
Surpassez ses efforts par d'éclatants succès.

Espérons que l'ode couronnée était d'une poésie supérieure à celle de ces strophes !

Nous continuerions à feuilleter ensemble le registre des délibérations de l'Académie que nous y trouverions, à de fréquents intervalles et jusqu'au seuil même de la grande Révolution, le témoignage incessant de l'intérêt — vraiment maternel — que la Compagnie portait à l'Ecole.

Notons au passage quelques traits seulement :

« En 1756, à propos de la création d'un nouveau prix de composition, destiné au meilleur dessin ou à la meilleure esquisse sur un sujet

proposé par le professeur, l'Académie offrait, sur l'initiative de Cideville, une médaille d'argent double du premier prix d'après nature ».

« Afin d'exciter », dit le procès-verbal de la séance dans ce langage « pomponné » de l'époque, « afin d'exciter dans les jeunes gens quelque étincelle de ce feu créateur, de ce génie, sans lequel le dessinateur le plus correct ne serait qu'un copiste... et de les engager particulièrement à s'instruire de ce qui doit orner l'esprit d'un artiste digne de ce nom, à qui la mythologie, la fable, l'histoire, les mœurs et les coutumes de tous les peuples doivent être familières ».

Franchissons un espace d'une trentaine d'années. Nous sommes à la veille même du jour où la tourmente révolutionnaire allait emporter, avec tant d'autres choses, les Académies. Dans son avant-dernière séance, le 7 août 1793, l'Académie de Rouen nommait encore les membres de la Commission chargée de décerner les prix de l'Ecole gratuite de dessin. C'étaient Le Brument, Jaddouille, Lamandé et Laumônier. Purent-ils jamais siéger ?

Jean-Baptiste Descamps, le père de l'Ecole, était mort depuis deux ans — en 1791 — ayant veillé pendant un demi-siècle et jusqu'à sa dernière heure sur l'institution qu'il avait fondée, qu'il eut la joie de voir prospère, imitée successivement dans les villes les plus importantes du royaume : Reims, Lyon, Lille, Marseille, Dijon,

La Rochelle, voire même de l'étranger, Anvers et Edimbourg, qui toutes demandèrent à Rouen les statuts et règlements de l'Ecole afin d'en créer une semblable.

Descamps avait eu cette autre joie de former des artistes distingués, que vous connaissez tous, voire même des littérateurs; Bernardin de Saint-Pierre, notre compatriote du Havre, le célèbre auteur de *Paul et Virginie*, a su rendre à son ancien maître un reconnaissant hommage : « Descamps — écrivait-il un jour — a allumé le flambeau des arts à Rouen : il en a fait tomber une étincelle sur mon âme ».

Le fils de Descamps — Jean-Baptiste-Marc-Antoine — qui lui avait succédé, et était comme son père membre de notre Académie, ne demeura pas longtemps directeur de l'Ecole, où lui-même avait été élève. A la date du 30 août 1793, le Conseil général du District, après lui avoir refusé le certificat de civisme, le remplaçait par Le Carpentier. La révocation de Descamps fils tranchait en même temps le lien si solide par lequel, pendant cinquante années, avaient été étroitement unies l'Ecole de dessin et l'Académie de Rouen.

Lorsque le 28 Thermidor an XII de la République, une délibération du Conseil municipal rétablit dans son autonomie l'Ecole, fusionnée en 1795 avec l'Ecole centrale du département, l'institution redevint purement municipale et rouvrit dans les bâtiments de la Haute-Vieille-

Tour, qu'elle avait déjà occupés de 1749 à 1790, époque à laquelle on la transféra à l'église Saint-Louis, place de la Rougemare. Vous savez qu'en 1822, ses cours avaient été transportés à l'ancien couvent Sainte-Marie, et c'est seulement après l'incendie d'avril 1894, où disparurent si malheureusement tant d'œuvres intéressantes de Philippe Zacharie, encore votre fidèle et excellent maître, que l'École est revenue dans les bâtiments de la Haute-Vieille-Tour, ce lieu historique à tant de titres !

Mais, si l'Académie de Rouen n'a pas repris, depuis le début du XIX^e siècle, le rôle essentiel et prépondérant qu'elle avait joué dans la vie de votre établissement durant tout le cours du XVIII^e, notre Compagnie a toujours suivi — croyez-le bien — d'un regard plein de sollicitude et de tendre intérêt, la marche de cette enfant, devenue grande et indépendante.

L'Académie n'a point oublié que les arts faisaient partie de sa triple devise, et c'est avec satisfaction qu'elle a considéré les transformations rendues nécessaires par l'inéluctable loi du progrès dans l'organisme de l'institution.

Nombre des prix dont la libéralité de généreux donateurs lui a confié l'attribution, beaucoup des médailles qu'elle-même réserve aux artistes sur son trop modeste budget, ont été à d'anciens élèves de l'École des Beaux-Arts, que la distinc-

tion de leurs œuvres avaient mis en bonne vedette.

Comment aussi l'Académie n'aurait-elle pas applaudi à la création d'un cours d'art décoratif, lorsque votre directeur en eut pris l'heureuse initiative ? N'était-ce pas rendre aux artisans — que, en 1744, Descamps et Elle, avaient, lors de la fondation de l'école primitive, surtout songé à servir — les moyens pratiques — et ce sont les propres termes de Descamps, — « d'étudier le beau, de le comparer avec le défectueux, d'arriver à cette justesse qui choisit dans la nature et juge sainement de ses variétés infinies ».

Oui, mes jeunes amis, c'est à ce discernement que vos maîtres éclairés vous forment, c'est à cette sélection que leur enseignement vous conduit, c'est au développement de votre goût, de votre initiative, que, en dehors des techniques spéciales à chaque branche de l'art, la série de leurs cours tend, avec une méthode forte et disciplinée.

Si vous les avez bien compris, si votre intelligence avisée s'est nourrie du suc vivifiant de leurs leçons....., alors; Peintres, vous ferez sortir de vos pinceaux les sincères paysages, tels que la nature, ce divin et suprême professeur, maître de tous les maîtres, vous les dispose avec la plus splendide prodigalité — et, de votre palette, réservoir magique où vous puisez à l'infini les éléments colorés, émergeront ces reproduc-

tions enchanteresses de la figure humaine dans son incomparable diversité !

Vous, Statuaires, — dévots de la « Victoire de Samothrace » comme du « Baiser » de Rodin, — vous modélerez en pleine pâte, avec un incessant souci des lois anatomiques, avec un respect profond de sa beauté et de ses expressions, le corps de l'homme ou les formes des innombrables animaux de la création !

Vous, Architectes, vous construirez des maisons, des églises et des palais — je vous souhaite beaucoup de palais et de temples, — mais singulièrement adéquats à l'usage, ou solennel ou familier, de leur destination. Inspirez-vous des modèles anciens, inépuisable trésor laissé par les ancêtres, si votre génie, comme on disait au XVIII^e siècle, ne vous a pas dotés du feu divin qui crée les styles ! Adaptez leur grâce ou leur majesté aux besoins de l'individu ou de la collectivité modernes. Faites svelte, élégant et.... solide ! Et sans négliger les essentiels aménagements des intérieurs, songez au rôle important que vos façades et vos ensembles doivent jouer dans l'esthétique générale de la Ville, de la Rue, du Paysage et de la Région !

Vous enfin, Artisans, rappelez-vous les œuvres charmantes de vos devanciers : artisans du bois, du métal, du fil ou de la soie. Tisseurs, huchiers, serruriers, orfèvres, brodeurs, sculpteurs, redonnez-nous l'exquis attrait dont ceux-là savaient

« imprégner » les mille objets usuels dont les musées, les collections particulières, les bibliothèques nous conservent ou évoquent les précieux spécimens, les types éloquents. Pardonnez-moi le barbarisme, mais il traduit mon exacte pensée mieux que tout autre mot : *Débanalisez* la fabrication moderne à la grosse qui enlaidit trop de nos intérieurs, de nos maisons, de nos rues : rendez-nous cette individualité puissante de jadis, des siècles moins « manufacturiers », qui faisait du travail de chaque ouvrier — si modeste fut-il — une œuvre d'art véritable.

Tous, soyez vaillants, soyez sincères, soyez vous-mêmes, soyez Normands !

Et comprenez-moi bien.... *ayez de l'aile !*

On peut bien se servir de ce mot et parler d'ailes en ce pays de France dont maintenant, chaque jour, à toute heure, les grands oiseaux humains sillonnent victorieusement la nue.

Pour ces excitateurs d'alacrités divines,

Louange à jamais.....

Chanson dans la vallée ! Ode sur les collines,

Hymne sur les sommets !

Chantez avec Rostand, père de Cyrano, le « cantique de l'aile » !

Plus haut ! mes amis, toujours plus haut !

C'est là que plane l'Idéal, l'Idéal français, dont hier, à une fête semblable à celle d'aujourd'hui, parlait en termes si vibrants à vos jeunes sœurs du Lycée Jeanne-Darc un véritable orateur.

Ainsi vous ferez, par vos œuvres, aimer tout ce qui fait la Beauté. Et cette glorification de la Beauté, but idéal de vos nobles efforts, sera pour vous, plus et mieux que tous ces prix qu'on va vous distribuer aujourd'hui, la vraie, l'idéale récompense !

ACADÉMIE

DES

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

PRIX

PROPOSÉS POUR LES ANNÉES 1914, 1915 ET 1916.

1914

PRIX DE LA REINTY

L'Académie décernera un prix de 500 francs à toute personne appartenant au pays de Caux, et, par préférence, aux communes de ce pays où ont résidé les familles Belain, Dyel et Baillardel, et qui se sera distinguée par ses vertus, par une action d'éclat ou par des services qui, sans avoir un caractère maritime, auront été utiles au pays de Caux. Les lieux aujourd'hui connus pour avoir été habités par ces familles sont, sauf omission : Allouville, Beaunay, Bec-de-Mortagne, Cailleville près Saint-Valery-en-Caux, Canouville près Allouville, Crasville-la-Mallet, Dieppe, Esnambusc près Saint-Marie-des-Champs, Hautot-Saint-

Sulpice, les Hameaux près Gonneville, Limpiville, Miromesnil près Tourville-sur-Arques, Sainte-Geneviève et Venesville.

PRIX BOUCTOT (SCIENCES)

L'Académie décernera un prix de 500 francs à l'auteur du meilleur travail sur le sujet suivant :

Exposé des procédés d'utilisation de l'azote de l'air. Importance au point de vue agricole.

PRIX HOUZEAU

L'Académie décernera un prix de 300 francs à l'auteur du meilleur travail ou ouvrage de science pure ou appliquée.

1915

PRIX BOUCTOT (LETTRES). — 500 francs.

Etude sur Thiroux de Crosne, Conseiller au Parlement et Intendant à Rouen (1736-1794).

PRIX GOSSIER (SCIENCES). — 700 francs.

Etude des nappes aquifères de la Seine-Inférieure et de l'Eure, en insistant sur les applications qu'on en peut tirer au point de vue de l'alimentation et de la force motrice.

1916

PRIX BOUCTOT (BEAUX-ARTS)

L'Académie décernera un prix de 500 francs à une œuvre de peinture, sculpture, architecture ou gravure dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie, et de préférence à une œuvre qui aura figuré soit à une Exposition rouennaise, soit aux Salons de Paris.

PRIX ANNUELS

L'Académie décerne aussi, chaque année, dans sa séance publique, les prix suivants :

PRIX EUGÈNE PELLECAT

Deux prix, de 1,000 francs chacun, à deux jeunes gens de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

PRIX BOULET-LEMOINE

Un prix de 1,000 francs, à la personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, origi-

naire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux.

PRIX DUMANOIR

Un prix de 800 francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

PRIX OCTAVE ROULAND

Deux prix, de 300 francs chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

Les personnes qui connaîtraient des jeunes gens dignes d'encouragement, des actes de dévouement ou de belles actions, susceptibles de concourir pour les prix *Eugène Pellecat*, *Boulet-Lemoine*, *Dumanoir* et *Octave Rouland*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie, avant le 1^{er} juillet.

FONDATION A. GUÉROULT

Grâce à la générosité de M. Aug. Gueroult, compositeur et professeur de musique, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen vient en aide aux artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables tant par leur talent que par leurs bonnes mœurs et âgés de soixante ans au moins, qui habiteraient Rouen ou la Seine-Inférieure, ou seraient nés dans ce département.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande à M. le Secrétaire de l'Académie (Classe des Lettres et Arts), Hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, 40.

OBSERVATIONS

RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *francs de port avant le 1^{er} juin* (terme de rigueur) à l'un des Secrétaires de l'Académie, M. A. GASCARD, pour la Classe des Sciences, ou M. E. CHARDON, pour la Classe des Lettres et des Arts.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« *Les manuscrits envoyés au concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.* »

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE
DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1912-1913

- BERTHAUT (LÉON).** — *Les Vainqueurs de la mer. — Histoire générale de la Marine.* Paris.
- BIGOT (P.)** — *Rome impériale (IV^e siècle apr. J.-C.). — Plan et vue perspective. — Notice explicative.*
- BORDEAUX (Gaston).** — *Refuge de nuit et Œuvre du lait. — Exercice 1912. — Rapport.*
- COUTIL (LÉON).** — *Le Dolmen de la Grosse Pierre ou Pierre couplée de Verneusses (Eure). 1911.*
— *Casque étrusque ou ionien de la nécropole gauloise de Fitoltrano près Ancône. — Etude des casques munis d'antennes et d'armatures.* Le Mans, 1913.
— *Le Cimetière de Vouzan (Charente) et ses cavités ovoïdes.* Le Mans, 1913.
— *Millénaire de la Normandie. — Incursions des Normands dans la vallée de la Seine.* Evreux, 1913.
— *Millénaire de la Normandie. — Armes et parures scandinaves trouvées à Rouen, Oissel et Pîtres.* Rouen, 1913.
— *Tardenoirien, Captien, Gétulien, Ibero-Maurusien, Tellien, Lonbirien, ... silex à formes géométriques, silex pygmées et micro-silex géométriques.* Genève, 1913
- CHARLES-PIERRE (E.).** — *Le Fer en Normandie.*
— *Un siècle de commerce entre la France et le Royaume-Uni.*
— *Le Port de Swansea. — Ses relations avec Rouen et l'Algérie. — Le monopole du pavillon.*

- DESCHAMPS (Louis). — *La Filature du coton en France*. Rouen, 1912.
- DELATTRE (R. P.). — *Lampes romaines trouvées à Bordj-Djeddid*. Tunis, 1913.
- FÉRON (A.). — *Acta canonica concilii provincialis Rothomagensis Gallione habiti, anno 1651*. Evreux, 1912.
- *Contribution à l'histoire du jansénisme en Normandie. — L'attitude du clergé dans le diocèse de Rouen sous l'épiscopat des deux archevêques de Harlay. 1630-1671*. Rouen, 1913.
- GASCARD (A.). — *L'Analyse des laits altérés*.
- HÜE (Dr François). — *La Communauté des chirurgiens de Rouen : Chirurgiens, barbiers-chirurgiens, collège de chirurgie, 1407-1791*. Rouen, 1913.
- JOUEN (Chanoine). — *Jeanne d'Arc et l'archevêché de Rouen*. Rouen, 1905.
- *Souvenirs normands en Italie*. Rouen, 1910.
- *Aiguèze. — Le village, le château, l'église*. Rouen, 1911.
- *Comptes, devis et inventaires du manoir archiépiscopal de Rouen, avec introduction de Mgr Fuzet*. Rouen, 1908.
- JANET (Ch.). — *Sur l'origine de la division de l'orthophyte en un sporophyte et un gamélophyte*. 1913.
- JORET (Ch.). — *Les noms de lieu d'origine non romane et la colonisation germanique et scandinave en Normandie. (Extrait du Congrès du Millénaire.)* 1913.
- LECHALAS (G.). — *Le Nouveau temps*.
- LE CORBEILLER (A.). — *Un ami des monuments rouennais : Eustache de la Quèrière*. Rouen, 1904.
- *La Maison de Roland à Rouen, avec avant-propos de G. Dubosc*. Rouen, 1909.
- *Un Rouennais aux armées de la République et de l'Empire : Jean-Pierre Capon, dit Delestre, 1759-1818*.
- *Histoire du port de Rouen et de son commerce depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*. Rouen, 1902.
- LÉONHARD (Rudolf). — *Die actio de incerta quantitate. (Extrait des Mélanges Girard)*. Paris, 1912.

- *Schiffe als Prozesparteien. Ein Beitrag zur Begriffstbestimmung der juristischen Persönlichkeit.* Leipzig, 1913.
- *Die Gesamtschuldner im österreichischen bürgerlichen Gesetzbuche.*
- *The vocation of America for the science of Roman Law.* Cambridge, 1913.
- *Der austanschgedanke aufjuristischem Gebiete.*
- *Studien zur erlanterung des Bürgerlichen Rechts : Der Irrtum als ursache nichtiger Verträge.* 2 vol. Breslau, 1907.
- LE ROY (G.-A.). — *Compte rendu officiel de la manifestation internationale en l'honneur de Ch. Tellier « Père du froid ».* Rouen, 1913.
- LEVAINVILLE (J.). — *Rouen. — Etude d'une agglomération urbaine.* Paris, 1913.
- PACHTIKOS. — *La Musique.* Constantinople, 1913.
- PENNETIER (G.). — *Discours sur l'évolution des connaissances en histoire naturelle. 3^e partie. XVII^e siècle.* 1913.
- RÉGNIER (Louis). — *Les Historiens de Gisors : Robert Denyau, ses continuateurs et ses copistes.* Pontoise, 1912.
- *L'Eglise de Vitotel (Eure). 6 gravures.* Rouen, 1913.
- ROBERT (P.-L.). — *Etudes sur Boieldieu, Chopin et Liszt.* Rouen, 1913.
- *Boieldieu et la « Dame blanche », d'après sa correspondance inédite. (Extrait du Congrès du Millénaire de la Normandie.)*
- *Auguste Gueroult, compositeur et organiste de Saint-Ouen. 1836-1911.* Rouen, 1913.
- ROUSSEAU (Henry). — *Souvenirs du Millénaire normand. (Extrait.)* Bruxelles, 1912.
- STEENSTRUP (Joh.). — *Kvindens stilling i Danmark i renaissance og reformationens tidsaldr.* 1913.
- THEVENOT (Arsène). — *Notice sur M. et M^{me} Fertiault. Leur vie et leurs œuvres.*
- *Les Soirs du Doyen.*

WALBERG (E.). — *Sur l'origine de Rollon. — Conférence au Congrès du Millénaire de la Normandie. 1913.*

WILLING BALCH (Thomas). — *Le nouveau Cynée de Eméric Crucé. Réimpression du texte original de 1623, avec introduction et traduction anglaise. Philadelphie. 1909.*

ŒUVRE D'ART

OFFERTE A L'ACADÉMIE PENDANT L'ANNÉE 1912-1913

MASCARD. — *La Fenêtre ouverte, tableau.*


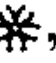


TABLEAU

de

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

pour l'année 1913-1914


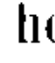


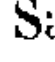


OFFICIERS EN EXERCICE

- M. HOMAIS (R.), *Président*.
M. DELABARRE (E.), *Vice-Président*.
M. GASCARD (A.) I , *Secrétaire pour la classe des Sciences*.
M. CHARDON , *Secrétaire pour la classe des Lettres et Arts*.
M. DE BEAUREPAIRE (Georges), *Archiviste*.
M. DELABOST (le docteur Merry) , I , *Trésorier*.

ANNÉE
de
réception.

ACADÉMICIENS RÉSIDANTS

MM.

1873. ALLARD (Paul), ancien magistrat, à Senneville-sur-Fécamp.
1875. FRÈRE (Samuel), avocat, rue Malatiré, 9 bis.
1881. G. LE BRETON O , I , directeur général honoraire des
Musées du Département et de la Ville de Rouen, rue
Thiers, 25 B.
1882. VAGANDARD (l'abbé) I , aumônier du Lycée Corneille, rue du
Maulévrier, 4.
LECHALAS , ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, quai
de la Bourse, 13.
1884. LEFORT , architecte en chef du département, rue Saint-
André, 17.
1886. BOURDON (l'abbé), chanoine honoraire, supérieur de la Maîtrise
de la Métropole, rue des Bonnetiers, 9.
1887. DELABOST (docteur Merry) , I , directeur honoraire de
l'École de médecine et de pharmacie, rue Bouquet, 27.

1888. DESCHAMPS (Louis), filateur, rue de la Motte, 83, Petit-Quevilly, près Rouen.
LE VERDIER (Pierre), avocat, conseiller général, rue de Crosne, 20.
1891. CHANOINE DAVRANCHES ✱, A ☞, président de chambre honoraire à la Cour d'appel, place de l'Hôtel-de-Ville, 21.
PREVOST (Gustave), ancien magistrat, rue Chasselièvre, 42.
1892. LECAPLAIN O ✱, I ☞, directeur honoraire de l'Ecole préparatoire à l'Enseignement des Sciences et des Lettres, rue du Cordier, 3.
1894. AUVRAY (l'abbé), chanoine.
1895. COUTAN (docteur), rue d'Ernemont, 10.
1896. BOUCHER (docteur), conseiller général, rue de Lémery, 20.
1899. BELLEVILLE ✱, ancien ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, rue de Fontenelle, 7.
1900. PAULME (Henri) A ☞, ✚, directeur de la succursale du Crédit foncier, rue Beauvoisine, 26.
HUE (Jude), docteur en médecine, rue de Fontenelle, 2.
DESBUISSONS (Raoul), avocat, rue Verte, 109.
1901. BEAUREPAIRE (Georges de Robillard de), avocat, rue d'Ecosse, 11.
1902. RUEL (G.) I ☞, architecte, rue Saint-Romain, 74.
1903. VERMONT (Henri), avocat, président de l'Emulation chrétienne, membre du Conseil supérieur de la Mutualité, rue Maladrerie, 19.
1904. ZACHARIE (Ph.) I ☞, artiste peintre, rue Lafosse, 35.
GASCARD (A.) I ☞, professeur à l'Ecole de médecine, boulevard Beauvoisine, 76.
1905. MONTIER (Edward), avocat, rue du Renard, 29.
FUZET (Mgr) ✱, archevêque de Rouen, Primat de Normandie, à l'Archevêché.
1908. LAYER (Ernest), ancien président de la Société normande de Géographie, rue Bouvreuil, 81.
HAELLING (Jules) A ☞, compositeur et professeur de musique, rue Richard-Lallemand, 5.
1909. HOMAIS (Robert), avocat, rue du Donjon, 5.
BORDEAUX (Gaston) ✱, I ☞, chef de division honoraire à la Préfecture, rue du Pré-de-la-Bataille, 27.
DELABARRE (Edouard). A ☞, architecte, professeur à l'Ecole d'architecture, rue aux Juifs, 23.

1910. CHARDON (Edmond) ✱, directeur honoraire de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, rue Saint-Maur, 37.
 HUE (docteur François) A ☞, chirurgien des hôpitaux, professeur à l'École de médecine, rue aux Ours, 48.
 VALIN (Lucien) †, conseiller général, avoué à la Cour d'Appel, rue de Fontenelle, 38.
1911. PRUDENT (l'abbé), chanoine, rue de la Cage, 12.
1913. JOUEN (l'abbé), chanoine, rue des Minimes, 2 D.

ACADÉMICIENS CORRESPONDANTS

MM.

1864. MILLIEN (Achille), homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
 DUCHESNE (Léon), D.-M., 11, cité Vanneau, Paris, 7^{me}.
1873. REVOIL, architecte, à Nîmes.
1877. DE CAIX DE SAINT-AMOUR, boulevard Pereire, 198, Paris, 8^{me}.
1878. VALLERY-RADOT, rue de Grenelle, 14, Paris, 7^{me}.
 BRUNET-DEBAINES ✱, aquafortiste, avenue Beauregard, villa des Pervenches, à Hyères (Var).
 TOUGARD (l'abbé) A ☞, chanoine honoraire, ancien professeur à la Faculté de théologie, Bonsecours, près Rouen.
1886. JORET ✱, membre de l'Institut, rue Madame, 64, Paris, 6^{me}, et à Formigny (Calvados).
1889. DE LA SIZERANNE (Maurice), avenue Villars, 14, à Paris, 7^{me}.
 JOIN-LAMBERT, conseiller général de l'Eure, château de Livet-sur-Authou, par Brionne (Eure), et avenue des Champs-Élysées, 144, Paris, 8^{me}.
 PORÉE (l'abbé), chanoine honoraire, curé, à Bournainville, par Thiberville (Eure).
1890. ROGER (Jules), docteur-médecin, boulevard François-1^{er}, 114, le Havre.
1892. TRAVERS (Emile), ancien conseiller de Préfecture, correspondant du Ministère des Beaux-Arts, rue des Chanoines, 18, à Caen.
1893. SAMSON (Armand), inspecteur des Eaux et Forêts, villa des Bambous, Mont-de-Marsan.
1895. BAILLEUL (H.), publiciste, rue Curiol, 63, Marseille.

1896. BARBIER DE LA SERRE (Gaston), inspecteur des Forêts en retraite, rue de l'Université, 26, à Paris, 7^{me}.
1896. DELATTRE (le R. P.) ✱, des Pères Blancs, correspondant de l'Institut, à Saint-Louis-de-Carthage (Tunisie).
1897. COUTIL (Léon) A ☞, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, rue des Prêtres, aux Andelys (Eure).
CHEVALIER (M. le chanoine Ulysse) ✱, correspondant de l'Institut, à Romans (Drôme).
1898. PENNETIER (le docteur) ✱, I ☞, directeur du Museum d'histoire naturelle de Rouen, à Mont-Saint-Aignan.
1899. PASSY (Louis), membre de l'Institut, député de l'Eure, rue Taitbout, 81, Paris, 9^{me}.
1900. GUÉRY (l'abbé), aumônier du Lycée, boulevard de l'Ouest, 29, Evreux.
MONTALENT (le baron Raoul de), compositeur de musique, château d'Épinay, Forges-les-Eaux.
1901. REGNIER (Louis) I ☞, archéologue, rue du Meilet, 6, Evreux.
HANOTAUX (Gabriel) O ✱, de l'Académie française, ancien ministre, rue de Rocroy, 24, Paris.
1902. GUÉNIN (Eugène) I ☞, sténographe réviseur au Sénat, Palais du Luxembourg, rue Vaugirard, 15, Paris, 6^{me}.
1903. BRÉARD (Charles), attaché au Ministère des Finances, rue Villeneuve-l'Étang, 13, Versailles.
MANESSE (Henri), aquafortiste, rue du Bac, 122, Paris, 7^{me}.
1904. PISANI (Paul), chanoine, docteur ès-lettres, professeur à la Faculté catholique de Paris, quai Montebello, 13, Paris, 5^{me}.
LONGUEMARE (Paul de) A ☞, directeur de l'Association normande, place Saint-Sauveur, 17, Caen.
LAVIEUVILLE (Gustave) ✱, I ☞, principal du Collège de Dieppe.
DUBOC (Emile) O ✱, lieutenant de vaisseau en retraite, administrateur délégué de la Société centrale de sauvetage des naufragés, 84, rue de Longchamp, Paris.
CHEDANNE (George) O ✱, architecte du Gouvernement, 121, avenue Wagram, Paris, 17^{me}.
LEBOURG (Albert) ✱, artiste peintre, 60, rue de Clichy, Paris, 9^{me}.
LAFOND (Paul), aquafortiste, conservateur du Musée, Pau, ou rue Balzac, 2, Paris, 8^{me}.

- IWILL (Marie-Joseph Clavel, dit) ✱, artiste peintre, 11, quai
Voltaire, Paris, 7^{me}.
1905. BEAUOÛIN (P.-A.) ✱, artiste peintre, rue Vavin, 8, Paris,
6^{me}.
- DELABARRE (Eugène) A ✱, artiste peintre, 32, avenue Wa-
gram, Paris, 8^{me}, ou 40, boulevard Beauvoisine, Rouen.
- DUBOIS (Ernest) ✱, sculpteur, rue Mansard, 15, Paris, 9^{me}.
- G. LENÔTRE (Théodore Gosselin) ✱, homme de lettres, rue
Vaneau, 40, Paris.
- LEBAS (Georges) I ✱, homme de lettres, rue des Tribunaux,
Dieppe.
1906. GENEVOIX (Gustave), 26, rue Stephen, Asnières (Seine).
- LE ROUX (Hugues) O ✱, homme de lettres, 47, rue de Poissy,
Saint-Germain-en-Laye.
- VINCENT (Charles) I ✱, sculpteur, 4, villa de Saxe, Paris.
1908. CHANOINE DAVRANCHES (Raymond) A ✱, compositeur de
musique, 8, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.
- LEGRIS (l'abbé A.), aumônier de l'hospice de la ville d'Eu.
- HAREL (Paul), homme de lettres, à Echauffour (Orne).
1909. BENET (Eugène), sculpteur, rue Notre-Dame-des-Champs, 115,
Paris.
- ENGELHARD (capitaine) ✱, à la Haye, par Bourg-Achard (Eure).
1910. BLANQUART (abbé), curé de la Saussaye (Eure), par Elbeuf
(Seine-Inférieure).
- GOURAUD (docteur), avenue de Tourville, 6, Paris.
- DIETERLE (G.-P.) ✱, artiste peintre, président de la Société
havraise des Beaux-Arts, rue de Bruxelles, 3, Paris, et
Criquebeuf, par Yport.
1912. LAS CASES (Charles de), avocat à la Cour d'Appel de Paris.
- LA VALLÉE-POUSSIN (de), consul honoraire, membre de plu-
sieurs Sociétés savantes, rue de la Ville-l'Evêque, Paris.
1913. LE CORBEILLER, à Grand-Couronne.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM.

1844. GUASTLA, docteur-médecin, à Trieste (Autriche).
HALLEWELL, à Cambridge (Angleterre).
1848. VILLAR DI MACIAS, docteur ès sciences, professeur de chimie à l'Université de Salamanque (Espagne).
1886. DOGNÉE, docteur en droit, à Liège (Belgique).
1886. SULTE (Benjamin), homme de lettres, à Ottawa (Canada).
1893. GÉDÉON (Manuel), Grande-Rue-du-Phanar, 312, à Constantinople.
1895. AUXY DE LAUNOY (le comte d'), rue du Mont-de-Piété, 15, à Mons.
1898. BILLIA (Lorenzo-Michelangelo), 8, via Tesauro, à Turin (Italie).
1903. PACHTIKOS (Georges), professeur au Lycée grec français Hadji-Christos, Constantinople.
1904. ZAWODNY (le docteur Joseph), membre de l'Académie royale, château Lobes, Mscheno-Melnik (Bohême), ou 24, Bremitgasse, Prague.
1911. STEENSTRUP, professeur, à Copenhague (Danemarck).
ELLINGER, professeur, député, à Copenhague (Danemarck).
ESTRUP (H.-F.-J.), professeur, à Copenhague (Danemarck).
HILDEBRAND, président de l'Académie des Belles-Lettres, Inscriptions et Antiquités de Suède, à Stockholm.
MONTÉLIUS (G.-Oscar), docteur ès lettres, grand antiquaire du royaume de Suède, à Stockholm.
ANDERSSON (Aksel), docteur ès lettres, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque d'Upsala, à Upsala.
WALBERG (F.-G.-E.), docteur ès lettres, professeur à l'Université de Lund (Suède).
CLOSON (Samuel), docteur ès lettres, professeur à l'Université de Lund (Suède).
CODERSTROM (le baron Gustaf), membre de l'Académie des Beaux-Arts, à Stockholm.

- HAGBORG O ✱, artiste peintre, à Paris.
- GUSTAFSON, conservateur du Musée historique de l'Université de Christiania (Norvège).
- WALLEIN, professeur à l'Université de Christiania (Norvège).
- LARSEN (Haldor), consul de Belgique à Christiania, président des Chanteurs norvégiens.
- BUGGE (Alexander), docteur en philosophie, professeur à l'Université de Christiania.
- HAMMER (H.-V.), directeur des archives au Ministère des Affaires étrangères, conseiller de l'Institut Nobel, à Christiania.
- BROCH (Olef), vice-recteur de l'Université de Christiania.
- GADE (le docteur), vice-président des Normands Forbundet, à Christiania.
- SANDVIG, conservateur-fondateur du Musée Lillehamma (Norvège).
- SALINAS, professeur, superintendant des monuments de Palerme (Italie).
- LEONHARD (Ch.-W.-Rudolf), professeur à l'Université de Breslau (Allemagne).
- HASKINS, professeur à l'Université Harvard, à Cambridge, près Boston (Etats-Unis).

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- Abbeville.* Société d'Émulation (Somme).
- Aix.* Société académique (Bouches-du-Rhône).
— Bibliothèque de l'Université (Annales des Facultés de droit et des lettres d'Aix).
- Amiens.* Académie des Sciences (Somme).
— Société des Antiquaires de Picardie.
- Angers.* Société industrielle (Maine-et-Loire).
— Société d'Agriculture.
- Angoulême.* Société d'Agriculture, Arts et Commerce de la Charente.
- Beaune.* Société d'Archéologie, d'Histoire et de Littérature (Côte-d'Or).

- Beauvais*. Société de l'Athénée du Beauvoisis.
 — Société d'Etudes historiques et scientifiques de l'Oise.
 — Société Académique de l'Oise.
- Belfort*. Société belfortaise d'Émulation.
- Bergues*. Société de l'Histoire et des Beaux-Arts de la Flandre maritime de France (Nord).
- Besançon*. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Doubs.
 — Société d'Agriculture et des Arts du Doubs.
 — Société d'Émulation du Doubs.
- Bordeaux*. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
 — Société de Médecine.
- Boulogne-sur-Mer*. Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts.
 — Bibliothèque de la ville.
- Bourg*. Société d'Émulation et d'Agriculture de l'Ain.
- Bourges*. Société des Antiquaires du Centre.
- Brest*. Société Académique.
- Caen*. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
 — Association normande.
 — Société d'Agriculture et de Commerce.
 — Société Linnéenne.
 — Société des Antiquaires de Normandie.
- Calais*. Société d'Agriculture, du Commerce, des Sciences et des Arts.
- Cambrai*. Société d'Émulation.
- Châlons-sur-Marne*. Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
- Châlon-sur-Saône*. Société d'Histoire et d'Archéologie.
- Chartres*. Société archéologique d'Eure-et-Loir.
- Châteauroux*. Société d'Agriculture de l'Indre.
- Cherbourg*. Société académique d'Agriculture, Sciences et Arts (Manche).
 — Société des Sciences naturelles.
- Clermont-Ferrand*. Bibliothèque.
- Dijon*. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
 — Société de Médecine.
 — Bibliothèque de la ville.
- Douai*. Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Nord.
- Draguignan*. Société d'Agriculture et de Commerce du Var.
 — Société d'Études scientifiques et archéologiques.
- Eure*. Société libre de l'Eure.

- Évreux*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure.
— Société des Amis des Arts.
- Falaise*. Société d'Agriculture (Calvados).
- Guéret*. Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
- Havre*. Société havraise d'Études diverses.
- Ille-et-Vilaine*. Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.
- Lille*. Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts du Nord.
— Commission historique du département du Nord.
— Bibliothèque universitaire.
- Limoges*. Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts.
— Société des Antiquaires.
— Société archéologique et historique du Limousin.
- Lons-le-Saulnier*. Société d'Émulation du Jura.
- Lyon*. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
— Société d'Agriculture, Sciences et Industrie de Lyon.
— Société de Médecine.
— Société Linnéenne.
- Mâcon*. Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres.
- Madagascar*. Académie malgache de Tananarive.
- Mans (Le)*. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
- Marseille*. Académie des Sciences, Lettres et Arts.
— Bibliothèque de la ville.
- Melun*. Société d'Agriculture de Seine-et-Marne.
— Société d'archéologie, Sciences, Lettres et Arts.
- Montauban*. Société des Sciences, Agriculture et Belles-Lettres de Tarn-et-Garonne.
- Montbéliard*. Société d'Émulation du Doubs.
- Morlaix*. Société Vétérinaire du Finistère.
- Moulins*. Société d'Émulation de l'Allier.
- Nancy*. Société des Sciences, Lettres et Arts de la Meurthe.
— Société centrale d'Agriculture.
- Nantes*. Société académique des Sciences et Arts de la Loire-Inférieure.
- Nîmes*. Académie du Gard.
- Niort*. Société libre des Sciences et des Arts des Deux-Sèvres.
— Société Botanique des Deux-Sèvres.
- Orléans*. Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts du Loiret.
— Société archéologique de l'Orléanais.

- Paris*. Bibliothèque d'Art et d'Archéologie (Jacques Doucet), rue Spontini, 16.
- Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne.
 - Société d'Anthropologie.
 - Société des Études historiques, ancien Institut historique de France, rue Gay-Lussac, 40.
 - Société de Géographie, boulevard Saint-Germain, 184.
 - Société des Antiquaires de France, au palais du Louvre.
 - Société nationale d'Agriculture de France.
 - Société Philotechnique, au Palais-Royal.
 - Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle.
- Perpignan*. Société d'Agriculture, Arts et Commerce des Pyrénées-Orientales.
- Poitiers*. Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts.
- Poitiers*. Société des Antiquaires de l'Ouest.
- Pont-Audemer*. Bibliothèque Canel.
- Puy (Le)*. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce de la Haute-Loire.
- Reims*. Académie des Sciences, Lettres et Arts de la Marne.
- Rouen*. Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure.
- Société centrale d'Horticulture.
 - Société libre d'Émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.
 - Société de Médecine.
 - Société des Pharmaciens.
 - Société Industrielle.
 - Société des Amis des Sciences naturelles.
 - Société Normande de Géographie.
 - Société des Architectes de Rouen.
 - Société des Amis des monuments rouennais.
- Saint-Étienne*. Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts, Belles-Lettres de la Loire.
- Société de l'Industrie minérale.
- Saint-Lô*. Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.
- Saint-Quentin*. Société des Sciences, Arts, Belles-Lettres et Agriculture de l'Aisne.

- Saint-Quentin*. Société Industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.
Sens. Société Archéologique.
Soissons. Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.
Toulouse. Académie des Jeux floraux.
 — Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, rue de l'Université, 2.
 — Bibliothèque de l'Université.
 — Société de Médecine.
Tours. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire.
Troyes. Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
Valenciennes. Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes (Nord).
Versailles. Société d'Agriculture de Seine-et-Oise.
 — Société des Sciences morales, Lettres et Arts.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES CORRESPONDANTES

- Amsterdam*. Académie royale des Sciences.
Anvers. Académie d'Archéologie de Belgique, rue Transvaal, 53.
Bâle. Société d'Histoire et d'Antiquités.
Berlin. Académie royale des Sciences.
Berne. Bibliothèque de la ville.
Brünn (Autriche). Société des Sciences, Lettres et Arts.
Bruzelles. Académie royale de Médecine.
 — Académie royale des Lettres, Sciences et Arts de Belgique.
Bucharest (Roumanie). Institut météorologique.
Cambridge et Boston. American Academy (Etats-Unis d'Amérique).
Catania. « Archivio storico per la Sicilia orientale », revue de la *Società di Storia patria per la Sicilia orientale*.
Chevetogne par Leignon (province de Namur, Belgique). — *Revue Mabillon* (Dom J.-M. Besse, abbaye de Ligugé).
Christiania. Université royale de Norwège.
Colmar. Société d'Histoire naturelle.
Constantinople. Syllogue grec littéraire de Constantinople, rue Toptsilar-Père, 18.

- Copenhague.* Société royale des Antiquaires du Nord.
 — Académie royale des Sciences.
Dublin. Société royale.
Florence. R. Biblioteca nazionale.
Goerlitz. Société des Sciences de la Haute-Alsace (Allemagne).
Gratz. Société historique de Styrie (Autriche).
Illinois. Bibliothèque de l'Université d'Illinois.
Kiew. Société des Naturalistes attachés à l'Université impériale de Saint-Wladimir.
Liège. Société royale des Sciences et des Arts.
Londres. Société des Antiquaires, Burlington house, Piccadilly.
Luxembourg. Société des Sciences nat. et mathématiques.
Metz. Académie des Lettres, Sciences, Arts et Agriculture.
Manchester. Société Littéraire et Philosophique.
Mexico. Société Scientifique Antonio Alzate.
Milan. Société royale des Sciences naturelles.
Modène. Académie des Sciences, Lettres et Arts.
Moscou. Société impériale d'Agriculture.
Mulhouse. Société Industrielle.
Munich. Académie royale des Sciences de Bavière.
Odessa. Société des Naturalistes de la Nouvelle-Russie.
Ottawa. Société royale du Canada.
Palerme. Académie des Sciences et Belles-Lettres.
Philadelphie. Academy of natural Science of Philadelphia.
Rio de Janeiro. Musée national (Brésil).
Rome. Académie des Sciences.
Saint-Louis, Etats-Unis d'Amérique. The Missouri Botanical Garden.
Strasbourg. Société des Sciences, Agriculture et Arts de la Basse-Alsace.
Upsala (Suède). Geological Institution of the Royal University.
Vienne. Institut I. et R. géologique (Autriche).
Washington, États-Unis d'Amérique. Smithsonian Institution.

Nota. — Des exemplaires du Précis sont, en outre, distribués ainsi qu'il suit : A M. Adolphe PICARD, libraire à Paris, rue Bonaparte, 82, et AUX PRINCIPAUX JOURNAUX de Rouen (Déc. du 18 nov. 1831 et du 23 déc. 1836). — AUX BIBLIOTHÈQUES de la Préfecture, de la Cour d'appel, du Lycée et des villes de Rouen, Elbeuf, Dieppe, le Havre, Bolbec, Neuf-

châtel, Gournay, Yvetot, Bernay (Déc. du 17 nov. 1832 et du 5 déc. 1834) et Montivilliers (Déc. du 24 mai 1861). — Au Musée Pierre Corneille à Petit-Couronne (Déc. du 16 nov. 1906). — A M. le Ministre de l'Instruction publique, cinq exemplaires, suivant sa circulaire, et un exemplaire à chacun des autres ministères (art. 75 du règlement), à la Bibliothèque Mazarine et à celle du seizième arrondissement de Paris.

OBSERVATION IMPORTANTE

Les correspondants et autres lecteurs qui parcourront les listes précédentes sont instamment priés de vouloir bien signaler à l'Archiviste de l'Académie les erreurs ou omissions qu'ils pourraient y remarquer.

(Avril 1914).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Procès-verbal de la séance publique du 18 décembre 1913.....</i>	5
DISCOURS ET RAPPORTS	
<i>Discours de réception de M. le chanoine Jouen.....</i>	11
<i>Réponse de M. Bordeaux, président.....</i>	39
<i>Rapport sur le prix Bouctot (Beaux-Arts), par M. S. Frère.....</i>	67
<i>Rapport sur le prix Pellecat, par M. Lefort.....</i>	77
<i>Rapport sur la fondation Guérout, par M. Merry-Delabost.....</i>	81
<i>Rapport sur le prix Gossier (Lettres), par M. G. de Beaurepaire.....</i>	87
<i>Rapport sur les prix de vertu, par M. Layer.....</i>	91
CLASSE DES SCIENCES	
<i>Rapport sur les travaux de la classe des Sciences, par M. Gascard, secrétaire.....</i>	107
<i>La planète Mars, par M. Lecaplain.....</i>	107
<i>Quelques notes d'un colonial, par M. Paulme.....</i>	108
MÉMOIRES IMPRIMÉS	
<i>Conférence sur Mars, par M. Lecaplain.....</i>	113
<i>En Afrique occidentale : Quelques notes d'un colonial, par M. Paulme.....</i>	139
CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS	
<i>Rapport sur les travaux de la classe des Belles-Lettres et Arts, par M. Chardon, secrétaire.....</i>	154
<i>Le rôle politique du cardinal Charles de Bourbon, pendant les guerres de religion, par M. l'abbé Vacandard.....</i>	161

	Pages
<i>L'Orfèvrerie en Algérie</i> , par M. Layer	163
<i>Une visite à Tipasa, non loin de Cherchell</i> , par le même.....	164
<i>L'Architecture rhénane</i> , par le Dr Coutan.....	166
<i>Socrate</i> , par M. Ed. Montier.....	175
<i>L'Abjuration de Jeanne d'Arc</i> , par M. Valin.....	177
<i>Marié-Antoinette</i> , par M. Ed. Montier.....	179
<i>Compte rendu des Assises de Caumont</i>	180
<i>Souscriptions</i>	181
<i>Lanternes artistiques</i>	181
<i>Enlèvement des affiches-réclame qui nuisent à l'aspect artistique de la Cathédrale</i>	182
<i>Distinctions honorifiques</i>	182
<i>Académiciens nommés membres correspondants de l'Académie de Caen</i>	182
<i>Ecole supérieure libre de droit, créée à Rouen</i>	183
<i>Diplôme</i>	184

PRIX DE VERTU DÉCERNÉS PAR L'ACADÉMIE :

Prix Dumanoir : M. Lucien Plaquevent. — *Prix Boulet-Lemoine* : M^{lles} Eugénie Chauveau et Alphonsine Baudry. — *Prix Octave Rouland* : M^{lle} Zélie Vasseur et M. Léonard Bellebouche. — *Prix anonymes* : M^{lles} Sidonie Courtillet et Lucie Poirrier..... 184

AUTRES PRIX :

Prix Bouctot (Beaux-Arts) : M^{lle} Alice Binet. — *Prix Pellecat* : MM. Roland et Robinne. — *Prix Gossier (Lettres)* : M. Julien d'Heucqueville..... 189

Décès. — *Membres résidants* : Mgr Loth ; MM. Octave Marais et de la Bunodière. — *Membres correspondants* : Mgr Meunier, évêque d'Evreux ; MM. Houdard, professeur libre à la Sorbonne ; de Folleville, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques.... 185

Nouveaux membres : M. le chanoine Jouen, membre résidant ; M. Le Corbeiller, membre correspondant..... 186

MÉMOIRES IMPRIMÉS

<i>Marie-Antoinette</i> , drame historique, en quatre actes, en vers, par M. Edw. Montier.....	187
<i>Tableau de M. Lemonnier</i> , « Une lecture chez M ^{me} Geoffrin, en 1755 », par M. R. Homais.....	289
<i>Discours de M. Bordeaux</i> , président de l'Académie, sur l'attribution du prix Boucher de Perthes.....	339
<i>Programme des prix proposés par l'Académie pour les années 1914, 1915 et 1916</i>	365
<i>Table bibliographique des ouvrages offerts à l'Académie pen- dant l'année 1912-1913</i>	371
<i>Tableau de l'Académie pendant l'année 1913-1914</i>	375
<i>Liste des Académiciens résidants, correspondants nationaux et étrangers ; des Sociétés correspondantes françaises et étran- gères</i>	375

